

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de la Culture

AFRICA XV

INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de la Culture

AFRICA

XV

ISSN 0330-8235

INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE
19 9 7

AFRICA

Revue des Études et Recherches
préhistoriques, antiques, islamiques
et ethnographiques

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
4 PLACE DU CHATEAU - 1008 TUNIS
Tél. 263.610-561.622
Fax : 562.452

Directeur-Responsable de la publication

BOUBAKER BEN FRAJ

Rédacteur en Chef

Selwa KHADDAR ZANGAR

Comité de rédaction

Naceur BAKLOUTI
M^{ed} el Aziz BEN ACHOUR
Habib BEN YOUNES
M'hamed Hassine FANTAR
Abderrazek GRAGUEB
Mustapha KHANOUSSI
Naziha MAHJOUB
Mounira RIAHI HARBI
Hédi SLIM

Africa est une revue composée de trois séries. La première est consacrée aux études et aux recherches préhistoriques antiques et islamiques (Africa), la seconde aux études et aux recherches relatives au monde phénico-punique et aux antiquités libyques (Reppal), la troisième est consacrée aux études et aux recherches ethnographiques (C.A.T.P.).

Outre les études et la recherche scientifique, Africa publie tous les travaux d'inventaire, de sauvegarde, de mise en valeur et de présentation muséographique du patrimoine.

La revue accueille les contributions originales (articles, rapport de fouilles, notes ou comptes rendus) en langue arabe, française, anglaise, italienne, espagnole ou allemande.

Les correspondances relatives à la rédaction ainsi qu'aux échanges sont à adresser à la S/Direction des Publications, 4 place du château 1008 Tunis.

SOMMAIRE

Fathi BEJAOU	
Une nouvelle mosaïque de Haïdra / note préliminaire	1
Ahmed M'CHAREK	
A propos de l' <i>idurio</i> . enceinte sacrée d'un temple ou d'un enclos funéraire	13
Fethia M'CHAREK - BOURGHIDA	
Stèles et reliefs inédits de Bargou.....	17
Fathi BEJAOU	
Les Néréides sur une mosaïque tardive de la région de Sidi Ali Ben Aoun (Centre-Ouest de la Tunisie)	43
Ali DRINE - Habib BEN YOUNES	
Statues de Zian et de Gigthi des jardins du musée national du Bardo trans férées au musée de Zarzis	53
Abdellatif MRABET	
Huileries et témoins d'activité oléicole antique dans la région de Gabès : données de la prospection des feuilles : Gabès Kettana et Mareth.....	63
FATHI BAHRI	
Un lot de dix-neuf objets en verre provenant du cimetière d'Al- Gorjani.....	77
Adnan LOUHICHI	
Fouilles d'un site hydraulique islamique de la Médina de Sfax : Les bassins de Borj-al-Q'sar	91
Adnan LOUHICHI	
La céramique Fatimide et Ziride de Mahdia d'après les fouilles de Q'sar AL-Qaïm	123
Naceur AYED - Adnan LOUHICHI	
Un instrument de travail inédit du céramiste ifriqiyen du bas moyen âge «le godet-test- à glaçures».....	139
Raja EL AOUDI	
Autobiographie d'Ibn Khaldoun : des confirmations épigraphiques.....	149
Naziha MAHJOUB	
A propos de la stèle funéraire d'un Saint de Tunis Sidi Katib Az-Ziyar.....	167
Ahmed SAADAOU - Néji DJELLOUL	
Ghar-El-Melh ; Une ville portuaire tunisienne du XVII ^e siècle	185
Abdel Hakim GAFSI-SLAMA	
Note sur les fontaines publiques dans les villages morisco-andalous et à tunis aux XVII ^e , XVIII ^e et XIX ^e siècles.....	215
Ali DRINE	
La réutilisation de l'église de «Notre-dame de la Garde» de Zarzis en Musée.....	267

UNE NOUVELLE MOSAÏQUE DE HAÏDRA

NOTE PRELIMINAIRE

Fathi Bejaoui

C'est au cours des différentes opérations de sauvegarde, de mise en valeur et de nettoyage sur le site archéologique de Haïdra, l'antique Ammaedara que nous est apparu en 1994, un pavement de mosaïque représentant des motifs géométriques (fig. 1), à quelques dizaines de mètres du mausolée hexagonal, donc à la périphérie immédiate de la cité, sur la rive droite de l'Oued Haïdra (fig.2) et non loin de la célèbre voie Carthage - Theveste¹. Cette première découverte ne prendra son importance que quelques mois plus tard avec l'apparition après les pluies d'automne et les ruissellements qui en découlent, d'un fragment d'une mosaïque liée au premier pavement dont malheureusement une partie a été endommagée. La fouille de sauvetage a permis le dégagement d'une grande pièce dont le sol est entièrement recouvert d'une mosaïque figurant des bâtiments placés dans des cadres de formes irrégulières constituant des



*Fig. 1 : Vue de l'édifice avant la fouille,
À l'arrière plan, le mausolée hexagonal.*

⁽¹⁾ F. Baratte - N. Duval, *Les ruines d'Ammaedara*, Tunis, 1974, p.24 et 25, n° 8 du plan.
N. Duval. *Topographie et urbanisme d'Ammaedara (actuellement Haidra, Tunisie)*, dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II-10, 2, Berlin, 1982. p.649. pl.VI, 9).



fig.2 : L'édifice au cours de la fouille, à droite l'oued Haïdra.

sortes de vignettes avec à chaque fois le nom d'une ville ou d'une île de la Méditerranée inscrit en latin (fig.3). Les quelques premiers sondages effectués autour de cet espace laissent croire que nous sommes en présence d'un ensemble, peut être une maison, composée de plusieurs pièces de dimensions variables, d'au moins un bassin et de deux couloirs². Mais ce dont on est sûr, c'est que dans la plupart des cas, le sol est régulièrement couvert de mosaïques à décor végétal ou floral, à l'exception de la grande salle qui fait l'objet de cette note.



fig.3 : La mosaïque au cours de la fouille.

⁽²⁾ Il ne s'agit là que des premiers éléments fournis par une série de sondages effectués autour de la pièce principale ainsi qu'au Sud- Ouest de celle-ci.

LA GRANDE SALLE ET LA MOSAÏQUE

Placée au fond d'un couloir large de 3m et le fermant du côté Nord-Est, cette salle est de forme presque carrée (elle fait environ 6 m sur 5, 30 m). Sur les trois autres côtés , des espaces de profondeur et de longueur variables ont été aménagés, leur sol, mosaïque, est légèrement surélevé par rapport à celui de la grande salle³. Les parties des murs conservés portent encore les traces de stuc de couleur rouge ocre ; mais plusieurs autres fragments (bleu, noir, vert) ont été retrouvés dans les remblais.

Quant au grand pavement dont les dimensions correspondent à la pièce elle-même, il est composé d'un panneau central encadré d'une double bordure (fig.4).



fig.4 : Le grand pavement après sa «pose» sur nid d'abeille.

La première, celle de l'extérieur, porte des chevrons en zigzag, la seconde quant à elle est plus large et représente un fond marin avec des rochers et divers types de poissons et de coquillages que nous retrouvons par ailleurs sur le panneau central autour des vignettes figurant les ensembles de bâtiments (fig.5). Ces vignettes devaient être à l'origine au nombre de quinze, mais seulement douze ont pu être identifiées puisque les trois autres, celles du côté Sud-Est de la pièce, ont été en grande partie détruites par le ruissellement des eaux pluviales. Mais elles sont toutes réparties de manière bien organisée et volontairement tournées vers l'extérieur, c'est à dire vers les trois espaces ouverts sur les côtés et vers le couloir d'accès. Ainsi, c'est à l'entrée que nous avons d'abord la représentation de trois séries de bâtiments inscrits dans ce cadre de formes irrégulières, et qui sera utilisé pour toutes les représentations avec plusieurs variantes et plus ou moins le même type de végétation méditerranéenne : des conifères en général comme le pin, le sapin ou le cyprès, avec parfois des palmiers et peut être des chênes.!

(3) De l'espace surélevé Sud-Est, nous n'avons pu repérer que les montants de l'entrée et quelques traces des fondations d'un seuil. Les dimensions des deux autres espaces sont de 3,25 m de long sur 1,75 de large pour le côté Nord-Ouest et de 3,25 sur 2,25 m pour le côté Nord-Est (en face du couloir)



fig.5 : Bordure de la mosaïque.

La première de ces vignettes, à gauche, représente des édifices à l'intérieur d'une enceinte en brique ou en pierre de taille, mais en tout cas, nous n'avons pas de murs lisses, avec à l'arrière plan un vignoble autour d'un monticule.



fig.6 : Vignette de Skyros.

L'inscription *Skyros* est placée en haut à droite du cadre (fig.6). La deuxième vignette, avec des bâtiments figurés de face et en perspective est au milieu, à peu près dans l'axe de l'entrée et du couloir. Il s'agit ici de l'île de *Cypros*, l'inscription étant placée en bas à droite près d'une barque à deux rames attachée à un gros buisson (?) sur la terre ferme à l'aide d'une corde. Enfin, la troisième vignette avec des bâtiments disposés autour d'un grand espace rectangulaire, est accompagnée de l'inscription *Idalium*, ville de l'île de Chypre, lisible de face en accédant à cette grande pièce.

La vignette suivante occupe l'angle Sud Ouest du pavement et une partie du côté Sud-Est c'est à dire la partie la plus endommagée de la mosaïque ; les bâti-

ments dont une partie est lisible, sont accompagnés de l'inscription *Cnidos*, ville de Carie. Quant aux autres vignettes représentées sur ce même côté, elles sont au nombre de trois dont il ne subsiste que quelques fragments, mais l'absence d'inscriptions ne permet pas leur identification.

La série de trois vignettes représentées et tournées vers l'ouverture du côté Nord-Est, c'est à dire au fond de la pièce, sont les suivantes:



fig.7 : Vignette de Rhodos avec la barque ancrée sur la terre ferme.

A gauche, c'est *Rhodos* (fig.7), île de la mer Egée, où nous avons un ensemble de constructions formant un rectangle qui est représenté mais avec un côté ouvert sur la mer (?) et aux deux extrémités deux bâtiments, peut être deux entrées dont celle qui est représentée au premier plan est précédée d'une série de marches! On ne peut assurer que l'une des ailes représentée en perspective soit un portique. A l'arrière plan, on retrouve à nouveau l'indication de l'eau, une sorte de fleuve sur lequel on a représenté une échelle, probablement en guise de passerelle.



fig.8 : Vignette de Paphos.

La vignette centrale, adroite de celle de *Rhodos*, est celle qui illustre d'après l'inscription placée à l'extérieur en bas, *Paphos* (fig.8), autre ville de l'île de Chypre, qui lui est d'ailleurs opposée sur le côté Sud-Ouest dans l'axe de l'entrée. Il s'agit cette fois-ci d'une série de bâtiments formant un demi cercle et assez proches dans leur disposition de ceux de *Scyros* sauf qu'ici nous avons deux entrées à arc cintré aux extrémités et auxquelles on accède par des marches d'escalier. Au milieu et au delà du mur d'enceinte, se trouve une haute construction sans ouvertures sur les côtés visibles, ayant seulement deux fenêtres à la partie supérieure, avec pour l'unique fois dans toute la série, une toiture plate alors que le système de la double pente est systématique, ce qui laisserait supposer qu'il s'agit ici d'une tour⁴. Mais il peut être également question d'un bâtiment dont l'accès serait tournée vers l'intérieur de l'ensemble ! Notons également que cette disposition semi-circulaire n'est pas sans rappeler celle des ports tels qu'ils sont représentés dans l'antiquité à l'exemple des vignettes de la Table de Peutinger (fig.9) ou même sur les lampes romaines⁵. Hypothèse qui pourrait se confirmer par la présence probablement symbolique de la barque attachée à l'aide d'une corde à ce port de *Paphos*, ville portuaire dans l'antiquité⁶. A l'arrière plan sur cette même vignette, on retrouve, se détachant nettement du premier ensemble, un deuxième groupe de représentations avec, de nouveau une large bande de couleur bleue, peut être pour représenter un fleuve ou un simple cours d'eau auprès

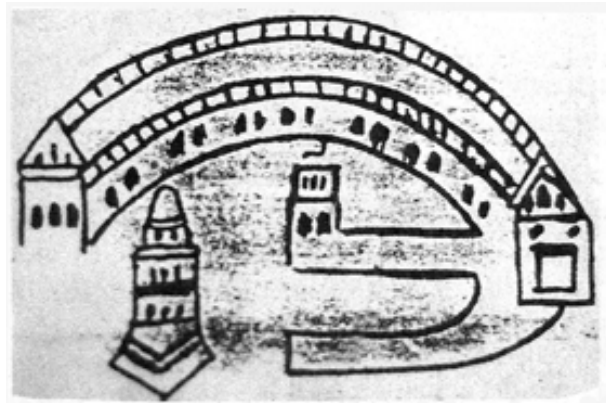


Fig.9 : La représentation du port d'Ostie sur la table de Peutinger

(4) Pour les caractéristiques générales des tours et leur représentation sur les mosaïques africaines : T.Sarnowski. *Les représentations de villas sur les mosaïques africaines tardives*, Varsovie. 1978. p.72 et 73.

(5) Comme par exemple le port d'Ostie (Table de Peutinger, segment IV,5) : A. et L.Levi. *Itineraria ; contributo alla storia della Tabula Peutingeriana*, Rome, 1967. Voir également G.Ch.Picard, *Pouzzoles et le paysage portuaire*. dans *Latomus*, XVIII, 1959, p.23 et ss. Sur les lampes, entre autres exemples : lampe de Carthage de la fin du IIe et du début du IIIe siècle : J.Deneauve, *note sur quelques lampes africaines du IIIe siècle*, dans *Antiquités africaines*, 1986, p. 149 fig.8.

(6) Pour ce port, F.G.Maier., *Alt Paphos auf Cypren*, Mayence, 1985. Une bibliographie générale relative à l'île de Chypre est présentée dans les Dossiers de l'Archéologie, n°205, juillet-août 1995. Cette disposition semi-circulaire est également utilisée pour la représentation des villas sur les mosaïques comme celle de Henchir Toungar (*Cincari*) en Tunisie datée du IIIe siècle, actuellement au Musée du Bardo : Sarnowski, *op.cit.* p.75 et ss. fig. 33 = M.Yacoub. *Le Musée du Bardo*, édition ANEP, Tunis, 1993, p.190, fig. 166. .

duquel un autre bâtiment à podium a été placé dont on peut penser qu'il s'agit d'un temple⁷. Quant à la petite construction à droite, elle rappelle par une sorte de tube qui s'en échappe à droite, le moulin à eau représenté sur la mosaïque d'Utique datée du III^e siècle et qui est installé près d'un ruisseau et d'un mont, comme c'est le cas ici à *Paphos*⁸.

La troisième vignette représentée sur ce même côté Nord- Est et placée près de *Paphos*, est celle qui est accompagnée de l'inscription *Cytherae*, île de la mer Egée. La disposition des bâtiments est assez proche de celle figurée sur la vignette de *Rhodos* avec également ce qui semble être un portique dans l'aile du fond. Un vignoble semblable à celui observé sur l'île de *Skyros*, est représenté sur l'angle supérieur de cette vignette.

Enfin, le dernier côté du pavement, celui qui ouvre sur le petit espace surélevé Nord-Ouest de cette pièce est occupé par deux vignettes, la troisième celle de *Scyros*, étant à cheval entre ce côté et celui donnant sur l'entrée et par laquelle nous avons commencé la description. La première série de bâtiments est représentée presque de face mais de manière à ce qu'on puisse voir la succession de deux ensembles. On notera que nous avons une fois de plus au premier plan un haut bâtiment sans ouvertures visibles⁹. Une inscription, nous apprend qu'il s'agit de la ville sicilienne d'*Erycos* dont on sait qu'elle était située au pied de la montagne du même nom, montagne qui pourrait être matérialisée par le haut relief représenté à l'arrière plan de la vignette¹⁰. Et comme ce fut le cas pour les deux autres côtés du pavement, une barque vide a été placée sous cette vignette mais il est difficile de pouvoir affirmer si elle est liée à *Erycos* ou à la vignette suivante puisque, curieusement, la corde, observée pour *Cypros* et *Paphos* a disparu !

Enfin, la représentation suivante, la dernière à être placée sur les côtés, est celle de *Lemnos*, autre île de la mer Egée. Les bâtiments y sont figurés de deux manières avec à chaque fois la présence du rivage : une représentation de face associée à une seconde en perspective.

Quant à la partie centrale du pavement, elle est occupée par les trois dernières représentations de la série ; chaque vignette est lisible d'un côté différent. La pre-

(7) Il s'agit là d'une simple supposition malgré l'absence de la statue de la divinité qu'on retrouve parfois représentée ailleurs, comme sur une mosaïque à El Alia en Tunisie datant du III^e siècle, actuellement au Musée du Bardo : Sarnowski, *op.cit.* p.64, fig.28 et 29 = Yacoub, *op.cit.* p. 144. fig. 112. Ce type de monument sera représenté sur plusieurs formes d'art de l'époque chrétienne à l'exemple de la mosaïque : N.Duval, Les représentations des monuments dans l'Antiquité tardive, dans *Bulletin monumental*, 138, 1980, p.93 et ss. sur la céramique : F.Bejaoui, *Céramique et religion chrétienne*. Les thèmes bibliques sur la sigillée africaine, Tunis, 1997, n°40,41 .72 et 73 : Résurrection de Lazare sur les coupes et sur les lampes (Fin IV^e, première moitié du Ve siècle).

(8) mosaïque d'Utique : *Corpus des mosaïques de Tunisie*, Utique et el Alia, Tunis, 1976, p. 22 à 25, pl.XIV n° 273 = Sarnowski, *op.cit.*, note 7, fig.27. Deuxième moitié du III^e siècle .

(9) voir note 5.

(10) Ici également un plan d'eau est indiqué par des cubes bleus.

mière de face vers l'entrée de la pièce est placée à l'arrière de *Cypros* et d'*Idalium*. La disposition des bâtiments, en demi cercle avec deux entrées à escaliers et podium placées aux deux extrémités, est assez proche de celle de *Paphos* où nous avons suggéré de reconnaître un port. C'est peut être le cas ici, à *Naxos*, la plus grande des îles des Cyclades¹¹. Au premier plan de la représentation, c'est probablement une île qu'on a voulu figurer en face de l'ensemble de bâtiments.

Les deux dernières vignettes sont celles qui sont lisibles des côtés Nord-Est et Nord-Ouest. La première, juste à l'arrière de *Rhodos*, est l'illustration d'*Egusa*, sans doute en référence aux îles Egades au large de la Sicile¹². Les bâtiments y sont figurés de face à la manière de ce que nous avons déjà vu à *Erycos*, avec, une nouvelle fois, la représentation d'une île au premier plan comme ce fut le cas à *Naxos*. La deuxième vignette, et la dernière de la série, offre en même temps la façade et l'un des côtés des bâtiments accompagné de l'inscription *Cnossos*, capitale de la Crète.

Enfin, trois *putti* aux ailes déployées sont représentés autour de ces dernières vignettes : l'un ramant dans une barque (visible de l'entrée), l'autre pêchant à la ligne (visible du Sud-Est), le troisième nageant à la poursuite d'un poisson est figuré



fig. 10 : Le Putto dans une barque.

(11) Il convient de signaler qu'il existe deux lieux portant le nom de Naxos, dans les Cyclades et en Sicile, qui est la première colonie grecque dans cette région : J. Berard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité*, Paris, 1941, p. 81 et s. et p. 102 et ss.

(12) Ces îles sont célèbres pour la bataille navale qui a mis fin à la première guerre punique.

en face de l'espace surélevé Nord-Est (fig. 10).

COMMENTAIRE

La mosaïque de Haïdra, brièvement présentée dans cette note préliminaire et qui sera étudiée et publiée ultérieurement et après la poursuite de la fouille de l'édifice où elle a été découverte et qui semble être à première vue la résidence d'un grand propriétaire de la ville ou du moins de la région¹³, cette mosaïque, malgré des différences notables et une chronologie différente, vient s'ajouter à la longue liste des représentations africaines de l'antiquité tardive où nous avons des propriétés, des villas de bord de mer, des domaines ruraux et des édifices religieux dont le plus célèbre est celui de l'église de Tabarka¹⁴. Parfois ce sont des images de villes et de ports que cette forme d'art nous offre comme c'est le cas par exemple sur un pavement d'*Hippone*¹⁵ ou celui plus tardif de Madaba avec, comme ici à Haïdra, la présence d'inscriptions qui ont permis l'identification des villes représentées¹⁶.

Mais ce nouveau pavement, malgré les ressemblances qu'on y constate avec les autres cas africains, surtout en ce qui concerne «l'architecture» et le traité des bâtiments représentés, reste un cas unique pour plusieurs raisons qu'on se contentera de passer en revue dans cette note.

D'abord, le type même des édifices qui semblent être plutôt dérivés d'un même modèle et qu'on a modifié à douze ou à quinze reprises en présentant un ensemble de bâtiments à l'intérieur d'un mur d'enceinte ou une simple barrière de face, en perspective, ou à vol d'oiseau en modifiant le plus souvent le nombre de bâtiments - tours ou des représentations du premier ou de l'arrière plan. L'idée de l'auteur ou celle du propriétaire était qu'il fallait figurer une ville ou une île, plutôt douze ou quinze îles puisque la présence de l'eau autour ou au pied des

(13) Outre l'étude de T. Sarnowski, plusieurs articles ont abordé cette question, principalement celle du professeur N. Duval : L'iconographie des «villas africaines» et la vie rurale dans l'Afrique romaine de l'Antiquité tardive, dans IIIe Colloque sur l'Afrique du Nord, Montpellier 1985. Paris 1986, p. 163 et ss. Id, 1980, *op. cit* là, L'architecture sur le plat en argent dit «à la ville maritime» de Kaiseraugst (première moitié du IVe siècle : un essai d'interprétation), dans Bulletin monumental, 146, 1988, p.341 et ss.

Plus récemment, le Professeur H.Slim a traité cette question, dans *La mosaïque en Tunisie : l'architecture*, ouvrage collectif, Tunis-Paris 1994, p.126 et ss.

(14) L'image de la ville, surtout pour la période chrétienne, a fait l'objet de plusieurs communications à l'occasion du XIe Congrès International d'Archéologie Chrétienne, Lyon-Vienne-Grenoble-Genève et Aoste 1986, Paris-Rome 1989. surtout J.G.Deckers, Tradition und Adoption, Bemerkungen zur Darstellung der christlichen Stadt, p. 1283 et ss. F.Bisconti, *Le rappresentazione urbana nella pittura cimiteriale romana : Dalla città reale a quella ideale*, p. 1305 et ss. Plus récemment, G.Lopez Monteagudo, *Representaciones de ciudades en mosaicos romanos del norte de Africa*, dans Africa Romana. X, Sassari-Oristano, Sassari, 1992-1994.

(15) Pour la mosaïque d'*Hippone*, Sarnowski, *op. cit*, p.88 fig. 37 et 38.

(16) C'est par exemple la vignette symbolisant *Rhodos* qui suggère vaguement, avec sa forme allongée, la représentation de l'île sur la Table de Peutinger (segment IX-X) ainsi que sa forme réelle. En outre la vignette de *Cypros* est placée sur le pavement juste à côté d'*Idalium* qui est dans la réalité une ville faisant partie du territoire de l'île. Par contre, *Paphos* qui est dans le même cas est représentée complètement à l'opposé.

constructions est quasi- systématique. Il y avait ainsi le symbole qui primait sur toute réalité topographique et géographique. A une ou à deux exceptions près, qui peuvent être aussi dues au hasard¹⁷, l'emplacement des îles et des villes sur le pavement ne correspond pas à leur réelle situation géographique¹⁸. Parfois, l'idée ou le symbole qu'on a voulu suggérer et fixer sont nets, comme par exemple, la représentation sur des vignettes séparées de Paphos, d'*Idalium* et de *Cypros*, alors que deux premières sont des villes situées sur l'île de Chypre ! Mais malgré ce bref constat, il est parfois possible d'observer sur certaines représentations un souci de l'auteur de se rapprocher d'un minimum de réalisme. Ainsi, on a pu remarquer qu'à *Scyros*, *Paphos* et à *Naxos*, les bâtiments prennent une forme semi circulaire, qui est le plus souvent celle des ports sur les représentations antiques¹⁹. Autre constat, celui qui concerne les détails qu'on retrouve parfois accompagnant l'ensemble de bâtiments, comme à *Erycos* où le relief figuré à l'arrière plan de la vignette pourrait être le mont Eryx ?

Reste à aborder la question du choix du thème figuré dans cette pièce centrale en tentant de comprendre le lien possible entre les différentes représentations de lieux, tous en Méditerranée, du moins les vignettes conservées et identifiées par leur nom . Le rapport le plus plausible, dans l'état actuel de la recherche est celui qu'on a pu remarquer entre la majeure partie des vignettes est la trace de la déesse Vénus. En effet, et sans évoquer pour le moment, le témoignage des textes anciens relatifs à la présence de la déesse sur ces lieux²⁰, et à l'exception de *Scyros* et d'*Egusa* connus pour d'autres cultes majeurs, dix des douze îles ou villes représentées et identifiées sont des lieux où le culte d'Aphrodite est attesté. Déjà, à l'entrée de la pièce et dans l'axe, emplacement qui ne paraît pas être le fruit du hasard, c'est *Cypros* et *Idalium*, avec à l'opposé dans le même axe, *Paphos*. Trois noms qui devaient évoquer à l'auteur, au propriétaire ou aux visiteurs, les hauts lieux du culte de la déesse²¹. C'est également le cas de *Cytherae* avec une vignette lisible vers l'espace surélevé du fond, dont le temple qu'elle abrite est

(17) Outre le cas cité note 17, *Erycos* et *Egusa*, situés géographiquement en Sicile, sont représentés ici à l'opposé de part et d'autre de *Cnossos*.

(18) voir note 6.

(19) Les lieux de culte ou les témoignages relatifs à Vénus, textes anciens et monuments, occupent une large place dans : A.Pauly - G.Wissowa, *Real Encyclopédie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart -Munich, 1894 (P.W), tome I, article «*Aphrodite*». *Lexicon Iconographicum Mythologicum Classicae* (LIMC), Zurich, 1984, tome II, article «*Aphrodite*». En ce qui concerne le cas de *Naxos* (voir note 12). le culte ou au moins le séjour de la déesse est attesté sur les deux lieux portant le même nom : P.W, *op. cit.* colonne 2766. Pour l'identification de la vignette en question, on y reconnaîtrait plutôt *Naxos* des Cyclades à cause du plan de terre figuré au premier plan (en face de l'enceinte semi circulaire) et dont avait suggéré d'y voir le symbole d'une île.

(20) Une thèse de Doctorat nouveau régime, consacrée au culte de Vénus à été récemment soutenue par J.Bouzidi, sous la direction du professeur R .Turcan : *Vénus en proconsulaire, l'iconographie et le culte*, Université de Paris IV, Paris Sorbonne, juin 1993. (thèse dactylographiée).

(21) P.W, *op.cit*, col 2752. Pausania's, *Description of Greece*, traduction et commentaire de J.G. Frazer. Londres, 1898, III, 23, 1.

(22) Homère, Les hymnes , traduction de J.Humbert, Paris, 1967, hymne III à Vénus. P.W . *op.cit*, colonne 2751 Pausania's , *op.cit.* III, 23,I.

considéré comme étant l'un des plus anciens delà Grèce²². Quant à *Erycos*, son nom est lié non seulement au voyage d'Enée en Sicile, mais aussi et surtout au culte d'Astarté-Aphrodite avec un temple qu'évoquent d'ailleurs les sources épigraphiques et littéraires²³. C'est aussi un temple qui a été dédié à la déesse à *Rhodos*²⁴. Quant à *Lemnos*, une fête en son honneur y est attestée, enfin *Cnidos* évoque d'abord un épisode célèbre de ses amours mais aussi, la ou les fameuses statues en marbre auxquelles le sculpteur grec Praxitèle doit sa renommée²⁵. Enfin, le choix de l'emplacement des barques vides, sur les trois côtés conservés du pavement, n'est pas uniquement motivé par des raisons de symétrie, nous y voyons également des motivations symboliques puisqu'elles sont précisément ancrées près des hauts lieux du culte de Vénus : *Cypros*, *Paphos* et *Erycos*.

Quelle est donc la raison de ce choix? La réponse n'est pas aisée, et on en est encore au stade des hypothèses. S'agit il de l'évocation d'un itinéraire, ou d'un voyage imaginaire inspirés d'un texte précis dont l'origine nous échappe mais qui est en rapport avec la Vénus marine²⁶?

S'agit t-il du désir du commanditaire de fixer là, dans sa demeure des souvenirs d'un périple qui l'aurait emmené à naviguer en Méditerranée? ou voulait-il plus simplement réserver une partie de cette demeure à ses « plaisirs » et à celui de

entourage?

Pour le culte de Vénus à *Paphos*, voir note 6. C'est ici et selon une ancienne tradition que La déesse serait née et avait « un temple » « parfumé... où elle a un bois sacré et un autel odorant » : Homère, *Hymnes*, *op. cit.* Le temple est également cité par Pline l'Ancien, dans *Histoire Naturelle*. II 210, traduction J.Beaujeu, Paris, 1950. Le bâtiment avec escaliers et podium figuré sur la vignette symbolisant cette ville serait-il dans ces conditions l'illustration du temple de la déesse?

(23) Le mont Eryx autrefois forteresse de la domination punique dans l'ouest de la Sicile doit sa célébrité au voyage d'Enée ainsi et surtout au culte d'Astarté-Aphrodite: P.W, *op.cit.*, colonne 2765. Voir aussi G.Falsone, *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Brepols, 1992, p.155-156, Le mont Eryx et le temple d'Aphrodite qu'il abrite est évoqué par Strabon, *Géographie*, t.III V-VI. 2, 6, Traduction F. Lassère, Paris, 1967, p. 16.

(24) Pour le culte à *Rhodos* : P.W, *op.cit.*, colonne 2750

(25) A Lemnos, Aphrodite était associée au Dieu boiteux Hephaïstos, elle était également liée au Dieu guerrier Ares avec qui elle fut surprise. ee qui l'obligea à s'enfuir pour se réfugier à Chypre: P.Grimal, *Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine*, Paris 1962, p.33. 'Aphrodite est célébrée à Lemnos sous forme de fêtes expiatoires .

Cnidos, ainsi que l'oeuvre de Praxitèle sont évoqués par Pline l'Ancien dans *son Histoire naturelle*, III, 127, Traduction R. Schilling, Paris 1977, p.85. Voir également Pausania's , *op.cit.*, 1.1,3.

(26) Il pourrait aussi s'agir du thème de la navigation de Vénus, le *naviguai veneris* mais sans le navire habituellement figuré ni le souci de réalisme , qu'il s'agisse de la cartographie des îles, des monuments représentés ou de l'ordre géographique. Cette dernière hypothèse m'a été aimablement suggérée par le Professeur M. Euzennat, membre de l'Académie que je tiens à remercier pour ces précieux conseils. Pour ce thème la littérature n'est pas abondante : Voir par exemple R. Thouvenot, La mosaïque du « Navigum Veneris » à Volubilis (*Maroc*), dans *Revue Archéologique*. 1977. 1, p. 37 et ss (uniquement en ce qui concerne le navire). voir aussi. Blanchars-Lemée, *Maisons à mosaïques du quartier central de Djemila Cuicul*, Paris , 1975, p. 73 et ss. A cette occasion, Je tiens également à remercier les Professeurs R.Turcan, F. Chamoux , membres de l'Académie, H. Slim. L.Slim, F. Baratte et mon ami M. Khanoussi qui chacun de son côté, m'ont fourni des orientations bibliographiques qui m'ont permis et me permettent encore d'étudier l'iconographie et le symbolisme de cette mosaïque. Mes remerciements s'adressent aussi au Président Directeur Général de l'AMVPPC, à Messieurs H. Ben Hassen, Ch. Landes (Lattes), J. L. Laffont (Toulouse), la société Gacheschimie qui sont à l'origine de l'opération de repose du pavement sur nid d'abeille.

A PROPOS DE L'*IDURIO*, enceinte sacrée d'un temple ou d'un enclos funéraire

Ahmed M'charek

Dans un article relativement récent¹, A. Beschouch a remis en cause la nature funéraire d'une inscription de Maktar que nous avons classée à la suite de P. Gaukler et de G.C. Picard, dans la série des épitaphes de mausolées². Il s'agit de *CIL* VIII, 23422 dont voici le contenu :

«*Q. Vibius C(ai) fil(ius) Salaga conlatis omnibus impensis in hunc/ idurionem mensam mihi et meis posui.*»

La compréhension du texte se heurtait au problème de la signification à donner au mot «*idurio*». Grâce à une inscription de *Mustis*, A. Beschouch a réussi à lever l'obstacle en démontrant que le mot sémitique signifiait «enceinte sacrée» d'un temple de la ville, en l'occurrence celui de *Liber Pater*³.

L'auteur ne manque pas d'évoquer l'inscription de Maktar pour laquelle il propose la même interprétation en lançant «une hypothèse sur *l'idurio* qui a, peut-être, précédé la basilique dite de *Rutilius*»⁴. Il rappelle que l'explication, retenue depuis P. Gauckler,

(1) A. Beschouch. «Qu'est ce qu'un *idurio* ? spiritualité punique et culture latine». *MEFRA*. 102. 1990. p. 639-645.

(2) A. M'charek. *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux IIe et IIIe siècles ap. J.-C.* Tunis. 1982. p. 90.

(3) A. Beschouch. *op. cit.* p. 642. voici le texte de l'inscription donné par l'auteur :
«*Libero Patri/ aug(usto) sacrum./ M(arcus) Cassius Felix, sace/rdos Lib(eri) pat(ris). idurionem/, [d]e creto ac(c)ep(ito), restituit;/ signum Lib(eri) patris fecit; aram/ posuit; an(no) M(arci) Orfi Clari et Quiinti Terenti Felicis (duum) vir (orum)/ Q(uinquennialium) (duorum) V(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).*»

(4) *Idem. Ibidem*, p. 645.

était fondée sur le terme «*mensa*» qui peut désigner soit une plaque funéraire, soit une ciste, «avec la dédicace de *Mustis* à Liber, il est désormais établi, ajoute-t-il, que l'*idurio* était bien une enceinte sacrée, un téménos, et l'hypothèse funéraire devient insoutenable»⁵.

Si l'on suit A. Beschtaouch, l'inscription de Maktar devrait se comprendre ainsi :

«*Moi Q(uintus) Vibius Salaga fils de C(aius), ayant rassemblé toutes mes ressources, j'ai consacré dans ce téménos une mensa pour moi-même et les miens*».

On notera, d'abord, l'absence dans le texte de toute référence à un quelconque édifice cultuel ; comment expliquer ensuite l'emploi, sans autre exemple à *Mactaris*, du datif «*mihi et meis*» dans une dédicace à une divinité supposée, que le rédacteur aurait omis de nommer ? ; au vu du contexte général en rapport avec l'inscription, est-il envisageable de songer à une simple *mensa*. (ou table d'offrandes) ?

Une *mensa* votive, comme l'on en trouve dans les sanctuaires de la région⁶, est le plus souvent une simple pierre calcaire, sans décor autre que les cavités destinées aux libations. Ni par sa valeur artistique, ni par son coût, une *mensa* ne pouvait égaler une des nombreuses stèles sculptées, produites à la grosse par les ateliers de *Mactaris*.

Ce n'est donc pas, pour si peu, que *Q. Vibius Salaga* a dû consentir un effort financier dont il paraît si fier dans un geste accompli pour lui-même et les siens. Dans l'épigraphie maktaroise, on ne connaît aucun exemple d'un pareil témoignage d'auto-satisfaction à bon compte.

A notre avis, la phrase «*mensam mihi et meis posui*», qui a de nombreux parallèles dans les épitaphes de Maktar, montre, à l'évidence, qu'on est en présence d'une tombe familiale édifée sur un terrain privé⁷, délimité par une enceinte sacrée ou *idurio*. L'emploi de ce mot d'origine sémitique par un néo-romain au surnom africain, *Salaga*, n'a rien de surprenant dans une cité fortement puniciée où les notables numides ont édifé des mausolées à caractère familial⁸.

Pour toutes ces raisons, on se permettra - malgré l'opinion de réminent épigraphiste de revenir, encore une fois, à l'explication funéraire, suggérée par P. Gauckler et retenue par G.C. Picard et on comprendra le texte ainsi :

(5) *Idem, Ibid.*, p. 645.

(6) Nous avons trouvé plusieurs *inensæ* à Henchir Ghayada dans la fouille du sanctuaire de Baal-Hammon - Saturne, cf *REPPAL*. V. 1990.

(7) La mention «*solo suo*» est fréquente dans les épitaphes de Maktar :

- *CIL* VIII, 23464

DM S / Flavius Adventus / pius vix. ann. LXV / Minucia Amanda uxor/eius sua pecunia sibi et mari/to suo arulam in solo suo/posuit...

- *CIL*. VIII, 23515

(Texte de plusieurs épitaphes individuelles suivi de) :

M. Gargilius Fortunatus parentibus piissimis et fratri et Coniugi... et filiis suis posterisque eorum solo suo pecunia sua fecit.

(8) Sont encore debout, à Maktar même, le mausolée des *Iulii* et le mausolée pyramidal.

«Moi Q(uintus) Vibius Salaga fils de C(aius), ayant rassemblé toutes mes ressources, j'ai fait élever dans cet enclos funéraire une tombe pour moi-même et les miens».

En conclusion, on retiendra :

1- Comme l'a bien vu A. Beschtaouch dans l'inscription de *Mustis*, le mot *idurio* signifie enceinte sacrée, téménos d'un temple.

2- Dans l'épigraphie de Maktar, le même mot *idurio*, employé dans un contexte différent signifie «enceinte sacrée», non pas d'un temple, mais d'un enclos funéraire, propriété privée de la famille de Q. *Vibius Salaga*.

3- Tout porte à croire que le mot punique *idurio*, comme le terme latin *mensa*, a pu avoir chez les Numides romanisés, un usage à la fois votif et funéraire.

4- On ne peut donc accepter l'hypothèse de A. Beschtaouch sur «l'*idurio* qui a, peut-être, précédé la basilique dite de *Rutilius*». Nous savons aujourd'hui, à la suite de G.C. Picard⁹ et de N. Duval¹⁰, que cette église a été installée dans l'ancien temple de Saturne. Q. *Vibius Salaga* n'aurait, sans doute, pas oublié de le proclamer si, en réunissant toutes ses ressources, il avait réellement dédié des travaux dans un lieu de culte aussi important.

5- Avec plusieurs autres inscriptions de Maktar, la pierre épigraphique *CIL*, VIII, 23422 était seulement remployée dans la basilique dite de *Rutilius*, où elle a pu être transportée là depuis la nécropole voisine, où s'élève encore le mausolée des *Iulii*.

⁽⁹⁾ G.C. Picard, dans *Rev. Arch.*, 1. 1984, p. 25.

⁽¹⁰⁾ N. Duval, «Une hypothèse sur la basilique dite de *Rutilius* et le temple qui l'a précédée», *RE. Aug.*, 31, 1985, p. 20-40.

STELES ET RELIEFS INEDITS DE BARGOU

Fethia M'charek-Bourghida

La région de Bargou fait partie du Haut-Tell¹, en Tunisie centrale : elle appartient à un pays de hauts-plateaux encadrés par des chaînons de la Dorsale qui gagnent en altitude dans une direction Sud/Ouest-Nord/Est. Certains sommets dépassent 1.000m tels que le Jebel Bargou à l'est et le Jebel Serj au sud.

Les sites archéologiques concernés par la présente étude se trouvent sur le plateau des Ouled Yahia appelé aujourd'hui plateau de Bargou. Il s'agit d'une région qui figure sur la carte topographique au 1/50.000, feuille «Jebel Bargou» et partiellement sur la feuille «Siliana». Les vestiges archéologiques sont signalés dans l'Atlas Archéologique de la Tunisie au 1/100.000, feuilles « Bargou » et « Jama ».

Le secteur étudié est un plateau fertile, relativement bien arrosé, à vocation céréalière. Les sources y sont abondantes : les plus importantes ont fixé l'habitat donnant leurs noms à plusieurs localités dont les agglomérations concernées par notre enquête comme Aïn Jannet, Aïn Zakkar, Aïn Mezrir, Aïn Sejja. Aujourd'hui l'habitat est faible en raison de la grande propriété qui pratique la céréaliculture ; par contre à l'époque antique cette région comptait de nombreuses cités comme Vasi Sarra (Aïn Bez), Maragui Sara (Henchir Chaâr) Saradi (Henchir Sehili) et d'autres encore anonymes comme Aïn Sejja.

La région de Bargou est drainée par l'importante vallée de L'oued el- Kebir. C'est à travers cette vallée que passait la route construite par l'armée romaine à la fin du règne d'Auguste, c'est-à-dire la voie Carthage Ammaïdara qui traversait le plateau de

⁽¹⁾ Cf. Ch. Monchicourt, *la région du Haut-Tell tunisien*, Paris. 1913.

Bargou en direction de Mactaris, Thala et Ammaedara². Les sites abordés ici sont tous concernés par cette route d'époque augustéenne : ils sont soit situés sur cette voie comme Ain Jannet et Ain Zakkar, soit reliés à elle par des bretelles comme Henchir Mezrir et Henchir Sehili (antique Saradi).



(²) Cf. A. M'Charek, «Un itinéraire inédit dans la région de Maktar, tronçon de la voie augustéenne Carthage -Ammaïdara», *B.C.T. H.*, 1992.

Au plan de la géographie administrative antique, nous sommes dans une région située en bordure de la Fossia Regia, à l'intérieur du royaume numide. Dès les époques carthaginoise et numide, la région a connu une occupation du sol relativement forte ; on note l'existence de nombreuses localités qui, à l'époque romaine, se sont organisées en cités telles que Saradi (Henchir Sehili) Maragui Sara (Henchir Chaâr) et Vazi Sarra (Aïn Bez) auxquelles s'ajoutent des sites archéologiques moins connus comme Aïn Jannet, Aïn Zakkar, Aïn Mezrir et Henchir Bouzouitina qui ont fourni des documents qui seront ici abordés. Une dizaine de stèles portant des textes et des figurations indiquent qu'en ces lieux ont pu se trouver des cités antiques encore méconnues. Ces documents inédits, découverts depuis les années 70, sont restés exposés sur place jusqu'à janvier 1995 date à laquelle quelques uns d'entre eux furent dérobés dans des circonstances obscures.

L'objectif de la présente enquête est de faire connaître une documentation qui, bien que réduite quantitativement, possède néanmoins un intérêt certain car elle concerne une région peu étudiée.

I - Documents de Aïn Jannet

Henchir Aïn Jannet³ se trouve sur la rive droite de l'Oued el Kebir. Situé à 3 km au nord/ouest de Saradi et à 2 km à l'est du village de Bargou. Une quinzaine d'hectares de ruines et trois stèles portant des inscriptions latines indiquent qu'en ce lieu a pu s'élever une cité antique encore anonyme.

1 - Stèle funéraire sculptée en bas-relief

Ce monument était exposé dans la cour de l'Ecole Primaire de Bargou jusqu'à sa disparition en Janvier 1995.

Description

La stèle était en assez bon état de conservation malgré des épaufrures qui ont endommagé les visages des personnages et une cassure dans le haut du fronton.

Dimensions : h. 132 cm, l. 55 cm, ép. 15 cm.

La face antérieure porte un décor distribué sur 4 registres superposés ; de haut en bas on distingue :

- Un fronton triangulaire orné en son milieu d'une couronne de fleurs de lotus nouée en bas par un



fig. 1

(3) Henchir Aïn Jannet dit encore Henchir Radhouane (Carte topographique 1/50.000 Djebel Bargou

ruban flottant ; le pourtour de ce registre supérieur est marqué par un décor de denticules.

- Une première niche, profonde d'environ 4 cm renferme l'image d' un couple de défunts debout de face : à gauche, la femme est vêtue à la romaine (palla et stola à manches courtes) ; son visage aujourd'hui partiellement abîmé montre des yeux immenses ; la chevelure divisée par une raie médiane est ramenée en arrière. Cette défunte tient des offrandes dans la main droite et ramène le bras gauche sur la poitrine . Le personnage masculin représenté à droite de la niche est traité selon la même frontalité et dans le même style, il porte lui aussi un costume de type romain (toge).

- Le troisième registre est occupé par un champ épigraphique subdivisé en deux cartouches séparés par un trait vertical renfermant les épitaphes de deux défunts. A gauche, l'épithaphe de la femme et à droite celle de son compagnon. On lit :

D M S
AEMILIA D.F.APRUL
LA PIA VIXIT AN
N I S LXXXXIII M II
H S E

D M S
NABOR FELICIS BAL
SILLECIS MARAXAE
PIVS VIXIT ANN. LXXX
H S E

- Au bas de la stèle, un quatrième registre est constitué d'une autre niche moins profonde ; on y voit deux petits personnages sculptés en bas relief représentés debout de face

accoudés à deux torches renversées ; ils appuient le corps sur une jambe et fléchissent l'autre ; il s'agit du thème classique des génies funèbres.

Commentaire

Cette stèle est particulièrement intéressante tant du point de vue iconographique qu'épigraphique ; on remarque le style évolué des figurations, le travail soigné de la pierre qui permet de distinguer l'attitude souple , les gestes des personnages sculptés en bas relief , les corps bien proportionnés et les détails des costumes romains (toga pour l'homme, palla et stola pour la femme).

Par ses caractéristiques iconographiques, cette stèle est à rapprocher non seulement des documents du même genre mis au jour à Mactar mais encore de ceux qui proviennent de la région d'Aradi récemment publiés par N. Ferchiou. Les stèles de Mactar consacrent un registre spécifique à la figuration du défunt dans la partie supérieure du monument funéraire⁴. Quant à celles d'Aradi publiées par N.Ferchiou⁵ si elles sont de formes plus élaborées et si elles présentent un décor plus riche et plus travaillé, elles offrent de nombreux points de ressemblance avec la stèle de Aïn Jannet en particulier pour la représentation de génies funèbres dans le registre inférieur.

472 Nord, 311 Est).

(⁴) A. M'Charek, «Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux IIe et IIIe s. ap. J.C». Tunis, 1982, pp. 34-40 et 56-58.

(⁵) N. Ferchiou « Grandes stèles à décor architectural de la région de Bou Arada (Aradi) dans MDAI (RA) , 88, 1981 pp. 141-189.

Le texte des deux inscriptions ne pose pas de problèmes de lecture, on développera ainsi :

- l'épithaphe de la femme :

D (iis) M (anibus) s (acrum)/ Aemila D(emici) f(ilia) Aprul/la pia vixit an/nis LXXXXIII m(ensibus) II/ h(ic) s(ita) e(st).

- l'épithaphe de l'homme :

D(iis) M(anibus) s (acrum)/Nabor Felicis Bal/sillecis Maraxae/ pius vixit ann(is) LXXX/h(ic) s(itus) e(st).

- C'est la dénomination de l'homme qui retiendra l'attention en premier. Elle comporte l'énumération d'une longue ascendance qui remonte jusqu'à la génération de l'arrière grand-père. Nabor est, en effet, fils de Félix, petit-fils de Balsillec, et arrière petit-fils de Maraxa.

On connaît l'usage de la filiation dite punique qui remonte jusqu'à la génération du grand-père⁶, mais les généalogies plus longues sont assez rares. Une des plus remarquables se trouve sur une inscription punique découverte sur le territoire de Zama Regia; elle mentionne le gouverneur de la Thusca à l'époque des rois numides en donnant sa généalogie qui se déroule sur cinq générations⁷.

On fera remarquer aussi que l'on se trouve ici à Aïn Jannet en présence d'un mélange de noms libyques, puniques et latins. Nabor, nom unique porté par le défunt, est issu du libyque, il est déjà bien connu en Afrique dans les inscriptions latines⁸. Felix, pour sa part, bien que terme anthroponymique latin, a été reconnu depuis longtemps comme terme traduit du punique⁹, on ne compte plus ses attestations dans l'anthroponymie africaine. Balsillec en revanche, est un nom d'origine punique ; on le retrouve en particulier à Mactar dans les inscriptions néopuniques mais quoiqu'assez rare il apparaît dans des inscriptions latines¹⁰. Enfin Maraxa, plus rare encore, est aussi un nom libyque attesté près de Theveste (Marax, sacerdos Saturni) ainsi qu'à Césarée en Maurétanie¹¹. Le personnage qui exhibe ainsi fièrement ses ancêtres, peut appartenir à l'élite sociale locale.

(6) R. Cagnat, « Remarques sur une particularité onomastique dans l'épigraphie latine d'Afrique » dans *Strena Baliciana*, Zagreb. 1924, pp. 199-202.

(7) Cf. J.G. Février, dans *Cahiers de Byrsa*, 1957, pp. 119-124.

(8) Pour Nabor, Cf. H.G. Pflaum, dans *Scripta Varia*, I, Paris, 1978, pp. 188-189

(9) Sur les surnoms latins traduits du punique, Cf. H.G. Pflaum, *Scripta Varia* I, 1978, p. 105 et 191.

(10) Quatre attestations de Balsillec dans l'index du *CIL*, VIII publié en 1942 p. 70,16 ; p. 2289, 5057; p. 1630, 1249, 4687.

(11) Pour Maraxa, G. Camps, Liste Onomastique lybique dans *Reppal VII-VIII*, 1992-1993, p. 59, n°44 LI qui renvoie au B.A.A., V. 1971-1974, p. 19, pour Marax, *CIL*, VIII. n°2122 et A.E, 1975, 948 = A.E., 1976, 949.

A l'opposé, la dénomination de la femme est colorée de latinité. Elle porte un gentilice, Aemilius/a, particulièrement répandu en Afrique romaine et sa filiation, indiquée à la romaine, (D.F) est suivie du surnom Aprulla qui n'est pas encore attesté ; on connaît cependant Aper qui est peu courant en Afrique ; ces surnoms traduisent plutôt une influence italienne¹².

On relèvera donc ce contraste entre l'onomastique de l'homme fortement empreinte de traditions locales et celle de la femme colorée d'influences italiennes.

Mais il faut ajouter l'existence d'une seconde différence entre ces deux personnages: la dénomination de Nabor indique son statut pérégrin tandis que celle d'Aprulla révèle qu'elle jouit du droit de cité romaine. On a ici affaire à une union entre une citoyenne romaine et un africain qui n'a pas encore obtenu le statut de quirite, et pour compenser son infériorité juridique par rapport à sa femme, celui-ci présente une généalogie qui étale les noms de ses ancêtres jusqu'à la quatrième génération. Ce type d'union qui est attesté en Afrique par de nombreuses inscriptions du second siècle s'explique sans doute par l'application du droit latin provincial ; on doit donc supposer l'existence d'un privilège tel que le *conubium* si l'on veut donner un sens banal à cette stèle. Lui seul peut expliquer cette possibilité de mariage entre deux personnes de statut juridique inégal. L'inscription est donc à verser au dossier relatif au droit latin en Afrique proconsulaire sur lequel s'est récemment penché A. Chastagnol¹³.

Deux données incitent à dater cette stèle de la deuxième moitié du II^e siècle ou de la première moitié du III^e siècle ap. J-C. : d'abord la formule abrégée de l'invocation aux dieux Mânes, ensuite le style iconographique évolué des images. On sait en outre que la romanisation des notables africains arrive à son terme vers la fin du II^e siècle ap. J-C.

2 - Stèle funéraire sculptée en bas relief

C'est une stèle figurée de style romanisé qui se trouve actuellement conservée à Henchir Ain Jannet chez le paysan Salah Ben Chaouch.

Description

La partie supérieure brisée a disparu mais le reste du monument est dans un assez bon état de conservation.

Dimensions : h. restante 115 cm, l. 56 cm, ép. 15 cm.

La face antérieure du monument présente un décor sculpté en bas relief réparti sur trois registres superposés. La partie supérieure de la stèle étant brisée, deux registres et demi ont subsisté.

(12) I. Kajanto, *The Latin Cognomina*, Helsinki, 1965, pour Aprulla, pp. 128-170 et pour Aper, pp. 86 et 325.

(13) A. Chastagnol, «L'empereur Hadrien et la destinée du droit latin provincial au second siècle ap.J-C» dans *Revue Historique*, 292, 1995 pp. 217-227.

Dans la partie restante du registre supérieur figure un couple de défunts à l'intérieur d'une niche mais le haut des images a disparu avec la partie brisée du monument. Les personnages sont représentés, debout, de face, de part et d'autre d'un autel ; ils appuient leurs corps sur une jambe et fléchissent légèrement l'autre ; ils sont vêtus à la romaine, on distingue surtout la tunique talaire du personnage féminin à gauche de l'autel ; l'autre personnage dont l'image est nettement abîmée portait sans doute la toge ; il tenait de la main droite un objet allongé qu'il n'est plus possible d'identifier avec certitude (un vase ?).

Le registre central réservé à l'inscription est divisé en deux cartouches, seule l'épithaphe de droite a été gravée. On lit :

**D.M.S
P.IVLIVS SA[--]
NVS MAXIMI
NVS VIXIT A
MEN III HORA
III CAEMENTI[-
H . S**



fig. 2

Le registre inférieur est aménagé en niche moins profonde dans laquelle figurent deux petits personnages sculptés en bas-relief ; il s'agit des génies funèbres représentés debout, accoudés avec nonchalance à deux torches renversées.

Commentaire

Du point de vue iconographique, on constate que cette stèle est traitée dans le même style figuratif évolué que la précédente ; on retrouve l'attitude souple dans l'image des personnages représentés avec des proportions réalistes, le détail marqué de leurs costumes romains en particulier le drapé du vêtement.

Quant à l'épithaphe gravée sur ce monument, elle se révèle là aussi d'un grand intérêt : le texte se lit facilement :

D(iis) M(anibus) S(acrum)/P(ublius) Iulius Sa[bi]/nus Maximi/nus. vixit a(nnis I)/men(sibus) III hora(s) IIII. Caement[arius] / h(ic) s(itus) [est]

Il nous donne la nomenclature du défunt, son âge indiqué en année mois et heures ainsi que son métier, chose rare dans l'épigraphie africaine¹⁴, notre défunt était maçon de son état (caementarius).

- Sur le plan onomastique on constate que le défunt porte une nomenclature romaine formée du prénom Publius , du gentilice Iulius qui est très répandu aussi bien en Afrique que dans le reste de l'empire et de deux cognomina dont le premier Sabinus est un ethnique qui semble indiquer une origine italienne, le second, Maximinus appartient à une catégorie de surnoms considérés comme typiques de l'onomastique africaine qui, à partir du IIIe siècle, se caractérise par une tendance à l'allongement par des dérivations successives¹⁵.

On fera remarquer aussi que le défunt P. Iulius Sabinus Maximinus qui était maçon a reçu comme monument funéraire une stèle figurée de style romanisé, c'est à dire une sépulture qui implique d'habitude un rang social relativement élevé et une fortune matérielle non négligeable ; à moins de supposer qu'à une certaine époque, ce type de sépulture était devenu accessible à certaines catégories d'ouvriers spécialisés. Il s'agit là d'un document intéressant à verser au dossier de la société romaine d'Afrique à son apogée aux IIe et IIIe siècles ap. J-C.

La formule abrégée de l'invocation aux Mânes (DMS) et de l'âge du défunt (V.A) , les caractéristiques iconographiques et les données onomastiques autorisent à proposer une datation relativement tardive pour ce monument qui signalait la tombe d'un citoyen romain encore de religion païenne : on la situerait au IIIe siècle ap. J-C.

3 - Fragment de stèle funéraire sculptée

Il s'agit d'un fragment de stèle portant une épitaphe, actuellement conservée dans la cour de l'école primaire de Bargou.

Description

Dimensions restantes : h. 70 cm, l. 53 cm, ép. 10cm .

Cette stèle comportait comme les précédentes des décors figurés en bas relief ; l'image du défunt a disparu avec la partie supérieure du monument , il ne reste plus que le bout des pieds au bas d'une niche.

Au dessous, un registre inférieur porte l'épitaphe gravée dans un cartouche rectangulaire bien délimité. L'inscription se lit sans difficulté :



fig. 3

(14) Sur cette question Cf. A. M'Charek , *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux IIe et IIIe s. ap. J-C*, Tunis 1982. p. 223 et suivantes.

(15) Sur cette tendance de l'onomastique africaine Cf. I. Kajanto, *Onomastic Studies*, p. 61-62 et A. Chastagnol , *l'onomastique de l'album de Timgad* ,dans Colloques Internationaux du CNRS. Octobre 1975. p. 333.

D . M . S
L STIADURIUS ROGA
TI F. PIVS VIX AN LXX
H . S . E

On développe ainsi :

D(iis) M(anibus) s(acrum)/ L(ucius) Stiadurius Roga/ti f(ilius) pius vix(it) an(nis) LXX/ h(ic) s(itus) e(st).

Le bas de la pierre a été taillé en pédoncule pour être fiché dans la terre.

Commentaire

Ce fragment de stèle signalait la tombe d'un néoromain car sa nomenclature est constituée de deux noms au moins : Lucius Stiadurius.

Le gentilice Stiadurius n'est attesté ni en Afrique ni dans le reste de l'Empire, peut-être s'agit-il d'un nom d'allure latine construit sur un nom africain inconnu .

L'épithète mentionne aussi le nom unique du père du défunt. Rogatus qui est répandu en Afrique ; il appartient à cette catégorie de surnoms latins traduits du punique . On pourrait toutefois supposer que le défunt qui est citoyen romain, possède les tria nomina et que son cognomen manquant est identique au nom de son père c'est à dire Rogatus ? Sa dénomination complète serait L. Stiadurius Rogatus Rogati filius.

Pour essayer de dater ce document on est obligé de se limiter aux données de l'épigraphie. Ainsi la formule abrégée de l'invocation aux Mânes (D.M.S) et la nomenclature du défunt L.Stiadurius incitent à situer cette stèle entre la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle ap. J-C.

II - Stèle de Ain Zakkar

Les ruines de Aïn Zakkar ¹⁶ se trouvent à 2 km au nord de Aïn Bez antique Vasi Sarra. elles occupent un éperon orienté S.E - N.O encadré au nord par la vallée de l'oued Sejja. Le site archéologique a révélé le 4^e me document abordé dans cette étude. Il s'agit d'une stèle figurée de style numide (fig.4), elle est actuellement conservée à l'école de Aïn Zakkar non loin des fortins byzantins.

Description

Dimensions : h. 150 cm, l. 40 cm, ep. 25 cm

Le sommet de la stèle a disparu mais la partie conservée est en assez bon état, la face antérieure de la pierre est sculptée selon les procédés des ateliers traditionnels. Elle présente trois registres superposés :

La partie supérieure comporte l'image d'un personnage masculin sculpté en bas

⁽¹⁶⁾ Aïn Zakkar, Carte topographique 1/50.000 Djebel Bargou. coordonné Lambert, 457°N. 303 Ouest.

relief à l'intérieur d'une niche peu profonde, le défunt est représenté debout de face, la tête et le haut des bras ont disparu avec le sommet de la pierre, il porte une tunique courte surmontée d'un manteau plissé retourné sur l'épaule gauche.

Le registre médian comporte une inscription de 5 lignes, l'écriture est en capitales allongées, les lettres sont plus grandes dans les trois premières lignes (5cm).

**D . M . S
Q MAGN
VS FELIX.
VET. PIVS VI
XIT. AN.LXX H.S.E**



fig. 4

Dans le registre inférieur, deux génies funèbres sont représentés d'une manière maladroite debout côte à côte fléchissant une jambe, ils tiennent une même torche sommairement esquissée. Leurs visages lunaires sont envahis par d'énormes yeux rapprochés.

Commentaire

Par sa forme et son style figuratif, ce monument appartient à la catégorie des stèles traditionnelles produites par les ateliers locaux. On retrouve ici les caractéristiques de l'art figuratif local : l'image des personnages figurés est esquissée d'une façon sommaire sans grand souci de réalisme ; les corps et les portraits sont représentés dans une attitude qui ne reflète aucune souplesse.

L'épithaphe gravée en capitales allongées, ne pose pas de problèmes de lecture :

D(iis) M(anibus) S(acrum)/ Q(uintus) Magni/us Félix / vet(eranus) pius vi/xit an(nis) LXX. h(ic) s(itus) e(st).

On retrouve le formulaire habituel des épithaphes romaines, l'invocation aux Mânes sous sa forme abrégée (D.M.S). Le port des tria nomina par le défunt Q. Magnius Félix prouve qu'il s'agit d'un citoyen romain. Son gentilice Magnius¹⁷ est attesté très tôt en Afrique notamment à Cirta dont la romanisation s'est achevée au Ier siècle ap. J.-C. Le cognomen Félix, qui appartient à la catégorie des surnoms traduits du punique est particulièrement répandu en Afrique.

(17) Pour le nom Magnius, Cf. H.G. Pflaum. *Scripta Varia I*. 1978. p.97 et 19 : *CIL VIII* n° 23492 ; G. Ch. Picard, dans *Antiquités Africaines* 4, 1970, p. 143.

Le défunt Q. Magnius Félix est un vétéran qui porte les tria nomina des citoyens romains. A sa sortie de service, il est venu s'installer à Aïn Zakkar où se trouve sa tombe. Peut-être était-il originaire de la région.

Par ses caractéristiques iconographiques, ce monument de Aïn Zakkar appartient à la série de stèles de tradition numide produites par les ateliers locaux. A l'époque des Antonins, ces ateliers ont connu, sous l'influence d'une romanisation accélérée, une profonde mutation qui s'est achevée par l'adoption d'un style figuratif d'inspiration romaine. Ainsi on pourrait considérer cette stèle comme appartenant à cette phase de transition qui correspond en pays numide à la première moitié du II^e siècle ap. J-C.

III - Stèle de Aïn Mezrir

Aïn Mezrir ¹⁸ se trouve à 7 km au sud-ouest du village de Bargou, à 3 km au nord-est de Aïn Sejja. L'oued Mezrir aujourd'hui fortement encaissé divise le site en deux parties Est et Ouest.

Description

Il s'agit d'une stèle figurée et épigraphe en assez bon état de conservation sauf que les images des personnages figurés ont été repeintes aux couleurs vives par le gardien de la ferme Ben Attia où la pierre est exposée.

Dimensions : h. 97 cm , l. 47 cm et ep. 15cm

Sur la face antérieure, la stèle présente un décor réparti sur trois registres superposés , de haut en bas, on distingue :

- Le fronton triangulaire de tradition punique comporte l'image de deux oiseaux picorant dans un vase.

- Une niche rectangulaire occupe la plus grande partie du monument et renferme l'image sculptée en bas relief d'un couple de défunts . Les personnages sont représentés debout de face ; à droite l'homme au corps trapu et à la tête disproportionnée porte une tunique courte qui lui arrive aux genoux, il tient un objet dans la main gauche et appuie la main droite sur un autel placé au milieu de la niche. A gauche, la femme vêtue du costume romain palla et stola qui lui retombe sur les pieds a la même attitude. Les portraits des deux personnages sont complètement faussés par la peinture.



fig. 5

(18) Hr. Aïn Mezrir , Carte topographique 1 / 50.0000 , Djebel Bargou, 464° N. 308° Ouest

- Le troisième registre renferme un champ épigraphique disposé en deux cartouches séparés par un trait vertical. Seul l'épithaphe se rapportant à l'homme a été gravée.

**DMS
STVRI MA.
IMI.F.VIX
AN.LXXV
H.S.E**

Commentaire

Sur cette stèle de style figuratif romanisé, persistent encore quelques unes des caractéristiques iconographiques de tradition africaine notamment, les corps disproportionnés, des personnages figurés, l'absence de souplesse dans leur attitude... Mais l'influence romaine apparaît à travers le costume romain de la femme et le texte qu'on développera ainsi :

D(iis) M(anibus) S(acrum)/Sturi Ma[x]/imi f(ilius) vix(it)/ an(nis) LXXV/ h(ic) s(itus) e(st).

Le défunt porte une onomastique et une nomenclature de type pérégrin Sturius suivi du nom unique de son père. Maximus. Sturius n'est pas attesté en Afrique.

A la différence des autres textes funéraires, le nom du défunt est donné ici non pas au nominatif mais au génitif, on proposera donc de lire aux dieux Mânes de Sturius ; l'usage du génitif est très rare en Afrique¹⁹.

Par son style iconographique encore marqué par l'art traditionnel et une onomastique qui atteste le statut d'un pérégrin, ce monument de Aïn Mezrir est datable du milieu du II^e siècle ap. J-C, période de passage des stèles funéraires de tradition punico-numide aux stèles figurées de style romanisé.

IV - Documents de Bouzoutina

Henchir Bouzoutina²⁰ se trouve à l'extrémité occidentale du plateau de Bargou à 11 km au sud de Siliana, il est juché sur un éperon profondément disséqué par des vallons, l'oued Bouzoutina aujourd'hui fortement encaissé, a entraîné dans ses méandres plusieurs parties du site.

Une dizaine d'hectares et trois inscriptions indiquent qu'en ce lieu s'élevait une localité antique. Plusieurs stèles provenant du site sont remployées par les paysans dans les murs de leurs maisons.

⁽¹⁹⁾ Sur l'emploi du génitif, Cf J.M. Lassère. Recherches sur la chronologie des éphaphes païennes de l'Africa article paru dans *Antiquités Africaines*, 7, 1973. p. - Z. Ben Abdallah, *Catalogue des inscriptions latines Païennes du Musée du Bardo*, Rome 1986, p. 38.

⁽²⁰⁾ A.A.T, au 1/100.000, fig. XXX, Maktar

Il s'agit de simples pierres tombales en calcaire gris dépourvues de décor figuré et portant des inscriptions latines dont les trois suivantes :

1 - Stèle épigraphe sans décor

Elle est légèrement arrondie au sommet et présentant un double fronton (fig.6).

Description

Dimensions : h. 105 cm, l. 54 cm, ep. 7 cm

Elle présente, sur sa face antérieure deux inscriptions gravées en capitales allongées l'une à côté de l'autre et séparées par un trait vertical.

On lit :

D M S
A C R O N
T I A B E R
E G G A L V
I X A N N I S
L V I I I
H S E

D M S
M C A N I
N I V S B A
R I H V I X A
N N I S L X V I I I
H S E

Commentaire

Cette stèle signalait la sépulture d'un couple de défunts comme l'indique clairement le texte des deux épitaphes gravées sur le monument qu'on développera ainsi :

D (iis) M (anibus) s (acrum) / Acrontia
Ber/eggall v /ix (it) annis / LVIII / h (ic) s
(ita) e (st)

D (iis) M (anibus) s (acrum)M (arcus
)Cam/nius Ba/rih vix(it) a/nnis LXVIII / h
(ic) s(itus) e(st)

C'est la dénomination de la femme qui retiendra l'attention en premier ; elle comporte le nom Acrontia qui est attesté pour la 1ère fois en Afrique et le surnom Bereggall qui semble appartenir à l'onomastique africaine très probablement lybique²¹.



fig. 6

(21) Beregga, n'est pas attesté sous cette forme mais on rencontre la variante Bereggis, attesté à limisa, Cf. G. Camps « liste onomastique lybique d'après les sources latines » dans *Reppal VII-VIII*, 1992, 1993, p. 48-49.

En examinant la structure de ce nom, on ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec le nom de la montagne qui domine la région, Bargou, qui est sans doute un toponyme ancien mais non encore attesté dans les sources.

Quant à son compagnon M. Caninius Barih, on remarque qu'il porte les tria nomina des citoyens romains. Son gentilice italien Caninius est bien attesté en Afrique²² notamment à Henchir Ghayada²³ près de Zama où les Caninii sont l'une des familles les plus en vue comme l'atteste leur mausolée encore debout.

Cependant, il faut remarquer que le surnom Barih n'est pas italien, il appartient à l'onomastique africaine, plus particulièrement punique²⁴. On fera remarquer aussi que la mention de ce cognomen d'origine africaine dans une nomenclature romaine trahit la promotion juridique récente d'un ex-pérégrin.

Le formulaire abrégé de l'invocation aux Mânes et la promotion juridique récente du défunt qui a gardé son nom africain comme cognomen incitent à dater cette stèle de la fin du IIe ou du début du IIIe s. ap. J-C., période marquée par une nette accélération de la romanisation.

2 - Stèle rectangulaire sans décor figurée

Elle est remployée dans le mur d'une maison paysanne (fig. 7).

Description

Dimensions : h. 80 cm, l. 48 cm, ép. 18 cm.

Elle présente deux inscriptions gravées l'une au dessus de l'autre en capitales allongées : h. 1 : 4 cm.

D M S
S A T V R N I
N V S P A E T I
V A L X V I H S E

D M S
L I C I N I A
A V R I O L A
V A L X V
H S E

(22) Caninius, est attesté très tôt en Afrique (Cirta), Cf. Pflaum, dans *Scripta Varia II*, Paris 1978, p. 164.

(23) A.A.T., au 1/100.000, fig. XXX, Maktar

(24) Barih, pourrait être une graphie fautive de Baric attesté à Maktar.

Developpement :

D(iis) M(anibus) s(acrum)/ Saturni/nus
Paeti/ [filius] v(ixit) a(nnis) LXVI h(ic)
s(itus) e(st).

D(iis) M(anibus) s(acrum)/ Licinia /
Auriola / v(ixit) a(nnis) LXV / h(ic) s(ita)
e(st)

Commentaire

Cette stèle épigraphe sans décor signalait la tombe d'un couple de défunts de statuts juridiques différents comme le montre leur onomastique.

L'homme est un pérégrin, il porte un nom unique Saturninus suivi du nom unique de son père, Paetus qui est déjà attesté en Afrique à Cirta ²⁵ ; par contre, la dénomination de la femme indique qu'il s'agit

d'une citoyenne romaine ; elle porte en effet une nomenclature italienne, le gentilice Licinia ²⁶ est attesté en Afrique tandis que le surnom Auriola ²⁷ ne l'est pas encore.

Nous sommes donc en présence d'une union entre un africain qui n'a pas encore obtenu le statut de quirite et une citoyenne romaine. Ce type de mariage devrait sans doute s'expliquer comme pour le document n°1 de Aïn Jannet par l'application du droit latin provincial.

3 - Stèle calcaire épigraphe

Elle est également remployée dans une maison paysanne de Bouzoutina.

Description

Elle est brisée en haut et en bas.

Les dimensions restantes : h. 45 cm, l. 30 cm, ep. 18 cm.

La face antérieure, ornée au sommet d'un croissant de lune, les pointes tournées vers le haut, porte une épitaphe en capitales allongées (h. 1. 5 cm).



fig. 7

(25) Pour le surnom Paetus, H.G. Pflaum, dans *Scripta Varia I*, Paris 1978, p. 164

(26) Pour le nom Licinia, CIL VIII, 682, 683, 23420 ; Cf. A. M'Charek « Aspects » p. 79 et 206

(27) pour le nom Auriola, Cf. H. Solin et O. Salomnies, *Repertorium nominum, gentilicium et cognominum latinorum*, p. 290.

D M S
 N O N I A
 R V F I N A
 P I A
 V A L X X
 H . S . E

Commentaire

Cette simple pierre tombale a été taillée d'une manière frustre pour recevoir l'épithaphe d'une femme :

D(iis) M(anibus) s(acrum) / Nonia / Rufina / pia / v(ixit) a(nnis) LXX / h(ic) s(ita) e(st).

La défunte porte une nomenclature romaine composée du gentilice Nonius/a déjà attesté en Afrique²⁸ et du cognomen Rufinius/a particulièrement répandu en Afrique et dans l'Empire²⁹.

La formule abrégée d'invocation au Mânes (DMS) et l'indication de l'âge en années incitent à situer cette épithaphe au IIe ou au IIIe siècle ap. J-C.



fig. 8

V - Documents de Henchir Sehili

Les deux derniers documents inédits de notre série proviennent d'une localité antique identifiée, SARADI : Henchir Sehili³⁰ qui est située immédiatement au nord de Jebel Bargou .

Il s'agit d' une stèle figurée épigraphique et d'un cippe-autel relatif au culte de Cérès.

1 - Une stèle calcaire figurée

Longtemps conservée dans la ferme Ben Othmen, située à proximité du site, ce document est aujourd'hui perdu. Avant sa disparition, la stèle était dans un assez bon état de conservation malgré une cassure sur la bordure de la niche.

(28) Pour Nonia, *CL CIL* VIII, 25836 : H.G. Pflaum, dans *Scripta Varia* I, p. 196 et 325.

(29) Pour Rufina, Cf. *CIL* VIII, 23433 ; G. Ch. Picard, dans *Antiquités Africaine*, 4, 1970, p.13

(30) A.A.T au 1/100.000 , Zama, XXV, 229.

Description

Dimensions : h. 130 cm, l. 46 cm, ép. 23 cm

La face antérieure de la stèle présente un décor réparti sur trois registres superposés. On distingue de haut en bas :

- Un fronton triangulaire orné d'une couronne végétale circulaire formée de fleurs (de lotus?).

- Une niche occupant la partie centrale est réservée à l'image sculptée en bas relief du défunt, il est représenté debout de face, vêtu d'un costume romain plissé (toge). Malheureusement l'état abîmé de la tête du personnage ne permet pas de distinguer les traits du visage.

- Un registre inférieur comportant une épitaphe gravée en capitales régulières .

D . M . S
S...NVS FAVSTI QVINTI
VE..RI FILIVS PIVS VIXIT
ANNIS LXII H.S.E

Commentaire

Cette stèle est travaillée dans le même style figuratif romain évolué que les stèles de Hr Aïn Jannet qui se trouve à deux km seulement de Saradi. On retrouve le fronton triangulaire décoré de la couronne végétale , l'image sculptée en bas relief du défunt à l'intérieur d'une niche. Le personnage est représenté dans une attitude souple et réaliste, le corps bien proportionné est drapé dans un costume romain .

Pour l'épitaphe, on proposera la lecture suivante :

D(iis) M(anibus) S(acrum)/
 S[atia]nus?Fausti Quinti Ve[tu]ri ? filius
 pius vixit / annis LXII h(ic s(itus) e(st)).

Le texte de l'épitaphe révèle d'abord le nom du défunt, Satianus³¹ qui n'est pas encore attesté en Afrique. Ce nom unique est suivi de la nomenclature du père qui porte les tria nomina des citoyens romains, on lit : Fausti Quinti Veturi filius. On constate que ces trois nom romains



fig. 9

⁽³¹⁾ Pour Satianus, cognomen attesté en Dalmatie, Cf. H. Solin et O. Salomnies . *Repertorium nominum gentilicum et cognomicum latinorum*. p. 397.

figurent dans l'inscription dans le désordre ; on devrait avoir Quinti Veturi Fausti filius, Quintus serait le prénom. Veturus³², le gentilice, il est déjà attesté en Afrique et Faustus³³, cognomen.

Ainsi les noms du défunt et de son père sont donnés selon un ordre étranger aux règles onomastiques romaines ; ce n'est pas le défunt qui porte les tria nomina mais son père. On peut supposer donc qu'il s'agit du fils d'un citoyen romain appartenant à une famille fraîchement romanisée dans un milieu où les règles de l'onomastique romaine ne sont pas encore assimilées. On peut supposer aussi que le défunt est citoyen romain comme l'est à non pas douter son père, à moins que dans une deuxième hypothèse, le défunt soit encore pérégrin malgré l'obtention par son père de la citoyenneté romaine à titre individuel. Cette promotion est-elle en rapport avec l'application du droit latin provincial ?

2 - Un cippe-autel d'une prêtresse de Cérès

Conservé durant plusieurs années dans la ferme Ben Othman sise à quelques km à l'est du village de Bargou, il a disparu en 1995. Ce monument en pierre calcaire gris est brisé dans sa partie inférieure, on a perdu le bas des deux faces montrant chacune l'image d'un personnage sculpté en haut relief. Par chance, un fragment de l'élément brisé a été retrouvé par un paysan et permet de restituer le décor de la troisième face dans sa totalité.



fig. 10

(32) Pour Veturius, CIL VIII. n° 1296, 14798 et 25046 (Sextus Veturius/Veteranus Alae Silianac / Vixit annis XX H.S.E.).

(33) Pour Faustus, Cf. CIL VIII, n° 23447, 23400, 23450.

Description

Dimensions : h. restante 108 cm, l. 55 cm. ep. 43 cm

Le cippe présente trois faces sculptées en haut relief :

Sur la face principale (fig.10a) figure l'image d'une femme debout de face à l'intérieur d'une niche flanquée de deux colonnes torsadées coiffées de chapiteaux corinthiens ; elle porte une tunique ample surmontée d'un manteau à manches courtes arrondi sur les bords, fortement plissé et retenu au niveau de la poitrine par une fibule en forme de rosace. Les deux bras sont cassés au niveau des coudes, la tête est en partie mutilée, les traits du visage sont indistincts à part deux yeux en amande et des sourcils bien dessinés. La coiffure est recherchée, les cheveux sont tressés et tirés en arrière pour former deux auréoles couvrant les oreilles. De part et d'autre de la tête, deux rosaces à cinq pétales sont soigneusement sculptées , et tout à fait en haut de la niche, une grosse guirlande végétale est disposée horizontalement au dessus de l'image de la défunte.



fig. 10a



fig. 10b

La face latérale droite (fig.10c) présente un décor constitué de deux candélabres allumés formés chacun d'une série de cornets emboîtés disposés verticalement . On doit

rappeler là aussi que ces flambeaux représentent des attributs de Cérès.

Vu l'état fragmentaire de la partie inférieure du cippe, on ne peut plus savoir si d'autres registres ont pu exister au dessous du décor conservé ; on peut rappeler toutefois que nombre de monuments de ce genre trouvés dans les régions voisines présentent un décor distribué sur plus d'un registre³⁴. Sur ce cippe de Saradi, des symboles et des attributs identiques communs aux monuments du culte de Cérès retiennent notre attention.

- Les rosaces à cinq pétales, sculptées de part et d'autres de la tête de la pré tresse constituent des symboles astraux de Cérès déesse à mystères qui préside aux travaux agricoles.

- La guirlande végétale, présentée sur la face principale au dessus de l'image de la prêtresse, constitue selon G.Ch. Picard un élément essentiel du décor funéraire des monuments de type romain, elle évoquerait la cérémonie des Rosalia³⁵. On la retrouve sur nombre de monuments des régions voisines en particulier à Mactar³⁶. La présence de cette guirlande est elle suffisante pour nous autoriser à considérer le cippe de Saradi comme un monument funéraire ? Nous ne pouvons l'affirmer avec certitude faute d'építaphe.

- La Canistraria ou porteuse de corbeille remplie de fruits est un élément essentiel dans le décor figuré relatif aux Cérérès.

On retrouve cette scène qui illustre le rôle de Cérès en tant que déesse productrice et nourricière sur plusieurs monuments provenant de cités voisines comme Sucubi, (Henchir Brighitha)³⁷ et Galès (Henchir Kharrouba)³⁸.

L'ensemble de ces attributs et symboles divins nous autorisent à identifier ce monument de Saradi comme l'autel d'une prêtresse de Cérès. Les caractéristiques iconographiques de la Canistraria confirment cette identification.

On ne peut toutefois préciser la fonction réelle du monument étudié car le décor sculpté pourrait convenir tout aussi bien à une fonction votive qu'à une fonction funéraire ; n'oublions pas enfin que l'état fragmentaire du monument incite à la prudence.



fig. 10c

(34) Cf. A. Drine, Thèse IIIe cycle soutenue à l'Université de Paris IV, « Les Cérérès en Afrique du Nord », p. 220 pl. XXIX « Cippe inédit de Mactar »

(35) Sur les Rosalia . Cf. G. Ch. Picard, dans *Antiquités Africaines* 4, 1970 p. 132

(36) Le *Cippe de Beccut*, G. Ch. Picard, idem, p. 143 à 146.

(37) AAT, f. 34, Bou Arada, n°102. Sur le cippe de Cérès Cf. Cl. Poinssot, «Suo et Sucubi» dans *Karthago* X, p. 107, pl. II.

(38) AAT f.II. Jbibèna, n°17, .Sur le cippe de Galès Cf. G. Ch. Picard, *Les Religions de l'Afrique Antique*, 1954, p. 188.

L'iconographie des personnages représentés permet de situer chronologiquement ce cippe inédit de Saradi dans la période de profonde romanisation qui correspond, dans la région traversée par la Fossa Regia aux II^e et III^e siècles ap. J-C ; nous savons que dans la région voisine de Mactaris le cippe-autel figuré a remplacé la stèle funéraire sculptée sous le règne des Sévères (193-235 ap. J-C.)³⁹.

Tableau récapitulatif des défunts et leur statut juridique

Statuts Juridiques	N° d'inventaire	Nomenclature	Total
Citoyens Romains	N1	Aemilia D.F. Aprulla.	8 personnages (4 hommes et 4 femmes)
	N2	P. Iulius Sabinus Maximinus.	
	N3	L. Stiadurius Rogati filius.	
	N9	Sa (tia)nus Fausti Quinti Veturi Filius (Q. Veturi Fausti f)	
	N4	Q. Magnus Félix)	
	N6	Acrontia Beregga et M. Caninius Barih	
	N7	Licina Auriola	
	N8	Nonia Rufina	
Pérégrins	N 1	Nabor Félix Balsillecis Maraxae	3 hommes
	N5	Sturi Maximi f(ilius)	
	N7	Sturninus Paeti f(ilius)	

⁽³⁹⁾ Sur révolution chronologique des monuments funéraires Cf. J.M. Lassère, «Recherches sur la chronologie des épitaphes païenne de l'Africa», dans *Antiquités Africaines* 7, 1973 p. et pour Mactar, Cf.A. M'Charek, *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux II^e et III^e siècles*, pp. 82-83-84.

Tableau récapitulatif Général

N° d'inventaire	Monuments et Provenance	Epitaphes	Critères Chronologiques	Datation proposée
N1	Stèle figurée épigraphe de Hr. Aïn Jannet (Bargou) Signalant un couple de défunt.	- DMS Aemilia D.F Aprulla pia vixit annis LXXXXLII, M II, HSE. -DMS, Nabor Felicis Balsillecis Maraxae pius vixit annis LXXXX, HSE	- Invocation abrégée - Filiation indiquée - Age en année et mois - Nom inique - Filiation africaine allant jusqu'à la 4ème génération - Nomenclature africaine	Fin du IIème siècle ap. J-C
N2	Stèle figurée épigraphe de Hr. Aïn Jannet 1 seul défunt	DMS, P. Iulius Sabinus Maximinus vixit A. Men III Horas IIII Caement (arius)	- Invocation abrégée - Tria nomina - 2 Cognomina - Age en années, mois et heures. - Métier du défunt	IIIème siècle ap. J-C
N3	Stèle épigraphe a perdu son décor Hr. Aïn Jannet 1 Défunt	D.M.S.L. Stiadurius Rogatus f(ilius) pius vix. an. LXX, HSE	- Invocation abrégée - duo nomina : prénom + gentilice - Présence de filiation - Nom unique du père	Fin du IIème début du IIIème siècle ap. J-C.
N4	Stèle figurée épigraphe de style africain provient de Hr. Aïn Zakkar Bargou	DMS Q Magnus Felix, Vet pius, vixit an. LXX HSE	- Invocation abrégée - Tria nomina - Qualité de Vétéran - Cognomen traduit du punique.	1ère moitié du IIème siècle ap. J-C.
N5	Stèle de Hr. Aïn Mezrir signalant un couple de défunt mais une seule épigraphe	DMS Sturi Maximi f. Vix. ann. LXXV, HSE	- Invocation abrégée - Nom unique du défunt au génitif. - Filiation avec nom unique du père.	Milieu du IIème siècle ap. J-C.

N6	Stèle épigraphe sans décor au sommet arrondi provenant de Hr. Bouzoutina Siliana signalant un couple de défunt.	Deux épitaphes 1-DMS. Acrontia Bereggae l(iberta) vix. annis, LVIII HSE 2- DMS. M. Caninius Barih vix. annis LXVIII HSE	- Invocation abrégée - Cognomen africain de la femme. - Tria nomina et - Cognomen africain pour l'homme.	Fin du IIème milieu du IIIème siècle ap. J-C.
N7	Stèle épigraphe sans décor de forme Rectangulaire Hr. Bouzoutina 1 couple de défunt	Deux épitaphes 1-DMS, Saturninus Paeti (Filius) v.a. LXVI 2- DMS, Licinia Auriola v.a LXV HSE	- Invocation abrégée - Nom unique africain du défunt - Indication de la filiation - 1 seul nom pour le père. - Formulaire simple pour la femme.	Fin du IIème milieu du IIIème siècle ap. J-C.
N8	Stèle épigraphe sans décor de forme rectangulaire de Hr Bouzoutina une défunte	DMS Nonia Rufina pia v.a. XX HSE	- Invocation abrégée - Formulaire simple	Fin du IIème milieu du IIème siècle ap. J-C.
N9	Stèle figuré épigraphe de Saradi (Hr. Shili) Bargou 1 seul défunt	DMS S(atia) nus Fausti Quinti ve(tu) ri filius pius vixit annis LXII. HSE	- Invocation abrégée - Nom unique du défunt - Filiation indiquée - Tria nomina du père	Fin du IIème début du IIIème siècle ap. J-C
N 10	Un cippe autel sculpté sur trois faces sans inscriptions	Néant	Critères iconographiques	Début du IIIème siècle ap. J-C.

L'examen de ces tableaux récapitulatifs nous permet de formuler les remarques relatives aux points suivants :

1 - la chronologie : Les monuments de cette série couvrent la période qui correspond aux IIe et IIIe s. apr s J-C avec une majorité de monuments datables de la fin du IIe s. et du début du IIIe siècle ap. J-C.(six documents sur dix les n°1,3,4,7,8,9) ; rien d'étonnant à cela car ces documents correspondent à des monuments épigraphes avec ou sans décor qui signalaient les tombes de pèlerins récemment romanisés, et nous savons que la fin du règne des Antonins et le règne des Sévères correspondent à une phase d'accélération dans le processus de romanisation en Afrique.

2 - Les aspects de la romanisation décelables à partir de ces documents, relèvent essentiellement du style figuratif, de l'onomastique et du statut juridique des défunts.

a - le style figuratif :

Sur les dix monuments inventoriés dans ces tableaux, un seul est travaillé dans le style africain, punico-numide (pl.4). On y retrouve les caractéristiques de l'art représentatif local, relief plat, frontalité et portraits stéréotypés des personnages. Cet art local va connaître, au courant du II^e siècle ap. J-C, une profonde mutation qui mènera à l'apparition d'un nouveau style figuratif, un style d'inspiration romaine que nous trouvons sur six des monuments inventoriés dans ces tableaux, 5 stèles (pl. 1,2,3,5,9) et un cippel autel (pl. 10).

Ce style figuratif romanisé se caractérise par un décor sculpté soigné, des portraits traités d'une manière réaliste, des costumes empruntés aux romains (toga pour les hommes et palla et stola pour les femmes) et des éléments de décor caractéristiques de la tradition romaine tel que la guirlande végétale, l'autel, les rosaces

b - L'onomastique :

Les textes latins fournis par ces monuments funéraires de Bargou donnent les noms de onze défunts. Parmi ces derniers, huit portent des gentilices italiens : Iulius, Veturius, Magnius, Stiadurius, Aemilia, Acrontia, Licinia, Nonia. Sur ces gentilices deux sont jusqu'ici inconnus en Afrique : Stiadurius (doc. 3) et Acrontia (doc. 6).

Les trois autres défunts sont mentionnés dans les épitaphes avec un nom unique suivi du nom unique du père au génitif Nabor Felicis, (doc. 1), Sturius Maximi Filius, (doc.5) et Saturninus Paeti Filius, (doc.7).

L'examen onomastique de ces documents révèle également la survivance des traditions locales lybiques ou puniques illustrée en particulier par un bon nombre de cogno-mina latins qui sont soit des noms numides comme Barih et Beregga (doc.6) soit de simples traductions du punique comme Rogatus (doc.3) Félix (doc.4) et Fautus (doc.9).

Ce qui autorise à penser que ces personnages qui n'ont pas abandonné entièrement leur nomenclature traditionnelle, sont des néo-romains fraîchement convertis.

Ainsi on pourrait, grâce à cet examen de l'onomastique, déterminer le statut juridique de ces personnages.

c - Le statut juridique

Parmi les personnages recensés dans ces tableaux, huit ont une nomenclature romaine ; ils sont porteurs de gentilices, de duo nomina ou de tria nomina ; ils sont donc citoyens romains.

Parmi ces derniers on relève quatre porteurs de tria nomina P. Iulius Sabinus Maximinus qui a deux cognomina (doc.2) , Q. Magnius Felix (doc.4), M. Caninius Barih (doc.6) et Q. Veturus Faustus (doc.9).

Un autre personnage mentionné porte seulement un prénom et un gentilice et n'a pas de cognomen L. Stiadurius (doc.3).

Souvent le cognomen est un nom africain, Félix (doc.4), Beregga , Barih (doc.6), Faustus (doc.9), le port d'un cognomen ainsi puisé dans le fond autochtone punique ou numide, permet de constater qu'il s'agit de citoyens fraîchement convertis.

Les autres personnages mentionnés dans les épitaphes n'ont pas encore obtenu la citoyenneté romaine, leur nomenclature atteste leur statut juridique de pérégrins ; ils portent un nom unique suivi du nom unique de leur père : Nabor Felicis (doc.9), Balsillecis Maraxae (doc.1), Sturius Maximi Filius (doc.5), Saturninus Paeti Filius (doc.7).

Ainsi la romanisation de l'onomastique et de la nomenclature est à mettre en rapport avec la promotion juridique des individus. Celle-ci peut se faire directement ou par étape ; directement par l'accession au droit romain et progressivement par l'obtention d'abord du droit latin⁴⁰.

Deux épitaphes au moins peuvent être versées au dossier de l'application du droit latin provincial en Afrique ; dans ces deux cas on a une union entre un pérégrin et une citoyenne romaine (Nabor Felicis Balsillecis Maraxae avec Aemilia D.F. Aprulla (doc. 1) et Saturninus Paeti filius avec Licinia Auriola (doc.7).

En effet, les communautés jouissant du droit latin provincial obtiennent seulement la promotion de leurs notables à la cité romaine (magistrats ou même décurions dans le cas du droit latin majeur) mais aussi, pour le reste de leurs citoyens, un certain nombre de droits civiques dont le conubium. Ce dernier est le droit d'intermariage entre des bénéficiaires du droit latin et des citoyennes romaines ou vice-versa. Les enfants nés de ce genre de mariage sont reconnus comme citoyens romains.

3 - Le rang social

Comme le montre l'exemple bien étudié de Mactaris⁴¹. les stèles figurées de cette région de Bargou signalent les tombes de notables qui appartiennent à la couche aisée de leurs cités, cependant d'autres catégories sociales plus modestes comme le caementarius, P. Iulius Sabinus (doc 2) et le Veteranus, Q. Magnius Félix (doc 4) ont reçu également des monuments funéraires comparables à ceux des élites locales de ces petites cités. Cela montre peut être que les écarts sociaux n'étaient pas très importants dans ces cités. D'un autre côté , il y a les stèles sans décor qui signalent les tombes de cinq per-

(40) Cf. F. Jacques et J. Scheid, *Rome et l'intégration de l'Empire*. Paris , 1990.

(41) Cf. A. M'charek, *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris*.

sonnages mentionnés dans nos tableaux (deux couples et une femmes, épitaphes 6, 7, 8). Ces monuments sont de simples pierres tombales taillées d'une manière frustre pour recevoir les épitaphes de personnes de condition sociale apparemment modeste.

CONCLUSION

Ces documents de la région de Bargou s'avèrent d'un grand intérêt pour l'étude de la romanisation des Africains ; cet intérêt est accru par la découverte du cippe autel de la prêtresse de Cérès à Saradi.

Ce cippe inédit de Saradi vient enrichir la liste des monuments relatifs aux Cérès, recensés en Afrique. La plupart des endroits qui ont livré ces monuments sont des régions fertiles en l'occurrence céréalières où le culte s'est considérablement propagé à l'époque romaine à partir du II^e siècle après J-C. Ce culte de Cérès paraît lié à l'importance de l'agriculture chez les Africains et à leur attachement à la terre, source de vie et de richesse.

Le cippe de Saradi offre une belle illustration de la romanisation des croyances et de l'art figuratif traditionnel.

Tous ces documents doivent être versés dans une série plus large afin d'envisager une exploitation plus approfondie.

LES NÉRÉÏDES SUR UNE MOSAÏQUE TARDIVE DE LA RÉGION DE SIDI ALI BEN AOUN (Centre-Ouest de la Tunisie)*

Fathi Bejaoui

Les campagnes de prospections effectuées ces dernières années dans la Tunisie du centre-ouest et plus précisément sur un territoire situé au sud de Sbeitla (l'antique *Sufetula*) et au nord de Gafsa (l'antique *Capsa*), ont permis la découverte de nombreux sites ruraux très peu éloignés les uns des autres, avec parfois seulement six à sept kilomètres de distance¹. Ces sites sont le plus souvent occupés de nos jours par une ou deux familles de paysans qui s'adonnent à la culture de l'olivier comme probablement ce fut le cas dans l'antiquité. En effet, la présence de pressoirs à huile parmi les vestiges retrouvés est quasi-systématique, avec souvent des fours de céramique, de petits thermes ou une petite église. C'est le cas de Bir el Hfay², de Henchir Snab³, ou Sidi Ali ben Aoun⁴. Quant à l'habitat, rares sont les fois où l'identification a été possible et très peu de maisons ont été fouillées ou mises au jour ces dernières



fig. 1 : Le site d'El Ouara (vus générale).

(*) Une partie de cet article figure dans «*La femme tunisienne à travers les âges*» éd. 1NP/1997.

(1) La grande partie du territoire en question fait partie du gouvernorat de Sidi Bouzid.

(2) Pour ce site F. Bejaoui, Nouvelles découvertes dans la région de Sidi Bouzid, dans *Bulletin des travaux de l'Institut National d'Archéologie et d'Art*, Tunis. 1989.. 115 et ss.

(3) Id.

(4) Id. Une nouvelle découverte d'époque chrétienne en Tunisie, dans *l'Africa Romana*, VIII. 1991. p. 299 et ss.

années. Parmi celles-ci, il en est une qui vient d'être en partie dégagée au lieu dit Henchir el Ouara à quelques kilomètres du mausolée de Sidi Ali ben Aoun. marabout célèbre dans la région⁵, c'est aussi dans les environs que fut découverte et fouillée une église rurale en 1991⁶; et c'est également dans le même secteur que se trouve un autre site connu pour ses mausolées et ses nombreux fours de céramique sigillée : Sidi Yaïch⁷.

De cet habitat, il s'agit d'une maison, une seule pièce a pu être fouillée au cours de l'automne 1996. Elle est de type rectangulaire et fait environ 6m de long sur 4.65m de large. L'entrée (1.90m environ) a été aménagée sur le petit mur du côté nord-est, mais il semblerait que ce passage ait été bouché; aussi, une autre ouverture, plus petite celle-là, a été percée dans l'angle sud-ouest du mur opposé. C'est d'ailleurs sur ce même côté qu'a été aménagé un petit bassin⁸.

La mosaïque

Le sol de cette pièce est entièrement recouvert d'une mosaïque avec un panneau central (long de 4m et large d'environ 2m) entouré d'une double bordure décorée de divers motifs géométriques et floraux :



fig.2 : Vue générale de la salle mosaïquée.

(⁵) Ce site, qui couvre environ 3 ha fait partie de la délégation de Sidi Ali Ben Aoun. Les vestiges encore visibles sont ceux d'un pressoir à huile, d'une petite église dont une partie de la colonnade est en place, d'une quantité non négligeable de céramique et de briques brûlées (four ?).

(⁶) Voir note 4.

(⁷) Pour ce site et surtout ses nombreux fours de céramique : R. Gagnât. Communication, dans *Bulletin du comité des travaux historiques*, 1888, p. 473. E. Marianne Stern, Note analytique sur les tessons de sigillée claire D ramassés à Henchir Essrira et à Sidi Aïch, dans *Bulletin Antieke Beschaving*. XLIII, 1968, p. 146 et ss. Ces ateliers ont fait l'objet d'une recherche (C.A.R.) M. Nasr, *Recherches sur la céramique rouge-orange dans la région de Gafsa à l'époque romaine : l'atelier de Sidi Aïch*. Université de Tunis, 1992 (sous la direction de M. Khanoussi).

(⁸) L'état de conservation du mur sud et l'épaisseur des remblais n'ont pas permis de vérifier l'existence d'une autre ouverture dans ce mur.

des rinceaux d'acanthes portant des fruits et des fleurs, un quadrillage de carrés posés sur la pointe traité en câble, des cercles sécants déterminant des quatre-feuilles en sautoirs....

Quant au panneau central, il est lisible dans le sens de la longueur et représente une scène marine avec trois néréides chevauchant des monstres marins, ainsi que des pêcheurs dans une barque.. Mais on y constate également un remplissage systématique par une faune marine très variée, qu'on retrouve non seulement autour des néréides et des pêcheurs mais aussi sur environ le tiers du panneau où elle est la seule à être représentée. On reconnaît des sèches, des poulpes, divers types de coquillage, des dauphins en plus de celui que chevauche l'une des trois néréides.

Les néréides et les pêcheurs

Les trois néréides chevauchant les monstres marins et la barque avec les pêcheurs sont représentées sur la partie droite du panneau. Les contours des personnages sont indiqués par des cubes rouges, alors que ceux du reste des figures sont au contraire en cubes noirs⁹.



fig.3 : La Néréide chevauchant le cerf.

La première néréide, placée à l'angle supérieur droit du panneau, est bras ouverts, tête de face et corps en position de trois quarts. Elle chevauche un monstre marin dont l'avant corps est celui d'un cerf qu'elle semble tenir de la main droite par les cornes. Sa chevelure est en côtes de melon, un collier de perles entoure le front ainsi que le cou. Elle porte aux oreilles des pendentifs en forme de croix de couleur jaune ainsi que deux bracelets autour de chaque bras. On remarquera que les détails de la physionomie (bouche, nez, creux du menton...) sont indiqués par des traits de couleur rouge-brun. Cette technique sera utilisée pour tous les personnages.

(9) Il semblerait que la convention tardive selon laquelle les corps soient cernés par un filet de couleur foncé : noir pour les animaux et rouge pour les personnages, cette convention serait respectée : voir par exemple : N. Jeddî, *Une mosaïque inédite d'Ouled Hafouz (Tunisie)*, dans IV^e colloque international pour l'étude de la mosaïque gréco-romaine. Trèves 1984 -(Paris 1994), p. 277.



fig.4 : La deuxième Néréïde.

La deuxième néréïde, placée sous la précédente, à l'angle inférieur droit du panneau est figurée sur un monstre marin, sans être exactement à califourchon, puisque la jambe droite est entièrement visible avec le pied posé (?) sur le cou de l'animal. L'avant corps de celui-ci prend, cette fois la forme d'un bœuf. Cette néréïde tient des deux mains une écharpe lui passant sur la tête. Sa longue chevelure est indiquée par des lignes noires et rouge-ocre avec autour de son chignon, un collier de perles.



fig.5 : La Néréïde sur le dauphin.

Quant à la troisième et dernière néréïde, placée à gauche de la précédente, elle chevauche un long dauphin dont elle tient l'un des «ailerons» de la main droite. La main gauche, quant à elle, tient un poisson. Sa physionomie la rapproche de la deuxième néréïde surtout pour la manière d'indiquer la chevelure, mais elle s'en distingue par les

bracelets indiqués par des cubes dorés, qu'elle porte autour des bras de la même manière que la première néréïde.



fig.6 : La barque avec les trois pêcheurs.

Le deuxième groupe de personnage, placé à la partie supérieure du panneau surmontant la troisième néréïde, est composé de trois personnages figurés à l'intérieur d'une barque de couleur jaunâtre avec une proue en forme de croix et une poupe légèrement arrondie et retournée vers l'intérieur.; Une seule rame est indiquée avec une extrémité rectangulaire. Deux des trois pêcheurs sont assis, le troisième, au milieu, est représenté debout (?). Ils ont tous le même type de visage juvénile avec une épaisse chevelure leur couvrant le haut de la nuque. Ce sont plutôt leur mode vestimentaire et leur attitude qui diffèrent ; le premier à l'avant de l'embarcation, torse nu, lève la main droite, la main gauche le long du corps, le second, au milieu, légèrement courbé, tire la corde d'un filet rempli de poissons. La manière de le représenter est assez fantaisiste puisqu'on voit entièrement ses membres inférieurs alors qu'il sont censés être, du moins en partie, à l'intérieur de la barque. Contrairement à son compagnon de gauche, il est vêtu d'une courte tunique sans manche. Enfin, le troisième personnage assis, est vêtu d'une tunique à manches longues, les deux bras levés, mains ouvertes.



fig. 7 : La barque avec les pêcheurs (détail).



fig.8 : Détail du filet rempli de poissons.

Commentaire

Ce document brièvement décrit, comme on peut le constater, est intéressant à plusieurs égards et mérite quelques remarques. Le thème en lui-même est largement figuré sur les différentes formes de l'art antique. Pour l'Afrique, nous le rencontrons représenté principalement sur la mosaïque et sur la céramique¹⁰. Mais la manière de traiter le sujet est tout à fait différente de ce que nous connaissons à nos jours :

par la disposition même des néréides et des pêcheurs qui occupent un espace bien délimité sur l'ensemble du pavement ainsi que par la façon de figurer les personnages et leur physionomie, surtout les jambes et les bras présentés parfois de manière schématisée comme par exemple la néréïde de l'angle supérieur droit où la jambe droite ne respecte aucune proportion, c'est également le cas des doigts et des orteils....

Parfois l'irréalisme est très net comme pour le pêcheur représenté en pied qui donne l'impression d'être sur le bord de l'embarcation ; ou encore les traits délimitant le *sternum* de la première néréïde qui paraît être plutôt un collier en forme d'ancre suspendu au cou du personnage. On pourrait multiplier ce type de remarques ou celles concernant les disproportions existantes entre les personnages et la faune marine. Ce qui nous amène à constater que l'ensemble exécuté de manière très schématisée et naïve, n'est que le reflet ainsi qu'un nouvel exemple de cet art populaire très tardif que l'Afrique

(10) Pour la représentation du thème sur la mosaïque, entre autres exemples : Les néréïdes accompagnant Neptune, Vénus ou les thèmes marins en général, voir l'ouvrage récent de M. Yacoub, *Splendeurs des mosaïques de Tunisie*, édition ANEP, Tunis 1995, p. 166 et ss. : surtout p. 153 - 154. Pour le grand panneau du Bardo provenant de Sousse (fin II^e siècle) où plus d'une quarantaine de néréïdes chevauchant divers monstres marins sont figurés dans des médaillons autour du triomphe de Neptune : M. Yacoub, *Le Musée du Bardo*, édition ANEP, Tunis 1993, p. 123, fig. 84.

Pour la céramique, surtout sur les plats rectangulaires (IV - Ve siècles) : F. Béjaoui, Un nouveau fragment de plat rectangulaire représentant une Néréïde et un triton, dans *Bulletin du CEDAC*, 7, 1986, p. 22 et ss. voir aussi J. Garbsch - B. Overbeck, *Spatantike Zweitschen Heidentum und Christentum*, Munich, 1989, p. 184, n° 221 v et ss.



fig. 9: Mosaïque des néréides autour de Neptune.
Actuellement au Musée du Bardo.

nous a léguée avec quelques spécimens dont l'une des caractéristiques, outre la technique d'exécution, est un remplissage systématique de l'espace. On a d'ailleurs pu constater sur un pavement décorant le sol de l'église rurale de basse époque byzantine d'El Ounaissia à quelques kms d'El Ouara¹¹. Et là, ce sont de petites croix et différentes sortes de fleurs qui remplacent la faune marine de notre pavement. Ailleurs, comme dans une église à Henchir Sokrine près de l'antique *Lepti Minus* sur la côté Est du pays, ce sont des poissons, des volatiles et des fleurs qui accompagnent deux agneaux placés de part et d'autre d'une grande croix¹². Mais le rapprochement avec le pavement d'El Ounaissia n'est pas uniquement lié à la composition, il l'est également par un détail assez significatif. En effet, parmi les motifs représentés sur la mosaïque de cette église, se trouvent deux cerfs, dont le traité, le type ainsi que la couleur des tesselles (fond jaune incrusté de cubes blancs) sont assez proches du monstre marin chevauché par la néréide de la partie supérieure droite du nouveau pavement d'El Ouara.

(11) Voir note 4.

(12) F. Bejaoui, A propos des mosaïques funéraires d'Henchir Sokrine (environs de *Lepti Minus* en Tunisie, dans *Africa Romana*, IX, 1992, p. 329 et ss.

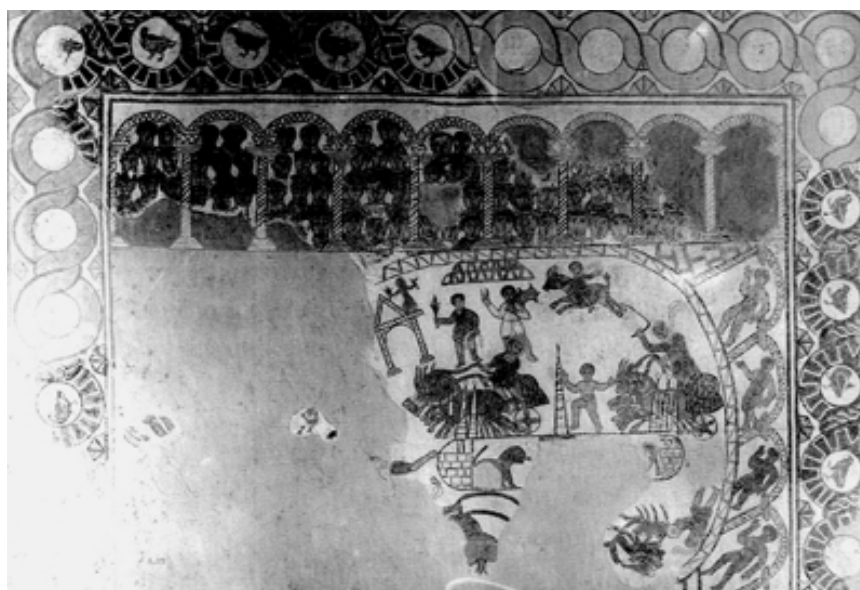


fig.10 : Mosaïque du cirque de Gafsa.
Actuellement au Musée du Bardo.

Les éléments de comparaison ne s'arrêtent pas là et il suffirait de rappeler la célèbre mosaïque du cirque de Gafsa à une quarantaine de kms¹³ ou celle de la région de Béja figurant Achille. Chiron et la Chimère¹⁴ qu'il faudrait probablement dater de l'époque



fig.11 : Mosaïque des environs de Béja,
(Chiron, Achille et la Chimère), Musée du Bardo.

(¹³) Pour le pavement de Gafsa : Yacoub, 1993, *op. cit.*, fig. 86 et id, 1995. *op. cit.*, p. 305 et ss. fig. 156 a. On constate sur cette mosaïque, la même maladresse d'exécution dans le traité des personnages avec un style linéaire et naïf. En outre la chevelure des pêcheurs d'El Ouara, leur long visage et leurs yeux sont assez proches de ceux des spectateurs du cirque de Gafsa.

(¹⁴) A. Mahjoubi, *Recherches d'histoire et d'archéologie à Henchir el Faouar*, Tunis. 1978, p. 1240 et ss, fig. 96.

byzantine, ou encore le célèbre Daniel dans la fosse aux lions de Sfax dont on rapprochera les traits du visage et les disproportions avec ceux de l'un des pêcheurs de notre nouvelle mosaïque¹⁵. Mais le cas le plus intéressant et le plus proche de celui des néréïdes reste celui du pavement découvert il y a quelques années dans les environs de Ouled Haffouz¹⁶ et représentant un autre thème mythologique, celui de Lèda et le cygne, Cupidon et Vénus ou Diane. En effet, ce pavement de facture assez naïve, rappelle dans bien des détails notre mosaïque et surtout la manière de figurer Vénus et la première des néréïdes : chevelure, visage, etc...



fig. 12 : Daniel dans la fosse aux lions, Sfax, (époque byzantine).

Par ailleurs, cette manière assez naïve de figurer les thèmes mythologiques, et pas seulement sur la mosaïque¹⁷, n'est pas spécifique à l'Afrique, de nombreux autres exemples nous sont connus surtout sur une série espagnole¹⁸ et une autre orientale¹⁹ et il est remarquable que la plupart de ces cas connus sont d'époque tardive ; peut-être même de la première période arabe comme c'est le cas de la peinture de quseir' Amra en Jordanie où des thèmes mythologiques (Vénus au bain ou Ariane et Dionysos) décoraient les différentes salles d'un pavillon de chasse d'époque Ommeyyade²⁰. Ainsi, et comme il n'est plus à démontrer, la présence de ces sujets dans un contexte chrétien ou simplement en période chrétienne et même arabe, se banalise au fur et à mesure des découvertes.

(15) Yacoub, 1995, fig. 184.

(16) N. Jeddi. 1984 - 1994, *op. cit.* Il faudrait préciser que les deux sites : Ouled Haffouz et El Ouara, font partie de la même région et du même gouvernerat (Sidi Bouzid).

(17) Voir à titre d'exemple la tapisserie et la sculpture (VIe siècle) : *Catalogue d'exposition, Age of Spirituality, Late and Early Christian Art, Third to Seventh Century*, Metropolitan Museum of Art, New York, 1979, p. 171 et ss, notices 150 et ss.

(18) Une série de Mérida que le Prof. N. Duval, rapproche précisément de la mosaïque de Ouled Haffouz: *Colloque de Trêves, op. cit.* discussion, p. 278. Pour les thèmes mythologiques sur des mosaïques tardives d'Espagne : par exemple. J. M. Blazquez. *Mosaicos baquicos en la peninsula iberica*, dans *Archivo espanol de arqueologia*. 57, 1984, p. 69 et ss.

(19) La présence des thèmes mythologiques dans un contexte chrétien était largement abordée lors d'un colloque organisé par le LIMC, Iconographie classique et identité régionale. Supplément XIV du *Bulletin de correspondance hellénistique*, LIMC, Athènes-Paris, 1983-1986. Plusieurs mosaïques de Syrie, Jordanie etc...

(20) pour la première période arabe, à l'occasion du même colloque : Vénus au bain sur une peinture de Quseir Amra en Jordanie ; F. Zayadine. *Peintures et mosaïque mythologiques en Jordanie*, p. 424 et ss. fig. 17. 18.

Ainsi le pavement des néréïdes d'El Ouara qui vient s'ajouter à toute cette série connue, enrichit nos informations relatives à la persistance de «l'image» païenne ou plutôt mythologique, même dans les zones les plus reculées de l'Afrique antique. En même temps, cette découverte ne peut que soutenir les hypothèses déjà émises sur l'existence d'ateliers itinérants de mosaïstes dans cette région de la Tunisie du centre-Ouest et du centre-Est, grâce aux anciennes et aux plus récentes études des mosaïques de Sbeïtla, Jilma, Bir El Hfay, Sidi Ali Ben Aoun, Gafsa et Talh avec le déjà célèbre pavement représentant un spectacle de jeux gymniques et de pugilat²¹. Aussi, et comme c'est le cas au Nord ou sur la côte Est du pays, la Byzacène intérieure a connu elle aussi, une tradition de l'art musival qui s'est étalé comme ailleurs, sur plusieurs siècles et sur un grand territoire²².

(21) Mosaïque de Batten Zammour - Thalh, M. Khanoussi, *Spectaculum pugilum, Compte rendu d'un spectacle de jeux athlétique et de pugilat figuré sur une mosaïque de la région de Gafsa (Tunisie)*, dans CRAI, 1988, 543 et ss.

Pour les exemples d'ateliers itinérants au Nord du Sahel, au Centre et Sud-Est : T. Ghalia, *Hergla et les mosaïques des basiliques chrétiennes de Tunisie*, Tunis 1997 (sous presse). Une récente communication des Professeurs A. Beschaouch et N. Duval, *A propos de baptistère d'Ulisipira (Henchir Zembra, près de Sidi Bon Ali, au Nord de Sousse) et les ateliers du Sahel à l'époque byzantine*. Comité des travaux historiques et scientifiques, Commission d'histoire et d'archéologie de l'Afrique du Nord, séance du 17.2.1997.

(22) Les récentes découvertes de la région de Gafsa et de Bir el Hfay. ont été présentées par le professeur M. Ennaifer : *Contribution à la connaissance des mosaïques de la région de l'Antique Capsa*, dans IV Coloquio internacional sobre mosaico antiguo, Palencia-Merida, 1990, p. 253 et ss.

STATUES DE ZIAN ET DE GIGTHI DES JARDINS DU MUSÉE NATIONAL DU BARDO TRANSFÉRÉES AU MUSÉE DE ZARZIS

Ali Drine / Habib Ben Younès

Dans le cadre de la constitution des collections du Musée de Zarzis et de l'antiquarium de Gigthi, nous avons entamé des recherches dans le jardin du Musée national du Bardo à la recherche d'œuvres provenant des deux principaux sites antiques les mieux conservés dans le sud-est à savoir Gigthi (Bou Grara) et Zita (Hr. Zian). Notre but étant d'enrichir les collections des deux musées cités.

Dans ce travail d'investigation, nous avons été guidés par la publication de S. Reinach et d' E. Babelon qui ont entrepris des fouilles à Gigthi du 15 au 19 janvier 1884 et à Zian du 25 janvier au 2 février de la même année¹. Nous avons également consulté le Catalogue du Musée Alaoui² et la publication récente de François Queyrel relative aux sculptures de Zian³.

(1) S. Reinach. E. Babelon : Recherches archéologiques en Tunisie (1883-1884), II, fouilles à Gigthis et à Zian, dans *B.A.C.* 1886 P. 40-65. Pl.VI. VII. VIII. IX (cité par la suite Recherches archéologiques).

(2) Les antiquités du Henchir Zian sont inventoriées dans le Catalogue du Musée Alaoui, voir Du Coudray La Blanchère et P. Gauckler, *Cat. Musée Alaoui*, Paris 1897, C (sculpture) n° 23 p. 50, n° 44. 46. 47, 49, 52 p. 53-54 ; D. (Epigraphie) n° 435 p. 93 = *CIL . VIII.* 11007 = *A.E* 1958. 138 = Zeineb Ben Abdallah, *Catalogue des Inscriptions Païennes du Musée du Bardo*, Rome E.F.R., 1986, n° 23 p. 13 avec planche - M (Poterie) n° 137-152, p. 229-230, les éditeurs du C.M.A. ont mentionné par erreur le mot Gigthis à la page 229; car il faut lire Girgis à la place de Gigthis.

(3) François Queyrel, De Paris à Zian : identification d'un groupe Julio-claudien dans *Antiquités Africaines*, t. 29, 1993, p. 7-119, passim, (cité par la suite De Paris à Zian).

1 - Les statues de Zian

1 - Le site⁴

Henchir Zian, F antique Zita, se situe au milieu de la presqu'île de Zarzis à environ 9 km à l'ouest de cette ville, dans le sud-est tunisien, à égale distance de la Méditerranée à l'est et de la mer de Bou Grara à l'ouest. Zian a livré de nombreux objets archéologiques qui ont enrichi aussi bien des musées tunisiens⁵ qu'étrangers⁶, d'autres sont restés sur place voire même perdus⁷.

2 - Les statues :

Les statues de Zian ont été signalées par de nombreux visiteurs du site à commencer par H. Barth (en, 1846)⁸, E. Pellissier⁹, V. Guérin (1860)¹⁰, Ch. Tissot¹¹, et S. Reinach et E. Babelon (en 1884)¹². Selon Ch. Tissot, « Quelques unes de ces statues ont été transportées en France en 1851, lors de l'expédition de l'avis la Sentinelle sur les côtes méridionales de la Régence, les autres gisent encore à la même place ... »¹³. Outre les statues signalées par ces visiteurs, S. Reinach et E. Babelon avaient retrouvé en 1884 cinq autres statues : « Quand nous sommes arrivés à Zian (en 1884), nous avons trouvé sur le sol cinq grandes statues en marbre acéphales... Ce sont des œuvres largement traitées et appartenant au meilleur style romain, malheureusement leur poids considérable en rendait le transport impossible et nous avons dû les laisser en place »¹⁴.

(4) A. Drine : Note sur le site de Zitha (Hr. Zian) à Zarzis, dans *REPPAL VI*, 1991, p. 17-30.

(5) Au Musée du Bardo (voir supra note 2) ; le Musée de Zarzis (en cours de préparation) renferme également un lot de 384 stèles découvertes entre 1989 et 1992 dans un sanctuaire à Zian, voir Inventaire du Musée de Zarzis (en manuscrit).

(6) Fr. Queyrel (De Paris à Zian...) indique que les sculptures de Zian se répartissent dans le Musée du Louvre, au Cabinet des médailles à Paris, au Muséum Narodowe à Varsovie (cf. Tableau supra p. 3 ss.)

(7) Tels de nombreux éléments d'architecture (chapiteaux, colonnes...) qui ont été laissés sur place puis perdus. Sur les 31 objets de Zian, qu'il a étudiés, 15 sont portés disparus selon Fr. Queyrel.

(8) Barth (H), *Reisen und Entdeckungen in Nord-und Central-Afrika in den Jahren 1849 bis 1855, Tagebuch seiner im Auftrag der Britischen Regierung unternommenen Reisen*, 1, Gotha, 1857, voir p. 266-267 (cité par Fr. Queyrel *op. cit.*, notes 22 p. 74 et 27 p. 76). Une partie de cet ouvrage a été traduite en arabe voir

الفندري (منير) سبع رسائل مخطوطة لها ينريش بارت عن رحلة الى تونس 1845-1846 تحقيق و تعريب منير الفندري

تونس المؤسسة الوطنية للترجمة والدراسات بيت الحكمة 1987

(9) E. Pellissier : *Description de la Régence de Tunis*, Paris 1853, p. 303.

(10) V. Guérin : *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, Paris 1862, I, p. 220-221.

(11) Ch. Tissot : *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, I.II. Paris 1888, p. 206-207, voir également note 3 p. 206.

(12) S. Reinach. E. Babelon : *Recherches archéologiques...* , p. 56.

(13) Ch. Tissot, *op. cit.* p. 207.

(14) S. Reinach, E. Babelon, *Recherches archéologiques*, p. 55-56.

Sur ces statues, les deux savants ajoutent les indications suivantes¹⁵ :

Statues	Hauteur
1 - Statue de femme drapée	1.03 m
2 - Statue virile nue	1,45 m
3 - Statue virile drapée	1,20 m
4 - Statue de femme drapée	1,70 m
5 - Même sujet	1,65 m

Ils ont, en outre, reproduit sur une planche¹⁶ les quatre premières statues, quant à la cinquième elle avait disparue.

Dans un article récent, paru en 1993¹⁷, François Queyrel nous présente les résultats de l'étude qu'il a faite sur les sculptures de Zian. Il a étudié, au total. 31 objets que nous avons regroupés dans le tableau suivant :

Statues féminines drapées			
15- Debout	n°15p. 96 fig. 20 p. 97	cf. n°3	Louvre
16- Debout	n°16. p. 98 fig. 21 p. 98	cf. n°3	Louvre
17- Diane (?) Debout	n° 17 p. 99 fig. 11 p. 86 à droite	Retrouvée à Zian en 1884	Musée de Zarzis infra. (fig. 3)
18 Statue féminine debout	n°18 p. 99 fig. 22 p. 100	Retrouvée à Zian en 1884	Musée de Zarzis infra, (fig.4)
19- Statute féminine debout (?)	n°19p.99	Zian, 1884	Disparue (?)
Fragements			
20- Pied droit	n°20 p.99 fig.23 p. 101	Zian	Louvre
21- Main gauche	n°21 p.99	Zian	Entrée au Louvre en 1887 mais introuva- ble (Fr. Queyrel)
22- Avant-bras droit	n°22 p. 100	Zian (voir le n°21)	Louvre
23- Main gauche tenant un globe	n°23 p. 100 fig.2 p. 80	Fouilles du forum de Zian en 1884	Disparue (?)
24- Jambe gauche	n°24p. 101 fig. 2p. 80	Même provenance que la n°23	Disparue (?)
25- Avant-bras droit	n°25 p. 101 fig. 2p. 80	cf. n°23	Disparue (?)
26- 31, Six mains	n°26-31 p. 102 fig. 2 p. 80	cf. n°23	Disparue (?)

(15) Ibid. p. 55-56.

(16) Ibid. voir Pl. VIII.

(17) Fr. Queyrel, De Paris à Zian, passim.

Objets	N° d'inventaire Queyrel	Provenance	Lieu de conservation
Têtes			
1- Tête, Néron	n° 1 p. 80, fig. 3-5p.81.	Nord-Ouest du Forum Zian fouilles Reinach et Babelon.	Cabinet des médailles Pans.
2- Tête, Agrippine l'ancienne	n°2 p. 83, fig. 6-8 p. 82.	Extrémité sud du Forum	Ibid
Corps A cephales			
3- Togatus	n°3 p. 83, fig. 9 p. 84	Trouvé à Zian par Pellissier, rapporté en France en 1851, entré au Louvre en 1887.	Musée du Louvre
4- Togatus	n° 4 p. 86, fig. 10p. 85	Même provenance que le n°3.	Musée Nacrodowe Varsovie
5- Togatus	n°5 p. 86-87 fig. 11 p. 86 gauche	Zian, fouilles Reinach, Babelon	Musée de Zarzis infra (fig.1)
Statues viriles mi-nues			
6- Debout	n°6p. 87 fig. 12 p. 88.	Zian cf. n°3	Louvre
7- Debout	n°7 p. 87 fig. 13p. 89	Zian cf. n°3	Louvre
8- Debout	n°8 p. 87 fig. 14p. 90	Zian cf. n°3	Louvre
9- Debout	n°9 p. 88 fig. 11. p. 86 (au milieu)	Retrouvée par Reinach et Babelon en 1884	Musée de Zarzis infra (fig.2)
10- Debout	n° 10 p. 89 fig. 15_p.91	Zian cf. n°3	Louvre
11- Debout	n°11 p. 91 fig. 16 p.92	Zian cf. n°3	Louvre
12-Assise	n° 12p. 93 fig. 17 p. 93	Zian cf. n° 3	Louvre
Statues cuirassées			
13- Torse	n° 13p. 94 fig. 18 et 19p. 95.	Zian cf. n°3	Louvre
14- Torse	n°14p.96	Forum Zian	Sousse (?)

N.B. Les statues, retrouvées dans le jardin du Musée National du Bardo puis transférées au Musée de Zarzis, sont mentionnées en caractères gras.

Au total, 15 des 31 objets inventoriés ont disparu selon l'auteur ; 12 sont conservés au Musée du Louvre. 2 au Cabinet des médailles à Paris, 1 à Varsovie, 1 au Musée de Sousse. Enquêtant sur le sort des statues disparues, Fr. Queyrel demanda à L. Foucher

de rechercher le lieu de conservation des cinq statues signalées par S. Reinach et E. Babelon et qui ont été laissées sur place. Voici la réponse de L. Foucher (lettre envoyée à Fr. Queyrel le 26 mai 1988) :

« Je me suis rendu à Zian en vain pour enquêter sur les cinq statues citées. A ma connaissance, elles ne sont entrées dans aucun musée, ni collection officielle. Une possibilité : Elles ont, peut-être, été récupérées par des militaires et gardées jalousement dans une caserne : Ainsi, je sais qu'à Sousse une courette, qui était près de l'ancien arsenal, était entourée de plusieurs statues acéphales que je n'ai jamais pu étudier, ni photographier et dont personne ne connaissait plus la provenance »¹⁸.

En somme, l'enquête menée par L. Foucher n'a pas permis de retrouver ces statues. Mais il est judicieux d'enquêter dans les réserves du Musée National du Bardo; puisque ces statues ont été publiées dans le *C.M A.* depuis 1897. Aussi Fr. Queyrel avait-il bien raison de rappeler une précieuse indication mentionnée dans le répertoire de S. Reinach concernant deux statues de Zian (Pl.I. 1,2)¹⁹. En effet, dans ce répertoire, nous trouvons la mention suivante : Zian (Tunisie), Tunis. L'indication de « Tunis » laisse entendre que ces statues ont été transportées à Tunis comme le disait Fr. Queyrel qui ajouta « Je laisse la question ouverte en espérant que ces sculptures n'ont pas définitivement disparues »²⁰.

En fait, quatre des cinq statues en question se trouvaient dans le jardin du Musée National du Bardo où nous avons réussi à les identifier (oct. 1995). Elles ont été, sans doute, transportées au Bardo entre 1886 (date de la publication du rapport de fouilles de Zian dans le *B.A. C* de 1886) et 1897 (date de la parution du *C.M.A.* où sont mentionnées toutes les sculptures de Zian). Reste à enquêter sur la statue n°19 mentionnée par Fr. Queyrel, serait-elle au Musée de Sousse ou à la caserne de cette ville comme l'a indiqué L. Foucher ?

LES STATUES IDENTIFIÉES

I - ZIAN

1 - Togatus : fig.1

- S. Reinach, E. Babelon. *Recherches archéologiques...* p.56. Pl.VIII, p.44, photo en bas à gauche. Du Coudray La Blanchère, P. Gauckler *Catalogue, Musée Alaoui* (1897). C. 52. p. 54. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II, vol.I (Paris 1997), p. 628 - n°2 - Fr. Queyrel. *De Paris à Zian...* p.86 n°5. fig.11, p.86.

Statue découverte à Zian en 1884 par S. Reinach et E. Babelon probablement disparue (?) selon Fr. Queyrel (*op. cit.* p. 96), retrouvée (oct. 1995) dans le jardin du

(18) *Ibid*, p. 77.

(19) *Ibid*, voir surtout note 41 p. 77

(20) *Ibid*, p. 77.



fig. 1 .Togatus-Zian

Musée National du Bardo, transférée au Musée de Zarzis(mai 1996).

- Marbre
- ht. 1,20 m
- Cavité pour le bouchon d'encastrement de la tête, P.f. 7 cm, 1. 1,8 cm, la cavité, où était encastrée la main gauche, est encore visible - P.f. 4 cm. 1. 6 cm
- La tête, l'avant- bras droit, la main gauche, les deux pieds manquent.
- La statue figure un personnage debout, vêtu d'une toga et d'une tunique. Il est en appui sur la jambe droite, le genou gauche légèrement plié. Le drapé de la toga comprend la *lacinia* dont l'excédant est ramassé en partie à la taille où elle forme un épais tampon de plis, le *balteus* au dessus duquel passe l'*umbo*.

2 - Statue virile mi-nue : fig.2

- S. Reinach, E. Babelon, *Recherches archéologiques*, p. 56 Pl. VIII. p.44. photo en bas au centre - *Catalogue Musée Alaoui*, (1897) C. n° 23, p. 50 - S. Reinach. *Répertoire...* T. II, vol I (1897) p. 611 n° 5 - Fr. Queyrel, *De Paris à Zian...*n° 9 p. 88 fig.11. p.86.

- Conditions de la découverte (voir n°1) statue disparue (?) selon Fr. Queyrel retrouvée au jardin du Musée National du Bardo (oct. 1995) puis transférée au Musée de Zarzis (août)1996.

- Marbre
- ht. 1,36m
- La tête, les deux bras, les deux pieds manquent. Une partie du torse, au côté droit, est arrachée. Epaufures sur les plis du manteau au niveau du genou droit au-dessus de l'abdomen. La statue représente un personnage debout en appui sur la jambe droite, la gauche en jeu . Le torse est découvert, un manteau traverse le buste, et couvre la partie inférieure au-dessus de l'abdomen, il forme un bourrelet de plis au bas du ventre, et retombe par-dessus la cuisse gauche. Le manteau était probablement retenu par le bras gauche, le bras droit était, sans doute, levé.

fig.2 . Statue virile mi-nue-
Zian

3 - Statue féminine drapée identifiée à Diane : fig.3

- E. Pellissier, *Description de la Régence de Tunis*, Paris 1853, p. 303 - S. Reinach, E. Babelon, *Recherches archéologiques...* p.56, Pl. VIII. p. 44 photo à droite - S. Reinach. *Répertoire...*, II, vol. I (1897) p. 680 n°7 - *Catalogue Musée Alaoui* (1897). C. n°44, p.53 - Fr. Queyrel, *De Paris à Zian...* n°17, p.99 -fig.11, p.86.

- Statue découverte à Zian en 1884 (cf. n°1), disparue selon Fr. Queyrel (*op.cit.* p.99), retrouvée dans le jardin du Musée du Bardo (oct. 1995) transférée au Musée de Zarzis (déc. 1996).

- Marbre

- ht. 1,04 m

- La tête, les deux bras, les pieds manquent.

Nombreuses épaufrures à gauche au niveau de la poitrine et de la jambe droite.

- La figure représente une femme debout portant une tunique plissée, serrée à la taille par une ceinture. Un baudrier est porté en diagonale sur la poitrine pour soutenir probablement le carquois sur le dos. La présence du baudrier a permis à Pellissier de reconnaître ici une Diane²¹.



fig.3. Statue féminine drapée identifiée à Diane - Zian

4 - Statue féminine drapée debout : fig.4

- S. Reinach. E. Babelon, *Recherches archéologiques...* p.56, n°4. Pl. VIII photo en haut à gauche - *Catalogue Musée Alaoui* (1897) C. n° 46, p. 53 - S. Reinach, *Répertoire.* II, 2 (1897), p.680, n°5 - Fr. Queyrel, *De Paris à Zian...* p.99, n°18. fig.22, p.100.

- Statue découverte à Zian en 1884 (cf. n° 1), disparue (?) selon Fr. Queyrel (*op.cit.*), retrouvée au jardin du Musée National du Bardo (oct. 1995), transférée au Musée de Zarzis (août 1996).

- Marbre

- ht. 1,75 m

- Brisée en oblique au niveau de la poitrine, la tête, les épaules les deux bras manquent. Le genou et le pied arrachés. Une partie de l'*apoptygma* est brisée en bas au milieu.



fig.4. Statue féminine drapée - Zian

(21) En parlant des statues de Zian, Pellissier n'a pu distinguer qu'une « Diane sans tête et mutilée d'une partie de ses membres ... » *op. cit.* p.303.

- La statue représente une femme debout, le corps en appui légèrement sur la jambe gauche. Elle porte un péplos *apoptygma* ample qui forme des plis disposés le long du bas du corps.

Date des sculptures

La date des sculptures de Zian est fournie par celle du forum où elles étaient semble-t-il exposées.

Le forum de Zian est daté par deux dédicaces : la première²² a été découverte à l'angle sud du forum²³. Q. Marchas Barea proconsul d'Afrique en 42 ap. J.-C. dédie l'un des portiques du forum à l'empereur Claude entre le 1er et le 25 janvier 42.

La deuxième dédicace²⁴ a été découverte à l'angle nord du forum²⁵ désigne M. Pompeius Silvanus proconsul d'Afrique en 58 comme l'auteur d'un autre portique de ce forum.

La construction de ce monument commencerait sous Caligula (37-41) pour se prolonger sous les règnes de Claude (41-54) et de Néron (54-68)²⁶.

Les sculptures de Zian et plus particulièrement le groupe que nous avons transféré à Zarzis à savoir le *togatus* (n° 1), la statue mi-nue (n°2) et les deux statues féminines debout (n° 3 et 4) dateraient de la période Julio-claudienne²⁷.

II - Gigthi

A *Gigthi* (à l'O. de Hr. Zian), les fouilles, entreprises dans le forum (côté sud-est) par S. Reinach et E. Babelon en 1884, ont mis au jour une tête d'Auguste en marbre blanc, trois grandes statues acéphales en marbre et deux chapiteaux²⁸.

La tête d'Auguste a été rapportée à Paris et déposée à la Bibliothèque Nationale²⁹. Les trois statues acéphales ne semblent pas avoir été toutes laissées sur place; puisque nous en avons découvert deux dans le jardin du Musée National du Bardo.

1 - Togatus : fig.5

- S. Reinach, E. Babelon, *Recherches .. Fouilles à Gigthis* dans *B.A.C.*, 1886, p.43, Pl.VI (statue du milieu) - *Catalogue Musée Alaoui* (1897), C. 26 p.51.

(22) *C.I.L.*. VIII, 11002.

(23) S. Reinach, E. Babelon, *Recherches archéologiques*, n°24. p.58-59.

(24) *C.I.L.*. VIII,11006

(25) S. Reinach, E. Babelon, *Recherches archéologiques*, n°23, p.58.

(26) Fr. Queyrel, *De Paris à Zian*, p. 114.

(27) Voir la conclusion de Fr. Queyrel sur cette époque Ibid p.l 18.

(28) S. Reinach, E. Babelon, *Recherches archéologiques ...* p. 43 Pl. VI.

(29) *Ibid.*

- Statue découverte au sud-est du forum de Gigthi, retrouvée dans le jardin du Musée National du Bardo, transférée au Musée de Zarzis (août 96).

- Marbre
- ht. 1,09 m

- Cavité pour le bouchon d'encastrement de la tête, Pf. 8cm, 1,13cm. Nous pouvons distinguer la cavité où était encastrée la main gauche du personnage. Pf. 3cm , 1.6cm.

- Statue mutilée : la tête, l'avant-bras droit, la main gauche et les pieds manquent.

- La statue représente un personnage debout, en appui sur la jambe gauche, la droite est fléchie. Il est drapé de la même manière que le *togatus* de Zian (fig-1).



fig.5. *Togatus* - Gigthi

2 - *Togatus*: fig.6

- S. Reinach. E. Babelon, Recherches... Fouilles à Gigthis dans *B.A.C.*, 1886 p.43, Pl. VI (statue à droite) - *Catalogue Musée Alaoui* 1897. C.32, p.52.

- Statue découverte au sud-est du forum de Gigthi, retrouvée au jardin du Musée National du Bardo, transférée au Musée de Zarzis (déc. 1996).

- Marbre
- ht. 1,32m

- Statue mutilée : la tête, le bras droit, la main gauche, les pieds manquent, l'épaule gauche arrachée.

- Le personnage est représenté debout, en appui sur la jambe gauche, la droite est fléchie; il est drapé de la même manière que le *togatus* de Zian (fig.1).

Ces deux statues pouvaient être rangées dans le groupe auquel appartient le *togatus* découvert dans le forum de Zian (fig.1). En effet, nous retrouvons le même agencement de la toge (fig.1,5, 6). Nous proposons de dater, par conséquent, le groupe du forum de Gigthi de l'époque Julio-claudienne.



fig.6. *Togatus* - Gigthi

HUILERIES ET TEMOINS D'ACTIVITE OLÉICOLE ANTIQUE DANS LA RÉGION DE GABÈS : DONNÉES DE LA PROSPECTION DES FEUILLES : GABÈS KETTANA ET MARETH

Abdellatif Mrabet

Abordée brillamment par différents chercheurs tels qu'Amouretti. Brun, B. Baaziz, Callot, Camps-Fabrer, Leveau, Mattingly, Morizot¹. la question de l'industrie oléicole antique en Afrique reste encore insuffisamment étudiée; s'agissant de la Tunisie, si la

⁽¹⁾ D. D. J. Mattingly : " Olive cultivation and the Albertini Tablets ", *Africa romana*. VI. 1988. pp. 403-415.

_____ : " The olive oil boom. Oil surpluses, wealth and power in roman Tripolitania ", *Libyan studies*, 19, 1988, pp. 21-41.

_____ : " Oil for export ? A comparaison of libyan, spanish and tunisian olive oil production in the roman empire ", *Journal of roman archeology*, T. 1, 1988. pp. 35-56.

M. C. Amouretti : " Le pain et l'huile en Grèce antique ", Paris, 1986.

S. B. Baaziz : " Les huileries de la Haute vallée de Oued el-Htab ", *Africa*, X, pp. 209-215.

_____ : " Les huileries de la Tunisie antique ". *Cahiers de Tunisie*, T. 43, n°s. 155-156. 1991.

O. Callot : " Huileries antiques de Syrie du Nord ", Institut français d'archéologie du Proche-Orient, Bibliothèque archéologique et historique, T. CXVIII. Geuthner. Paris. 1984.

P. Morizot : " L'Aurès et l'olivier ", *Antiquités africaines*, T. 29, 1993. pp. 177-240.

J. - P. Brun : " L'oléiculture antique en Provence. Les huileries du Département du Var ". éd. du C. N. R. S. . Paris. 1986.

H. Camps-Fabrer : " L'olivier et l'huile dans l'Afrique romaine ". Alger, 1953.

Ph. Leveau : " Pressoirs à huile autour de Caesarea de Maurctanie ", *Actes du colloque Histoire des Techniques et sources documentaires*, Aix-en-Provence, Institut de recherches méditerranéennes, 1982 (1985).

En vérité la liste est encore plus longue ; il convient aussi de citer les auteurs suivants :

M. Christofle : " Essai de restitution d'un moulin à huile de l'Afrique romaine à Madaure ", Alger, 1930.

J. - P. Laporte : " Pennes, huileries et pressoirs de Grande Kabylie ", *B.A.C.T.H.*, 19B.. 1985, pp. 127-146.

_____ : " La Tudicula, machine antique à écraser les olives et les massues de bronze d'Afrique du Nord ". *B. A. C. T. H. S.* , n°s 10-10B. 1977, pp. 167-174.

M. Lenoir. O. Akerraz : " Les huileries de Volubilis ", *Bulletin d'archéologie marocaine*, XIV, 1981-1982, pp. 69-120.

M. Ponsich : " Implantation rurale antique sur le Bas Guadalquivir ", T. 1. Paris, 1974 et T. 2 Paris, 1979.

région de la vallée de Oued el Htab a bénéficié des recherches engagées par S. Ben Baaziz, le sud. à ce jour, n'a fait l'objet d'aucune étude susceptible de nous éclairer sur la culture de l'olivier et encore moins sur la technologie oléicole². La présente communication ne prétend pas pallier cette lacune; incomplète, limitée, elle vise simplement à introduire à la question en faisant état de quelques trouvailles archéologiques inédites, faites lors de missions de prospections menées dans le cadre de la réalisation de la **Carte Nationale des Sites et des Monuments Historiques**.

En effet, en couvrant les feuilles Mareth, Kettana et Gabès au 1/50.000^{e3} nous avons repéré près de 300 sites parmi lesquels, il faut le dire, peu - relativement - ont livré du matériel oléicole. En vérité, nous sommes loin d'avoir la profusion de pressoirs enregistrée dans le centre de la Tunisie, notamment dans la région Sbeitla-Thala-Kasserine- Feriana⁴. Cette relative pauvreté des témoins est d'abord inhérente à la configuration de l'espace jusqu'ici prospecté; en effet, trois feuilles ne sauraient être représentatives d'une région qui inclue au sud les Matmata et Médenine³, à l'est , Adjim, Houmt es-Souk, Zarzis et, à l'ouest, la zone limitrophe des chotts. De surcroît, jouxtant le littoral, les feuilles Gabès et Mareth représentent à peine 400 Km² à prospector chacune, alors que normalement, une carte au 1/50.000^e est la projection d'un espace

F. Benoît : " Notes et documents d'archéologie arlésienne, 16, Pressoirs d'olives à leviers et contrepoids en Provence et Afrique ", Mémoires de l'Institut historique de Provence. 1936.

(2) Pourtant, hormis les sources - dont Pline -, la littérature archéologique du début du siècle recelait de quoi allécher plus d'un chercheur. Voir les notices du *B.C.T.H.* notamment celui de 1908 où le Lieutenant-colonel Toussaint commentait les feuilles Gabès (LXXV) et Mareth (LXXXIII), pp. 400-403. Ce commentaire a été repris par J.M. Lassère dans son " Ubique populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.c.-235p.C.) ". Ed. du C.N.R.S., Paris. 1977, p. 315, notices 16.17.

(3) Par suite de la suspension - momentanée des activités de la Carte Archéologique, entamée, la prospection de la feuille Koutine est restée inachevée. Les feuilles Gabès, Kettana et Mareth ont été publiées en 1996.

(4) Le Golfe de Gabès n'est pas seul dans cette situation; la région d'el-Djem paraît encore plus indigente en matériel oléicole. S'exprimant à ce sujet Slim H. écrit : "Dans l'état actuel des recherches, on note une étonnante absence, celle des huileries et des pressoirs à huile. Apparemment, la région ne semble pas avoir gardé la marque d'une oléiculture à grande échelle comme certaines zones de la haute steppe par exemple. Pourtant la culture de l'olivier a dû être prospère, sinon dans le voisinage immédiat d'El Jem qui est, malgré tout médiocre, du moins dans les régions, un peu plus éloignées soit vers la côte, soit vers l'intérieur".

Voir H. Slim : "Nouveaux témoignages sur la vie économique à Thysdrus", *Bulletin archéologique du C.T.H.S.*, nouv. sér. fasc. 19B, Paris, 1985 p. 68

Cette situation semble aussi valoir pour la zone Mahdia- feuille Mahdia au 1/50 000e; prospection effectuée par H.b. Younés. A paraître.

(5) Entamée mais non achevée, la prospection de la feuille Koutine (169) a d'ores et déjà révélé du matériel oléicole :

*site 169.44. Hr. el-Mejni = Maie circulaire.

*site 169.37.Hr. el-Mehachen = plateau de moulin.

*site 169.50. Hr. Latrach= meule de type mola olearia, mortarium de trapetum.

*site 169.14.Hr. el-Ghraïer= broyeur avec son plateau

*site 169.04.Hr. cl -Jerou= Fragment de jumelle.

Voir : rapport de prospection et carte correspondante; à paraître.

Nous n'avons pas intégré ces données dans la présente étude car, la prospection de cette feuille n'est pas encore achevée.

faisant plus de 660 Km²⁶. La non abondance des témoins s'explique aussi par le fait que la région de Gabès a été l'objet de maints remembrements qui, fatalement, en bouleversant le paysage archéologique, ont fini par aider à la spoliation des sites et par faciliter la récupération d'objets lesquels s'ils étaient restés en place, auraient, sans doute, contribué à une meilleure lecture de l'espace agricole antique⁷. En effet, nombreuses meules antiques de broyage de l'olive sont, aujourd'hui, réemployées dans des huileries locales traditionnelles⁸ ; les jumelles, les contrepoids - ces derniers beaucoup plus que les premières - font aussi l'objet d'une transgression d'usage puisque, tantôt débités, tantôt entiers, ils sont souvent réemployés en tant que matériaux de construction. A cela, s'ajoute l'importance de l'accumulation éolienne locale, qui vient buter contre les tells archéologiques au point de les masquer. Eu égard ces aléas, partant d'un échantillonnage réduit, l'historien ne saurait se hasarder à de grandes conclusions lesquelles seraient, pour le moins, hâtives et injustifiées ; toutefois, aussi peu denses que soient les témoins archéologiques disponibles, les données de la prospection autorisent d'emblée un constat quant à l'étendue de l'espace oléicole dans notre échantillon. En effet, partant de la répartition même des témoins archéologiques, on constate qu'à l'exception de Zarath - à trois kilomètres du rivage - où l'on a repéré des meules de broyage du type *mola olearia* ainsi que deux contrepoids en mauvais état de conservation, tous les sites proprement littoraux sont dépourvus de vestiges oléicoles⁹. L'olivier, qui aujourd'hui bute pratiquement contre la côte en était-il exclu pendant l'Antiquité?¹⁰. La présence de meules et de contrepoids à Zarath s'explique-t-elle par le fait qu'à cet endroit, comme le mentionnent et l'itinéraire Antonin et la tabula Peutingeriana, il y avait un grand domaine, celui de Agma sive fulgurita¹¹. S'explique-t-elle encore par la nature oasienne de cette localité¹²?

(6) Pour la feuille Mareth, la superficie théorique de 660 Km² doit être diminuée de 190 Km² occupés par le littoral; cependant, des 470 Km² restants, on doit encore ôter la superficie " inutile" occupée par les sebkhas. Voir:

A. Mrabet: " Prospection archéologique dans le pays de Mareth: l'occupation du sol dans l'antiquité".

Africa, XIV, p.133, note 1.

(7) L'espace projeté dans la feuille Mareth a, de surcroît, souffert des bouleversements consécutifs à l'installation de la ligne militaire du même nom; casemates, tranchées antichars et tranchées de communication téléphonique ont, en effet, ajouté à la perturbation des sites. L'indigence de ce même espace, en témoins archéologiques tient aussi à sa particulière configuration. Voir aussi : A. Mrabet : " Prospection archéologique...", *Africa* XIV, pp. 133-142

(8) Les orbes de trapetum sont cependant réemployés dans des activités de meunerie traditionnelle.

(9) Peut-être cela s'explique-t-il par la qualité des sols.

(10) Certes, comme l'ont rapporté M. Bonifay, A. Oueslati, R. Paskoff, H. Slim et P. Troussat, la côte pouvait avoir une configuration différente. Voir : M. Bonifay, A. Oueslati, R. Paskoff, H. Slim et P. Troussat, dans "Programme tuniso-français d'étude du littoral de la Tunisie". Bilan des travaux 1987-1990 dans *Bulletin des travaux de l'Institut du Patrimoine. Comptes Rendus Fasc. 5*. Tunis janvier/juin 1990, pp. 95-116.

(11) Voir à ce sujet J. Kolendo: " Les Grands domaines en Tripolitaine d'après l'itinéraire Antonin", 110^e Congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985, III^e Colloque sur l'histoire et l'archéologie d'Afrique du Nord, pp. 149-162.

(12) Cela serait conforme au principe de l'étagement des cultures tel qu'il a été décrit par Pline au sujet de l'oasis de Gabès : " Là sous un immense palmier pousse un olivier ; sous l'olivier, un figuier ; sous le figuier, un grenadier..." Pline : " *Histoire naturelle* "XVIII (trad. H. Le Bonniec), Paris 1972, pp. 120 L'olivier, en tant que culture oasienne, s'est quelque peu maintenu depuis à Kriz et à Gafsa ; à Gabès, concurrencé par le henné, culture plus rentable, il a pratiquement disparu des jardins.

Quoi qu'il en soit, d'après la prospection, le domaine de l'olivier semble réellement débiter à partir de Kettana pour s'orienter Ouest et s'intensifier Sud-Ouest aux abords du versant montagneux des Matmata. En effet, c'est là que nous avons fait l'essentiel de nos trouvailles, à savoir, des *orbes* et des *mortaria* qui appartenaient à des moulins de type *trapetum*, des contrepoids, des plateaux de moulin de type *mola olearia*, deux maies en parfait état de conservation et à peu près une trentaine de jumelles. Malheureusement, épars et souvent réemployé, ce matériel, tel qu'il se présente sur les sites prospectés, n'a permis d'identifier de façon presque certaine que seulement 7 huileries¹³ ; en effet, hormis les sites 157.088 (Hr. Ouled Moussa), 157.083 (Hr. Ouled Annan), 157.067 (Hr. Meguarine Khaddem), 157.137 (Hr. Masssiougha), 157.095 (Hr. Fredj), 147.034 (Hr. Magtoug). 157.089 (Hr. el-Fesguiyya), les autres n'offrent, le plus souvent, qu'un ou deux témoins esseulés, généralement hors place et, dans tous les cas, constituant simplement des éléments de présomption et non des indices irréfutables¹⁴.

Les huileries

1. Hr. Ouled Moussa. Feuille Kettana ; n° 157.088

D'une superficie de 3 ha, ce site posé du côté de la rive droite de Oued Béni Zelten, avait - à coup sûr - abrité une huilerie : 6 jumelles y sont encore visibles. Ici, malgré l'amoncellement des blocs et le bouleversement du site, on parvient à différencier des structures ; d'abord, un espace oléicole marqué par des jumelles se faisant face de part et d'autre des limites d'une structure englobante orientée nord-est/ sud-ouest, et dont le tracé est ponctué de harpes en



fig. 1 : Jumelles en place à Hr. Ouled Moussa.

place, chaînages probables de murs en opus africanum; cette même structure englobante est, à son tour, inscrite dans une enceinte dessinée par des murs à appareil désordonné - gros galets d'oued, pierres non équarries - un peu comme si, à un moment donné,

(13) Nous souscrivons pleinement aux propos de .B. Baaziz quand il précise que la typologie des huileries doit partir du "spatial au quantitatif pour aboutir ensuite aux composantes techniques " ; cela est en effet souhaitable, mais il est difficilement réalisable dans le cadre d'une simple prospection. En l'espèce, le principal critère d'identification, que nous privilégions, est celui des pressoirs.

(14) Quand il s'agit d'éléments de pressoir, contrepoids, jumelle ou maie, nous pouvons, tout au plus, y voir les témoins d'une petite exploitation individuelle. C'est, entre autres, le cas de nombreux sites de la feuille Gabès et de la feuille Koutine.

on avait ressenti le besoin de fortifier cette position. En effet, il n'est pas exclu qu'une préoccupation de type stratégique ait présidé à cette disposition; en tout cas, l'huilerie a connu des perturbations dont nous avons, pour témoin, l'utilisation d'une jumelle à des fins de construction. Ce réemploi et cette transgression dateraient - ils de l'époque byzantine?

2. Hr. Ouled Annan. Feuille Kettana ; site n° 157.083

Surplombant l'oued Béni Zelten, du côté de sa rive gauche, ce site fait face au site précédent; comme lui, il s'articule autour d'une structure principale qui, elle aussi, offre quelques signes de fortification ; ici, les jumelles sont au nombre de 4, trois encore en place et, la quatrième, gisant par terre .

3 Hr. Meguarine Khaddem. Feuille Kettana ; n° 157.067

Ce site, de plus de 2 ha., est aujourd'hui perturbé par des installations en dur et, de surcroît, bien arasé ; toutefois, on parvient à y reconnaître les vestiges d'une huilerie ; quatre jumelles, encore en place, s'y dressent sur une hauteur d' 1.85 m. et deux, d'entre elles, ont même gardé leur chapeau. Hr. Meguarine Khaddem recèle aussi des contrepoids dont un, en bon état de conservation ; de même, à l'instar de Hr. Massiougha, ce site présente des traces émoussées de cuves intérieurement enrobées de stuc étanche.



fig.2 : Jumelles à Hr. Megncirine Khaddem

4. Hr. Massiougha. Feuille Kettana ; site n° 157.137.

Ce site dans lequel, au début du siècle, le Lieutenant-colonel Toussaint vit une vaste exploitation agricole¹⁵ est aujourd'hui intégré dans le petit village d'el-Azaïza ; de ce fait, une grande partie de sa superficie a fait place à des habitations, ainsi qu'à une école. Toutefois, outre les vestiges évidents d'une huilerie, on y a reconnu un puits antique, des restes de structures très arasées -dont ne subsistent que des sols parfois stuqués - ainsi que du matériel céramique assez diversifié - tessons de sigillée et de commune, fragments de tubes à emboîtement, de tegulae et d'imbrices -.

L'huilerie fut partiellement préservée ; au nombre de quatre, ses jumelles, accolées et partiellement brisées, matérialisent aujourd'hui le mzar de Lalla Massiougha ; sans cette transgression, ces montants de pressoir n'auraient, sans doute, pas survécu. A l'instar de

(15) Voir B.C.T.H.. 1908. p. 402.

nombreuses huileries africaines¹⁶, ici, les jumelles font partie intégrante de l'architecture et semblent solidaires d'un mur de l'huilerie ; en effet, elles participent d'un alignement signalé par des harpes demeurées en place. En prolongement de ce mur principal, on remarque le départ d'un autre, en moellons, limitant trois compartiments maçonnés, sortes de bassins s'étirant sur une longueur visible de 7.14 m. ; séparés entre eux par des murets arasés et épais de 0.43 m., ils semblent avoir été intérieurement induits d'un stuc étanche, fait en partie de tuileaux. Ces structures étaient - vraisemblablement - des cuves qui servaient au stockage des olives avant broyage. Hr. Massiougha a aussi révélé une meule cylindrique dont les diamètres, supérieur et inférieur, sont respectivement de 0.66 et 0.53 m. pour une longueur de 0.63 m.¹⁷.

5. Hr. Fredj. Feuille Kettana ; site n° 157.095

Jonché de céramique sur une superficie de 4 ha., ce site est très arasé ; toutefois, nonobstant son mauvais état de conservation, on a pu y reconnaître les vestiges d'une huilerie qui devait appartenir à une vaste ferme ; en effet, un fragment de contrepoids et quatre plateaux de moulin - dont un au moins s'apparentant à un *mortarium* de *Trapetum* - y restent visibles.



fig.3 : Plateau de Moulin, Hr. Fredj.



fig.4 : Plateau de Moulin, Hr. Fredj.

6. Hr. Magtouf. Feuille Gabès ; site n° 147.034

Ce site, arasé, spolié n'en a pas moins livré une maie carrée d' 1.15 m. de côté, des restes d'un bassin de décantation de l'huile, ainsi qu'un plateau de moulin.

(16) Citons, à titre d'exemple, l'huilerie de Bir Sgaoun en Algérie. Voir : St. Gsell : " *Monuments antiques d'Algérie* ", Paris, 1901.

(17) A proximité immédiate de ce site, une huilerie actuelle recèle des meules de facture antique ; sans doute furent elles prélevées sur le site même de Massiouaha.



fig.5 : Maie carrée, Hr. Magtouf.



fig.6 : Plateau de Moulin, Hr. Magtouf.

7. Hr. el-fesguiyya. Feuille Kettana ; site n° 157.089

Site arasé, où se dressent encore - sur une hauteur de 0.70 m. - deux montants de pressoir en assez mauvais état de conservation.

Partant de la typologie élaborée par J.-P. Brun, nous pouvons hiérarchiser nos huileries en fonction de leur nombre de pressoirs¹⁸. Ainsi, nous avons :

- Une huilerie à 3 pressoirs ou plus ; c'est celle de Hr. Ouled Moussa. Pareille infrastructure pouvait permettre le traitement de la production d'un domaine, voire de deux ; peut-être appartenait-elle simplement à une grande villa ? Certes, ce n'est pas là une grande huilerie, mais ce n'est pas négligeable. Faut-il rappeler que l'Italie n'a pas livré d'huileries comportant plus de deux pressoirs¹⁹ ?
- Quatre huileries à deux pressoirs ; soit, celles de Hr. Massiougha, de Hr. Ouled Annan, de Hr. Meguarine Khaddem et de Hr. Fredj. Leur production devait être, en partie, tournée vers la vente et, si l'on en croit Caton²⁰, pouvait correspondre à l'exploitation d'une olivette de 30 ha.²¹.

(18) Nous souscrivons encore aux remarques faites par S. Ben Baaziz à propos de la difficulté de sérier les huileries : ici, nous nous sommes contentés d'un seul critère, à savoir le nombre de pressoirs : ni les données de la prospection qui est forcément sommaire, ni l'état même des vestiges ne nous permettent d'en retenir d'autres. Voir S. Ben Baaziz : " *Les huileries de la Tunisie ...* ". p. 45.

(19) Voir J.-P. Brun . " *L'oléiculture ...* ". p. 280. L'auteur, toutefois, n'exclue pas que l'huilerie de Buccino ait pu comprendre 3 pressoirs. Note 31, même page.

(20) Caton estime - en effet - que deux pressoirs suffisent à la production d'un domaine de 30 ha. Caton : " *De agriculture* ". Goujard R. (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1975, 3, 5.

(21) Dans cette typologie basée sur le nombre de pressoirs, Hr. Fredj qui n'a pas livré de jumelles ou de pierres d'ancrage paraît comme une aberration ; cependant, à juger par le nombre de ses plateaux de moulin, ce site peut aisément avoir abrité une huilerie à deux pressoirs.

-Deux huileries à un seul pressoir :

c'est d'abord le cas de Hr. el-Fesguiyya qui, avec deux jumelles, semble correspondre à une exploitation modeste, sans doute vivrière.

Il en va de même du site 147.34 : bien que dépourvu de jumelle et de pierre d'an-crage, ce site n'en a pas moins livré une maie associée à un bassin de décantation ainsi qu'un plateau ; ce matériel nous autorise à y reconnaître - au moins- une huilerie à un seul pressoir.

Outre ces sites, d'autres présentent du matériel oléicole²² mais, ces témoins isolés ne peuvent alimenter la typologie.

Le Matériel

Quel que soit son contexte archéologique, ce matériel appelle des remarques qu'il convient d'insérer dans une démarche typologique ; en effet, malgré les réserves émises plus haut et, nonobstant la relative rareté des trouvailles, nous avons là de quoi enrichir la panoplie des témoins archéologiques jusqu'ici connus.

1. Matériel de broyage

- Les meules

De deux types, elles se répartissent en meules cylindriques et en meules aux faces internes plates et externes convexes. Ces deux types correspondent à deux modes distincts de broyage soit, respectivement, le moulin dit *mola olearia* tel qu'il est décrit par Columelle²³ et le moulin dit *Trapetum* rapporté surtout par Caton. Si le premier est attesté pratiquement partout, le second semble rarissime²⁴. Pour la Tunisie, B. Baaziz signale des *trapeta* dans la région du Cap Bon, précisément dans la zone de Bir

(22) Il s'agit dans la feuille Kettana de :

- Hr. B. Zayed (157.103) avec des orbes de trapetum
- Hr. el-Ghirane (157.099) avec un montant de pressoir
- Ksar el-Atach (157.126)
- Hr. Laslaa (157.007) avec un montant de pressoir
- Hr. Salah B. Belgacem (157.062) avec une jumelle
- Hr. el-Kouadria (157.047) avec un plateau de moulin ainsi que des orbes.

Pour la feuille Gabès :

- Hr. Ouled el Hjal (147.96) avec un contrepoids ;
- Ksar Aïchoun (147.102) , contrepoids.
- Sidi el-Mediouni (147.049) avec une maie
- Site de Garaat el-Mouazir (147.058) qui semble correspondre à un atelier de taille de matériel oléicole; puisqu'on y a trouvé des ébauches de plateau de moulin.

Le site de Ksir Essebaya - structure arabe - offre quant à lui 3 jumelles, qui sont de toute évidence, réemployées ; aussi, nous n'en avons pas tenu compte dans notre classification.

(23) Columelle : " *De re rustica* ". Du Bois L. (éd.). Paris : Panckoucke . 1844.

(24) Il est signalé toutefois à Pompéi, à Naples, à Stables, à Malte, à Olynthe, à Athènes, à Corinthe, à Chypre, ainsi qu'en Syrie. Voir J.- P. Brun, *L'oléiculture*, pp. 71-73

M'charga, ainsi qu'à Grombalia²⁵ ; désormais, il convient d'insérer la région de Gabès dans cette liste si restreinte.



fig.7 : Meules de Trapetum, (Kettana).



fig.8 : Meules Trapettnn., Hr. Ben Ayed.

- Mortier et pilon :

Bien que non cité par les sources²⁶, ce procédé, qui ne sert pas qu'au broyage de l'olive, pourrait avoir fait partie de la panoplie de l'oléiculteur antique. Nous en avons trouvé un exemplaire à Hr. Massiougha, où il est associé à des jumelles, des meules et des bassins de décantation.

- Broyeur

Attesté à Hr. Oued el-Ghirane, sans que nous puissions établir avec certitude qu'il ait pu servir au broyage de l'olive dans l'Antiquité, c'est un procédé encore plus rudimentaire que le mortier et pilon. En fait, il consiste en deux éléments :

*Une pierre, plus ou moins cylindrique, faisant office de broyeur - dans certains cas, elle consiste simplement en un gros galet de l'oued.

*Un bloc de pierre dormante et suffisamment dure pour faire fonction de plateau de broyage.

- Les montants de pressoir ou jumelles

Elles sont omnipotentes et exclusives ; en effet, nous n'avons pas repéré la moindre trace d'un autre mode de fixation du *prelum*²⁷.

(25) S. Ben Baaziz : " *Les huileries de la Tunisie antique* ". Actes du Ve. congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb (octobre 1989). Cahiers de Tunisie. T. 43. n°s 155-156, 1991, p. 43.

(26) Il s'agit, pour l'essentiel, de Columelle, Caton, Palladius, Varron et Plinie.

(27) Il existe plusieurs variations dans le mode de fixation du levier : fixation dans une paroi, mur ou rocher; fixation à l'aide d'un - ou de deux- montant(s) en bois quelquefois plaqués par une maçonnerie et fixés dans le sol ; fixation à l'aide de montants en pierre posés sur le sol et alourdis soit par un chapeau, soit par le poids de la superstructure dans laquelle ils étaient engagés. Voir, pour plus de précision, la typologie très détaillée, établie par J.-P. Brun. J.-P. Brun, *L'oléiculture* ..., pp. 85-86.

Sur l'ensemble, du point de vue forme, nous distinguons deux types de jumelles:
 -Le type à chapeau tel qu'il existe dans le centre de la Tunisie, notamment dans la région de Sbeitla et de Kasserine : ce type est attesté à Hr. Meguarine Khaddem, à Hr. Ouled Moussa, à Hr. Ouled Annan et à Hr.el-Maamoura²⁸.



fig.9 : Jumelles à chapeau, Hr. Meguarine Khaddem.

- Le type sans chapeau : il s'agit de tête nue parfaitement aplanie ; elles sont présumées à Hr. Massiougha²⁹, attestées à Hr. Ouled Moussa et à Hr. Ouled Annan³⁰. A notre connaissance et, à ce jour, ce type reste non attesté dans le Centre et dans le Sahel. Il est toutefois prématuré d'y voir une particularité méridionale.

Les jumelles de la région de Gabès présentent d'autres traits discriminants dont un commun aux deux types déjà cités ; en effet, contrairement aux jumelles des autres régions tunisiennes qui sont souvent percées de deux ou de trois trous - sur un seul montant - destinés au réglage de la hauteur du *prelum*, elles présentent un seul orifice. Il est aussi une autre constatation : dans deux cas, nous avons remarqué la présence

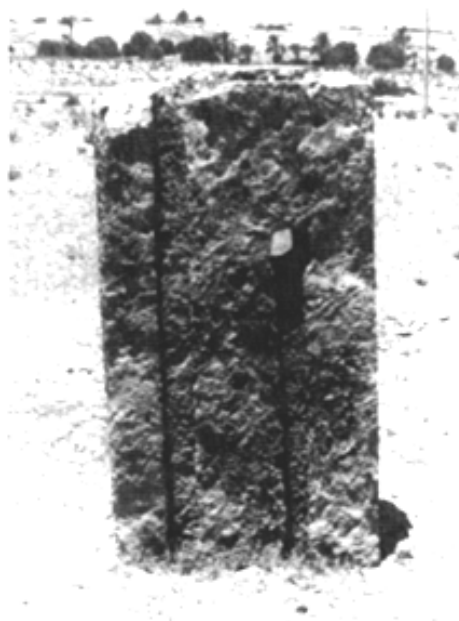


fig.10 : Montant de pressoir.

(28) J. - P. Brun attribue ce type au sud tunisien sans davantage de précision ; voir J.-P. Brun. L'oléiculture.... pp. 105-108, fig. 49.

(29) Nous avons, en effet, trouvé sur place des fragments qui semblent compléter les jumelles dans leur partie supérieure ; ainsi reconstituées, celles-ci ne présentent aucun logement - ou protubérance - destiné à permettre l'encastrement d'un chapeau.

(30) Bien sûr, cela n'exclut pas le fait que ces jumelles aient pu recevoir un bloc de "maintien" un linteau en quelque sorte... Ce que nous voulons préciser c'est que ces jumelles n'avaient pas été conçues pour recevoir un chapeau qui adhère par encastrement...

de deux rainures verticales sur un même montant³¹. S'agit-il d'une aberration, voir d'un remploi ou, au contraire, d'une disposition destinée à donner davantage de stabilité au *prelum* ? Là aussi, la réponse gagne à être étayée par les données d'une prospection plus exhaustive.

Les jumelles sans chapeau, elles aussi, ont leur particularité : elles sont toujours accolées au moyen d'une excroissance volontaire ; ainsi, vues de dos, elles sont si parfaitement jointives qu'elles finissent par s'apparenter à une sorte de niche, où devait se loger l'extrémité du *prelum*. Est-ce là une réminiscence d'un ancien type de pressoir à ancrage dans une paroi³² ?

Les contrepoids

Rares, souvent fragmentés, les contrepoids de la région prospectée ne se distinguent pas de ceux déjà répertoriés dans le centre et, ailleurs, en Tunisie. Toutefois, ils semblent moins variés que dans la vallée de Oued el-Htab. Les trouvailles nous permettent de les classer en :

- Contrepoids à deux mortaises en queue d'aronde sur les côtés et à rainure sur la face supérieure. Attesté sur le site de Zarath - par un seul contrepoids en très mauvais état de conservation -, ce type s'apparente aux contrepoids de la vallée de Oued el-Htab (typologie B. Baaziz: A), ainsi qu'à ceux de Madaure, publiés par Christofle³³.
- Contrepoids à deux mortaises en queue d'aronde sur les côtés, mais sans rainure sur la face supérieure. Ce type est attesté sur le site 157.104. où il est associé à une maie circulaire et à un mortarium.
- Contrepoids sans mortaises en queue d'aronde mais avec une rainure sur les deux faces opposées. C'est un type peu attesté ; on ignore comment il pouvait être arrimé au treuil. Peut-être l'utilisait-on dans sa position verticale ?
- Contrepoids à rainure sur la seule face supérieure ?

Là aussi, la forme de l'encoche ne laisse pas d'intriguer ; car l'on ne voit pas comment il pouvait être ancré au treuil par cette seule rainure ; est-ce un contrepoids abandonné en cours d'exécution ?

Les maies

Nous avons deux types de maie :

- maie circulaire inscrite dans un plan presque carré (1.25 m. x 1.30 m.) ; son pourtour, circonscrit par une rigole profonde de 3 cm. et large de 3.5cm. est prolongé d'un bec long de 37 cm. et dont la profondeur, en fin de parcours, atteint 4.5 cm. Taillée dans la pierre calcaire, cette maie est d'un type usité en Proconsulaire, ainsi que dans d'autres régions d'Afrique³⁴.

(31) Ce constat, nous l'avons fait à Hr. el-Maamoura.

(32) Ce type d'ancrage dans une paroi correspond au type A 3 de la typologie de J.-P. Brun., L'oléiculture.... p. 86 et pp. 96-97.

(33) M. Christofle, Essai de restitution..., fig 1.

(34) Ce type de maie est entre autres attesté dans l'Aurès.

Voir : P. Morizot : " L'Aurès et l'olivier ", *Antiquités africaines*, t. 29. 1993, p. 212.

- Le second type est un plateau de pressoir carré (1.05 m. de côté à Sidi el-Mediouni et 1.15m. à Hr Magtouf) dont l'aire de presse est limitée par une rigole qui se termine par un bec verseur. Jusqu'ici inédit, ce type de maie semble si particulier que l'on est tenté d'y voir une des expressions de la culture matérielle locale.



fig.11 :Maie carrée. Suit el-Mediouni.

Les plateaux de broyage

Dans l'ensemble, ils sont en mauvais état de conservation ; toutefois, nous en avons reconnu deux grands types bien distincts :

- le premier rassemble les plateaux de broyage habituellement associés à la *mola olearia*: à l'instar des plateaux actuels des huileries traditionnelles locales, ceux-ci affectent des formes circulaires, et présentent un fonds plat, tantôt avec un imperceptible renflement au milieu, tantôt avec une sorte de bourrelet central (Hr.Fredj). Dans le premier sous-type, la profondeur ainsi que l'épaisseur du rebord sont moins importantes que dans le second.



fig.12 : Mortarium ou plateau de trapetum.

- le second type est un *mortarium*, c'est-à-dire un plateau de *trapetum* qui devait fonctionner à l'aide d'*orbes*, meules déjà signalées. Ce type de plateau est intérieurement rond et, au milieu, il est pourvu d'un *millianum*, bourrelet central sur lequel vient s'ancrer une pièce en bois destinée à supporter un pivot qu'est la columelle.

Provisoire et inachevée, cette enquête n'en autorise pas moins certaines déductions. La première est suggérée par la relative rareté des témoins : cette portion du sud tunisien, on peut le dire - avec les réserves déjà annoncées-ne semble pas avoir été une région de monoculture de l'olivier³⁵. Sa production d'huile était principalement une production vivrière.

(35) Certes, nous n'ignorons pas que les statistiques sont quelquefois trompeuses; de surcroît, nous avons dit, plus haut, que la région étudiée a souffert de remembrements successifs, que les sites y subissent une spoliation soutenue...

Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que, pour une superficie nettement inférieure, la vallée de Oued el-Htab a livré 97 huileries rurales. Ce constat trouve aussi confirmation dans certains paramètres technologiques ; ainsi, dotés chacun d'un seul orifice, les montants des pressoirs de cette partie de la région du Golfe de Gabès ne permettent qu'une seule position d'ancrage du prelum ce qui, en soi, renvoie à une production limitée et en aucun cas industrielle. En effet, la multiplicité des trous - deux ou trois trous - constituant un perfectionnement dans le système de manœuvre du prelum – puisqu'elle permet de régler l'ancrage de celui-ci selon la hauteur des scourtins - , on doit admettre que cette partie du sud tunisien n'avait pas connue une telle amélioration. Certes, ce constat ne vaut que pour la région Kettana-Gabès-Mareth : car. J.-P. Brun, vaguement, il est vrai, c'est-à-dire sans la moindre précision géographique, crédite le sud tunisien (sic!) de jumelles « percées de trois orifices » ; de surcroît, nous savons d'après des recherches effectuées en Libye que la Tripolitaine occidentale, précisément du côté de Djebel Tarhuna, connaissait -elle aussi -ce perfectionnement³⁶. Cependant, partant de ce constat objectif- l'absence de jumelles à trous multiples - nous sommes enclin à penser que l'ancrage, unique et non réglable du prelum, devait satisfaire les besoins d'une population dont la production oléicole ne pouvait égaler ni celle de la région de Leptis Magna, ni celle de la Byzacène. Ce constat, nous l'avons vu, concorde parfaitement avec la relative rareté des huileries, mais aussi avec leur faible teneur ; alors qu'en Proconsulaire, les huileries à un seul pressoir sont rarissimes, ici, nous en avons deux sur un total de sept, soit plus du quart !

Aussi, il trouve également justification dans un autre élément d'appréciation : la qualité même du matériel ; en effet, souvent grossières et mal finies, les jumelles semblent sortir de mains d'artisans peu ou insuffisamment rompus à la taille et à la réalisation de ce type de matériel oléicole: d'ailleurs, la même constatation vaut pour les contrepoids, lesquels, comparés à ceux repérés dans d'autres parties de la Tunisie, restent peu variés et, de mauvaise facture.

Figurant en bonne place dans le tableau du paysage oasien brossé au 1er siècle par Pline l'Ancien³⁷, la culture de l'olivier, dans la région de l'actuelle Golfe de Gabès, remonte à des époques encore assez reculées. Vivrière au temps de ce naturaliste qui fut aussi procureur fiscal d'Afrique, elle semble continuer à l'être après la révolution agraire consécutive à la promulgation de la *lex Manciana* et de la *lex Hadriana*³⁸ ; en effet, d'un point de vue strictement archéologique - autant que la prospection le permette -, les trouvailles, leur nature, leur importance et leur répartition interdisent de considérer cette zone comme ayant été une région de monoculture de l'olivier³⁹.

(36) Voir D.J. Mattingly : *"The olive boom..."*, p.26. fig.2.

(37) Pline : *"Histoire naturelle"*, XVIII. 188 (Traduction H. Les Bonniec), 1972, p. 120

(38) Certes, à lire certains géographes arabes tels qu'Ibn Hauqual, la Gabès médiévale aurait été une place du commerce de l'huile: toutefois, ces auteurs ne précisent pas la provenance et l'importance de cette production . Voir : Ibn Hauqual : *"Surat el-Ardh"*. Beyrouth, s.d. 72-3 (trad. Kramers - Wiet. 66-7). Al-Idrissi : *"Nuzha"*, éd. partielle H. Pérès, Alger , 1957, 76-77,89,94.

(39) Peut-être, entre autres arguments, faut-il invoquer la nature même des sols qui n'y semblent pas toujours favorables à la culture de l'olivier. Actuellement, d'après une étude récente, l'olivier ne réussit que dans la région de Kettana- Teboulbou-Oudref et Metouia. Voir L'Encyclopédie de l'Islam, art. Kabis, p. 350. Aussi :

Cependant, bien que coïncée entre deux grandes zones de production de l'huile, la Byzacene au nord, la Tripolitaine au sud, la région du Golfe de Gabès semble avoir ses propres traditions oléicoles. Ainsi, au niveau du matériel, y avons-nous constaté la persistance du mode de broyage par *trapetum*, technologie grecque⁴⁰ vraisemblablement introduite en Afrique par les Punique⁴¹ et qui, à notre connaissance, reste non attestée en Tripolitaine et rarissime en Byzacene. De même, autre particularité de cette région est l'emploi de ces maies carrées dont nous avons trouvé deux exemplaires, l'un dans la feuille Gabès, l'autre, dans la feuille Kettana ; là, nous ne connaissons pas d'équivalents morphologiques à ces plateaux de pressoir taillés dans des blocs de pierre carrés.

Toutefois, le particularisme ne devait pas exclure l'emprunt. Centré sur l'isthme de Gabès, cette région de la Petite Syrte est largement ouverte aux influences extérieures⁴² ; reliée à la Byzacene par une voie littorale et par une autre intérieure -celle d'Asprenas qui la mettait au contact du plus grand terroir oléicole d'Afrique, c'est-à-dire la zone Thélepte, Sbeïtla. Feriana, Rohia -, la région du golfe de Gabès était encore plus anciennement connectée au monde oriental, plus particulièrement à la Tripolitaine, autre pays de prédilection de l'olivier. Ainsi, placée au carrefour de ces deux terroirs, elle était ouverte à toutes migrations y compris celles des techniques oléicoles; en emprunta-t-elle quelques unes, en adapta-t-elle d'autres?

A.Bechraoui : *"La vie rurale dans les oasis de Gabès (thèse de doctorat de IIIe cycle), Université de Tunis, 1970.*

De même, au sujet des sols et de leur aptitude à la culture de l'olivier voir:

J. Despois: *"La Tunisie orientale. Sahel et Basse Steppe. Etude géographique "*. P.U.F., Paris, 1955, pp.70-74.

⁽⁴⁰⁾ Etymologiquement, le terme a une consonnance grecque; voir : J.P.Brun: *" L'oléiculture antique ...",* p. 73, note 27

⁽⁴¹⁾ Connue - entre autres - à Malte, le *trapetum* semble y remonter à la période punique . Voir : J.P. Brun: *" L'oléiculture antique ... "*, p. 73

⁽⁴²⁾ L'importance de l'isthme de Gabès comme voie de passage, de pénétration et de trait d'union a été clairement développée par J. M. Lassère. Voir :

L. M. Lassère: *"Un conflit routier. Observations sur les causes de la guerre de Tacfarinas", Antiquités Africaines*, t. 18, 1982, pp. 21-22.

UN LOT DE DIX-NEUF OBJETS EN VERRE PROVENANT DU CIMETIERE D'AL-GORJANI

Fathi Bahri

Le département islamique du Musée du Bardo¹ avait acquis en 1987, suite à une découverte fortuite, travaux d'aménagement du parc public situé sur l'emplacement de l'ancien cimetière d'al-Gorjani², un lot de dix-neuf objets en verre que nous avons répartis en quatre catégories : trois balsamares, huit fioles, sept gobelets et une carafe. L'inventaire qui suit se compose d'un côté technique : description et dimensions de chaque objet ; et d'un autre historique : rapprochement et comparaison avec les formes connues à travers les recherches publiées sur le verre en Tunisie aux époques romaine³ et musulmane⁴.

Ne disposant pas du contexte archéologique, on s'est retrouvé confronté à un problème d'identification des objets en question surtout que certains présentent des simili-

(1) Je tiens à remercier les responsables et le personnel du Musée pour leur aide à la réalisation de ce travail.

(2) Cimetière situé au N.O. de Tunis du nom d'Abù l-Hasan Ali al-Gorjani (mort dans la 2ème moitié du VIIe/VIIIe s.), compagnon du maître soufi Abu l-Hasan al-Chadili.

(3) Nous citons les études de M.M. Mohamed Yacoub, Abdelmajid Ennabli et Mme Latifa Slim sur les verres romains parues dans *le Bulletin de l'Association Internationale pour l'Histoire du verre (B.A.I.H.V.)*, n°6, 1971-72, pp.29-70, 71-84 et 136-151.

(4) Nous mentionons :

- G. Marçais et L. Poinssot : Objets kairouanais (IXe-XIIIe s.), Tunis. 1952, Livre deuxième : *les verres*, pp.371-406.

- Khira Skik : La collection de verres musulmans de fabrication locale conservés dans les musées de Tunisie, *B.A.I.H.V.*, n°6. 1971-72, pp.86-102.

- Hamed Ajabi : Les verres musulmans d'origine orientale dans les musées de Tunisie *B.A.I.H.V.*, n°6, 1971-72, pp.105-111.

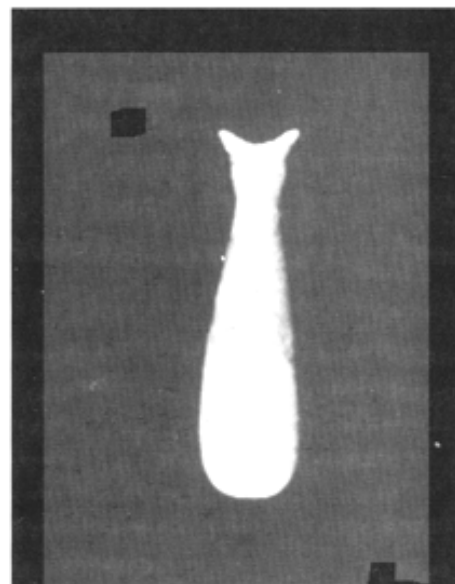
tudes avec les verres romains. Il nous est difficile dans ces conditions de les attribuer selon le lieu de la trouvaille, à savoir le cimetière d'époque hafsides d'al-Gorjani (XIVes.).

I- Balsamares :

A- Balsamaire en verre de teinte blanchâtre ; panse piriforme allongée, séparée du col par un étranglement ; col court ; fond plat légèrement bombé ; traces d'irisation à l'intérieur ; partie supérieure du col détruite.

Dimensions⁵ : H.T. : 76mm ; D.E. : 17mm ; H.C. : 19mm ; D.B. : 19mm ; H.P. : 60mm.

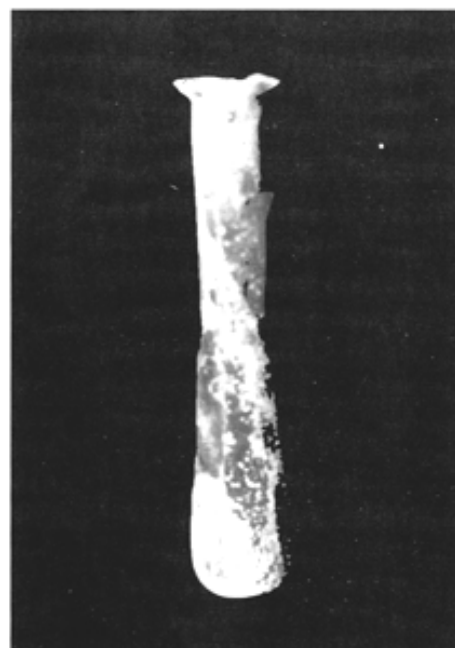
Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamares d'époque romaine⁶.



B- Balsamaire de forme tubulaire en verre fin de teinte bleuâtre comportant deux parties presque égales : une panse et un col cylindriques ; fond plat légèrement bombé ; traces d'irisation à l'extérieur de l'objet ; lèvre en partie détruite.

Dimensions: H.T. : 112mm ; D.E. : 22mm ; H.C. : 54mm ; D.B. : 22mm ; H.P. : 58mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamares d'époque romaine⁷.



(5) H.T. : hauteur totale ; D.E. : diamètre d'embouchure ; H.C. : hauteur du col ; D.B. : diamètre de la base ; H.P. : hauteur de la panse.

(6) A. Ennabl : Les verres romains du musée de Carthage, *B.A.I.H.V.*, pp.81-82 (balsamares n°72 à 103); L. Slim ; verres romains inédits d'El Jem, *B.A.I.H.V.*, p.142 (balsamares n°10 et 11).

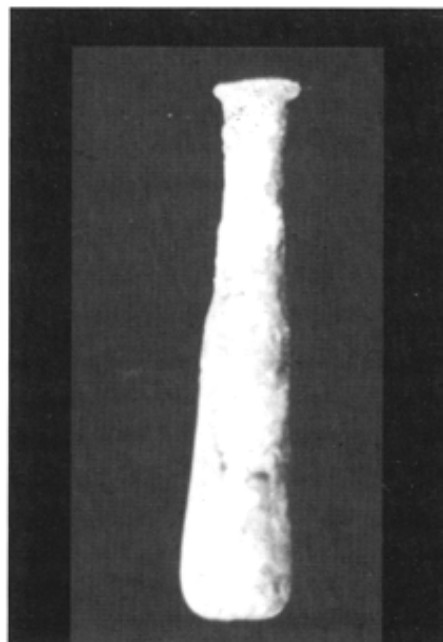
(7) L. Slim : *Op. cit.* p. 140 (balsamaire n°4)

A. Ennabl : *Op. cit.* pp.81-83 (balsamares n°72 à 103)

C- Balsamaire de forme tubulaire en verre fin de teinte verdâtre se composant d'une panse et d'un col cylindriques ; fond plat légèrement bombé ; traces d'irisation à l'extérieur.

Dimensions: H.T. : 112mm ; D.E. : 18mm ; H.C. : 43mm ; D.B. : 24mm ; H.P. : 69mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamaires d'époque romaine⁸.

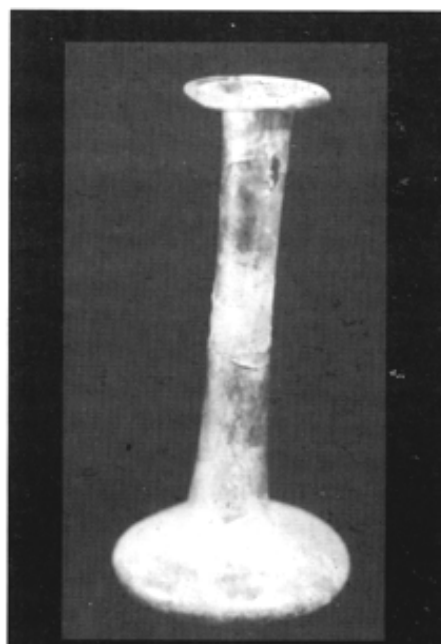


II- Fioles :

A- Fiole en verre brisée et restaurée de teinte bleu clair ; panse large et aplatie séparée du col, long et cylindrique par un étranglement ; embouchure à lèvre rabattue vers l'extérieur ; fond légèrement concave ; traces d'irisation à l'intérieur et à l'embouchure.

Dimensions⁹ : H.T. : 128mm ; H.C. : 110mm ; D.B. : 63mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamaires d'époque romaine¹⁰.



(8) Ibid.

(9) H.T. : hauteur totale ; H.C. : hauteur du col ; D.B. : diamètre de la base.

(10) M. Yacoub : les verres romains des musées de Sfax, de Sousse et du Bardo, *B.A.I.H.V.*, pp.50-56 (balsamaires n°6 à49).

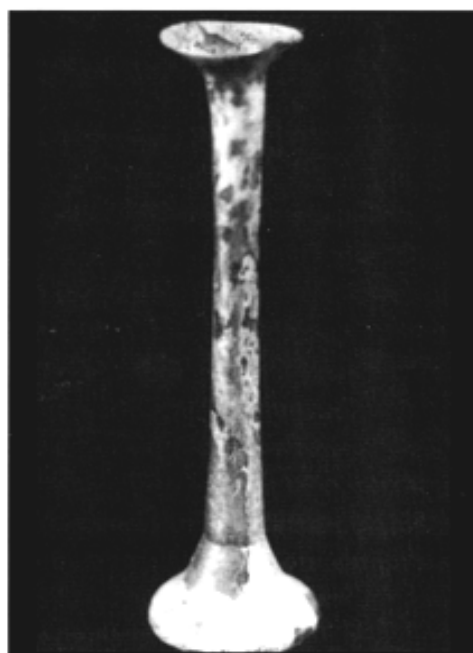
A. Ennabli : *Op. cit.* pp.83-84 (balsamaires n°104 à 121)

L. Slim : *Op. cit.* pp. 142-143 (balsamaires n°12 à 16)

B- FiOLE en verre de teinte bleutée ; panse large et aplatie séparée du col, long et cylindrique par un étranglement ; embouchure à lèvre relevée vers l'intérieur ; fond légèrement concave ; traces d'irisation à l'intérieur et à l'extérieur.

Dimensions : H.T. : 158mm ; H.C. : 130mm ; D.B. : 44mm.

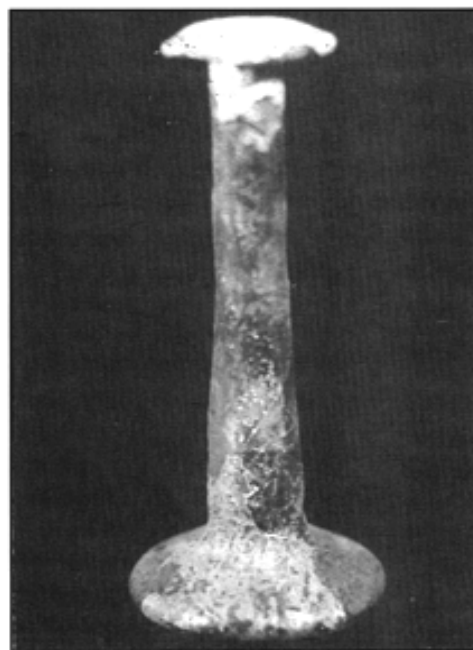
Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamaires d'époque romaine¹¹.



C- FiOLE en verre brisée et restaurée de teinte blanchâtre ; panse large et aplatie séparée du col, long et cylindrique sensiblement rétréci vers l'orifice, par un étranglement ; embouchure à lèvre rabattue vers l'extérieur ; fond légèrement concave ; traces d'irisation à l'intérieur et à l'extérieur.

Dimensions : H.T. : 150mm ; H.C. : 131mm ; D.B. : 64mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamaires d'époque romaine¹².



(11) Ibid.

(12) Ibid.

D- Fiole en verre brisée et restaurée de teinte bleu clair, panse large et aplatie séparée du col long et cylindrique par un étranglement ; embouchure à lèvre rabattue vers l'extérieur ; fond légèrement concave ; traces d'irisation à l'intérieur. Dimensions : H.T. : 142mm ; H.C. : 126mm ; D.B. : 65mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamaires d'époque romaine¹³.



E- Fiole en verre brisée et restaurée de teinte blanchâtre ; panse large et aplatie séparée du col long et cylindrique par un étranglement ; embouchure à lèvre rabattue vers l'extérieur ; fond légèrement concave ; traces d'irisation à l'intérieur. Dimensions : H.T. : 151mm ; H.C. : 132mm ; D.B. : 71mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamaires d'époque romaine¹⁴.



(13) Ibid.

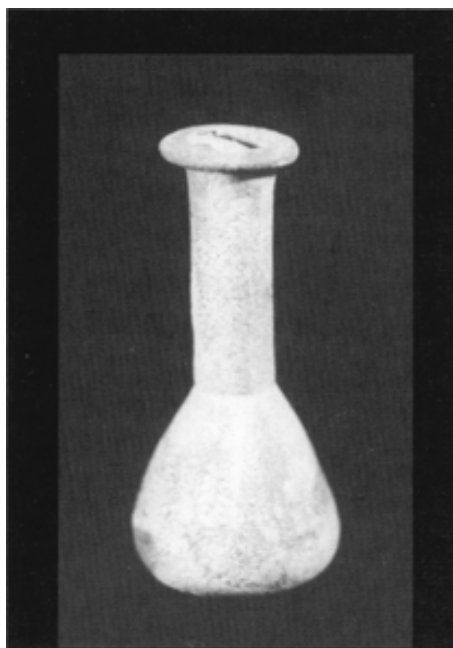
(14) Ibid.

F- Fiole en verre assez épais de couleur vert bleuté se composant d'une panse, assez volumineuse de forme triangulaire qui s'arrondit à la base dont le fond est légèrement concave, et d'un long col tabulaire aboutissant à une embouchure à lèvre rabattue vers l'extérieur.

Dimensions¹⁵ : H.E. : 115mm ; H.I.C. : 110mm ; P.H. : 52 ; P.D. : de 20 à 52mm ; C.H. : 59mm ; C.D. : 20mm ; Cl.D. : de 31 à 33mm ; E. : de 5,5 à 5,9mm ; O.D. : 16mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamiques d'époque romaine¹⁶. Certes G. Marçais et L. Poinssot mentionnent¹⁷ trois flacons assez semblables aux fioles F. G et H. de notre lot et notent que ces objets «par leur silhouette et leurs dimensions ressemblent fort aux balsamiques des IIe et IIIe s. ap. J.-C.. découverts dans tout l'empire romain. Seul le lieu de la trouvaille permet d'attribuer ceux-ci à un atelier d'époque musulmane aussi peu novateur que possible»¹⁸. Néanmoins, ne disposant pas du contexte archéologique des trois flacons

acquis à Kairouan par H.-H. ^cAbd al-Wahhab, nous ne pouvons leur attribuer une datation précise en se basant uniquement sur le lieu de la trouvaille.



G- Fiole en verre assez épais, brisée et restaurée, de couleur vert clair. Elle se compose d'une panse assez volumineuse de forme triangulaire légèrement arrondie sur les bords et dont le fond est plat ; et d'un col se rétrécissant vers une collerette à lèvre, partiellement détruite, relevée vers l'intérieur. Traces d'irisation à l'intérieur et à l'extérieur.

Dimensions : H.E. : 115mm ; H.I.C. : 107mm ; P.H. : 50mm ; P.D. : de 21 à 50mm ; C.H. : 60mm ; C.D. : de 17 à 21mm ; Cl.D. : de 29 à 30mm ; E. : 7mm ; O.D. : 9mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamiques d'époque romaine¹⁹.



(15) H.E.: hauteur extérieure; H.I.C.: hauteur intérieure et au centre; P.H.: panse hauteur, P.D.: panse diamètre; C.H. : col hauteur ; C.D. : col diamètre; Cl.D. : collerette diamètre; E.: épaisseur; O.D.: orifice diamètre.

(16) L. Slim : *op. cit.* p. 140 (balsamaire n°3)

(17) Dans la collection de H. -H. ^cAbd al-Wahhab ("*objets kairouanais*" . fasc.2, pp. 396-397).

(18) Ibid., p.396

H- Fiole en verre assez épais, brisée et restaurée, de couleur vert bleuté. Elle se compose d'une panse assez volumineuse de forme sphérique et dont le fond est plat ; et d'un col long se rétrécissant vers une collerette à lèvres rabattue vers l'extérieur. Traces d'irisation à l'intérieur et à l'extérieur.

Dimensions : H.E. : 128mm ; H.I.C. : 122mm ; P.H. : 49mm ; P.D. : de 65 à 74mm ; C.H. : 70mm ; C.D. : de 22,5 à 31mm ; Cl.D. : de 37 à 38mm ; E. : 7mm ; O.D. : 20mm.

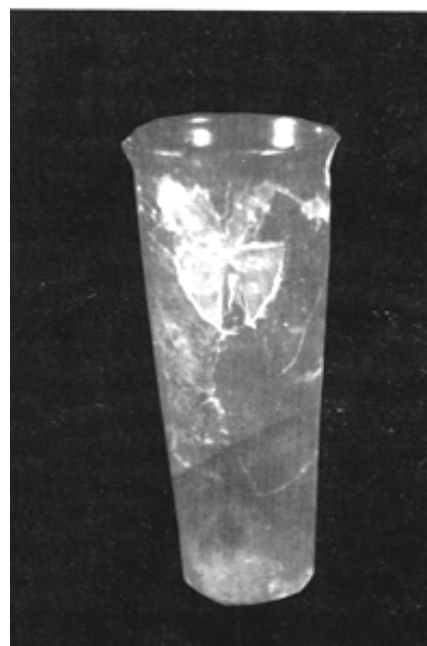
Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les balsamares d'époque romaine²⁰.



III- Gobelets :

A- Gobelet en verre, brisé et restauré, de teinte verdâtre ; forme tronconique allongée légèrement évasée vers l'embouchure ; fond concave. Dimensions²¹ : H.T. : 121mm ; D.F. : 34mm ; D.O. : 49mm ; E : 2mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les gobelets d'époque romaine²².



(19) L. Slim : *Op. cit.*, p.140 (balsamaire n°3)

(20) Ibid.

(21) H.T. : hauteur totale ; D.F. : diamètre du fond ; D.O. : diamètre à l'ouverture ; E. : épaisseur.

(22) M. Yacoub : *Op. cit.*, p.36 (gobelet n°2) et pp.64-65 (les gobelets n°25 à 37).

A. Ennabli : *Op. ci.*, p.74 (les gobelets n°4 à 18)

L. Slim : *Op. ci.*, pp.145-146 (les gobelets n°31 à 36).

B- Gobelet en verre, brisé et restauré, de teinte vert clair ; forme tronconique allongée légèrement évasée vers l'embouchure ; fond concave.

Dimensions : H.T. : 121mm ; D.F. : 37mm ; D.O. : 53mm ; E : 1,5mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les gobelets d'époque romaine²³.



C- Gobelet en verre, brisé et restauré, de teinte vert clair ; forme tronconique dont l'ouverture est largement évasée ; fond concave. Traces d'irisation à l'intérieur et à l'extérieur. Dimensions : H.T. : 114mm ; D.F. : 43mm ; D.O. : 70mm ; E : 3mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les gobelets d'époque romaine²⁴.



(23) Ibid.

(24) M. Yacoub : *Op. ci.* p.36 (gobelet n°1)
L. Slim : *Op. ci.* p. 146 (les gobelets n°37 et 38)

D- Gobelet en verre transparent légèrement verdâtre de forme hémisphérique, présentant un léger evasement vers l'embouchure et un léger resserrement près de la base qui repose sur un anneau de verre formant pied. Fond concave. Brisé et restauré ; manquant des fragments. Traces d'irisation. Dimensions : H.T. : 85mm ; D.F. : 40mm ; D.O. : 62mm ; E : 1,5mm. Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les gobelets d'époque romaine²⁵.



E- Gobelet en verre blanc, orné de quatre dépressions, présentant un léger evasement vers l'embouchure et un léger resserrement près de la base ; fond plat. Brisé et restauré ; manquent des fragments ; traces d'irisation. Dimensions : H.T. : 86mm ; D.F. : 57mm ; D.O. : 73mm ; E : 1,5mm. Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les gobelets d'époque romaine²⁶.



(25) M. Yacoub : *Op. cit.*, pp.60-62 (les gobelets n° 17 et 18)

A. Ennabli : *Op. cit.*, p.74 (gobelet n°19)

(26) M. Yacoub : *Op. cit.*, p.34 (gobelet n° 1), p.58 (gobelet n°5), p.60 (gobelet n° 17) et p.62 (les gobelets n° 18 à 20)

L. Slim : *Op. cit.* p. 146 (gobelet n°39)

F- Gobelet en verre blanc de forme carrée présentant des côtés concaves assez prononcés, un léger évasement vers l'embouchure et un léger resserrement près de la base. Fond légèrement concave. Brisé et incomplètement restauré ; manquent des fragments ; verre irisé. Dimensions: H.T. : 85mm ; D.F. : 60mm ; D.O. : ? ; E : 0.5mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les gobelets d'époque romaine²⁷.

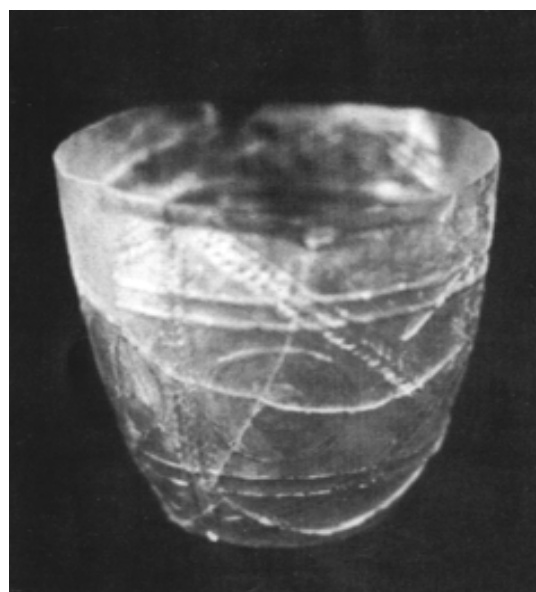


G- Gobelet en verre blanc, légèrement verdâtre présentant un léger évasement vers l'embouchure et un léger resserrement près de la base. Fond plat. Brisé et restauré; manquent des fragments ; verre irisé.

Le gobelet se caractérise par un décor géométrique composé de deux losanges symétriques signalés par un sillon de 6mm de largeur. Chacun des losanges est entrecoupé en son milieu à la verticale par un sillon de 5mm de largeur, et chaque moitié est occupée par une double ligne de cercles en net relief de 10mm et de 25mm de diamètre. Aussi le gobelet est parcouru à l'horizontale par deux bandes délimitant la double ligne de cercles. Chaque bande se compose de deux lignes horizontales distantes de 5mm.

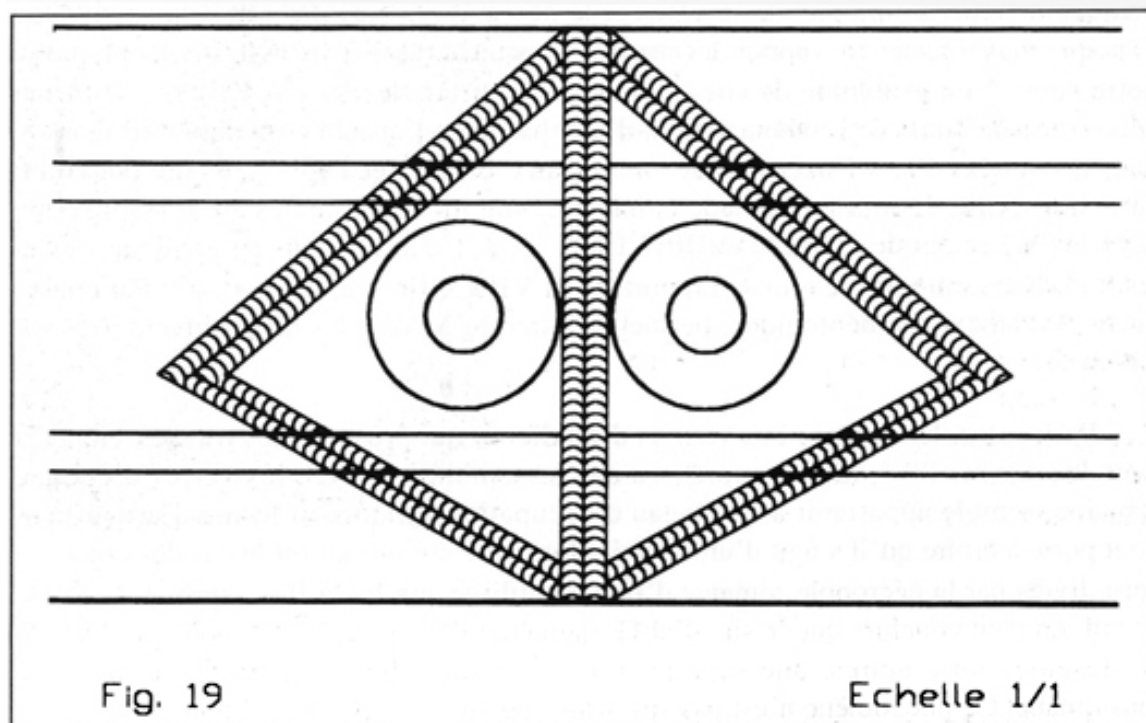
Dimensions : H.T. : 76mm ; D.F. : 40mm ; D.O. : 74mm ; E : 0,7mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme, des dimensions et surtout du décor avec les gobelets d'époque musulmane.



(27) Ibid.

En effet, G. Marçais et L. Poinssot²⁸, Kh. Skik²⁹ et C. Vanacker³⁰ mentionnent des objets en verre dont le décor géométrique se compose d'une double ligne de losanges et de cercles, une technique qui fut en usage en Ifriqiyya sous les Aghlabides, les Fatimides, les Zirides et qui pourrait bien avoir continué sous les Hafsides.



IV- Carafe

Carafe en verre légèrement jaunâtre ; panse sphérique ; col étranglé à la base et évasé à l'embouchure ; fond légèrement concave. Brisé et restauré ; manquent des fragments ; verre irisé.

Dimensions³¹ : H.T. : 175mm ; P.H. : 100mm ; P.D. : de 73 à 124mm ; C.H. : 75mm ; C.D. : de 19 à 54mm ; E. : 1,5mm.

Cet objet présente des similitudes aux niveaux de la forme et des dimensions avec les carafes d'époque romaine³².



(28) "Objets kairouanais", fasc.2, pp.387-388

(29) Kh. Skik : *Op. cit.*, p.98 (flacon n°40)

(30) Verres à décor géométrique à Tegdaoust", pp.515-522 dans "Tegdaoust III : Recherches sur Aoudaghost", Campagnes 1960/65 (enquêtes générales), Paris ; Editions recherche sur les civilisations, 1983, 569 pages.

(31) H.T. : hauteur totale ; P.H. : panse hauteur ; P.D. : panse diamètre ; C.H. : col hauteur ; C.D. : col diamètre ; E. : épaisseur du verre.

(32) M. Yacoub : *Op. cit.*, p.45 (fiole n°9).

Conclusion

Ainsi donc, la presque totalité des objets qui composent notre lot se situe dans la continuité de l'époque romaine. On ne peut, évidemment, expliquer ce fait par un manque d'innovation, dans les formes et le décor, de la part des artisans verriers de l'époque musulmane, par rapport à ceux de l'époque antique. Ils s'agit, beaucoup plus à notre sens, d'un problème de site. Les objets en verre décrits par Kh. Skik³³ furent découverts au cours de l'aménagement d'une partie de l'ancien cimetière d'al-Gorjani dans les années 50. A l'occasion de ces travaux, en plus des épitaphes qui couvrent, entre autres, les époques almohade et hafside, «un lot de monnaies en or frappées au nom des Mérinides de Tlemcen (VIIIe/XIIIe s. ap. J.-C., des flacons en verre tunisien et deux plats céramiques, le tout se rapportant au VIIe/XIIIe s. après J.-C.»³⁴. Par conséquent, le contexte archéologique, permet de dater du XIVe s. les objets inventoriés par Kh. Skik.

Par contre, le lot que nous venons d'étudier et qui provient des travaux engagés dans les années 80 (salle de sport), vu ses ressemblances avec les verres d'époque romaine, semble appartenir à un niveau d'occupation antique sur le site d'al-Gorjani. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un matériel funéraire comme ce fut le cas des objets en verre livrés par la nécropole romaine d'El-Jem utilisée aux Ier et IIe s. après J.-C.³⁵. De ce fait, on peut conclure que le site d'al-Gorjani était déjà occupé à l'époque pré-hafside et présente, entre autres, une superposition de nécropoles des périodes romaine et musulmane. Ce phénomène n'est pas spécifique au site d'al-Gorjani, il nous a été signalé à Mactar où une partie de la nécropole mégalithique (numide) puis romaine est occupée actuellement par le cimetière musulman³⁶ ; à Gabès, où on note la superposition de trois nécropoles sur le site de Sidi Boulbaba (punique, romaine et musulmane)³⁷ et à Gightis, où le tombeau du saint (waliyy) Sidi Salem Boughrara se situe sur la nécropole punico-romaine³⁸.

En plus du verre islamique et romain, le site d'al-Gorjani a livré un matériel abondant céramique allant du vernis noir d'époque punique, à la céramique à glaçure hafside³⁹. Situé sur les hauteurs de Montfleury, le site d'al-Gorjani affirme la présence antique à Tunis et confirme ainsi les recherches de M. Mh. H. Fantar⁴⁰, qui a relevé les attestations de la présence punique sur les hauteurs du Belvédère et de la colline de la

(33) *Op. cit.*, pp.92 à 94 (n°15 à 24)

(34) S.-M. Zbiss : *Corpus des inscriptions arabes de Tunisie*, Tunis, 1er partie, 2ème fascicule, *Inscriptions du Gorjani*. Tunis, 1962, p.XII de l'introduction.

(35) L. Slim : La nécropole romaine de l'actuelle place publique d'El-Jem, *Africa III - IV*, 1969-1970, pp.244-245.

(36) Je dois ce renseignement à M. Mansour Ghaki, qu'il soit vivement remercié.

(37) Je dois ce renseignement à M. Lotfi Rahmouni, qu'il soit vivement remercié

(38) Je dois ce renseignement à M. Ali Drine, qu'il soit vivement remercié

(39) Ce matériel est actuellement dans les réserves de l'INP, il sera prochainement inventorié et étudié.

(40) "Présence punique et romaine à Tunis et dans ses environs immédiats". *Antiquités Africaines*, t.14, 1979, pp.55-81

Rabta⁴¹-. alors que celles de la période romaine se situent vers la sorties sud de la ville (le temple de Saturne, la nécropole romaine et les tombes chrétiennes du côté de Djebel Jeloud et de la colline de Sidi Bel Hassen)⁴².

Nous espérons, grâce à cette modeste recherche et sur la base du témoignage archéologique, avoir contribué à une meilleure connaissance de Tunis à travers l'occupation du site d'al-Gorjani durant l'antiquité et l'époque musulmane, tout en souhaitant l'engagement d'une vaste campagne de fouilles afin de jeter toutes les lumières sur le passé de la Cité.

⁽⁴¹⁾ Ibid..pp.58-62

⁽⁴²⁾ Ibid., pp.67-72

FOUILLES D'UN SITE HYDRAULIQUE ISLAMIQUE DE LA MÉDINA DE SFAX

Les Bassins de Borj al-Q'sar

Adnan LOUHICHI

"و شرب اهلها (صفاقس) من مواجل بها ومواجنها صالحة الطعوم حافظة لما استودعت..."

ابن حقول "حقول" صورة الأرض " ص ٧١

Introduction

Nous exposons dans cette étude les résultats des fouilles archéologiques menées au courant de l'été 1996 dans un site hydraulique médiéval de la Médina de Sfax. Nous avons appelé ce site «Les Bassins de Borj al-Q'sar» par référence au nom du quartier de la Médina qui l'abrite.

Le site de Borj al-Q'sar se trouve à l'angle nord-ouest de la Médina. Au pied du rempart et plus exactement au bas du mur de l'angle nord-est du Borj, s'étalent aujourd'hui deux bassins circulaires, d'allure mastoc, mais qui se rachètent aux yeux de l'observateur par l'harmonie géométrique de leurs contours (fig. 1). Pendant longtemps ces monuments se dérobaient aux regards, dissimulés sous le bitume du grand parc de stationnement de la Société Régionale de Transport. En fait, c'est d'une manière fortuite que l'équipe des ouvriers de l'Institut National du Patrimoine, travaillant sur la restauration du rempart, déterra, d'abord un pan de mur courbe. Un décapage, superficiel et rapide, permit par la suite de mettre au jour les arasements des structures hydrauliques (fig. 2). Ce qui est apparu au départ comme une découverte, s'avéra être en réalité une redécouverte d'un site jadis connu, et qui est tombé dans l'oubli depuis plusieurs décennies.

* Communication de l'auteur dans le cadre du : Colloque « du Byzacium au Sahel », Université du Centre, Fac. des L. et Scs H. de Sousse, Département d'Histoire, Sousse 4 au 6 Nov. 1996.



fig.1



fig.2

En effet sur un plan au 1/2000e de la Médina de Sfax datant de 1881, on voit au bas du quartier «Borj el-Qsar», un cercle représentant le bassin-réservoir légende «Feskiah del-Fendri»¹.

(1) Ce système hydraulique a été également signalé par Monlezun I., L'emplacement de Sfax, *Extrait du Bulletin de Géographie Historique et Descriptive*, Imp. Nlle, Paris 1896.

1982 و 1960 صفافس ج 1 و 2، صفافس 1982
 Mahfoudh F., La ville de Sfax : *Recherche d'archéologie monumentale et évolution urbaine*. Thèse de Doctorat. Sorbonne Paris IV. 1988. 3 vol., dactylographiée. Mahfoudh se réfère (p. 69 et p. 202) au plan de 1881 et à ces deux auteurs.

La courbure est de ce dernier est dessinée en pointillé ce qui indique qu'elle n'était pas visible. Quant au bassin de décantation, il est représenté entièrement en pointillé. L'auteur du plan lui donna un diamètre fantaisiste de 18m. (fig.3).

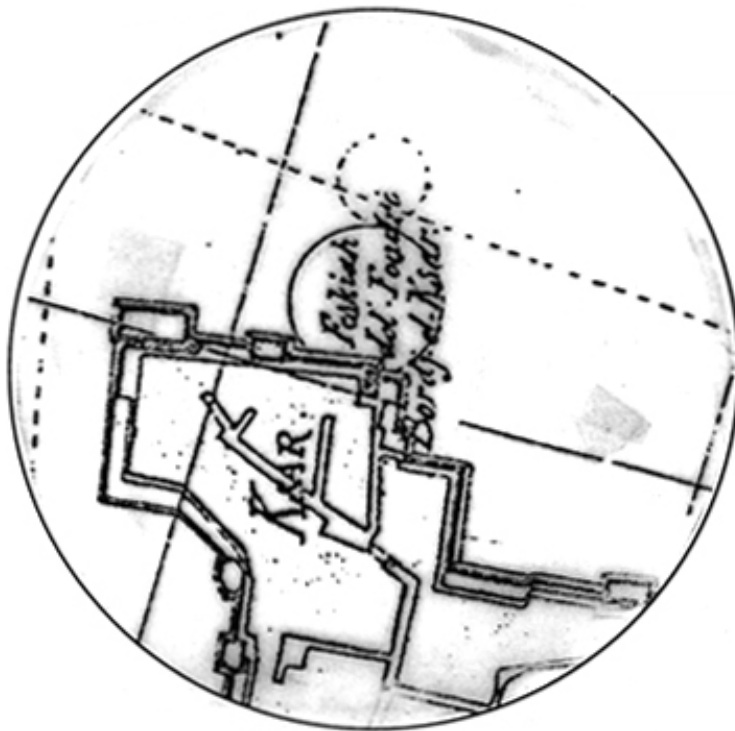
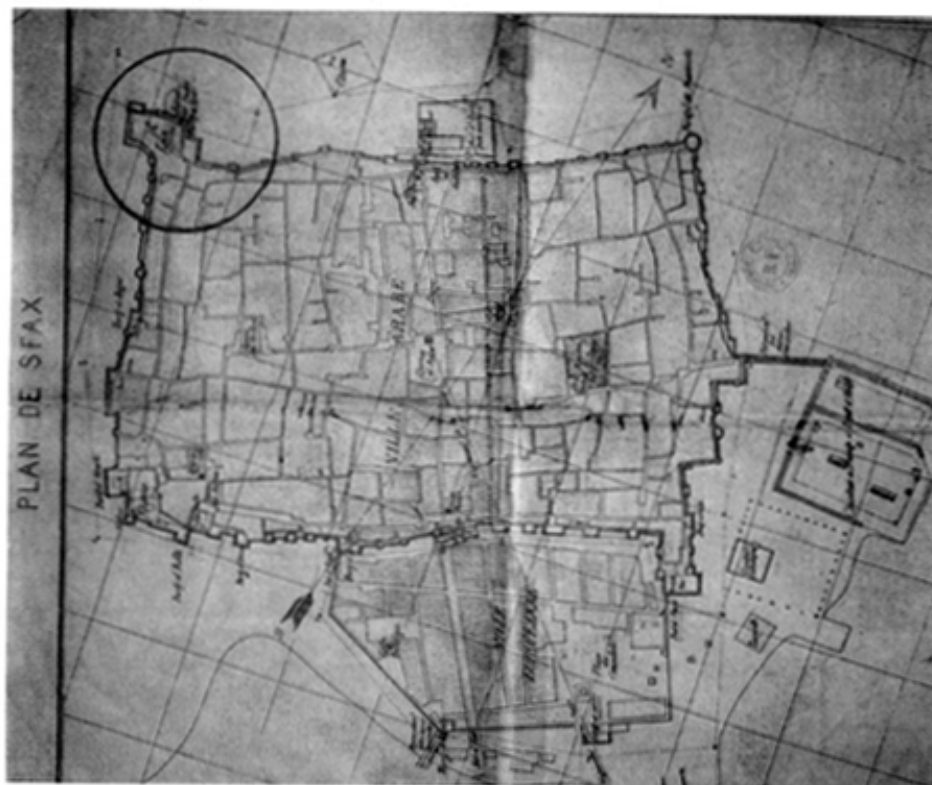


Fig. 3 : Plan de Sfax 1881.



Par ailleurs, sur une photographie aérienne de la ville de Sfax et environs datant de 1939, on peut également observer à l'œil nu à l'endroit du site, les contours sombres d'un cercle ceignant une dépression, ce qui correspond à notre grand bassin. A quelques 200m plus au nord, se trouvent, en outre, les vestiges nettement visibles, d'une deuxième installation hydraulique, composée, elle aussi, de deux bassins ronds, sur laquelle nous reviendrons plus tard (fig. 4-5) Mais on note à ce propos que J. M. Solignac semble n'avoir pas eu connaissance de l'existence de ces monuments de Sfax. Ils ne figurent guère du moins, sur sa carte des «Installations hydrauliques arabes (du VIIIe au Xe siècles J. - C. inclus) en Byzacène² ».



fig. 4



fig.5

(²) Solignac J.M. , *Recherches sur les installations hydrauliques de Kairouan et des steppes tunisiennes du VIIe au XIe siècle (J.C.)*, Alger, 1953, (fig. 1 p. 9).

LE SITE AVANT TRAVAUX

L'installation hydraulique est composée de trois grandes structures architecturales

- deux bassins circulaires, l'un grand, l'autre, petit, accolés et communicants entre eux (fig. 6)

- au grand bassin est rattachée du côté sud-est, une citerne oblongue voûtée (fig.7).

Une minime partie du sud du grand bassin et près de la moitié de la citerne se trouvent à l'intérieur du Borj.



fig.6



fig.7

En effet, trois murs est et le mur sud de ce dernier sont construits de manière à intégrer partiellement ces structures hydrauliques (fig. 1). Cet agencement plutôt particulier, de l'installation hydraulique entre l'intérieur et l'extérieur de la médina, pose un certain nombre de problèmes. Celui qui paraît de prime-abord être d'un grand intérêt sur le plan archéologique est la grande dénivellée entre les sols actuels à l'intérieur et à l'extérieur du rempart. Si les arasements des bassins se trouvant à l'extérieur du Borj sont à quelque 40 ou 50 cm de profondeur par rapport au sol actuel, ceux de l'intérieur sont à plusieurs mètres de profondeur.

Quelles seraient l'explication et la signification de cette dénivellation?

Avant d'aborder les autres problèmes que pose le site, il serait utile de décrire la configuration générale du Borj et d'essayer d'en tirer quelques enseignements.

Le Borj forme une partie saillante dans cette ville fortifiée. Il apparaît comme un appendice prolongeant l'angle ouest de la façade septentrionale de la Médina de Sfax. Ses murs et ses tourelles, décrivant des renforcements et des avancées, accusent la monumentalité de l'édifice.

L'espace intérieur du Borj, dont le côté sud est non délimité par un mur, ne se distingue aujourd'hui en rien, du reste de la ville. Une ruelle, longeant les remparts des côtés est, nord et sud, contourne une masse compacte de maisons.

Le côté ouest formant une saillie de 30m par rapport à l'alignement occidental de la médina, est flanqué, au sud d'une tourelle hexagonale et au nord, d'une tourelle quadrilatérale.

Le mur nord du Borj est droit. Il est muni au milieu d'une tourelle carrée. Il enjambe à 3 m à l'est de cette tourelle, le mur du grand bassin et se prolonge dans ce dernier. La longueur totale de cette partie du mur, superposée au bassin, est de 15m. Elle retranche à l'intérieur une petite portion du cercle du bassin atteignant au maximum 2m,5 de segment. Du côté est, le mur du bassin passe sous l'encoignure des murs g. et d. respectivement de 3 et 6 m de long. Le mur d. est en partie posé directement sur le mur du bassin. Le mur e. de 13m de long, de direction nord-est, sud-ouest, enjambe la voûte de la citerne dans un sens presque diagonal. Près de la moitié de cette citerne se trouve ainsi, à l'abri du Borj. Au-delà de ce mur e. il y a une porte en saillie. Le mur b de direction est-ouest, forme une espèce de palier de 11m de long, élargissant la partie sud du Borj (fig. 8).

En partant de cette analyse succincte du Borj et de sa superposition à l'installation hydraulique, nous pouvons soulever un certain nombre de remarques et de problèmes :

- nous sommes avec le Borj d'un côté et les bassins de l'autre, en présence de deux niveaux archéologiques distincts ; l'antériorité du plus bas ne faisant, à priori, l'objet d'aucun doute.

- La largeur du Borj se dégrade en allant du sud vers le nord. Elle varie de 75 m au sud à 55 m au nord. Cette dégradation s'effectue sur trois paliers successifs à partir de la porte.

- Les enfoncements et les avancées dans toute la partie est et nord-est ont-ils pour seul objectif de retrancher derrière les murs de la fortification une partie de la citerne de puisage et une partie du bassin réservoir?

- L'installation hydraulique était-elle encore en fonction lors de la construction du Borj ?
- Le Borj a-t-il été construit d'un seul tenant ou bien est-ce qu'il est passé par différentes étapes?

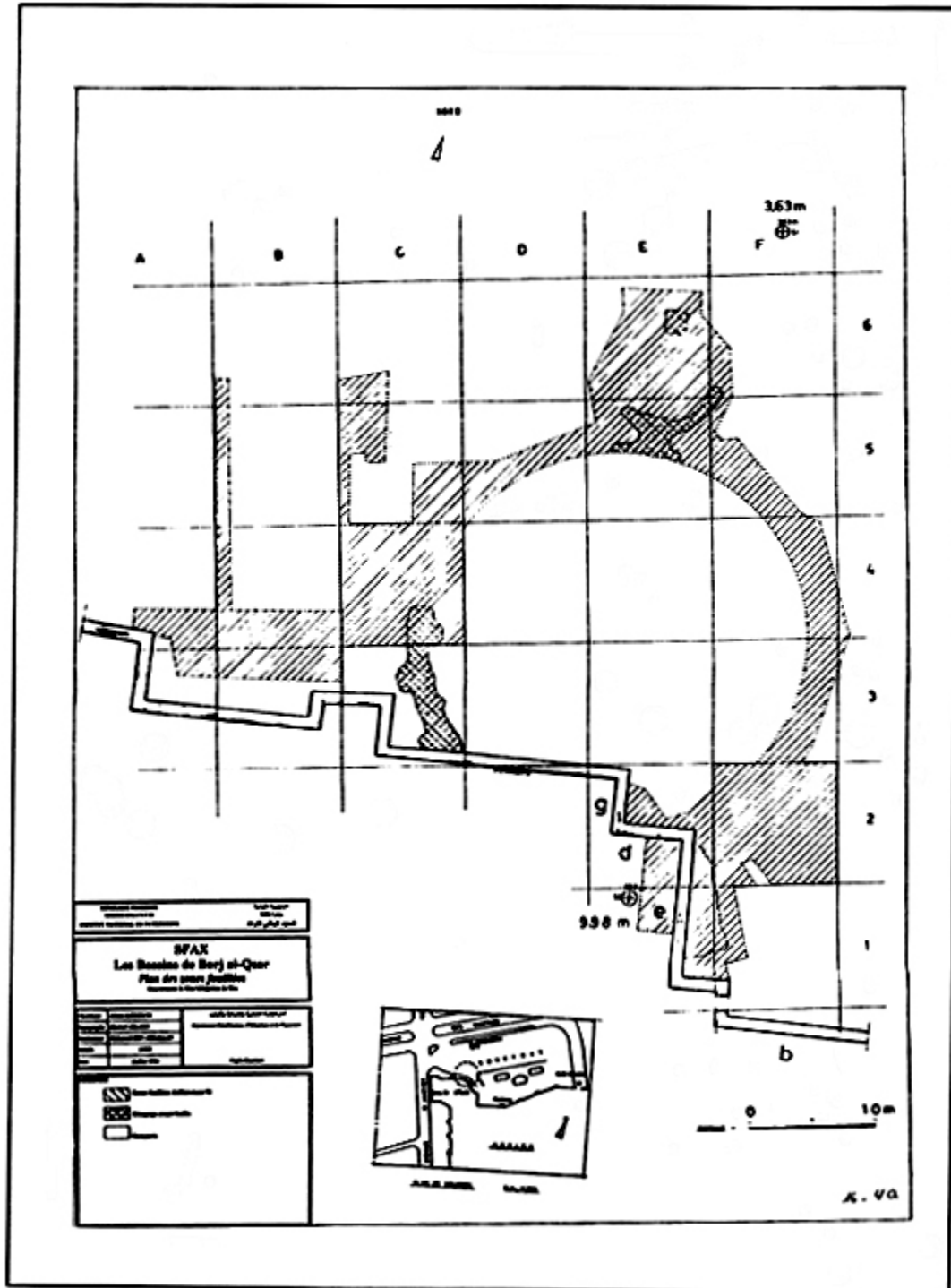


Fig. 8 : Plan des zones fouillées

LA FOUILLE

En tenant compte des diverses contraintes urbaines, nous sommes parvenus à délimiter une zone d'environ 5000 m² pouvant être concernée par la fouille. Nous avons implanté, sur cette surface formant le site Borj al-Q'sar, un carroyage de direction nord-sud avec des mailles de 10 m x 10 m (fig. 8)

La fouille devait nécessairement s'étendre sur deux parties distinctes. En effet, les murs du Borj, qui abritent toute cette partie sud des installations hydrauliques, forment une espèce de frontière concrète entre deux contextes archéologiques très différents, mais appartenant cependant au même site. Ceci nous amène à définir deux secteurs : un secteur extra - murs et un secteur intra-muros.

Le secteur extra-muros

Il s'agit de ce terrain s'étendant sur environ 50 m vers le nord à partir de la base du rempart du Borj. Les deux bassins et la citerne de puisage se trouvent pratiquement à l'extrême limite est du secteur. L'espace disponible pour la fouille se réduit ainsi de ce côté aux carrés : El. F1, E2, F2. Quand au côté ouest, plus dégagé, les sondages ont porté sur les carrés : C4, C5, C6, B3, B4, B5, B6 et A3, A4 (fig. 8). A ces sondages s'ajoutent les dégagements effectués sur les pourtours des deux bassins, afin d'améliorer quelque peu le décapage effectué comme on l'a dit par l'équipe des ouvriers de la restauration. Nous avons également entamé la couche de remplissage du bassin de décantation et par endroits seulement, celle du grand bassin . L'extension des sondages s'est faite au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Il s'est avéré, dès le début de la fouille, que cette partie du site est non stratifiée étant donné que les structures apparaissent avec le décapage des couches formées par la chaussée d'asphalte. Il est probable aussi que rien n'a subsisté au niveau du sol de la stratification des différentes occupations éventuelles du site à cause de toutes sortes de travaux modernes à caractère urbain.

Il est question pour nous par conséquent, d'appréhender d'emblée des structures excavées constituant les éléments d'une installation hydraulique. Mais précisons, qu'en dépit de l'absence d'une stratigraphie, nous distinguons deux grandes catégories de couches. Il y a, d'une part, les couches de remplissage des bassins et de la citerne de puisage et d'autre part, celles se trouvant en dehors de ces structures.

Les couches de remplissage :

Tout semble indiquer à partir des sondage F2, E3, C4. et particulièrement E5 et 6 correspondant au bassin de décantation, que les bassins ont servi de dépotoir durant une très longue période. Dans ce remplissage, il n'a pas été possible de discerner une quelconque stratigraphie interne. Il y a partout la même terre brune ou grise qui devient, à partir de 30 cm de profondeur, boueuse. Dès qu'on atteint les 60 ou 70 cm de profondeur, l'eau commence à suinter à travers de multiples petites sources inondant progressivement les sondages (fig. 9).



Fig. 9

Le matériel recueilli est des plus disparates . Les tessons de verre industriel par exemple, ou les tuiles de type moderne se rencontrent aussi bien au sommet qu'au bas de la couche. Dans la céramique, nous reconnaissons différentes sortes, allant, de la céramique contemporaine de Qallala, à de rares tessons de facture médiévale, en passant par d'autres aussi rares, d'époque hafside, ou encore par des tessons un peu plus nombreux de maiolica marbrée, vert et crème du 18e siècle et polychromes de Qallaline du 18e siècle également (fig. 10- 11-12). Cette couche contient, en outre, d'importants déchets de forge.

Les couches extérieures

Dans les abords des structures hydrauliques, il y a une terre brune ne comportant que très peu de matériel. Des os ovins ou bovins, de la céramique commune, des scories de fer se rencontrent ça et là en nombre restreint. Le même problème de montée de l'eau se présente ici³.

⁽³⁾ Les sfaxiens nous renseignent Magdiche, se heurtèrent à ce problème quand, sur l'ordre de Ali Pacha (1740-1756), ils eurent à chercher un site convenable à la construction d'un bassin hydraulique. Ils creusèrent dans plusieurs endroits nous dit-il et à chaque fois ils furent contraints d'abandonner l'entreprise à cause de la montée de l'eau de la nappe phréatique.



Fig. 10



Fig. 11 : Céramique hafside XIVe s.

Signalons que plusieurs tranchées, traversant le site dans diverses directions et comportant des câbles électriques ou des canalisations, sont comblées, avec une terre tamisée rapportée.



Fig. 12 : Céramique à reflêts métalliques Xe-XI es.

Le bassin de décantation

C'est un cercle de 8m,4 de diamètre intérieur et de 10 m de diamètre extérieur. Sa profondeur serait d'environ 3m,5 d'après le résultat obtenu grâce à une sonde que nous avons enfoncée dans la vase jusqu'au radier. Il est muni de six contreforts intérieurs disposés à égale distance l'un par rapport à l'autre. Chaque contrefort est constitué de deux parties. A la paroi interne du bassin adhère un mur d'épaulement, dont le haut est courbé en arc. De 1m,6 de largeur et de 20 cm d'épaisseur, il forme l'appui d'un demi-cylindre de 60 cm de rayon, coiffé d'une demi-calotte sphérique. L'arc et les côtés de l'épaulement constituent une sorte de boudin flanquant le demi-cylindre et coiffant la demi-calotte sphérique.

Le bassin de décantation semble avoir été à l'origine entouré par un glacis de protection et d'écoulement des eaux. Les vestiges de ce glacis, Us 200, se trouvant au nord et à l'est du bassin, indiquent en même temps, le niveau séparant la partie émergente de la partie enfouie du bassin. Le sol du glacis décrit une pente légère se déclinant vers le bassin (fig. 13 et 19).



Fig. 13

Le grand bassin

Egalement circulaire, il mesure 31m,50 de diamètre intérieur et 33m,30 de diamètre extérieur. On peut estimer sa profondeur à environ 3 m. Cette donnée nous est fournie par la profondeur à laquelle se trouve le trou de communication entre la citerne de puisage et ce bassin.

La paroi est de 90 cm d'épaisseur. Elle était surmontée d'une margelle ceinte à sa base d'un boudin de protection en quart de cercle. Il ne reste plus actuellement que quelques traces du boudin par endroits (fig. 14).

Au stade actuel de la fouille, nous ne sommes pas en mesure d'avoir une idée précise sur les contreforts de ce grand bassin. Mais d'après les vestiges apparents, nous savons qu'ils sont intérieurs et extérieurs. Leur agencement n'est pas très clair non plus. En effet, nous notons des irrégularités dans la disposition des quelques contreforts restants.



Fig. 14

Les contreforts intérieurs sont identiques à ceux du petit bassin (fig. 15). contrairement aux contreforts extérieurs qui sont tout à fait différents. Un contrefort extérieur est composé d'une assise cubique sur laquelle repose une calotte quart-sphérique ; le tout est accolé à la paroi externe qui est légèrement oblique (fig. 19).



Fig. 15

La jonction des deux bassins

Les deux côtés accolés des deux bassins sont à 70 cm l'un de l'autre. L'épaisseur totale de la jonction est de 2,40 m . Elle est formée par l'épaisseur des murs des deux bassins en plus de la longueur de la jointure. L'écart de l'ouverture est de 1,30 m (fig. 16).



Fig. 16

La citerne de puisage

Elle est située au sud du grand bassin et légèrement à l'est de l'axe formé par les deux bassins.

C'est une chambre voûtée en berceau de 10 m de long et 2m,5 de largeur Sa profondeur est d'au moins 3 m car, c'est à ce niveau, que se situe le trou de communication avec le grand bassin (fig. 17).

Cette citerne est parfaitement accolée au grand bassin ; sa paroi nord étant formée par une portion de celle de ce dernier.



Fig. 17



Fig. 18

Extérieurement, trois marches disposées sur toute la longueur du côté est, permettent de monter sur le toit de la voûte, percée de trois orifices de puisage de 45 à 50 cm de diamètres. Les cordes des utilisateurs ont laissé des entailles profondes sur les parois des margelles (fig. 18).

M2 et US 3 : vestiges d'un impluvium?

Du côté ouest du site, dans l'espace inclu entre la tourelle nord-ouest du Borj et le grand bassin, nous avons mis au jour des vestiges formés par un mur, M2, et un sol, US 3, correspondant à ce qui subsiste d'un troisième bassin éventuellement (fig. 19). M2, est un mur de direction ouest-est d'abord droit, sur 8m,5 de long à partir de la base de l'angle nord-est de la tourelle à laquelle il est accolé, puis décrivant une courbure vers le nord d'environ 9 m de segment. Si on complétait le tracé géométrique de la courbure, on obtiendrait un demi-cercle de 12 m de rayon (fig. 20). M2 est de 72 cm d'épaisseur et de 40 cm de hauteur, bâti sur une assise de fondation de 95 cm d'épaisseur et de 20 cm de profondeur.

Seule la face intérieure du mur est couverte d'un enduit de 2,5 cm d'épaisseur.

US 3 est un sol particulièrement bien conservé dans la partie ouest et que nous avons suivi, le long d'une tranchée sud-nord de 19 m de long, dans une vaine recherche du mur nord opposé à M2 (fig. 19). Ce sol est formé d'une couche de mortier à base de chaux de quelques 6 cm d'épaisseur, posée sur un sol de préparation de cailloux lié au mortier de 15 cm d'épaisseur. Il décrit une légère pente, en allant, du nord vers le sud et de l'ouest vers l'est (fig. 21).

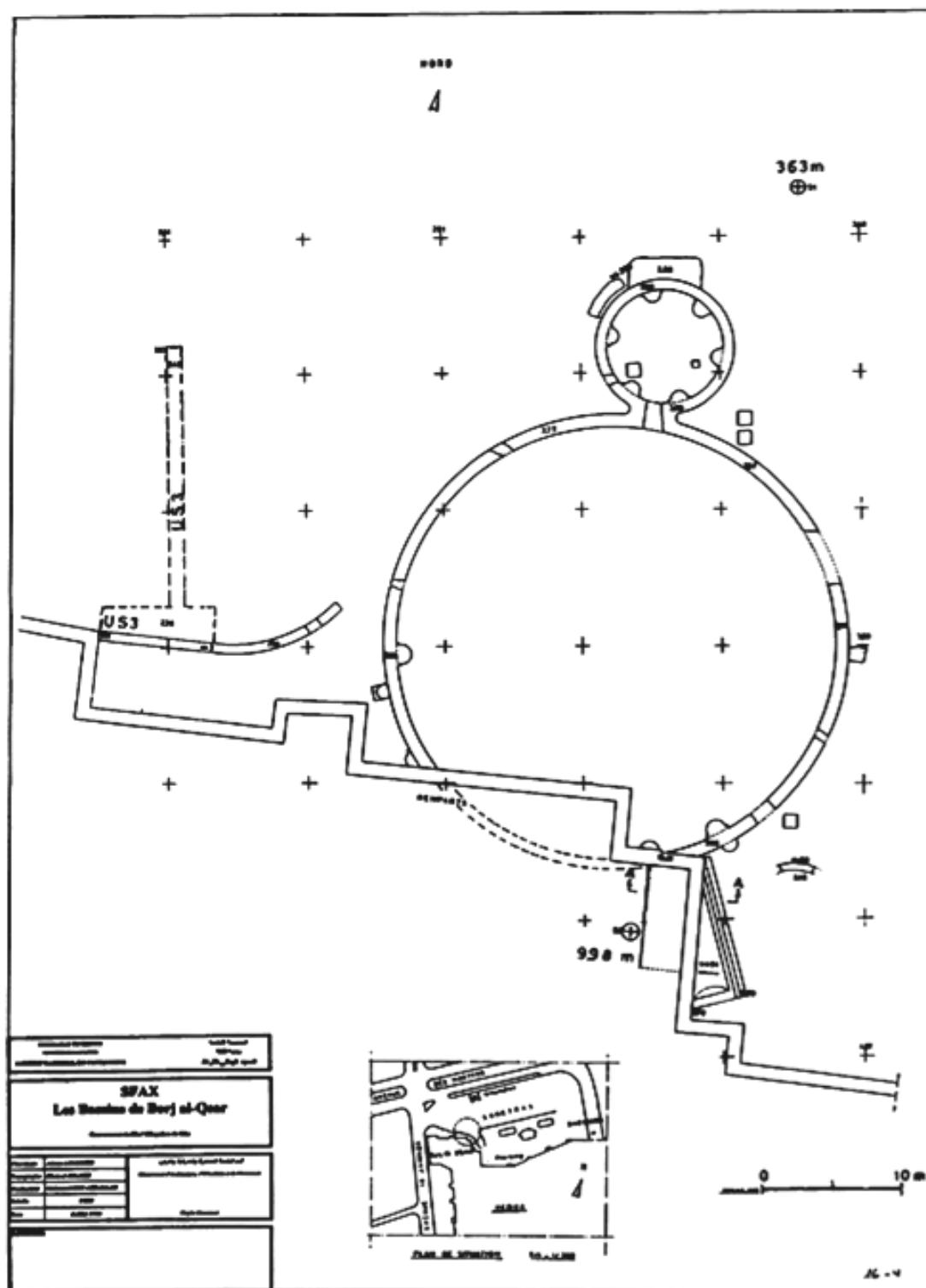


Fig. 19

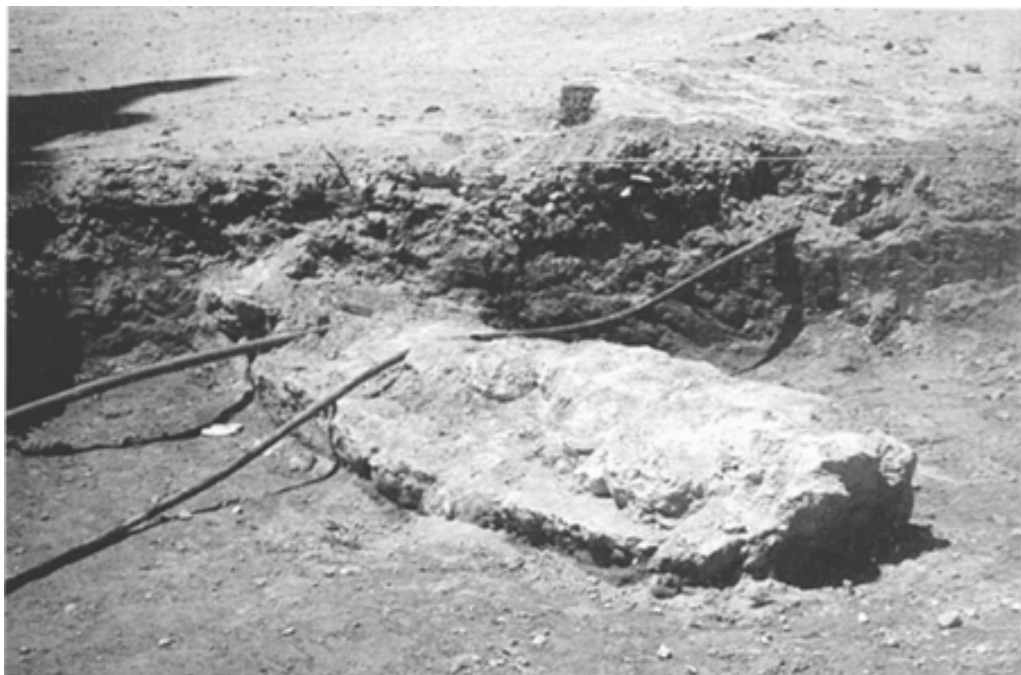


Fig. 20



Fig. 21

M 60 : vestiges d'un abreuvoir ?

M 60 est un mur se trouvant à 5 m à l'est de la citerne de puisage (fig. 19). Il décrit une courbure qui formerait la portion d'un cercle. De 40 cm d'épaisseur, il est construit en pierres liées avec un mortier argileux. Il est en très mauvais état de conservation à cause de la montée de l'eau (fig. 22). Sa présence au pied de la citerne et sa maçonnerie grossière, nous incitent à penser qu'il s'agit là, des vestiges d'un abreuvoir destiné aux bêtes de trait.

Les matériaux de construction

Le bassin de décantation, le grand bassin et la citerne de puisage sont construits en moellons bruts reliés par un mortier de chaux, bien blanc, de texture compacte et dure. L'enduit pariétal est constitué d'une couche de 4 à 5 cm d'épaisseur. Il est composé d'un mélange de chaux étanche et de tuileaux fins. La face de cet enduit est lissée par un lait de chaux raffinée, formant une mince

pellicule de quelques millimètres d'épaisseur. Signalons que les parois portent les traces de deux couches superposées d'enduit. La couche supérieure appartient sans doute à une phase de restauration de l'installation hydraulique.

M2 est également construit en moellons mais, le liant et l'enduit sont constitués de chaux, mélangée avec une forte proportion de sable. La solidité et l'étanchéité ne semblent pas avoir formé le souci des constucteurs de cet autre bassin.



Fig. 22

Le secteur intra-muros

C'est un sondage de 7,5 m x 3 m situé au-dessus de la citerne de puisage. Cet endroit forme actuellement l'unique espace où nous sommes sûrs de ne pas rencontrer d'égoûts et de canalisations diverses. Le sol de la médina est à la cote 9m,98, alors qu'à l'extérieur, la citerne se trouve à + 3 m (fig. 19).

Les résultats obtenus doivent être considérés provisoires étant donné que nous n'avons pas encore atteint le niveau de la citerne.

Ce sondage a révélé l'existence au-dessus de notre installation hydraulique, de vestiges d'habitat. Des vestiges qui appartiennent à priori à des époques où cette installation a cessé de fonctionner.

Nous avons constaté la présence d'une superposition de 3 niveaux d'occupation ; matérialisés pour chaque niveau, par un sol ou par une margelle. Il y a donc là, le schéma classique d'un site ayant été longuement occupé. Mais, il présente à cet endroit précis quelques particularités, qu'il serait utile de souligner de prime-abord :

- Les murs est et nord de nos unités d'habitat s'adossent au rempart du Borj ce qui les a sauvés de la destruction. Ainsi, une analyse de l'appareil permettrait également de distinguer divers niveaux de construction.
- l'inextensibilité et l'exiguïté de l'espace nous contraignent à une vue incomplète et limitée par les limites mêmes du sondage.
- Nous avons par conséquent des pans de murs que nous ne pouvons pas suivre, des portions de sols dont nous ne connaissons pas l'étendue réelle.
- Seule la moitié nord du sondage, c'est-à-dire celle située entre les murs M 108 et M 102, est concernée par la stratification des niveaux d'occupation.
- La partie sud du sondage (entre les murs M 114 et M 108), où la fouille est encore au stade préliminaire, ne sera pas prise en considération dans cette étude.

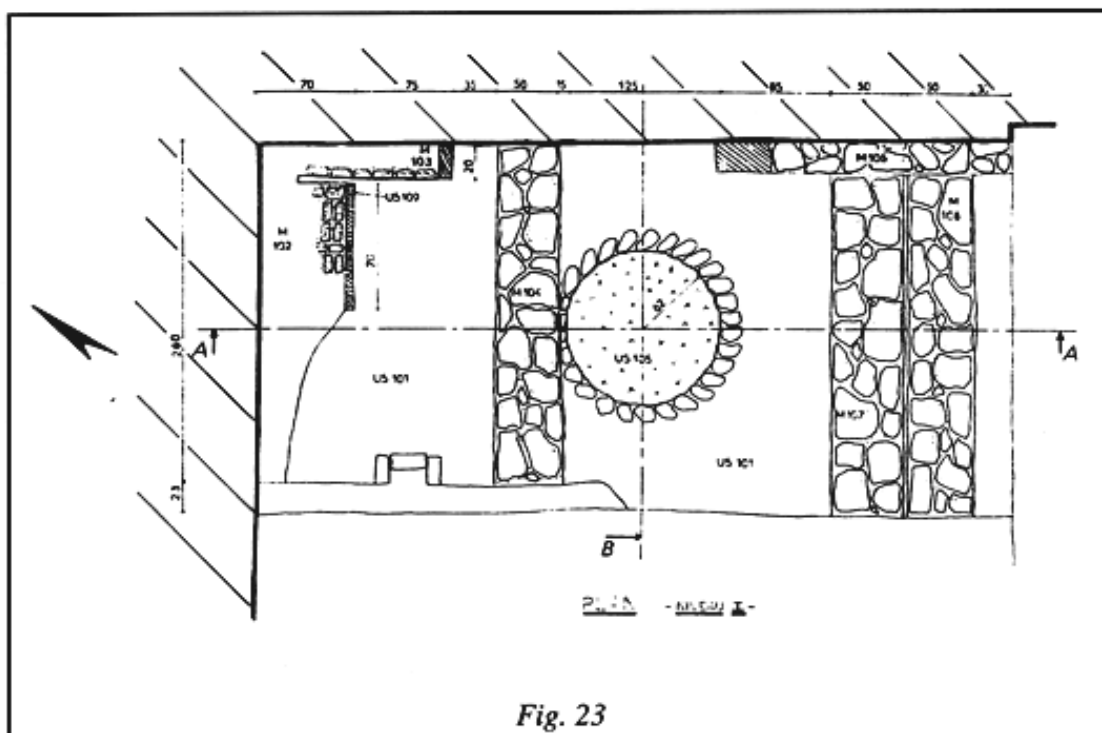
Le niveau d'occupation I

Le niveau supérieur est concrétisé par un silo? (US 105) de 1m.5 de profondeur et de 1m,20 de diamètre . Les pierres de la margelle apparaissent à 1m,90 de profondeur (fig. 23-24).

Les niveaux d'occupation II et III

Le niveau III le plus profond est constitué par le sol d'occupation US 120 limité au sud par le mur M 108 et situé à 5m,07 d'altitude (4m,91 de profondeur).

Le niveau II est constitué par les sols US 114 et US 115 situés tous deux presque à la même profondeur (- 3m,54 et - 3m,56), c'est-à-dire à + 6m,44 et à + 6m,42. Us 115 est parfaitement superposé au sol du niveau III US 120 . Il s'agit ici de deux salles voisines que nous avons en partie seulement. Elles sont délimitées par les murs s'adossant au rempart, au nord M 102 et à l'est M 103 et M 106. M 118 forme le mur de séparation entre les deux salles (fig. 25).



L'appareil

L'appareil se caractérise par deux types de matériaux, la pierre et la brique, employées séparément ou ensemble. Il s'agit de cette pierre calcaire, très commune qu'on extrait dans les carrières de la région. Quant à la brique, elle est plutôt d'un genre bien particulier. Elle est composée de plâtre gris. Son calibre est de 28 cm x 12 cm x 5cm.

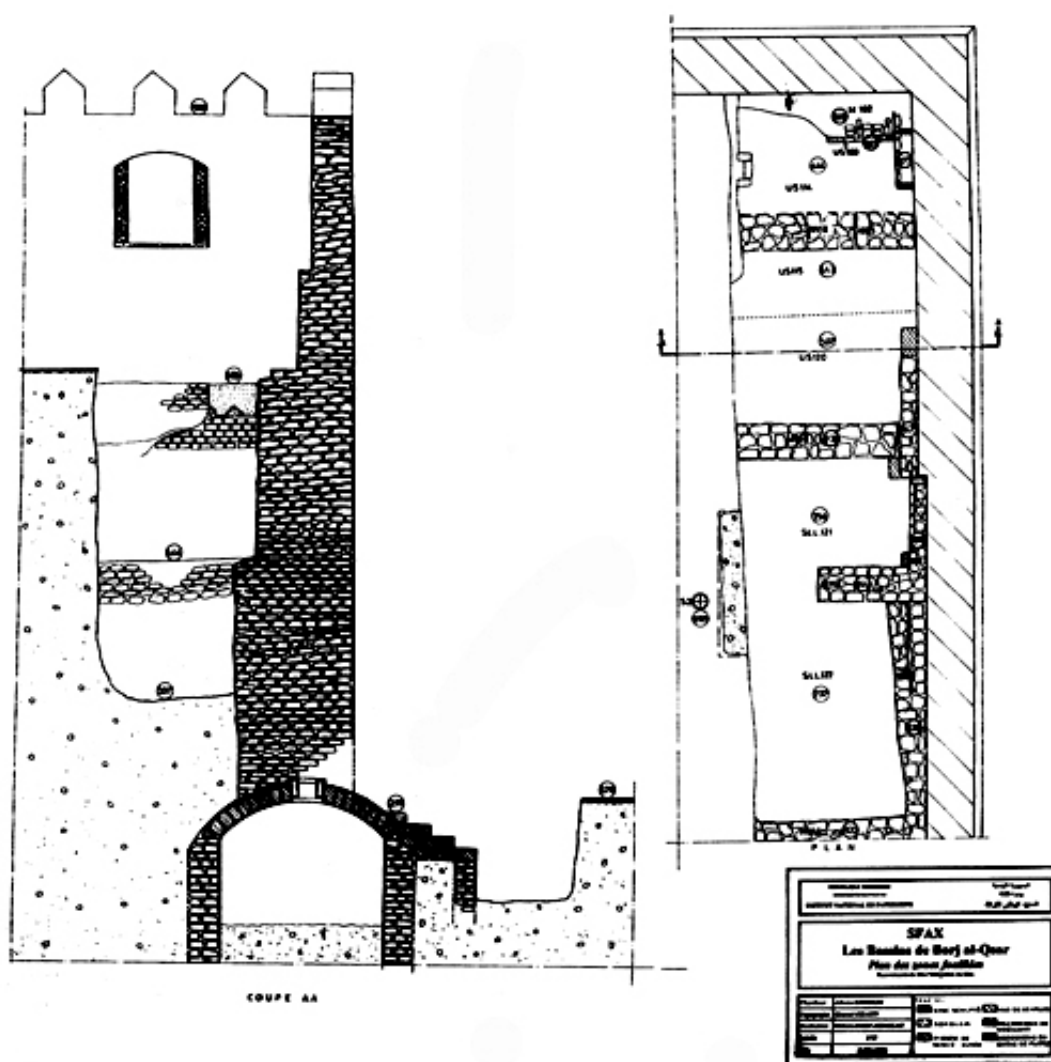


Fig. 25

L'emploi des deux matériaux ne semble pas du tout arbitraire, car, pour les murs adossant au rempart, c'est toute la partie inférieure qui est construite exclusivement en moellons. Elle est plus large que le haut des murs et s'élève jusqu'à 1m,50 au dessus du sol, formant ainsi, un soubassement. L'appareil supérieur est constitué par contre, de moellons revêtus d'un parement en briques; un appareil allégé, qu'on pourrait expliquer par le souci des constructeurs d'éviter une poussée forte contre le rempart (fig. 26).

Dans les murs de cloison, la pierre et la brique sont employées ensemble d'une manière qui ne semble pas répondre à un problème architectural particulier.

L'enduit de revêtement des murs est constitué d'un mortier de plâtre, identique à celui dont on se sert pour fabriquer les briques.

Les sols sont formés d'un pavement en briques revêtu d'une fine couche de plâtre. Le sol du fond du silo du niveau I a reçu le même type de pavement.

Eléments de datation

Un panneau de plâtre sculpté :

Il s'agit en fait d'un grand fragment de panneau (US 109) trouvé in situ sur le mur M 102. C'est probablement ce qui subsiste d'une grande frise de plâtre en forme de panneaux, ornant le haut du mur (fig. 26). Notons, qu'une couche de remblais à cet endroit, à livré deux petits fragments semblables. Un panneau mesure 107 cm de long, 60 cm de large et 6 cm d'épaisseur. Il est chargé d'un décor végétal et épigraphique en relief dont les creux portent des traces de peintures rouges et vertes. L'écriture est de type coufique. En petits caractères, elle se trouve à l'intérieur d'un bandeau de cartouches en forme d'étoiles situées en haut du panneau, à quelques centimètres de la bordure. Chaque cartouche renferme la même formule, *al-mulku lillah*, le règne appartient à Allah. Sur le registre inférieur, malheureusement très abîmé, nous identifions un *mim* long et des hampes qui correspondraient à des *alif* et des *lam*. Le coufique dont il est question ici, est le coufique fleuri.

C'est le cas du *mim* long incurvé et se terminant par une demi-feuille à trois lobes (en bas à gauche fig. 27), des *alif-lam*? entrecroisés aux extrémités bilobées.



Fig. 26



Fig. 27

Mais on a également un alif se terminant par un biseau simple (en bas à droite fig. 27). Les couples de demi-palmettes à trois lobes forment l'élément essentiel du décor végétal du registre supérieur. Ces derniers couronnent les branches supérieures du bandeau d'étoiles. Le décor du registre inférieur est touffu et plutôt fin formant ainsi, un arrière-plan pour les lettres au relief plus prononcé.

La combinaison de l'arabesque végétale et de l'épigraphie d'un côté, et, certains traits spécifiques propres au coufique fleuri ifriqiyen, tels que, la feuille à trois lobes terminant le min long, ou le biseau de la hampe, d'un autre côté, nous autorisent à dater ce panneau dans une fourchette chronologique, allant, de la fin du Xe siècle au milieu du XIIe siècle.

Une bourse de dirhams :

Cette bourse a été trouvée à 2m,93 de profondeur sur le mur M 118 séparant US 114 de US 115. Elle contient 35 pièces de monnaie d'argent (fig.28-29). De la bourse, il ne reste que des fibres adhérent à quelques pièces (fig.29, n°31-32) .

Il s'agit de dirhams carré en argent. Le lieu de frappe (Tunis), indiqué sur trois pièces, permet de dater ce trésor entre la fin de l'époque almohade ifrityenne et la fin du règne de Abu Zakaria.

J'ai confié les analyses de laboratoire d'une pièce d'argent et des fibres à Naceur Ayed et l'étude numismatique à Lotfi Rahmouni * Voici les résultats de leurs travaux :

«Analyse des fibres textiles recouvrant le trésor :
(fouilles de Sfax 15 juillet - 17 Août 96)

L'observation au microscope optique, montre que la fibre est constituée de 30 à 35 fils torsadés Le tissu est du type toile.

L'analyse élémentaire d'un fragment de fibre montre que celle-ci est très contaminée par le cuivre, la silice et le calcium surtout ; elle paraît minéralisée. L'absence pratiquement de soufre, laisse penser que la fibre est végétale car ; la soie et la laine contiennent obligatoirement la kératine riche en soufre. La nature de la fibre, lin ou chanvre, reste à préciser et elle nécessite un traitement particulier pour être analysée étant donné qu'elle est fortement minéralisée.

Analyse d'une pièce de monnaie : Analyse élémentaire

Cette pièce correspond à un alliage d'argent de composition intermédiaire entre celle des bijoux d'argent (80% Ag et 20 % Cu) et des médailles ou vaisselles d'argent (95% Ag et 5 % Cu). Un ensemble d'éléments (molybdène , fer, plomb, arsenic ...) accompagnent ces métaux composants l'alliage.

Les traces de malachite verte dérivée du cuivre et de l'oxyde d'argent marron, ont été nettoyés avant d'effectuer cette analyse sur la pièce décapée au citron et grattée à l'aide d'un bistouri». Naceur Ayed.

Ag :	88.65 %
Cu:	5.12 %
Mo:	0,71 %
Fe :	0,35 %
B :	0,35 %
Pb:	0,32%
Bi:	0,19%
As :	0,12%
Zn :	0.08 %
Al:	0,05 %

*Je remercie vivement mes amis Naceur Ayed, Professeur de Chimie à l'Université de Tunis et Directeur du Laboratoire des Colorants Naturels, Département de Chimie, et Lotfi Rahmouni, numismate, attaché de recherches à l'INP. qui ont bien voulu contribuer à l'approfondissement de l'étude de ce trésor.

« Un trésor de monnaies almohades provenant de Sfax »

Au cours d'un sondage effectué dans un angle de la citadelle de Sfax, un lot homogène de 35 monnaies a été porté au jour. Cette trouvaille se compose de «dirhams» carrés en argent, dont certains étaient en pelote. Les traces du tissu de la bourse qui les contenait, étaient encore visibles sur la patine de certaines pièces.

Dans leur totalité, ces monnaies présentent la même légende en cursif naskhi, rappelant des principes doctrinaux des almohades, sans toutefois, la mention du souverain, ni de la date de frappe ⁽¹⁾. Cependant, sous la troisième ligne du revers de certains numéraires, nous avons la mention des ateliers d'émission. Le *Terminus ante quem* nous est suggéré d'une façon particulière, par Tunis comme ville de frappe, sur quatre monnaies. Sous les almohades, Tunis ne figurait pas parmi les quelques rares ateliers connus⁽²⁾, ce qui nous aiderait à placer ces frappes, vers la fin de l'époque almohade et le début de l'époque hafside, c'est-à-dire vers la fin du XII^e s. et la première moitié du XIII^e s. (fig.28-29).

La plupart des monnaies sont d'une frappe hâtive, plutôt médiocre et peu élaborée. Cette opinion est confirmée par des légendes hors flan, souvent obliques, et des «carrés» de cisaillement irrégulier. L'aloi n'est pas toujours de bonne qualité, tel que le prouvent les pièces fourrées. Ces séries monétaires auraient été émises par un atelier itinérant, à caractère militaire, servant à la paie des troupes⁽³⁾.

Ce lot, représenterait vraisemblablement, les économies égarées d'un soldat parcimonieux.

Le catalogue :

لا إله إلا الله
الأمر كله لله
لا قوة إلا بالله
الله ربنا
محمد رسولنا
المهدي إمامنا

N.	Atelier	Métal	Poids	Dimensions
1-	Constantine	Ar.	gr. 1,30	1,6 x 1,6
2-	Constantine	Ar.	gr. 1,30	1,6 x 1,6
3-	Constantine	Ar.	gr. 1,20	1,4 x 1,3
4-	Tunis	Ar.	gr. 1,30	1,7 x 1,4
5-	Tunis	Ar.	gr. 1,20	1,6 x 1,5
6-	Tunis	Ar.	gr. 1,10	1,7 x 1,4
7-	Tunis	Ar.	gr. 1,03	1,8 x 1,5
8-	Tunis ?	Ar.	gr. 1,30	1,7 x 1,5
9-	Tunis ?	Ar.	gr. 1,20	1,7 x 1,5
10-	Tunis ?	Ar.	gr. 1,20	1,7 x 1,4
11-	Sans	Ar.	gr. 1,30	1,7 x 1,6
12-	Sans	Ar.	gr. 1,30	1,6 x 1,5
13-	Sans	Ar.	gr. 1,30	1,5 x 1,5
14-	Sans	Ar.	gr. 1,30	1,6 x 1,5
15-	Sans	Ar. R. Trèfle	gr. 1,25	1,5 x 1,5
16-	Sans	Ar.	gr. 1,20	1,5 x 1,5
17-	Sans	Ar.	gr. 1,20	1,5 x 1,4
18-	Sans	Ar.	gr. 1,20	1,5 x 1,4
19-	Sans	Ar.	gr. 1,20	1,5 x 1,4
20-	Sans	Ar.	gr. 1,20	1,5 x 1,3
21-	Sans	Ar. (pièce fourrée)	gr. 1,10	1,7 x 1,7
22-	Sans	Ar.	gr. 1,10	1,6 x 1,6
23-	Sans	Ar.	gr. 1,10	1,6 x 1,4

24-	Sans	Ar.	gr. 1,10	1,5 x 1,3
25-	Sans	Ar.	gr. 1,02	1,6 x 1,5
26-	Sans	Ar.	gr. 0,97	1,4x 1,4
27-	Sans	Ar.	gr. 0,90	1,8 x 1,6
28-	Sans	Ar.	gr. 0,80	1,8 x 1,4
29-	Sans	Ar. (pièce fourrée)	gr. 0,80	1,7 x 1,5
30-	Sans	Cu	gr. 0,80	1,5 x 1,5
31-	Sans	Ar.	gr. 1,30	1,4 x 1,3
32-	Sans	Ar.	gr. 1,40	1,4 x 1,3
33-	Sans	Ar.	gr. 1,20	1,5 x 1,5
34-	Sans	Ar.	gr. 1,30	1,7 x 1,5
35-	Sans	Ar.	gr. 1,30	1,3 x 1,3 «

Lotfi Rahmouni

*Nos remerciements vont à notre collègue A. Louhichi pour nous avoir confié l'étude de ce trésor monétaire ; nos remerciements vont aussi à H. Ajjabi, pour ses utiles suggestions.

1 - H. H. Abdul-Wahab, *Annuqud al arabiyya fi-tunis*, Tunis 1968 , p. 34-35 ; H Ajjabi, *Jami' al-maskukat al arabiyya bi-Ifriqiya*, T. 1, Tunis 1988, p. 26-27.

2- ibid., p. 27 et note 17.

3 - H.H. Abdul-Wahab, (1968) p. 149.

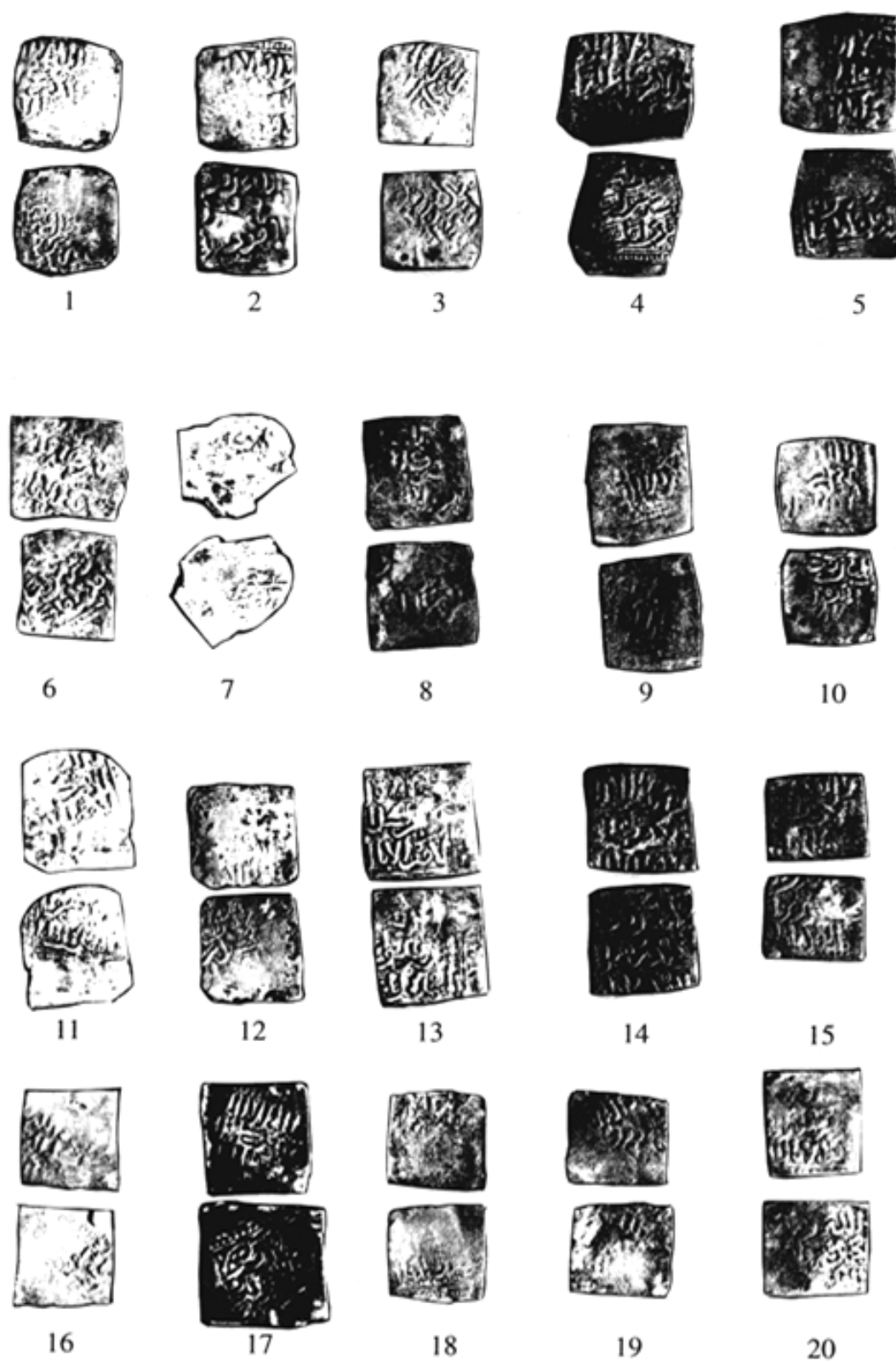


Fig. 28

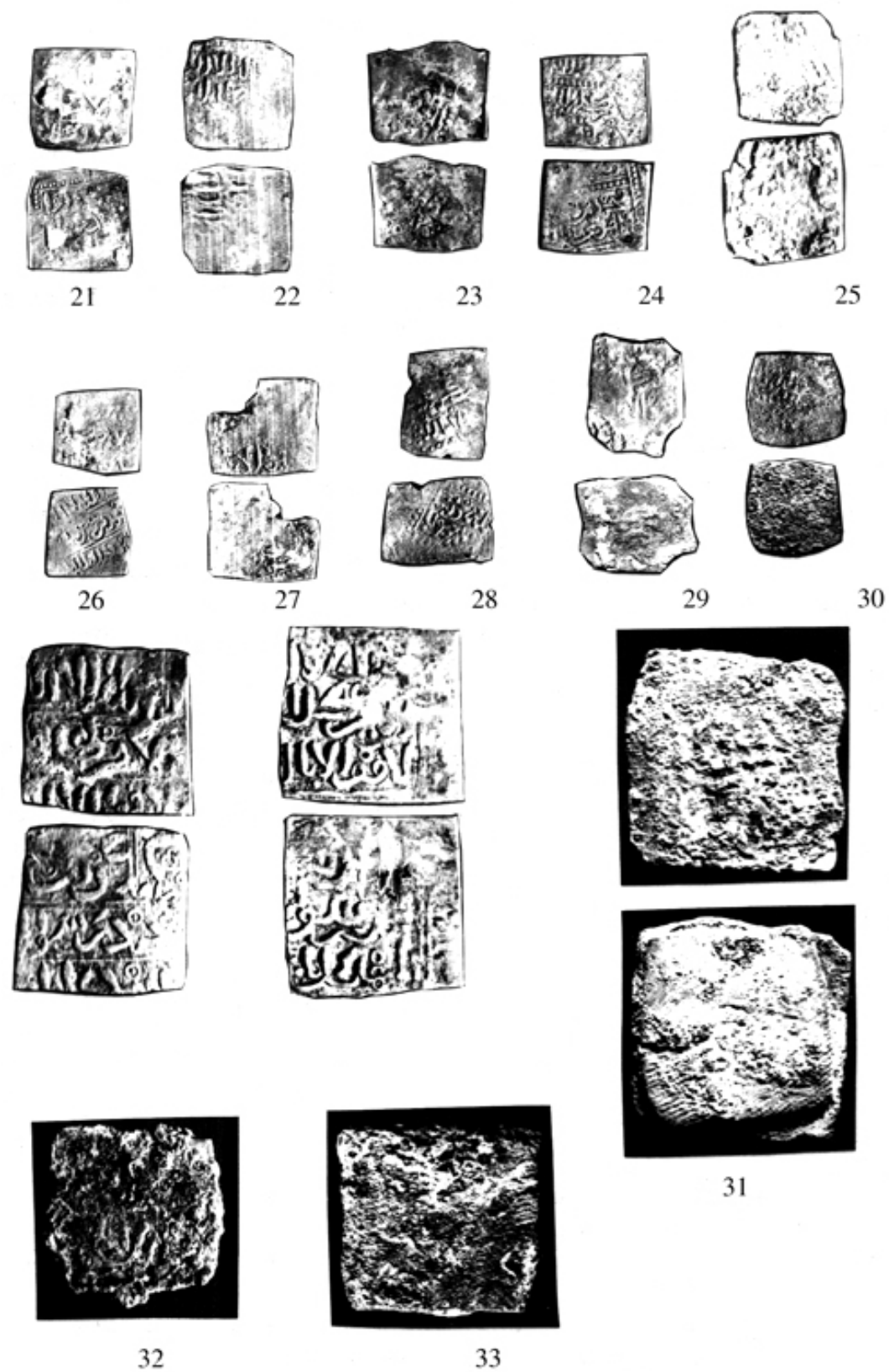


Fig. 29

Le glacis Us 200 et les vestiges du bassin impluvium, M2, Us 3, forment deux témoins archéologiques permettant de comprendre comment se faisait à l'aval, l'alimentation en eau des bassins.

Le glacis tout en protégeant des infiltrations la paroi extérieure du bassin de décantation, forme un sol sur lequel s'écoulent les eaux. L'impluvium, ce dispositif qui recueille les eaux de pluie, doit être plutôt interprété comme un élément subsidiaire et probablement tardif par rapport à l'installation principale.

Cependant, une ville où la pluviométrie ne dépasse qu'exceptionnellement les 250 mm par an, ne pouvait sans doute pas se satisfaire uniquement des eaux tombées du ciel et recueillies par un impluvium ; quand bien même il serait grand.

Contrairement à l'avis inconsideré d'un Abu Hamid Andulsi qui dote Sfax d'une rivière célèbre par sa beauté⁴, tous les textes anciens convergent vers l'évocation du problème essentiel de la ville, celui de la soif⁵. Un passage de Magdiche, l'historien sfaxien, nous aide, bien que fort tardif, mieux que tout autre, à situer avec précision la nature du problème de l'eau à sfax. Le pays affirme-t-il «*est traversé par plusieurs oueds; dès que la pluie tombe, de grandes crues se forment, leurs eaux irriguent les terres, arrivent tout près des remparts et puis elles se déversent dans la mer bien que les hommes aient cruellement besoin ne serait-ce que d'une part de ces eaux gaspillées*»⁶. Les constructeurs de l'installation hydraulique semblent avoir été guidés dans leur choix du site par les spécificités géographiques et climatiques de la région. Les bassins devaient être sur les rives des oueds vers l'aval.

Cela suppose qu'on canalisait l'eau des oueds vers le bassin de décantation, ou peut-être, d'abord vers l'impluvium. Les dispositifs hydrauliques qui auraient servi à cette opération de drainage, nous sont totalement inconnus. Peut-être d'ailleurs, qu'il n'y a jamais eu de canaux et autres conduites en matériau dur. Il fallait probablement creuser rigoles et tranchées d'appoint à chaque crue, pour maîtriser tant bien que mal, les eaux de torrents, aussi impétueux, qu'éphémères.

A moins de 200 m plus haut, vers l'amont, se trouve sur un axe sud-est, nord-ouest, cette autre installation hydraulique d'un modèle identique au premier, mais de dimensions un peu plus modestes (bassin de décantation : 8m,70 de diamètre, grand bassin : 20m).

(4) «Sfax est une ville entourée de remparts et située au milieu d'une forêt d'oliviers, elle a une rivière-dont on célèbre la beauté et qui se déverse dans la mer ...»

'*adjâib el-makhloukal*. Abou Hamid Andulsi, *Extraits Inédits Relatifs au Maghreb (Géographie et Histoire)* trad. et annotés par E. Fagnan 1924, p. 44.

(5) Ils parlent de citernes qui fournissent aux habitants l'eau nécessaire. Ibn Hauqal, *Surat al-ardh*, éd. Lugduni Batavorum Apud. E.J. Brill 1967, p.71.

رحلة الشيخ أبي محمد عبد الله بن محمد بن ابراهيم التيجاني تونس 1928

Fadl Allah Omari, *Mesalik El-Abçar*. Fagnan 1924, p. 77 p. 49

«... s'il ne pleut guère, alors, miséricorde du Ciel! L'Ifrîkiya est bien dépourvue tant pour le boire que pour le manger ...», Ibn Zembel. *Tohfât el-Molouk*, Fagnan 1924, p. 161.

(6) Magdiche, T2 p. 179.

Cette disposition rappelle tout à fait celle des bassins de Sidi ed-Dahmani et des bassins des Aghlabides de Kairouan, situés à 950 m au nord de la Porte de Tunis. La ressemblance ne s'arrête pas là ; les deux groupes de bassins kairouanais, sont distants l'un de l'autre de 181 m, à l'instar de ceux de Sfax.

Est-ce une simple coïncidence? Ce parallèle établi au niveau du plan de répartition des masses, plutôt pointu, et les parallèles bien évidents relevant de l'appartenance de nos deux systèmes au type de réservoirs de plan circulaire, nous engage à avancer une proposition de datation⁷.

Le choix du site démontre que les bassins du Borj al Qsar étaient destinés à fournir en eau potable les habitants de la ville de Sfax. Si nous admettons cette constatation, nous admettrons aussi, le rapport de la cause à l'effet qu'il y a, entre le système hydraulique et l'édification des remparts.

Nous sommes plutôt bien renseignés sur la date de construction des remparts. L'écho d'une campagne de grands travaux, ayant pour objectif de protéger Sfax par une enceinte et de la doter d'une grande mosquée se répercute à travers une série de textes. Le plus ancien en serait les «Manâqib de Abu Ish'âq al-Jabaniy» de Abu L- Qâsim al-Labidi mort en 948-49 à l'âge de quatre-vingt ans. Ce dernier attribue l'édification de la grande mosquée de Sfax et de ses remparts en briques crues au grand père même de Abu Ishaq, Ali ibn Salem, frère de lait du célèbre imam Suh'nun⁸. C'est vers 850, sous le règne de Muhammad Ibn Abu Iqâl al-Aghlab (841-856) que fut achevée la construction de la grande mosquée et peut-être d'une bonne partie des remparts. Le réseau hydraulique a dû figurer en tant que composante fondamentale dans l'ensemble de ce projet urbain de grande envergure qui a en définitive fixé la configuration de la ville. Est-il l'oeuvre d'Abu Ibrahim Ahmad (856-863 J.-C.) bâtisseur des fameux bassins des Aghlabides de Kairouan et de bien d'autres ouvrages hydrauliques et défensifs?

Le plâtre sculpté, de la fin de l'époque ziride, ou, peut-être, légèrement postérieur, date les deux sols contemporains US 114 et US 115. La bourse du soldat, remontant à la période almohade, épisode ifriqyen s'entend, ou, au plus tard, au règne de Abu zakaria, fondateur de l'état hafside, donne de par sa position sous le niveau I, le terminus *post quem* pour ce niveau du silo.

A partir de ces éléments de datation, pouvons-nous conclure que le système hydraulique a déjà cessé de fonctionner vers le XI^e siècle? Ou doit-on envisager que seule la partie intérieure du système a été concernée, par un éventuel arrêt de fonctionnement?, c'est-à-dire qu'on l'aurait condamnée intentionnellement. Ou, doit-on encore penser que le système était tout à fait défectueux lorsqu'on lui a superposé les murs du Borj?

(7) Tout en gardant à l'esprit cependant que l'installation de Sidi ed-Dahmani remonte vraisemblablement au règne du Calife Omeyyade Hicham (724-743 J.-C.), celle des aghlabides ne fut réalisée que plus d'un siècle plus tard. Elle date de 862 J.-C., la dernière année du règne d'Abu Ibrahim Ahmad.

(8) Les passages relatifs aux remparts et à la grande mosquée de Sfax ont été exploités par Marçais G. et Golvin dans le cadre de leur étude sur la mosquée de Sfax. Marçais G., Golvin L., *La Grande Mosquée de Sfax, notes et documents* vol.III (Nlle Série) I.N.A.A., Tunis, 1960, également par Golvin L. dans, *Essai sur l'architecture religieuse musulmane* Tome 3, 1974, p. 162 et suiv.

En fait, il est difficile d'imaginer des constructeurs d'un ouvrage défensif s'ingéniant à bâtir des murs très lourds au-dessus d'un bassin et d'une voûte sans aucune raison singulière.

L'analyse de la forme générale du Borj, indique que c'est à dessein, que le rétrécissement par paliers de la partie nord de cette fortification a été agencé. Les constructeurs devaient intégrer partiellement le système hydraulique de manière à y avoir accès de l'intérieur et ils devaient par surcroît, le faire sans supprimer la possibilité du puisage de l'extérieur.

La façon dont les murs du Borj superposés au système hydraulique ont été dessinés, plaide également en faveur de cette hypothèse. L'obliquité du mur est afin d'enjamber la voûte de la citerne de puisage dans le sens diagonal (fig. 17), les deux contreforts formant les points d'appui à cette autre partie du mur nord passant au-dessus du grand bassin (fig. 30), ainsi que le coude central de ce mur contrebutant la poussée, sont autant d'éléments relevant d'une volonté manifeste chez les constructeurs de garantir la stabilité des deux ouvrages superposés (fig. 19). De telles précautions, auraient été parfaitement superflues si les bassins et la citerne étaient hors d'usage et remblayés au moment de l'édification de la structure fortifiée. La partie nord du Borj correspondrait plausiblement, à une phase d'agrandissement de l'ouvrage et il fallait, accommoder les exigences de l'architecture défensive à celles de l'hydraulique (fig.31).



Fig. 30

Une telle opération, est à mettre vraisemblablement sur le compte d'une impérieuse réorganisation de la défense de la ville dans laquelle, le facteur eau potable fut le point de mire. Est-ce aussi à cette occasion qu'on a consolidé l'étanchéité des bassins par une deuxième couche d'enduit?



Fig. 31

Ces travaux auraient été exécutés, d'après les données en notre possession, à un moment qu'il faudrait situer entre le milieu du IX^e siècle et le début du XII^e siècle au plus tard.

S'agit-il de cet épisode de quelques 40 ans, entre 1059 et 1099, pendant lequel, Sfax, sous la conduite de Hammu Ibn Malil a pu maintenir une indépendance totale vis-à-vis du pouvoir ziride de Mahdia et a su conjurer la malveillance des Maliens?

Le principicule de Sfax, s'étant allié avec des arabes 'Adi et Atbag, poussa l'audace en 1063 jusqu'à marcher contre Mahdia même. Par la suite, la ville a dû subir deux éprouvants sièges (en 1083 et 1086) effectués sans succès par l'armée du ziride Tamim. Ce n'est qu'en 1099 que ce dernier parvient enfin à reprendre la ville.

L'incorporation partielle du système hydraulique au Borj est-elle l'oeuvre de ce fameux Hammu? Forma-t-elle une composante de sa stratégie défensive? Rien bien entendu ne permet dans les faits archéologiques précis de soutenir une telle hypothèse, mais, nous pensons à cette séquence historique, qui s'intègre bien dans le cadre chronologique dégagé, comme étant susceptible de par la dynamique locale qu'elle a dû générer d'avoir favorisé une entreprise semblable. Rappelons bien que Hammu, en signe d'exaltation de sa souveraineté, a frappé sa propre monnaie et a effectué des travaux notables dans la grande mosquée de la ville⁹.

Les données de la fouille du secteur intra-muros nous autoriseraient à penser que le système hydraulique était hors d'usage vers le XII^e siècle.

Sfax demeura privée d'une réelle infrastructure hydraulique jusqu'à l'arrivée des almohades. Magdiche nous renseigne¹⁰ que les sfaxiens souffrant énormément du manque d'eau potable présentèrent leurs doléances au calife Mohammed En-Nacir (1199-1214) lors de sa campagne ifriqyenne contre l'almoravide Yahia Ibn Gania.

Le Calife donna alors l'ordre de construire, à quelques centaines de mètres au nord de la ville, un réseau de 365 citernes, autant que les jours de l'année. Il leur suffit de consommer le contenu d'une citerne par jour dit-il!

(9) Idris R. H, *La Berbérie Orientale sous les Zirides Xe-XIIe siècles*, Paris 1962. Marçais, Golvin, Golvin 1974, p. 165, une inscription de 1085 se trouvant sur la façade orientale de la grande mosquée glorifie les travaux accomplis par Hammu. Il aurait même fait marteler les noms de ces prédécesseurs sur d'autres inscriptions.

(10) Magdiche T. 2p. 180.

LA CÉRAMIQUE FATIMIDE ET ZIRIDE DE MAHDIA D'APRÈS LES FOUILLES DE QASR AL-QAÏM*

Adnan LOUHICHI

La céramique musulmane d'époque médiévale d'Ifriqya n'a que très rarement été appréhendée en rapport avec un contexte archéologique bien déterminé. Il s'agit le plus souvent d'études portant sur des pièces de céramique isolées qui interpellent l'attention et l'intérêt de l'historien de l'art d'autant plus que le décor qu'elles présentent est riche en motifs figuratifs. La littérature archéologique en la matière porte essentiellement sur ce que les musées tunisiens renferment comme céramiques imposantes¹. L'histoire de la fondation d'une cité, le plus souvent bien attestée, celle, de son abandon, plutôt souvent controversée, fournissent en général les *termini ante quem* et *post quem* qui circonscrivent les pièces dont la provenance est connue, dans une fourchette chronologique plus ou moins large. L'analyse et l'interprétation des compositions décoratives permettent quelque peu d'affiner les datations attribuées. Ainsi Raqqada, avec ses deux grandes périodes aghlabide et fatimide et Sabra Mansurya, fondation fatimide, forment-elles la plupart du temps, les cadres historique et chronologique d'une grande partie de nos céramiques médiévales. Ceci s'explique surtout par les travaux archéologiques qui ont concerné particulièrement ces deux sites Kairouanais. D'autres sites tels que Abbassya et la ville de Kairouan n'ont bénéficié que de quelques travaux limités².

* Contribution de l'auteur au VI^e Congrès International sur la Céramique Médiévale en Méditerranée, Aix-en-Provence, 13-18 Nov. 1995.

(1) Les expositions n'échappent pas à la règle également. Il y a bien un lot de pièces aghlabides et fatimido-zirides qui a systématiquement été, ou presque, de toutes les expositions de par le monde. Nous excluons toutefois "*Couleurs de Tunisie*" (1994) dont l'intérêt réside justement dans les pièces inédites, médiévales tardives et modernes. Nous nous devons de préciser qu'il n'est nullement dans notre intention de minimiser l'apport et l'utilité des publications en question mais plutôt de souligner le type de préoccupations intellectuelles auxquelles elles s'attachent. Elles ont le mérite d'avoir contribué à faire découvrir la richesse et la particularité (par rapport à l'orient musulman) de la céramique d'Ifriqya.

(2) Les références bibliographiques sont assez nombreuses et dépassent le cadre de cette communication. Voir "*Couleurs de Tunisie*" 1994, la série d'articles de Marçais "Contribution à l'étude de la céramique médiévale", bibliographie supra.

Dans l'ensemble de la production céramique ifriqyenne, celle de la période fatimido-ziride a eu le plus de faveurs auprès des chercheurs ; sans doute parce qu'elle conduit à l'intéressant débat sur les sources mêmes de l'art céramique fatimide d'Orient et aussi parce qu'elle se démarque par ses décors parfois figuratifs, voire historiés pour un petit nombre de pièces .

Mahdia par contre, fondée par le fondateur même de la dynastie fatimide, Obeid Allah al-Mahdi, n'occupe qu'une place mineure dans la littérature archéologique sur l'Ifriqya fatimide. Une méconnaissance qui trouve sa justification dans la modestie des fouilles effectuées sur ce site. Tous les ouvrages traitant de l'art fatimide, reprennent à quelques variantes près, les mêmes informations, au sujet de vestiges d'un palais attribué tantôt à al-Mahdi, tantôt à son fils et successeur al-Qaïm ; deux attributions procédant néanmoins de données hypothétiques³ .

La céramique recueillie lors de ces travaux de dégagement dirigés alors, par S.M.Zbiss n'a fait l'objet d'aucune étude. Les réserves de Mahdia renferment -leg des dits travaux- un énorme lot de mobilier comprenant tessons de céramique, de verre et autres matériaux provenant soit du secteur nord du palais, soit des citernes et des unités architecturales non datées, s'alignant sur le côté sud en contrebas du site.

La fouille récente de l'Institut National du Patrimoine est encore à ses débuts. Elle intéresse trois secteurs du site : un au sud-est, un autre au nord-est et un troisième dans une position centrale située à l'est de l'entrée monumentale. Nous nous baserons dans cette étude, essentiellement sur la céramique du secteur III. Un contexte archéologique assez complexe dans la mesure où les fouilles ont démontré l'existence d'une succession de niveaux, allant des débuts de l'occupation fatimide jusqu'au XIX^e siècle. Une analyse succincte des structures de ce secteur, nous permet de distinguer cinq grandes phases ayant chacune une signification chronologique et pouvant conduire à la définition de trois périodes⁴ .

1) La période fatimido- ziride

- la phase I :

Les structures murales dont quelques unes forment des unités cohérentes, en l'occurrence deux salles oblongues disposées parallèlement l'une par rapport à l'autre -partiellement dégagées- constituent une aile orientale du palais .

(3) la mise au jour par Mustapha Zbiss dans les années cinquante d'un bâtiment muni d'une entrée en avant-corps, comparable à celle de la grande mosquée de Mahdia ou à celle du palais d'Achir construit en 947 J.C, a permis à G. Marçais d'avancer l'idée qu'il s'agit là des ruines du palais d'al-Qaïm, dont l'entrée d'après al-Bakri, était tournée vers l'est et se dressait en face du palais du père fondateur al-Mahdi, tourné vers l'ouest ; une vaste place de parade les séparait. G. Marçais tout en notant l'exposition plutôt nord de cette entrée saillante, donc non conforme au texte d'al-Bakri, propose aussi de voir dans le fort dit Borj el-Kebir- dont la largeur prononcée de la base suggère l'existence d'une construction primitive- l'emplacement du palais d'al-Mahdi. A. Lézine de son côté ignore l'exposition indiquée par al-Bakri et identifie les vestiges de ce bâtiment nord comme étant ceux du palais d'al-Mahdi. Quant au palais d'al-Qaïm, il se situerait selon lui quelque part vers le nord en contrebas du premier. (Voir Zbiss 1956 : 80 à 84, Marçais 1954 : 78-79, Lézine 1965 : 61-62, 1968 : 45-46).

(4) Il y a eu depuis 1989 trois campagnes de fouilles. Les résultats de la première campagne ont été publiés. Voir Ajjaji 1991, Moudoud 1991, Louhichi 1991.

Il s'agit d'une construction ex-nihilo qui ne laisse planer aucun doute quant à son appartenance aux tous débuts de l'installation fatimide.

- la phase II :

Elle semble survenir après une période de destruction et d'abandon assez longue. Elle correspond à une réfection et à une modification substantielle touchant la fonction même de certaines unités du palais⁵. La cloison mitoyenne entre les deux salles disparaît. Une salle unique, pavée de briques pleines, occupe à présent l'ensemble de l'espace des deux salles oblongues.

Dans l'angle nord-est se trouve un four bâti en briques rouges réfractaires. La couche de remplissage de ce dernier, une terre noircie par les cendres et contenant une grande quantité d'os en majorité ovins et d'écaillés de poissons nous permet de définir cet espace comme étant celui d'une cuisine.

2) La période post-ziride

- la phase III :

Elle prend place après une période d'abandon, sur les ruines mêmes du palais. Il s'agit vraisemblablement de petites unités d'habitation. Les murs construits en pierres de moyennes et petites tailles, sommairement équarries et liées par un fragile mortier de terre noire, détonnent à côté de ceux des phases précédentes qui attirent le regard par leur grand appareil de pierres taillées.

- La phase IV :

Une phase de construction et d'occupation très tardive. Elle se caractérise par des structures murales grossières et précaires révélant une évidente dégradation des techniques architecturales par rapport à la phase précédente.

3) la période d'abandon :

- la phase V :

Elle correspond à l'abandon définitif du site et à son utilisation partielle en tant que cimetière musulman.

La première période comprend les phases 1 et 2 . Elle correspond aux moments où le palais a existé en tant que tel. La date de la fondation de Mahdia 308 h- 921 J.C est à priori toute indiquée pour donner le *terminus post quem* de la phase I. L'année 543 H- 1148. date à laquelle Roger de Sicile s'empara de Mahdia, serait le *terminus ante quem* de cette première période.

⁽⁵⁾ Il semble que les monuments de la ville aussi bien civils que religieux ont été en général mal entretenus et presque abandonnés après le transfert de la cour fatimide à Sabra-Mansuriya. Un peu plus de cent ans plus tard, les zirides ont dû procéder à de grands travaux de restauration et de réfection avant la réoccupation des lieux . Par exemple, l'extrémité méridionale de la plate-forme et le mur de la quibla de la grande mosquée se seraient écroulés à une date qu'il faudrait placer entre 1016, date du massacre des Shi'ites dans la salle de prière encore en service, et 1057 date du retour des zirides. D'autres travaux auraient concerné aussi l'arsenal (Lézine 1965 : 122.123).

On est tenté également d'expliquer les deux phases par des événements fatimides dans l'histoire de la ville :

- la fin de la phase I, trouverait son explication dans le départ, en 334 H - 945 - 46 J.C, du III^{ème} calife fatimide Abu Tahar Ismail et de toute sa cour de Mahdia ; une ville considérée désormais comme néfaste à la suite de la sanginaire révolte de "l'Homme à l'âne" Abu Yazid.
- la phase II correspondrait à ces temps où les zirides, héritiers des fatimides, furent contraints en 447H-1057 J.C, lorsque les hilaliens envahirent le pays, d'abandonner Sabra-Mansuriya et de se retrancher dans Mahdia réputée, aussi, inexpugnable.

La deuxième période englobant les phases III et IV, se caractérise par de modestes unités d'habitation implantées d'une manière plus ou moins précaire sur une partie de cet espace jadis palatin. Nous pouvons la définir en tant que post-ziride. Le remploi de matériaux de récupération et l'adaptation d'anciennes structures murales à de nouvelles dispositions architecturales, fournissent la preuve que ses débuts doivent être situés bien après l'abandon définitif du palais. Elle prend fin vers le XVIII^{ème} siècle, période à laquelle - la troisième -, une grande partie du site est devenue un espace d'inhumation (Louhichi 1991 : 165- 166).

Nous nous devons également de préciser que le site a dû servir pendant une longue période de "carrière" de pierres taillées facilement récupérables. La fouille nous en a bien fourni la preuve ; les éboulis étant pratiquement inexistantes. Sans doute ont-ils été réemployés lors de la construction du fort au XVI^{ème} siècle⁶. Les niveaux de la phase 3 survenant à un moment où le palais a cessé d'en être un, ainsi que ceux des phases IV et V, ont d'autre part largement perturbé le site. A cela s'ajoute des puits d'époque tardive ainsi que des citernes d'eau dont une fort grande datant de quelques décennies⁷.

Ce n'est pas une étude exhaustive que nous proposons dans cette communication . Il s'agit d'une sélection de tessons exhumés dans le secteur III et appartenant à diverses couches. Nous avons également choisi une vingtaine de tessons dans le lot des fouilles de 1952.

Les critères et les données qui ont présidé à ce choix des pièces sont de natures diverses :

- Notre objectif serait d'essayer de dater la céramique en fonction d'un contexte stratigraphique. Les niveaux pris en considération sont particulièrement ceux des phases I et II.

- La sélection n'est pas un reflet quantitatif de l'ensemble de la céramique du secteur III . Nous estimons que la céramique commune représente à elle seule 90 % du lot.

⁽⁶⁾ Il semble que seule l'ossature rectangulaire date du XVI^{ème} siècle alors que les bastions qu'on voit aux angles correspondraient à une adjonction du XVIII^{ème} siècle (Lézine 1968 : 42).

⁽⁷⁾ La presque île de Mahdia est dépourvue d'eau en dehors de celle de pluies captées dans un nombre considérable de citernes.

Cette dernière est difficilement exploitable d'autant plus que seule une partie minime en est formée de fragments de bords ou de fonds. La céramique glaçurée est formée quant à elle en grande majorité de céramique à glaçure monochrome verte.

- Il ne sera donc pas question de présenter une typologie des formes et des décors . Ils s'agit plutôt d'essayer de dégager à partir de quelques dizaines de tessons les grandes caractéristiques d'une céramique inédite. Le décor en sa qualité d'expression artistique visuelle, nous semble être le meilleur moyen de se former une idée générale sur cette céramique ; c'est pourquoi les tessons les plus richement décorés ont été choisis.

Les pâtes de la céramique commune sont généralement rouges avec de petites inclusions blanches. Les formes fermées, jarres et cruches, sont les plus nombreuses. La céramique recueillie dans les couches datées d'avant l'installation de la cour ziride en 1057, se caractérise par des bords droits ou légèrement éversés ou encore à épaississement externe très prononcé (fig. 1-2-3). Les décors sont rares, exceptées quelques moulures en haut de certains cols obtenues par une simple pression du doigt lors du façonnage (fig.4-5). Elles servent à faciliter la préhension et sont plutôt utilitaires qu'esthétiques. Il y a également quelques formes ouvertes à bords droits ou légèrement retournés vers l'intérieur ou en bourrelet (fig.6-7-8.).

Dans des couches datées d'après leur position stratigraphique de la 2^{ème} moitié du XII^e siècle, nous avons une série de cols de jarres courts et larges (90 à 280 mm) . Les bords sont droits ou éversés. La lèvre est simple ou en bourrelet. Deux tessons portent un décor incisé au peigne formé de sillons parallèles ou ondulés (fig. 9 à 12). Un unique fragment de panse d'une grande jarre se distingue par un décor incisé et estampé. Un quadrillage à double traits incisé à l'aide d'une tige creuse fendue et un motif végétal stylisé et géométrique obtenu par impression, sont disposés en registres. Le zigzag, la volute, le losange et divers petits motifs de remplissage forment les éléments de ce décor estampé (fig. 13).

Les pâtes de la céramique glaçurée sont le plus souvent verdâtres mais aussi rosés ou rouges. La céramique à glaçure monochrome représente la plus grande partie de la céramique émaillée (+ des 2/3). Divers tons de verts, plutôt clairs, sont employés. Un ton de vert vif se distinguant de celui des ateliers de la région de Kairouan, est le plus répandu.

La polychromie est inexistante dans la céramique glaçurée. Les décors sont toujours traités en brun de manganèse sur un fond d'émail opacifié à l'étain, généralement crème ou crène-verdâtre et rarement franchement verdâtre. C'est une céramique qui peut être qualifiée de bichrome. L'absence de ce célèbre ton jaune dit de Raqqada est très notable. Signalons également la présence de quelques tessons de céramique à décor peint sur cru sans glaçure ou sous une mince glaçure transparente.

Les formes ouvertes sont les plus nombreuses. Le plat à base annulaire, et à paroi évasée est le type le plus fréquent.

Il y a un unique exemplaire de plat à carène, à paroi évasée dans sa partie inférieure et droite dans sa partie supérieure (fig. 14). C'est une forme caractéristique de Raqqada (Chabbi 1987: 107.19).

Nous avons par ailleurs très peu de témoins de formes fermées. De rares fragments de cols ou de parois convexes semblent correspondre à des cruches.

La céramique recueillie dans les couches datées entre la fondation de Mahdia et l'arrivée de la cour ziride n'est pas abondante. Signalons dans ces couches la présence significative de fragments de briques émaillées en vert clair. La brique émaillée très fréquente dans les couches de remblais de Raqqada, y a également été trouvée in-situ et datée du Xe siècle.

Quelques rares tessons nous fournissent une idée sur le décor ; à dominante géométrique, ce dernier est généralement conçu en bandeaux répétitifs délimités par des cercles concentriques. Les bords sont uniformément peints en brun ou zébrés. Les motifs sont le zigzag, la tresse. Les hachures, les croisillons et les courbes évoquant la spirale servent comme motifs de remplissage (fig. 15 à 21). Un unique tesson présente un décor végétal stylisé : une arabesque de rinceaux entrelacés, aux extrémités enroulées en volutes (fig.22).

La céramique issue des couches interprétées comme étant postérieures à 1057 J.C présente une parenté évidente avec la précédente. Les mêmes motifs de remplissage s'y retrouvent telles les spirales et les hachures (fig. 23-24). Les motifs géométriques sont toujours aussi fréquents : la tresse, le losange, le quadrillage (fig.25-26-27).

Si nous n'avons ici aucun exemple de décor végétal nous y avons par contre un décor animalier. Il s'agit du poisson en bandeau répétitif avec d'épais traits verticaux intercalaires placés sur la partie droite de la paroi externe de ce plat type "Raqqada" (fig. 14) ou en grand motif central (fig.28).

Le décor est parfois très simplifié. C'est le cas par exemple de ce motif central d'un plat formé d'une petite tresse flanquée de deux lignes parallèles de chaque côté (fig.29).

Les tessons choisis dans le lot des fouilles de 1952 présentent des caractéristiques comparables à celles des couches citées. Bien entendu la variété de motifs que peut offrir la géométrie est difficile à cerner, mais nous pouvons noter une certaine invariabilité de la disposition du décor.

La tresse, il y en a deux ou trois modèles, entourée de cercles concentriques forme souvent un bandeau circonscrivant l'ensemble décoratif (fig. 30 à 33). Le décor est soit compartimenté, ce qui donne divers types de quadrillages (fig.34 à 37), soit disposé en registres avec toujours pour thème principal la géométrie (fig.38-39) se développant parfois à partir d'un motif central, géométrique également comme l'étoile (fig.40) ou végétal stylisé (fig.41-42-43) et rarement animalier. Ce dernier n'est représenté que par le poisson qui semble être un motif stéréotypé, (fig.44). A côté de ces deux modèles qui sont les plus dominant, il y a le semis géométrique (fig.45) le décor rayonnant (fig.33-41) et la pseudo-épigraphie (fig.46).

La céramique issue des fouilles de Qasr al-Qaïm, nous paraît en général assez homogène. Cette homogénéité plaide en faveur de son appartenance à un même centre de production. À l'époque qui nous intéresse, c'est-à-dire les Xe-XI^e siècles, on présume l'existence de deux centres de production en Ifriqiya, Kairouan et Tunis. Mais s'il a été démontré par le biais d'analyses physico-chimiques que la céramique médiévale issue des sites Kairouanais a bien été produite localement (Louhichi - Picon : 1983 : 55), il n'en est pas tout à fait de même pour celle des sites tunisois. Pour cette dernière, on avance surtout des arguments puisés dans les sources écrites⁸.

À quel centre de production appartient la céramique de Mahdia ? A priori on serait tenté de l'attribuer à Raqqada, ex-capitale successivement aghlabide et fatimide, centre de production actif et géographiquement très proche de Mahdia, or l'analyse stylistique ne nous met nullement sur cette voie. D'abord, le jaune et le vert, typiques teintes des décors de Raqqada, ne paraissent pas être de mise dans la palette mahdoise. Ensuite, on note surtout une absence remarquable des thèmes décoratifs qui constituent la tradition kairouanaise en la matière. La feuille, la palmette, la rosace, l'étoile, l'épigraphie représentée presque toujours par la répétition du mot "al-mulk" dans une frise ou dans un cartouche, l'oiseau, sont autant de motifs qui reviennent sous diverses formes dans la céramique de Raqqada (Chabbi 1987).

La céramique de Sabra qui correspond historiquement à notre phase II, doit sans doute être étudiée dans le contexte archéologique global de Kairouan. Par ailleurs, Sabra qui a supplanté vers 950 J.C Raqqada, peut dans une certaine mesure être considérée comme la dépositaire immédiate d'un savoir faire progressivement élaboré pendant cette période couvrant le règne aghlabide et la première partie de celui des fatimides. C'est dans cette cité aussi que les représentations figuratives révèlent une nette évolution dans l'art de la céramique ifriqienne.

La céramique de Tunis, du Xe siècle jusqu'à l'avènement des hafsides, reste très mal connue. Celle découverte à Carthage, provenant dans l'ensemble du site Sainte Monique et du voisinage de l'église Saint-Cyprien, est partiellement datée de l'époque de la dynastie arabe des Banu-Zyad (1075-1160 J.C). Dans cette production, on a utilisé comme fond de décor une glaçure de couleur crème proche de celle de Mahdia, ou verte, qui serait d'ailleurs devenue plus courante à partir de la fin du XI^e siècle.

Les motifs sont peints en jaune, en vert vif avec des contours bruns, ou en brun. Ils sont en fait le plus souvent parsemés d'éléments de remplissage comme les hachures, les écailles, les spirales, les taches... La pseudo-épigraphie, les compositions combinant flore et géométrie et quelques motifs zoomorphes forment l'essentiel d'un répertoire qui s'avère en définitive assez caractéristique.

(8) " On y fabrique (Tunis) de la céramique de bon colons et de la poterie de si bonne qualité qu'elle ressemble à l'irakienne importée" (Ibn Hauqal : 73). al-Bakri aussi a parlé d'une céramique commune tunisoise de qualité "Les vases qui servent à contenir l'eau et qui sont d'une blancheur éclatante" (al-Bakri: 698)

Malheureusement les analyses pétrographiques publiées par Vitelli, et portant sur 36 échantillons, ne permettent nullement de confirmer l'hypothèse, tout à fait plausible du reste, d'une fabrication tunisoise⁹.

Le répertoire décoratif de la céramique de Mahdia se caractérise par la simplicité et l'abstraction voire l'austérité en comparaison avec celui de Kairouan ou de Tunis. Des traits qui se dégagent à travers toutes ces figures géométriques peu élaborées, parfois gauchement exécutées.

Les différentes compositions, les motifs et les remplissages forment un type de décor s'enracinant d'une manière générale dans la tradition ifiriyenne, mais sans qu'on puisse pour autant, l'attribuer à l'un de ces centres de production connus ou présumés.

Les parallèles sont nombreux. Ils permettent parfois de constater jusqu'à quel point des motifs, même très simples, peuvent perdurer. La céramique de Abbassiya datée dans une fourchette chronologique entre 801 J.C et le Xe siècle (Marçais 1925) présente certains décors identiques à ceux de Mahdia. Ainsi la tresse circonscrivant le décor, les quadrillages et les spirales de remplissage, l'échiquier .. se retrouvent aussi bien dans l'un ou l'autre site. (cf. fig. 20-21-23-36 Marçais 1928 : 39 17B.K. L O. P. Q)

D'autres sites Kairouanais plus tardifs, respectivement Raqqada et Sabra offrent également plusieurs éléments de comparaison du même genre (cf. fig.36-32-20-23 Chabbi 1987 ; 105 2. Ajjabi 1992-93 : 43 3 et 45.10). Dans la céramique de Carthage nous rencontrons aussi quelques parallèles tels que ce décor de pseudo-épigraphie ou ce motif central géométrique et floral (cf. Fig.46-43-40 Vitelli 1981: 126.173, et 128 1.653, PL. XV 1. 427). La Qala des Banu Hammad, qui correspond historiquement à l'époque ziride, recèle un matériel céramique dont le répertoire décoratif contient un grand nombre de motifs très proches ou identiques à ceux de Mahdia surtout au niveau des remplissages (cf. fig.20-23-30-31-32-45 Marçais 1913 : PL.XI fig. 10-20-21. PL.XIV. PL. XIX 9).

Quelle est la signification de ces parallèles ? Permettent-ils d'élaborer des déductions d'ordre chronologique?

En fait, ces parallèles nous permettent surtout de nous rendre compte de l'existence dans l'art de la céramique, d'un fonds ornemental commun au territoire ifriqyen pendant cette période du Moyen Age anté-hafside : un territoire qui, pris dans ses dimensions culturelles, englobe ici, une bonne partie de l'est algérien. Ce qu'il y a de commun se situe surtout au niveau des détails des remplissages de certains motifs géométriques génériques et pouvant s'intégrer en tant qu'ornements dans différentes compositions décoratives.

(9) Contrairement d'ailleurs à ce que laisse entendre A. Daoulatli dans son compte rendu sur la céramique de Carthage (A. Daoulatli 1994 : 103). En effet seul un petit groupe a été vaguement attribué à Carthage/Nabeul. Le groupe 1 (11 échantillons) a été attribué à la Tunisie centrale. Quant aux groupes 5 à 8 , ils sont attribués à l'immense Afrique du Nord... (Vitelli 1981 : 64 - 65 - 132-135).

Ainsi les hachures, les zigzags, les zébrures, les spirales, les tresses, les quadrillages ... se retrouvent aussi bien dans les décors figuratifs de Sabra ou de la Qala que dans ceux purement géométriques de Mahdia . Cependant les traits distinctifs de chaque atelier ou centre de production existent aussi, mais ils ne transparaissent qu'à travers la somme limitée de nos connaissances archéologiques sur chaque site.

Dans cet exemple précis de la céramique de Mahdia, les conclusions chronologiques que nous pouvons tirer des parallèles établis, ne peuvent qu'être dépendantes des propositions de datations de la céramique médiévale ifriqyenne élaborées à partir de l'histoire des villes.

Notre essai de dater ce matériel de Mahdia d'après la stratigraphie est limité également par les problèmes de terrain. L'absence totale d'objets in-situ, la difficulté d'interprétation des couches due à divers facteurs objectifs exposés plus haut, ne nous autorisent guère non plus à proposer des datations relatives plus précises que celles inhérentes à ces péripiéties mahdoises des dynasties fatimide et ziride. Faut-il aussi faire des réserves sur notre explication historique des données archéologiques, vu l'état peu avancé des travaux?

La céramique de Mahdia et particulièrement celle à décor brun sur fond crème proviendrait d'ateliers autres que ceux déjà connus. L'hypothèse d'une production locale serait tout à fait envisageable.

Nous savons qu'un atelier de poterie s'est installé à un moment donné sur les ruines même du palais (Zbiss 1956 : 84). Nous avons également trouvé deux ratés de cuisson de céramique commune dans une couche supérieure. Il s'agit d'un atelier tardif sans doute¹⁰ mais à quand remonte cette activité artisanale attestée par l'archéologie ?

La fondation d'une nouvelle capitale est de nature à favoriser l'installation et la prolifération des affaires commerciales et artisanales .

Le phénomène s'était produit à Abbassiya et à Raqqada aux dépens de Kairouan. Zaouila, faubourg de Mahdia, s'était formée au Xe siècle ; elle s'étendait à quelque distance de la Sqifa al-Khahla , l'unique porte de la ville fortifiée. C'est dans cette mouvance que se trouvaient les quartiers artisanaux non admis intra-muros. Les données dont nous en disposons sont d'ordre historique uniquement, mais signalons toutefois la découverte significative d'un four de verrier d'époque médiévale dans le voisinage immédiat de ce faubourg. (Marçais - Poinssot 1952 : 373.68)

L'étude de la provenance de la céramique de Mahdia par le biais d'analyses de laboratoire appropriées permettra sans doute de trancher et d'étendre notre champ d'investigation dans le domaine de la céramique médiévale ifriqyenne. Les données de l'ethnologie doivent aussi entrer en ligne de compte.

(10) A Sabra-Mansuriya aussi ont été mis au jour trois fours de potiers . Ils se trouvent au bon milieu de l'une des salles d'un palais fatimido-ziride. Bien entendu, ce n'est pas nécessaire de s'interroger et avec "insistance" comme le fait H. Ajjabi, s'ils sont contemporains du palais ou non (Ajjabi 1992 -93 : 9).

L'argile exploitée de nos jours par les ateliers de Moknine, est extraite dans les bancs les plus proches de Mahdia¹¹. S'agirait-il de la même matière première employée jadis par les céramistes fatimides et zirides?

Bibliographie

- Abu Ubayd al-BAKRI : *Kitab al-masalik wa-l-mamalik*, 2 t. (en arabe), éd. Beit al-Hikma, Tunis 1992, 1002p.
- H. AJJABI : Mahdia et les fouilles de Qasr al-Qaïm (en arabe) *Bulletin des Travaux de l'Institut National d'Archéologie et d'Art*, fasc. 4, Jan. Avril 1991, p. 182-202.
- H. AJJABI : La céramique de Sabra-Mansuriya (en arabe), *AFRICA*, T. XI-XII, Tunis 1992-93, p. 7-81.
- M. CHABBI : La céramique de Raqqada (en arabe), la revue *Funun*, N° spécial. Aout 1987, Ministère de la Culture, Tunis, p. 98.107.
- Couleurs de Tunisie : 25 Siècles de Céramique* : exposition, Paris, IMA, 1995. Toulouse. Musée des Augustins, 1995. Paris. IMA. 1994. 320 p. : ill.
- A. DAOULATLI : La céramique de Carthage XIe-XIIe siècle, catalogue collectif : *Couleurs de Tunisie : 25 siècles de céramique*, Paris 1994, p. 102-105.
- Abu'L-kasim Ibn Haukal Al-Nasibi IBN HAUKAL : *Kitab Surat al-Ardh* (Opus Geographicum) (en arabe), Ed. Tertia, Lugduni Batavorum Apud E.J.Brill 1967. Fasc. I-II. 528 p.
- A. LEZINE : *Mahdia : Recherches d'Archéologie Islamique*, Librairie C. Klincksick, 1965, 149p.
- A. LEZINE : *Mahdia*, STD Tunis 1968, 58 p.
- A. LOUHICHI, M. PICON : Importation de matériel céramique ifriqyen en Mauritanie, *Revue d'Archéométrie*, n° 7, 1983. p. 45-58.
- A. LOUHICHI : Recherches archéologiques fatimides à Mahdia "Qasr al-Qaïm" : Les premiers résultats du Sondage IV. *Bulletin des Travaux de l'Institut National d'Archéologie et d'Art*, Fasc. 4, Avril-Juin 1994, p. 161-177.
- A. LOUHICHI : Un échantillonnage de céramique d'époque médiévale de Qairawan, exemple d'application de recherches archéologiques de laboratoire, *AFRICA*, T. XI-XII, Tunis 1992-93, p. 258-276.
- G. MARÇAIS : *Les poteries et faïences de la Qal'a des Beni hammad (XIe S.) - Contribution à l'étude de la céramique musulmane*-Ed. D. Braham, Constantine 1913, 34p.
- G. MARÇAIS : *Les faïences à reflets métalliques de la Grande Mosquée de Kairouan*. Appendice : la céramique de Abbassiya, Paris, Geuthner, 1928, 44 p.
- G. MARÇAIS, L. POINSSOT : *Objets kairouanais, Notes et Documents XI*, fasc. 1 et 2, Direction des Antiquités et Arts, Tunis, 1952, 586 p.

(11) La composition de cette argile est la suivante :

C ao	Fe 2o3	Ti O2	K2 o	Si O2	Al 2o3	Mxgo	M no
2.54	8,48	1.06	2.73	62.17	20,12	2.77	0.0330

(Louhichi 1992-93 : 267)

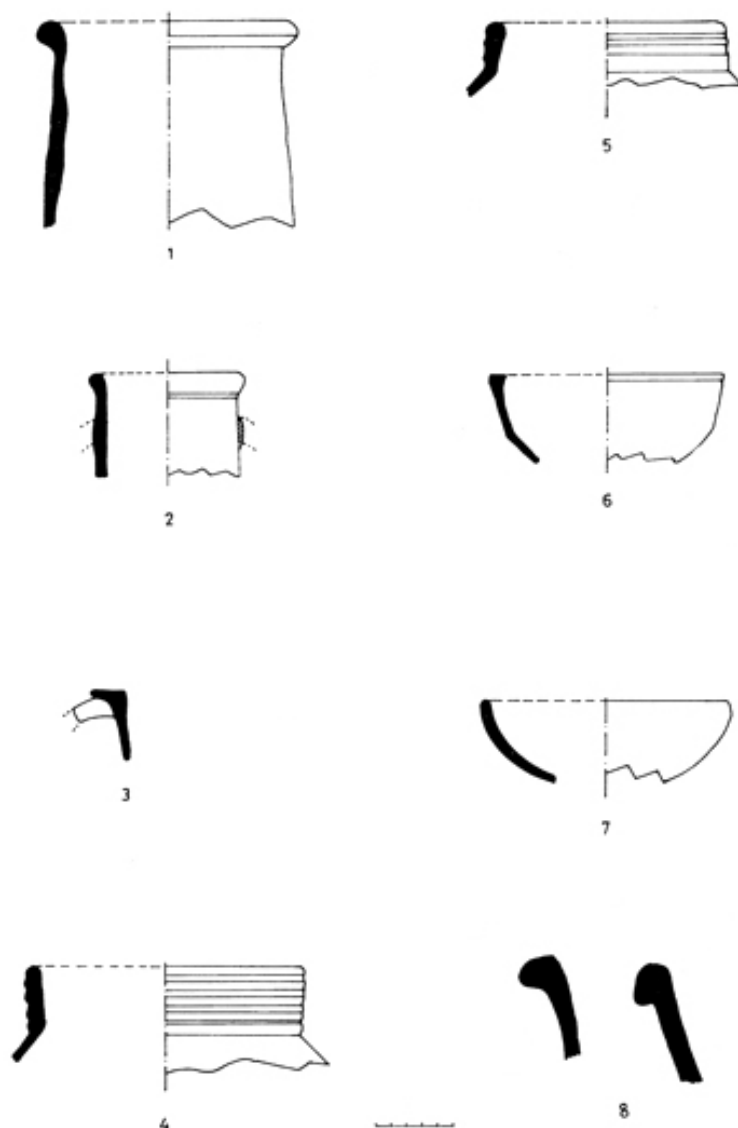
G. MARÇAIS : *L'Architecture Musulmane d'Occident* : Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne et Sicile. Paris, 1954. 541 p.

K. MOUDOUD : Fouilles de Qasr al-Qaïm à Mahdia, *Bulletin des Travaux de l'Institut National d'Archéologie et d'Art*, Fasc. 4, Avril-juin 1994, p. 139-159.

G. VITELLI : Islamic Carthage, the archaeological, historical and ceramic évidence, Dossier 2 CEDAC, Tunis 1981, 146p.

S. M. ZBISS : *Mahdia* et Sabra-Mausouriya, nouveaux documents d'art fatimide d'Occident. *Journal Asiatique*, 1956, p. 76-93.

Figures



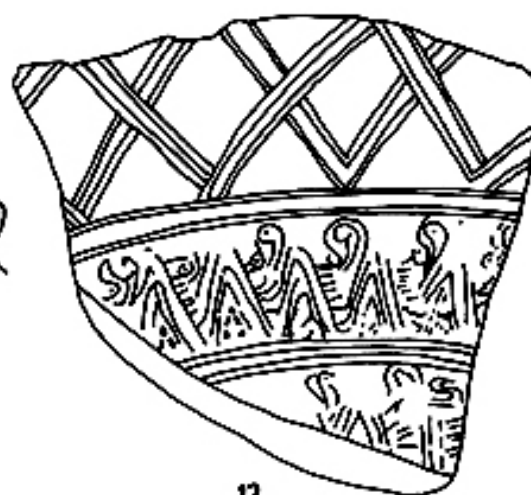


9

12



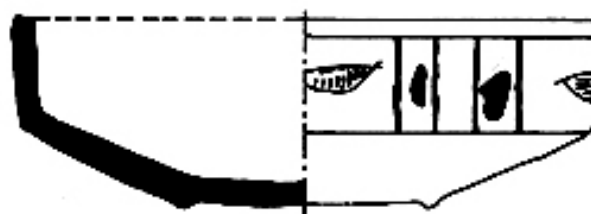
10



13

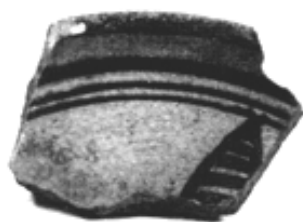


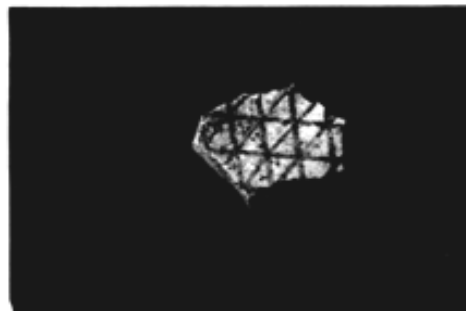
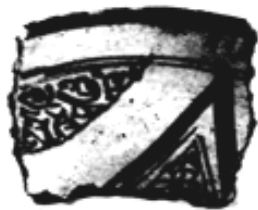
11

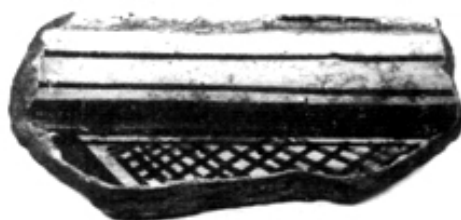


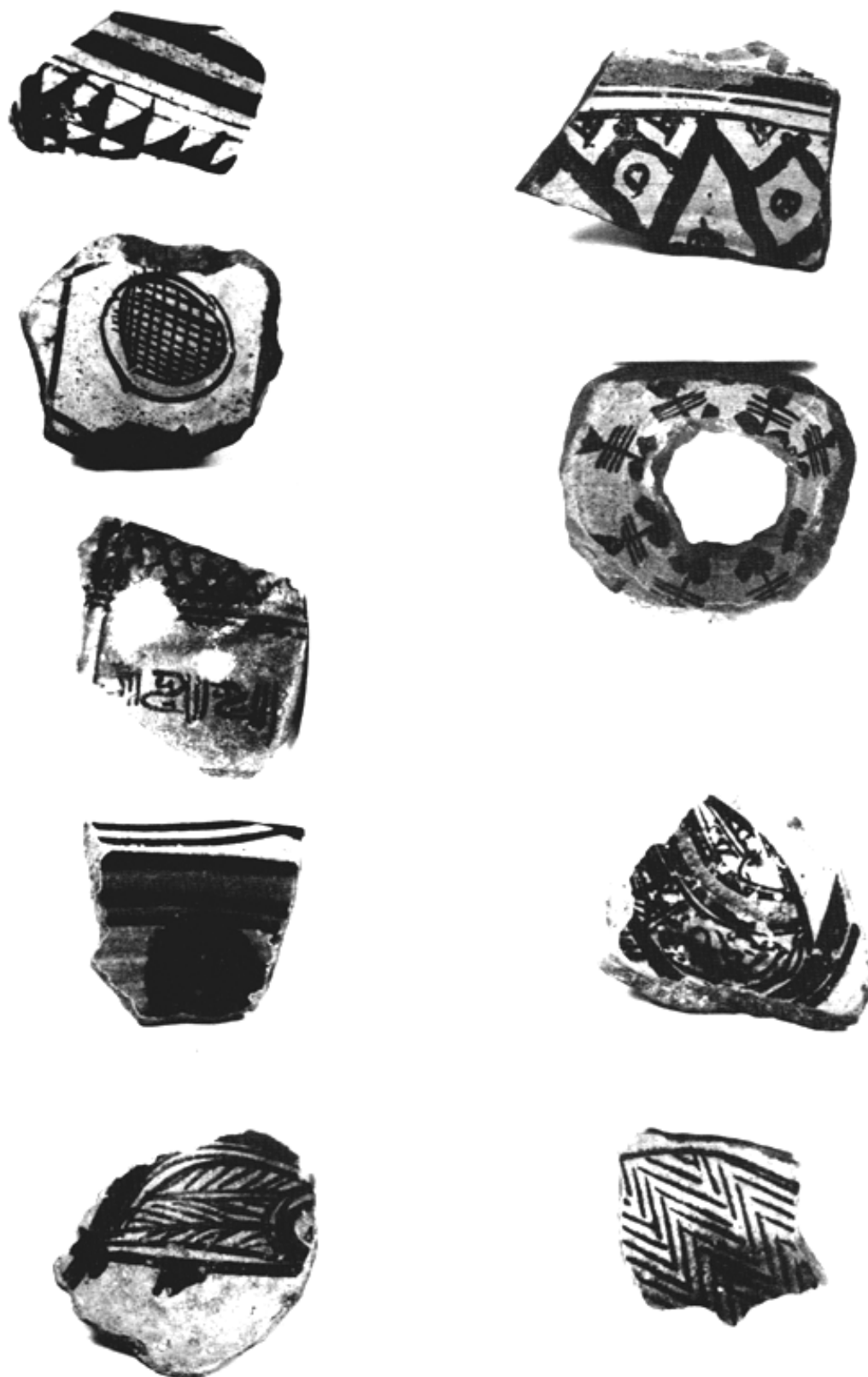
14











UN INSTRUMENT DE TRAVAIL INEDIT DU CERAMISTE IFRIQIYEN DU BAS MOYEN ÂGE «le godet-test à glaçures»

Naceur AYED * /Adnan LOUHICHI

Il s'agit dans cet article d'essayer par la voie d'investigations physico-chimiques d'identifier la fonction d'une plaquette de faïence à plusieurs godets.

C'est une petite plaque carrée de 6,7 cm de côté et de 2,3 cm de hauteur. Elle comporte cinq réservoirs ou godets cylindriques de 1,7 cm de diamètre et de 1,9 cm de profondeur disposés à la manière du cinq des dominos. Elle était munie à l'origine de quatre pieds de 1,7 cm d'épaisseur dont les traces sont visibles sur trois des angles du dessous ;le quatrième étant cassé. Un décor incisé de losanges, inscrit dans un rectangle, se trouve sur chacune des quatre parois. La pièce est entièrement revêtue d'une assez épaisse et brillante glaçure monochrome vert soutenu (fig. 1-2).

Cet objet que nous hésitions à désigner de prime-abord par un nom précis, provient du site tunisois de l'Ariana Abu-Fihr. Il serait utile de rappeler succinctement le contexte archéologique de la trouvaille.

Abu-Fihr est le site archéologique de ce jardin princier célèbre et somptueux d'époque hafside. C'était un vaste et complexe espace d'agrément datant du règne du Sultan Abu-Abadallah al-Mustansir (1249-1277). Ibn Khaldun dans son «Histoire des Berbères.» a consacré un long paragraphe à la description de ce jardin et a dépeint l'atmosphère de luxuriance qui y régnait :
« ... En somme, les kiosques, les portiques, les bassins de ce jardin, ses palais à plusieurs étages, ses ruisseaux qui coulent à l'ombre des arbres,

* Professeur de Chimie à l'Université de Tunis. Laboratoire des Colorants Naturels. Département de Chimie - Biologie Appliquées. Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie. Centre Urbain Tunis Nord.

tous les soins prodigués à ce lieu enchanteur, le rendaient si cher au sultan que, pour mieux en jouir, il abandonna pour toujours les lieux de plaisir construits par ses prédécesseurs... »¹.

Les fouilles qui ont été effectuées dans ce site en 1992² ont permis de délimiter la configuration précise d'un grand bassin hydraulique et de mettre au jour dans l'extrémité nord de ce bassin, une structure architecturale rectangulaire qui a été identifiée comme étant , l'un des deux pavillons décrits et situés par Ibn Khaldun³.



fig.1



fig.2

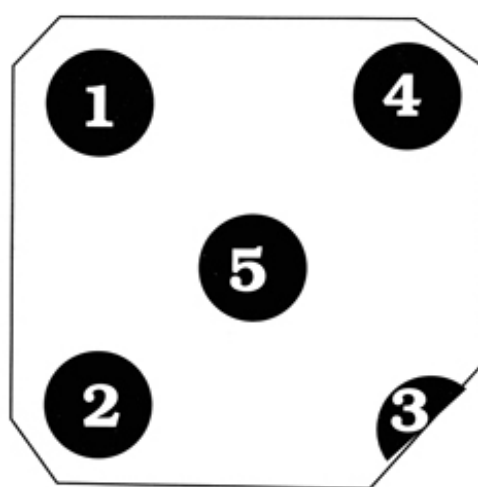


fig.3

Notre objet a été trouvé dans une couche de remblais de la zone du pavillon. Nous pouvons dire dans l'ensemble qu'il date de l'époque hafside car la fouille a démontré l'inexistence d'une occupation anté-hafside et nous savons par ailleurs que ce parc a été abandonné bien avant le XVII^e siècle⁴.

(1) Ibn Khaldun, *Histoire des Berbères et des Dynasties Musulmanes de l'Afrique Septentrionale*, trad de Slane, Nelle éd., 4 V., Paris 1927, T II p.p. 339-341.

(2) par Adnan LOUHICHI

(3) LOUHICHI Adnan, Abu-Fihr , un monument hydraulique hafside du XIII^e siècle : Archéologie et Histoire, *AFRICA XIII*, I.N.P. 1995, p.p. 155-181.

(4) *ibid.* p. 167.

Les analyses portent sur des résidus observés dans les réservoirs :

- Le réservoir 1 contient une fibre (FEM1) et une matière blanc sale adhérent à la paroi interne ainsi que des points rouge briques situés sur le pourtour de la fente cylindrique à 3 mm du bord.

- Les autres réservoirs contiennent chacun un peu de cette matière blanc sale semblable à celle du réservoir 1.

Les prélèvements

Il s'agit des prélèvements suivants :

- un morceau de fibre (FEM1) de 1.5 cm de longueur trouvé dans le réservoir 1 du godet.

- un fragment de terre cuite (GPO1T) de coloration rosâtre extrait de la partie cassée du godet (côté du réservoir 3),

- un fragment de glaçure verte revêtant la terre cuite (GPO1GT) extrait de la partie cassée du godet (côté du réservoir 3),

- un fragment de glaçure verte (GPO1G) extrait au niveau de la zone fragmentée du côté du réservoir 3.

- un échantillon (GPO1R) et incluant les points rouge briques décrochés de la paroi interne du réservoir! (fig. 3).

MÉTHODES D'ANALYSE

Microscopie optique

L'échantillon (FEM1) a été préparé entre lame et lamelle, dans un liquide optique pour observation longitudinale au microscope.

Spectrométrie de fluorescence X (XRF)

Le prélèvement (FEM1) a été analysé par spectrométrie de fluorescence sous excitation par les rayons X (XRF) afin de déterminer sa composition élémentaire. L'échantillon entier, sans aucune préparation préalable, a été déposé entre deux feuilles de Mylar,. Il a été récupéré après analyse.

L'analyse a été effectuée sur un appareil BAIRD EX-3500 (Baird Europe B.V.). Les conditions analytiques étaient les suivantes : tension : 20 KV, source : tube rhodium, collimateur : 3 mm, temps d'enregistrement : 100 s, filtre : 1 (sans filtre), courant : ajusté dans chaque analyse pour obtenir le temps mort entre 30 et 40 % .

Microscopie électronique à balayage (MEB)

Les prélèvements de colorant rouge (GPO1R) et de glaçure verte (GPO1G) sont placés sur une pastille adhésive de carbone collée elle-même sur un support d'échantillon en aluminium.

Les analyses élémentaires ont été réalisées au moyen d'un microscope électronique à balayage PHILIPS X 30.

Spectrométrie d'absorption atomique (SAA) et plasma à courant continu (DCP)

L'analyse multiéléments a été faite à l'aide :

- d'un spectromètre d'absorption atomique PERKIN ELMER 560.

- d'une torche à plasma PLASMA TORCH DCP-SB (constructeur ARC) munie de cassettes multiéléments. Le dosage des éléments Hg, As, Sn et Sb se fait sur des cassettes séquentielles.

La mise en solution pour l'échantillon de terre cuite (GPO1T) est assurée sur 0,05 g de matière sur laquelle on ajoute 20 ml d'acide nitrique. Pour la matière glaçurée verte (GPO1GT), la mise en solution a été conduite par fusion alcaline : à 0,05 g de matière glaçurée, on ajoute 3 g de soude. On assure la fusion pendant une heure. On ajoute ensuite 20 ml de HCl concentré. On enfiole dans une fiole de 200 ml.

Chromatographie en phase liquide à haute performance (HPLC)

L'analyse a été exécutée sur l'échantillon (FEM1) au moyen du chromatographe HP 1090 équipé d'un détecteur à barrette de diodes (Hewlett - Packard). Pour déterminer la nature de colorant, l'échantillon entier a été hydrolysé (20 µl de HCl/MeOH/H₂O 2 : 1 : 1, 100 °C, 10 mn), filtré et séché sous vide. Après la dissolution de résidu sec (20 µl de MeOH/H₂O 1:1) l'extrait a été injecté sur la colonne chromatographique du type RP-18 (Hypersil BDS, 3 µ, 100 x 4.6 mm). L'élution s'est effectuée en gradient ternaire H₂O/MeOH/H₃PO₄ à 0,5 %) selon le programme : élution isocratique à 10 % H₃PO₄ (à 0,5 %) a été constante pendant toute l'analyse. La détection a été assurée par un détecteur d'absorption UV-Vis (de 190 à 600 nm) à barrette de diodes (DBD) à la longueur d'onde de 254 nm.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Microscopie optique

La fibre de l'échantillon (FEM1) est de nature végétale ligneuse.

Spectrométrie de fluorescence X (XRF)

Le spectre de l'échantillon FEM1 (spectre 1) montre une certaine quantité de soufre inattendue pour une fibre végétale.

Le soufre peut être sous forme de sulfate SO_4^{2-} et constituer la partie du produit de traitement de la fibre ou de préparation de la matière se trouvant dans une fente de godet.

Le calcium et la silice sont des éléments très communs dans la nature et leur provenance ne peut être déterminée pour le moment avec précision. Les traces du fer présentes dans l'échantillon sont probablement de la même origine que la silice et le calcium. Dans le cas de mordantage au fer de la fibre, les teneurs sont habituellement beaucoup plus élevées, également cette teneur ne pourrait pas correspondre à une présence d'encre ferrogallique puisqu'il n'y a aucune trace d'acide gallique.

Microscopie électronique à balayage (MEB)

La poudre blanc sale renfermant des traces de colorant rouge (GPO1R) s'avère correspondre, d'après l'analyse élémentaire au MEB (spectre I), à une préparation pour glaçure contenant :

36,34% de plomb,

22,49 % d'étain,

Composition élémentaire de GPO1T

* exprimée en % d'oxydes pondéraux :

SiO ₂ = 44,96	Na ₂ O = 0,86	CaO = 19,3
PbO = 0,74	K ₂ O = 2,88	Al ₂ O ₃ = 10,9
B ₂ O ₃ = ne	MgO = 1,56	Fe ₂ O ₃ = 5,3
SnO ₂ = 0,02	MnO = 0,04	TiO ₂ = 0,58
CuO = 0,04		
Total : 87,1		

* exprimée en ppm :

P = 662	B ≤ 20	Be = 3
Sb = 10	Sr = 816	Ni = 44
As = 249	Ge = 75	Cd ≤ 2
Hg ≤ 5	Cr = 57	Mo ≤ 4
Zn = 66	V = 143	W ≤ 10
Ba = 357	Zr = 118	

Composition élémentaire estimée, par calcul, de GPO1G (2/5 glaçure + 3/5 terre cuite)

* exprimée en % d'oxydes pondéraux :

SiO ₂ = 38,4	Na ₂ O = nd	CaO = ne
PbO = 36,1	K ₂ O = 6,8	Al ₂ O ₃ = 5,6
B ₂ O ₃ = 3,8	MgO = ne	Fe ₂ O ₃ = ne
SnO ₂ = 3,4	MnO = 0,4	TiO ₂ = 0,005
CuO = 1,4		
Total : 95,9 %		

* exprimée en ppm :

p = 439	B = ne	Be = 3
Sb = 732	Sr = 198	Ni = nd
As = 619	Ge = 115	Cd ≤ 2
Hg = 130	Cr = 182	Mo ≤ 4
Zn = ne	V = 173	W ≤ 10
Ba = 394		

nd : non déterminée ne

: non exprimée

La glaçure verte recouvrant le godet GPO1 extérieurement et intérieurement (réservoirs) est plombifère puisqu'elle renferme 36,1 % de PbO et 38,4 % de SiO₂. La présence du bore (3,8 % en B₂O₃) montre que cette glaçure n'est pas purement plombifère ; elle est mixte (plomb-bore).

Elle est opacifiée à l'étain (3,4 % en SnO₂).

12,15 % de calcium,

8,41 % de silicium,

5,52 % de fer,

2,02 % de soufre,

1,72 % d'aluminium

et des quantités moindres de Mg, de Ti, de Cr, de P, de Cl ...

Le plomb est la base de la glaçure plombifère, l'étain constitue l'opacifiant, la silice, le calcium et l'aluminium sont des constituants d'une préparation glaçurée.

Le fer pourrait correspondre au colorant susceptible de donner le jaune après cuisson en atmosphère réductrice, celle-ci pourrait provenir d'un composé soufré ; la présence du soufre par le MEB est confirmée par la fluorescence X.

L'analyse de cette matière (GPO1R) contenue dans le réservoir du godet nous fournit la preuve que la composition est celle d'une glaçure de céramique.

Spectrométrie d'absorption atomique (SAA) et plasma à courant continu (DCP)

En se basant sur le fait que l'analyse nécessite une quantité de glaçure appréciable (de l'ordre de 0,25 g) et comme un tel prélèvement n'est pas possible sur la matière archéologique étudiée, nous avons effectué un prélèvement formé de 2/5 de glaçure et 3/5 de terre cuite. Ceci est approuvé par l'analyse qui montre que les échantillons (GPO1T) et (GPO1GT) présentent respectivement des teneurs en TiO_2 , caractéristiques des argiles souvent, qui correspondent en proportion à la valeur de 3/5 dans le mélange (GPO1GT).

Composition élémentaire de GPO1GT

* exprimée en % d'oxydes pondéraux :

$\text{SiO}_2 = 42,33$	$\text{Na}_2\text{O} = \text{nd}$	$\text{CaO} = 9,0$
$\text{PbO} = 14,90$	$\text{K}_2\text{O} = 4,46$	$\text{Al}_2\text{O}_3 = 8,8$
$\text{B}_2\text{O}_3 = 1,51$	$\text{MgO} = 0,45$	$\text{Fe}_2\text{O}_3 = 3,1$
$\text{SnO}_2 = 1,38$	$\text{MnO} = 0,18$	$\text{TiO}_2 = 0,35$
$\text{CuO} = 0,60$		
Total : 85,5		

* exprimée en ppm :

$\text{P} = 573$	$\text{B} = \text{ne}$	$\text{Be} = 3$
$\text{Sb} = 293$	$\text{Sr} = 569$	$\text{Ni} = \text{nd}$
$\text{As} = 397$	$\text{Ge} = 91$	$\text{Cd} \leq 2$
$\text{Hg} = 52$	$\text{Cr} = 107$	$\text{Mo} \leq 4$
$\text{Zn} \leq 5$	$\text{V} = 155$	$\text{W} \leq 10$
$\text{Ba} = 372$	$\text{Zr} = 178$	

nd : non déterminée

La coloration verte est due essentiellement à la présence d'oxyde de cuivre (1,4 % en CuO). Le fer, le cobalt, le vanadium et le chrome n'interviennent pas dans la coloration : ils se présentent sous de faibles teneurs. L'oxyde de manganèse à raison de 0,4 % en MnO , contribuerait probablement à rendre la coloration verte plus foncée. Le potassium sous forme de K_2O et l'alumine Al_2O_3 pourraient provenir soit du sable ou de la matière additive servant à améliorer la qualité de préparation de la glaçure.

chromatographie

Le chromatogramme FEM1 (chromatogramme 1) présente une série de composés jaunes (max. d'absorption de 320 à 325 nm). Le composé ayant le spectre le plus caractéristique est la lutéoline qui forme un pic à $T_R=18,069$. Ce composé et un autre ($T_R = 19,930$) sont les résidus dus à l'inévitable «effet mémoire» de l'injection précédente de l'extrait de genêts des teinturiers.

L'origine n'a aucun point commun avec les produits de référence connus.

Les spectres 2, 3 et 4 des produits correspondant aux T_R : 11,186 ; 11,296 et 16,667 sont relatifs aux substances inconnues détectées par UV-Vis.

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES RÉSULTATS D'ANALYSE

Echantillon	Microscopie	XRF	HPLC	Conclusion
FEM1	fibre végétale ligneuse	S, Ca, Fe, Si	une série de composés jaunes non identifiés	colorants non identifiés
fibre trouvée dans le réservoir				sous la fibre végétale

Echantillon	MEB	SAA	DCP	Conclusion
GRD1,2 poudre contenue dans le réservoir	glaçure plombifère Pb, Si, Sn, Fe, Ca, Al.			préparation glaçurante contenant le fer et l'étam.
GRO1G glaçure verte	glaçure plombifère			glaçure plombifère colorée en cuivre

Conclusion

L'ensemble des techniques analytiques utilisées, ayant démontré que la matière contenue dans un des réservoirs a bien une constitution de glaçure, nous porte à croire que le godet correspond vraisemblablement à un instrument servant à réaliser des tests préparatoires de glaçures destinées à être employées dans la décoration de la céramique. L'hypothèse d'un encrier est ainsi infirmée à cause de l'absence d'encre et de fibre animale (fils de laine ou de soie). Ces fils qui s'imprègnent d'encre et l'empêchent de couler même si l'encrier se renverse.

La glaçure émaillant la plaquette est plombifère à caractère borique, opacifiée à l'étain et colorée aux oxydes de cuivre et de manganèse.

La présence d'un tel objet dans ce contexte royal fermé s'expliquerait par la présence d'artisans travaillant pour le compte du Sultan. Nous savons d'après Az-Zarkasi que les travaux de réalisation du projet Abu-Fihr furent de très grande envergure et qu'ils durèrent dix-huits ans, 1250 à 1267⁵. Il y a lieu de penser que notre «godet test» date de cette période des travaux.

La fouille nous apprend également que la marqueterie de faïence a été largement employée dans la décoration architecturale. Cette plaquette à godets aurait donc servi à contenir la mixture d'échantillons de glaçures de différentes couleurs dont on voulait essayer les tons . Les cinq godets correspondent-ils aux cinq principales couleurs de la marqueterie de faïence à savoir, le blanc, le bleu, le vert, le jaune et le brun/noir? N'oublions pas d'ailleurs que ce type de céramique de revêtement était tout à fait à ses débuts au XIIIe siècle - à son stade expérimental dirions nous- et que cet exemple d'Abu-Fihr forme à ce jour, le plus ancien témoignage de son emploi à Tunis.

⁽⁵⁾ ibid. p. 156.

AUTOBIOGRAPHIE D'IBN KHALDOUN: DES CONFIRMATIONS ÉPIGRAPHIQUES

Raja el Aoudi

Nombreux sont les ouvrages qui traitent de la vie et de l'oeuvre de ^ʿAbd al- Raḥmān Ibn Ḥaldūn¹. L'homme n'a pas été cependant toujours apprécié par ses adversaires, ni respecté à sa juste valeur par certains orientalistes désireux de s'attaquer à l'autorité scientifique de l'éminent et illustre savant que fut ce tunisien.

C'est pour cela que nous nous proposons, dans ce bref article, de présenter des documents inédits qui confirment quelques unes des informations signalées dans l'autobiographie de ^ʿAbd al-Raḥmān Ibn Ḥaldūn² et qui auraient surtout le mérite de répondre par des arguments solides à tous ceux qui sèment le doute autour de ce personnage. Ces documents consistent en cinq épitaphes tunisoises hafsides provenant des dépôts de l'Institut National du Patrimoine. Trois des cinq stèles funéraires, appartenant à des membres de la famille d'Ibn Ḥaldūn, attestent certains de ces propos. Les deux restantes sont celles de deux de ses nombreux "maîtres".

Nous présenterons dans ce qui suit respectivement ces cinq documents.

(1) Voir la bibliographie proposée par M. Talbi, *Ibn Ḥaldūn et l'histoire*, Maison Tunisienne de l'Edition, Tunis, 1973.

(2) ^ʿA. Ibn Ḥaldūn, *al-Taʿrīf bi-Ibn Ḥaldūn wa riḥlatihi ġarban wa šarqan*, commentaires de Muḥammādb. Tāwīt al-Ṭanġī, le Caire, 1 370/1951.

1. Epitaphe de Amat al-^cAzīz, sœur de ^cAbd al-Raḥmān³.

Date: 739/1338.

Lieu d'origine : inconnu.

Localisation actuelle: Musée de céramique (Sayyidī Abū-1-Qāsim al-Zalīgī) à Tunis.

Description : stèle discodale en marbre gris, délimitée par un listel dessinant un arc en fer à cheval, légèrement incliné vers la droite, agrémenté d'une pointe. Socle rectangulaire. Huit lignes de texte. Bon état de conservation.

Type d'écriture : caractères cursifs en relief.

Dimensions :

- 40 x 33,5 x 3,6cm
- surface écrite : 31 x 30cm
- hauteur du socle : 5cm
- hauteur de l'alif : 7cm

Publication : R. El Aoudi. *Stèles funéraires tunisoises de l'époque ḥafṣide* (628-975/1230-1574), Thèse de doctorat nouveau régime, Aix-en-Provence, 1994, tome I, p. 249 et 250, pl. 70.

Photographie : pl. n° I.

Fac simile : pl. n° 4.

Tableau alphabétique : pl. n° 6.

Texte arabe:

بسم الله الرحمن (كذا) الرحيم // صلى الله على سيدنا محمد وآله // قل هو نبوا
عظيم انتم عنه معرضون // هذا قبر أمة العزيز بنت أبي بكر // محمد بن محمد
بن خلدون توفيت // رحمها الله في الليلة التاسعة // والعشرين لصفر عام تسعة
و // ثلاثين وسبعمائة

⁽³⁾ Le texte de cette inscription datée figure dans notre thèse de doctorat. Nous lui ajoutons dans cet article son *fac simile* et son tableau alphabétique.

Texte traduit :

*Au Nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux 11 Bénédiction de Dieu sur notre seigneur Muhammad et sa famille. // * Dis : "Ceci est une prophétie capitale à laquelle vous vous opposez. "* (Coran 38, 67-68) // Ceci est la tombe de Amat al-⁴ Azīz⁴ bint Abī Bakr//Muḥammad b. Muḥammad b. Ḥaldūn. Elle est décédée, //Dieu lui fasse miséricorde, la 29e nuit de // ṣafar // 739 (le dimanche 6 octobre 1338) //.*

Cette épitaphe a un premier mérite: elle nous fait découvrir une soeur inconnue de ⁴Abd al-Raḥmān. La correspondance entre la lignée de ce dernier et celle de Amat al-⁴Azīz est sûre. En effet, dans son autobiographie, Ibn Ḥaldūn annonce⁵ :

« ... ولما غلب الدعيّ ابن أبي عمارة على ملكهم بتونس، اعتقل حدنا أبا بكر
محمدا... ثم قتله خنقا... وذهب ابنه محمد، حدنا الأقرب، مع السلطان أبي
اسحاق... »
« ... وكان السلطان أبو يحيى إذا خرج من تونس يستعمل جدنا محمدا عليها، وثوقا
ينظره واستنامة إليه، إلى أن هلك سنة سبع وثلاثين، ونزع ابنه وهو والدي
محمد أبو بكر، عن طريقة السيف والخدمة، إلى طريقة العلم والرباط... »

Et notre inscription annonce:

« هذا قبر أمة العزيز بنت أبي بكر محمد بن محمد بن خلدون »

En outre, la stèle a un autre mérite : elle confirme une information mentionnée dans l'autobiographie de ⁴Abd al-Raḥmān Ibn Ḥaldūn et relative à la généalogie de sa famille. De plus, cette inscription est-elle un document rare dès lors qu'elle appartient à une femme, que les sources passent normalement sous silence. De toutes façons, à l'instar de ses contemporains, Ibn Ḥaldūn ne cite pas les noms des femmes. de sa famille ou autres. Sa femme est toujours désignée par le mot *Ahlī* أهلي.

Nous avons reconstitué l'arbre généalogique de la famille de ⁴Abd al-Raḥmān Ibn Ḥaldūn à partir de sa lignée complète citée par lui même dans son autobiographie. Sa famille arabe émigra en Espagne dès les premières conquêtes musulmanes. Elle fuya Séville à la *reconquista* au 7e/9e siècle vers Ceuta puis l'Ifrīqiyya. Née en 732/1332, ⁴Abd al-Raḥmān aurait été mis au monde cinq ans avant le décès de Amat al-⁴Azīz.

(4) Amat al-⁴Azīz est le correspondant du *ism* masculin ⁴Abd al-⁴Azīz.

(5) ⁴A. Ibn Ḥaldūn, al-Taʿrīf bi-Ibn Ḥaldūn wa riḥlatihi ġarban wa šarqan, commentaires de Moḥammād b. Tāwīt al-Taṅġī, le Caire, 1 370/1951. p. 12 et 14.

2. Epitaphe de Amat al-Rahmân, une autre soeur de ^cAbd al-Raḥmān :

Date: non datée.

Lieu d'origine : inconnu.

Localisation actuelle : Musée de céramique (Sayyidī Qāsim al-Zalīḡī).

Description : stèle discoïdale en marbre gris, délimitée par un listel en fer à cheval rompu par une pointe. Socle rectangulaire. 10 lignes de texte. Bon état de conservation.

Type d'écriture : caractères cursifs en relief.

Dimensions :

- 45 x 35 x 3,5cm.
- surface écrite : 42 x 33 cm.
- hauteur du socle: 13 cm.
- hauteur de l'*alif*: 3,8 cm.

Publication : inédite.

Photographie : pl. n° 2 dans cet article.

Fac simile : pl. n° 5.

Tableau alphabétique : pl. n° 7.

Texte arabe:

بسم الله الرحمن (كذا) الرحيم // صلى الله على سيدنا محمد وعلى آله وسلم
تسليما كل نفس ذايقة (كذا) الموت وانما توفون أجوركم يوم القيامة // فمن
زحزح عن الناس وأدخل الجنة فقد فاز وما الحياة (كذا) الدنيا إلا // متاع الغرور
هذا قبر الفقيرة إلى الله الراجية عفوه ورحمته // أمة الرحمن (كذا) ابنة العبد
الفقير إلى رحمت (كذا) ربه الراجي عفوه // ومغفرته محمد بن محمد بن خلدون
غفر الله له ولها ولوالدها // ولمن دعا لهم بالرحمة والمغفرة وللمسلمين
والمسلمات // والمومنين والمومنات الأحياء (كذا) منهم والأموات وصلى الله //
على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلم تسليما كثيرا //

Texte traduit :

*Au Nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux. //Bénédictio et grande paix de Dieu sur notre seigneur Muḥammad et sa famille // * Toute âme subira la mort. Au Jour de la Résurrection, //vous ne recevrez que vos rétributions. Seuls ceux qui surmonteront l'épreuve du feu et seront introduits au paradis, trouveront la félicité. La vie terrestre n'est que // jouissance fallacieuse *. (Coran 3, 185). Ceci est la tombe de celle qui a besoin d'Allāh, qui implore Son pardon et Sa miséricorde // Amat al Rdḥmān, fille du serviteur d'Allāh, qui a besoin de Lui, qui implore Son pardon //et Sa miséricorde, Muḥammad b. Muhammad b. Ḥaldun, Dieu lui pardonne, ainsi qu'à elle et à ses parents la et à ceux qui leur invoquent le pardon, et à tous les musulmans et musulmanes //ainsi qu'à tous les croyants et croyantes, les vivants parmi eux et les morts. Et bénédiction de Dieu //et très grande paix sur notre seigneur Muḥammad, sa famille et ses compagnons //.*

3. Epitaphe d'Abū-l-Hasan Muḥammad :

Date: le texte est amputé au niveau de la date.

Lieu d'origine : inconnu.

Localisation actuelle : dépôt de l'I. N.P. a la Qaṣaba.

Description : fût de colonne en marbre gris. La surface écrite est aplanie. 7 lignes de texte, réparties en cartouches. Amputation au niveau de la datation.

Type d'écriture: cursif en relief

Dimensions :

-36x 22cm.

- surface écrite: 34 x 20 cm.

- hauteur de l'alif : 4 cm.

Publication : inscription inédite.

Photographie : pl. n° 3 dans cet article.

Fac similé : pl. n° 3.

Tableau alphabétique : pl. 8.

Texte arabe:

[?] // هذا قبر أبو (هكذا) // الحسن محمد بن // محمد بن خالدون // توفي
رحمه // الله في شهر // رجب المبارك // [?]

Texte traduit :

[☞] // Ceci est la tombe d' Abū- // 1-Ḥasan Muḥammadb. // Muḥammadb. Ḥaldūn
// Il est décédé, Dieu lui // fasse miséricorde., au mois de // raġab le vénéré // [?].

La première inscription dans cet article est ḥafṣide. La concordance chronologique et généalogique nous laissent supposer qu'il s'agit de l'épithaphe d'une soeur d'Ibn Ḥaldūn. Les deuxième et troisième inscriptions sont également ḥafṣides. Plusieurs indices l'indiquent:

- la matérialité⁶ :

support en marbre de couleur grise, une couleur usitée surtout au début de la dynastie et dont la plus forte fréquence s'observe au 8e/14e siècle. La forme discoïdale de la stèle fut surtout utilisée durant les deux premiers siècles du règne haf side (7e/13e 8e/ 14e). Notons que cette forme est une création ḥafṣide.

- le formulaire⁷ :

sobre, le texte est typiquement hafside de part des composantes et la position des formules tels que la *Basmala*, la *tasliya* et le verset coranique. (Ce dernier, utilisé dans l'inscription de Amat al-Raḥman, est l'un des plus préférés dans les épithaphe ḥafṣides du 7e/13e et 8e/14e. La désignation de la tombe, *hāḍāqabr*, est la presque unique formule utilisée par les ḥafṣides. Les qualificatifs religieux employés rappellent manifestement ceux en usage chez les ḥafṣides.

L'identité de la défunte et sa filiation remontant à trois générations coïncident avec celles de Amat al-^cAzīz de la première inscription, à l'exception de la *kunya* du père de la première défunte qui n'existe pas dans la deuxième épithaphe. Cette omission ne semble pas exclure l'hypothèse que Amat al-Raḥman est une autre soeur de l'éminent docte.

Le texte est terminé par l'habituelle invocation, un peu plus développée ici très préférée par les ḥafṣides.

(6) A ce propos, cf R. El Aoudi, *Les inscriptions funéraires ḥafṣides de Tunis*, p.652-694.

(7) *Ibidem*.

- La paléographie :

l'inscription n° 2 offre une belle graphie, soignée et présentant des caractères fins et élancés⁸. Cette graphie comprend de fortes similitudes surtout avec celle de l'inscription n°1. Cette similitude est relevée à l'analyse des trois tableaux alphabétiques de ces inscriptions⁹, quoique l'écriture de la troisième épitaphe est trapue et d'exécution médiocre.

Nous observons une abondance diacritique, complète surtout dans les deux premiers textes, et une clarté du champ épigraphique qui n'est garni que de quelques rinceaux parsemés autour de quelques mots tels la *basma*, la *taṣliya* et le mot ^ʿ*aẓīm*.

Dans la date le *hā'* final dans le mot *sabʿumiyya* est terminé par un fleuron lobé. La ligne de base est horizontale à pente légèrement négative dans la première inscription. Les ligatures sont souples, quelques fois arrondies (le *fā'*, le *qāf* le *bā'* et le *tā'*). Les caractères de tracé précis mais dense, sont repartis sur un à deux niveaux (dans les deux premières inscriptions) et sur un à trois niveaux pour la troisième. Les lapicides semblent maîtriser la technique d'exécution en gérant les distances du champ épigraphique. Il n'y a pas de caractères très serrés à la fin du texte par exemple. Le lapicide de la troisième stèle l'harmonisa même en sculptant des listels d'encadrement entre les lignes. Ces cartouches d'encadrement sont caractéristiques de l'art funéraire ḥafside.

Dans les trois textes, les caractères à hampes sont verticaux et effilés, à terminaison supérieure biseautée ou lobée, et inférieure en pointe ou curviligne (l'*alif* isolée et finale et le *lām* initial et médiane).

Les corps à dent sont en dents de scie peu marqués parfois (les *sîn* et *ṣîn* dans toutes les positions, le *bā* et ses homologues en position médiane et initial). Les corps à boucle sont généralement circulaires (le *mīm* dans toutes les positions, le *fā'*, le *qāf* et le ^ʿ*ā* initiaux et le *wāw* isolé et final dans le premier texte). Ces boucles s'étirent quelquefois vers l'oval (les *fā'* et *qāf* médians dans les deux premières inscriptions). Le *hā'* initial et médian dessine un boucle à double oeillet oval ou semi-circulaire.

Les appendices sont en demi-cercle souple (inscription n°3) ou amplifié (les deux premières inscriptions). Leur terminaison est en pointe.

D'après l'étude de la forme et du contenu de ces trois textes, la deuxième et la troisième inscription datent de la période ḥafside (on peut même dire de la deuxième moitié du 8e/14e siècle pour la deuxième épitaphe). Toutefois, nous ne pouvons donner une fourchette de temps aussi précise pour le troisième texte, vu son amputation).

C'est à partir de la date (739/1338) que nous avons conclu que ^ʿ*Amatal*- ^ʿ*Azīz* fut la sœur d'Ibn Ḥaldūn. En effet, la concordance chronologique et généalogique ne laissent

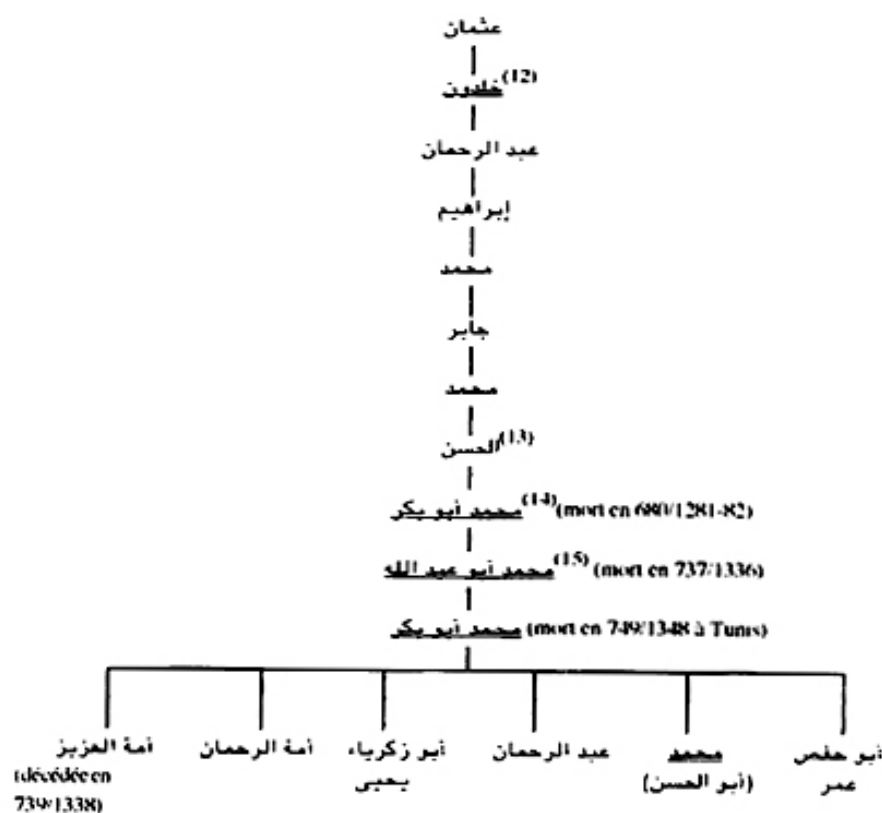
(8) Cf. *infra*, son *fac* *similé*, pl. n°5.

(9) Cf. *infra*, tableaux alphabétiques, pl.6, 7 et ;8

pas de doute. Pour Amat-al-Raḥmān, nous pouvons supposer qu'elle le fut également, vu l'exactitude de sa filiation tout comme celle de Amat-al-^cAzīz. Les indices matériels, paléographiques et du formulaire semblent confirmer cette hypothèse. Toutefois, l'omission de la date de sa mort ainsi que de la *Kunya* de son père mettent cette hypothèse sous réserve, car il peut s'agir également d'une nièce d'ibn Ḥaldūn, fille de son frère aîné Muḥammad si nous considérons que la troisième épitaphe serait la sienne.

En fait, ^cAbd al-Raḥman Ibn Ḥaldūn parle de ce frère aîné Muḥammad (sans jamais citer sa *kunya*) qui l'a empêché de quitter l'Ifrīqiyya après la mort de leurs parents dans l'épidémie de la peste noire qui sevit l'Ifrīqiyya en 749/1348¹⁰. Ce frère est décédé après 753/1353, année où ^cAbd al-Raḥman quitta l'Ifrīqiyya pour aller s'installer au Maroc. Son frère Muhammad tenta en vain de le dissuader. Si l'épitaphe n°3 fut la sienne, elle a le mérite de lui compléter le nom que la source passa sous silence. Mais le texte funéraire a le défaut de ne pas détailler plus la filiation.

Signalons en outre que ^cAbd al-Raḥman est décédé au Caire en 808/1378, son frère cadet Yaḥyā fut assassiné sur ordre d'ibn Tāšfīn en 780/1378¹¹. Ce dernier, poète et écrivain, fut l'auteur d'un ouvrage intitulé *Buḡyat al-ruwwādfī aḥbār Banī ^cAbdal Wād*. Son arrière grand-père, al-Ḥasan, le premier qui s'installa en Ifrīqiyya, est décédé à Bône sous le règne d'Abū Zakariyyā' al-awwāl (625/1228-647/1249).



(10)^cA. Ibn Ḥaldūn, al-Taʿrīf, p. 56

(11) *Idem*, p.140.

Nous proposons, d'après ces données, une reconstitution de la généalogie des Ibn Ḥaldūn, en considérant son propre témoignage et nos trois épitaphes :

Nous avons jugé bon de compléter ce témoignage authentique aux propos de "Abd al-Rahmān dans son autobiographie par la présentation de deux épitaphes de deux de ses "professeurs": Ibn Baḥr et al-Ġiayyānī.

4. Epitaphe d'Abū 'Abd Allāh Muḥammadb. Baḥr, " professeur" d 'Ibn Ḥaldūn :

Date: 749 / 1348.

Lieu d'origine : inconnu.

Localisation actuelle : Dépôt de 1 'l. N. P. à la *Qasaba*.

Description : fût de colonne en marbre blanc. Bon état de conservation. 5 lignes de texte.

Type d' écriture: caractères cursifs en relief.

Dimensions :

-42x 18,5cm.

- Surface écrite: 33 x 21 cm.

- Hauteur de 1 'alif : 4 cm .

Publication : R. El Aoudi - Adouni, Slèles funéraires tunisoises de l'époque ḥafṣide 628-975/1230-1574) thèse de doctorat nouveau régime, Aix-en-Provence, 1994, tome 1. inscription n°Q 192, p. 286, pl. n°76.

Texte arabe:

بسم الله الرحمن الرحيم صليلى سيدنا محمد // وعلى آله هذا قبر العبد الفقير
إلى رحمة مولاه الفقيه // العالم المدرس محمد أبو (كذا) عبد الله بن بحر //
توفي رحمه الله يوم الخميس الثاني عشر لشهر ربيع // الآخر عام تسعة
وأربعين وسبعمائة (كذا) //

(12) Idem, p. 4.

(13) Idem, p.11-12.

(14) Idem, p.11-12.

(15) Idem, p.11-12.

Texte traduit :

Au Nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Bénédiction de Dieu sur notre seigneur Muhammad // et sa famille. Ceci est la tombe du serviteur de Dieu, qui a besoin de la miséricorde de son Seigneur, le jurisconsulte, // le savant, le bon, l'enseignant, Muḥammad Abū- ʿAbd Allah b. Baḥr. // Il est décédé, Dieu lui fasse miséricorde, le jeudi 12 rabīʿ- // l-āḥir 749/ le mercredi 9 juillet 1348. //

Ibn Ḥaldūn confirme les qualificatifs et les fonctions du défunt, gravés dans son épitaphe : érudit, jurisconsulte et enseignant¹⁶. Il fut l'un des professeurs d'Ibn Ḥaldūn lui-même, qui le cite dans sa biographie : "parmi eux, l'imām de la langue et des lettres arabes, Abū Abd Allah Muḥammād b. Baḥr. Je suivais régulièrement les cours qu'il dispensait. Il était une mer débordante en sciences de la linguistique... ". Ibn Ḥaldūn présente la longue liste de ses professeurs en précisant qu'ils succombèrent tous durant l'épidémie de peste noire qui ravagea l'Ifrīqiyya en 749/1348 : "

ودرجوا كلهم بالطاعون الجارف سنة تسع وأربعين

Cette date citée par Ibn Ḥaldūn concorde avec celle de la mort du défunt. Cette épitaphe confirme l'authenticité des citations de l'une des sources les plus éminentes de l'époque ḥafṣide, le Tārīḥ al-ʿibar d'Ibn Ḥaldūn.

5. Epitaphe d'al-Ġayyānī, un autre "professeur" d'Ibn Ḥaldūn :

Date: 749/134

Lieu d'origine: inconnu.

Localisation actuelle : Musée d'épigraphie arabe d'Abū Ḥurāsān (Bū Ḥrīṣān).

Description : fût de colonne en marbre blanc, recte de 11 lignes. Bon état de conservation.

Type d'écriture : caractères cursifs en relief.

Dimensions :

-59x 16cm.

- Surface écrite: 36 x 41,5 cm.

- Hauteur de l'alif: 4 cm.

Publication : R. El Aoudi - , Stèles funéraires tunisoises* thèse de doctorat _ France, 1994, tome1, inscription n°B 199, p.293, pl.78.

Texte arabe :

// بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا محمد وآله كل // نفس ذائقة
 (كذا) الموت وإنما توفن أجوركم يوم القيامة فمن زحزح عن // النار وأدخل
 الجنة فقد فاز وما الحياة (كذا) الدنيا إلا متاع الغرور // هذا قبر العبد الفقير
 إلى الله سبحانه الراجي عفوه وغفرانه // العظيم بكلمة الإخلاص المسخر بها [من
 هو أنور للقصاص ؟] // وجعله بذلك من الأمنين والعلماء والفاضلين // والتقيين
 تمام النبيين والصديقين والصالحين // الفقيه الأعدل العالم العادل الصالح أبي
 عبد الله محمد بن (كذا) الشيخ // المكرم الجليل المعلم المبارك أبو (كذا) محمد
 عبد الله الجياني // توفي رحمه الله يوم الخميس غرة شهر رجب الفرد // عام
 تسعة وأربعين وسبعمائة (كذا) //

Texte traduit :

*Au Nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux Bénédiction de Dieu sur notre seigneur Muḥammād et sa famille. * Toute // âme subira la mort. Au Jour de la Résurrection, vous ne recevrez que vos rétributions. Seuls ceux qui surmonteront// l'épreuve du feu et seront introduits au paradis, trouveront la félicité. La vie terrestre n'est que jouissance fallacieuse. * (Coran. 3, 185). // Ceci est la tombe du serviteur de Dieu, qui a besoin de Lui - qu'il soit exalté qui espère Son pardon et Son immense grâce, // en rétribution à sa loyauté, par laquelle est chargé (le plus lumineux pour sanctionner ?// ce qui fit de lui l'un des honnêtes, des érudits, des vertueux // et des pieux à l'exemple des prophètes, des compagnons et des saints, //le faqīh le plus juste, l'érudit, le juste, le bon, Abū °Abd Allah Muḥammād fils du šayḥ, //le vénère, le sublime, l'enseignant, le béni, Abu- Muḥammād °Abd Allah al-Ġayyānī. //Il est décédé, Dieu lui fasse miséricorde, le jeudi 1er raġab // 749 / le jeudi 25 septembre 1348.*

Ce personnage fut également "professeur" d'Ibn Haldūn qui le cite parmi ses enseignants éminents. "J'ai appris la jurisprudence d'un groupe (d'érudits), parmi eux. Abū °Abd Allāh Muḥammād b. °Abd Allāh al-Ġayyānī¹⁷".

(16) A. Ibn Haldūn, Tārīḥ, VII. p.284-285, Bulāq 1284 H. (traduction personnelle du texte arabe).

(17) A. Ibn Haldūn, Tārīḥ, Ibidem.



Planche n° 1 : photographie de l'inscription n° 1



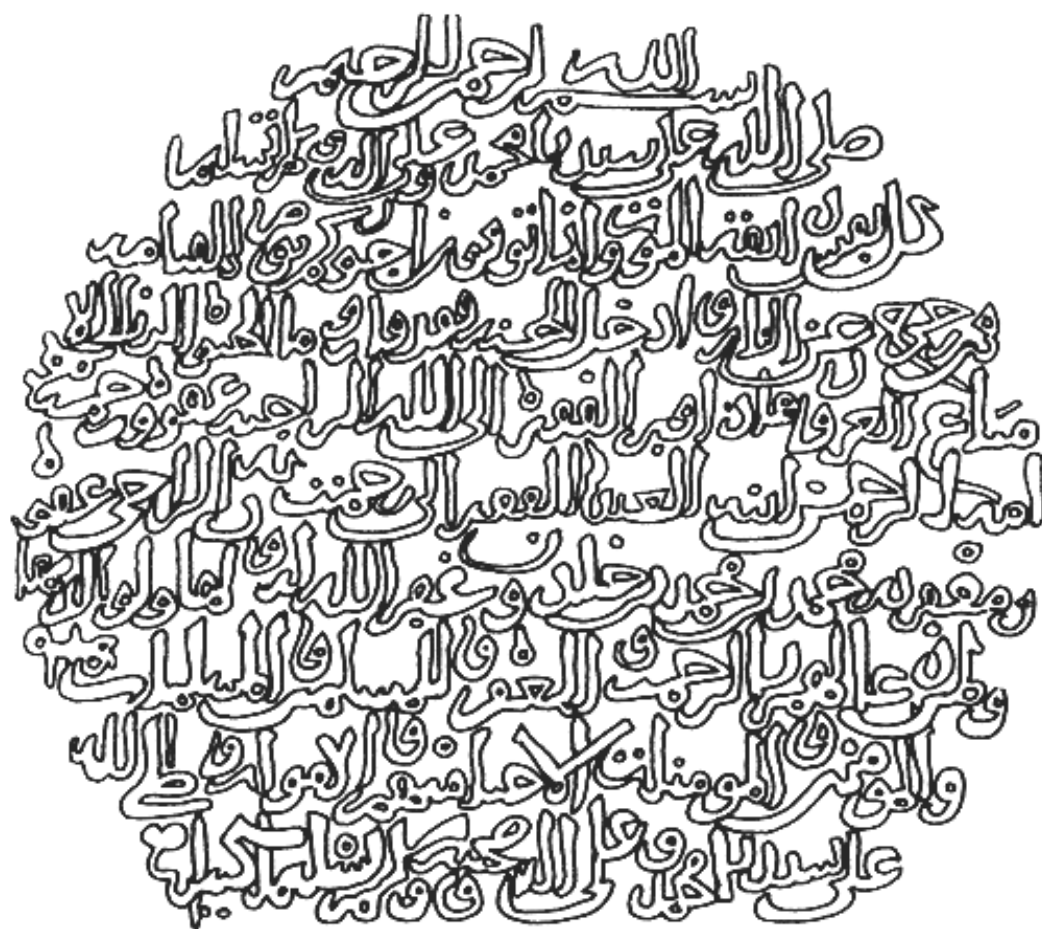
Planche n° 2 : photographie de l'inscription n° 2



Planche n° 3 : photographie et fac simulé de l'inscription n° 3



Planche n° 4 : fac simulé de l'inscription n° 1



162

Finiales	Médianes	Initiales	Isolées	
ا		ا	ا	ا
ب	ب	ب	ب	ب / ق / ث
ج	ج	ج	ج	ج / ح / خ
د	د	د	د	د / ذ
ر	ر	ر	ر	ر / ز
س	س	س	س	س / ش
ص	ص	ص	ص	ص / ض
ط	ط	ط	ط	ط / ظ
ع	ع	ع	ع	ع / غ
ف	ف	ف	ف	ف
ق	ق	ق	ق	ق
ك	ك	ك	ك	ك
ل	ل	ل	ل	ل
م	م	م	م	م
ن	ن	ن	ن	ن
ه	ه	ه	ه	ه
و	و	و	و	و
ي	ي	ي	ي	ي / اى
لا	لا	لا	لا	لا

Planche n°6 : tableau alphabétique de l'inscription n°1

A PROPOS DE LA STELE FUNERAIRE D'UN SAINT DE TUNIS *SIDIKATIB AZ-ZIYAR*

Naziha Mahjoub

C'est dans le cadre d'un repérage systématique sur le terrain, des lieux de sépulture des Saints, Wali, de Tunis et de ses environs que se situe la découverte d'une tombe attribuée à un disciple shadhuli, dans la nécropole du Zallaj¹.

Il s'agit d'une sépulture en maçonnerie simple, qui forme un coffrage allongé au-dessus du sol, de 1,70m de long ; 0,52 m de large ; et 0,30m de haut. Un petit monument que surmonte une coupole se dresse à son chevet. Une porte ouvrant dans un arc plein cintre, dont les retombées s'appuient sur des pieds droits de 0,85 m de haut, donne accès à l'intérieur de ce qui ressemble à une petite chapelle votive.

Ce petit monument évoque la chambre-funéraire que surmonte une coupole c'est-à-dire, le monument funéraire (Zàwiya') d'un Saint, et invite le passant à s'y arrêter, pour psalmodier la sourate d'ouverture du Coran, Fàtiha', et rendre un culte au défunt inconnu.

Ce monument de 1,2 m de haut, 0,97 m de long et 0,85 m de large, est placé sur un socle de maçonnerie qui le relie à la tombe et l'élève de 5,3 cm au-dessus de celle-ci.

Une stèle funéraire, Mashhard², en marbre blanc, de forme rectangulaire, prend place au chevet de la tombe. Elle semble s'appuyer légèrement au seuil de la petite porte du monument votif, pour se laisser glisser doucement sur la pierre tombale.

(1) R. Brunschwig. *La Berbérie Orientale sous les Hafsides*. Paris, Adrien Maisonneuve, 1940, t. I, p. 352 . N. Mahjoub *Les Zàwiya' des Wali à Tunis et dans ses environs du IXe siècle à nos jours*. Thèse de Doctorat d'Etat. Paris-Sorbonne, 1988 (texte inédit).

(2) Al-Dabbag et Ibn Nagi. *Ma'ālim al-Imān fi Ma'rifati ahl al-Qayrawān*. 4 Vol., Caire, 1968.

S.M. Zbiss. *Corpus des inscriptions de Tunis et de sa banlieue*, Tunis 1955.

H.R. Idris. *La Berbérie Orientale sous les Zirides*. *Op. cit.*, p. 710, n.127.

M. El-Habib. *Stèles Funéraires Kairouanaises du IIIe/IXe au Ve/XIe siècles*. Paris. Paul Geuthner. 1975. p. 230.

En fait, la stèle de marbre s'appuie sur une deuxième stèle en travertin, cette fois, et en forme de coiffure d'homme turban³, qui se place directement sur la pierre tombale à la hauteur du milieu du seuil de la petite porte, et dont le sommet sert de point d'appui à la stèle rectangulaire qui porte l'inscription. La stèle, en travertin, est fixée à la pierre tombale, tandis que la stèle en marbre repose sur la première.

Dans notre étude, nous respecterons cet ordre apparent de la mise en place des stèles, et nous commencerons par l'étude de la stèle en travertin.

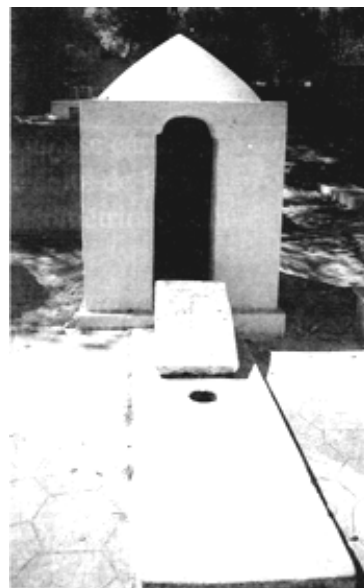


Fig. 1

STÈLE EN TRAVERTIN

Cette stèle, en forme de calotte hémisphérique, affecte l'allure d'une coiffure d'homme de religion et de justice hanefite appelée –Mallusa'– ou –Rizza, Turkiya'–, dont la composition judicieuse, s'articule harmonieusement autour du sommet bulbeux ou Qâwiq. La forme de cette stèle évoque aussi la Kashta'Zubatta', des Shaykh malékites de la Mosquée de l'Olivier, Zituna', avec cette différence, que la Zubatta' n'a pas de sommet bulbeux ; car elle s'ordonne autour d'une calotte.

Quoiqu'il en soit, la forme de cette stèle rappelle la coiffure qui surmonte généralement les stèles cylindriques ou cubiques, en marbre, que l'on retrouve dans les nécropoles privées d'époque Turque, telles que le Turbet El-bey ou le Turbet situé dans la Zawiya de Sidi 'Abd Allah³, et d'autres encore comme celles entreposées au musée lapidaire de Sidi Abu Khrisân⁴, par M.S. Zbiss, ou qui surmontent des stèles tardives kairouanaïses du XIe s.H / XVIIe s. J.-C. de l'Ere chrétienne, étudiées par B. Roy et P. Poinssot, citées par M. El-Habib⁵.

N. Mahjoub. *Les Zawiya' des Wali. Op. cit.*.

N. Mahjoub. *A propos de la sépulture d'un Saint de Tunis. I.N.A.A. 1990.*

(3) R. Brunschwig. *La berbérie Orientale. Op. cit.*... t. I, p. 349.

N. Mahjoub. *Les Zawiya' des Wali. Op. cit.*

N. Mahjoub. *A propos de la sépulture d'un Saint de Tunis. Op. cit.*.

(4) R. Brunschwig. *La berbérie Orientale. Op. cit.*, t. I, p. 352.

N. Mahjoub. *Les Zâwiya' des Wali. Op. cit.*.

(5) G. Marcais. *L'Architecture Musulmane d'Occident*. Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954, pp. 75-300.

S.M. Zbiss. *Corpus des inscriptions arabes de Tunisie, inscription de Tunis et de sa banlieue*, 1e partie, Tunis, 1955.

S.M. Zbiss. *Note sur les cimetières musulmans de Tunis. Essai de toponomastique*. Extrait du 70e congrès de l'A.F.A.S., Tunis, Mai 1951, 3 tomes.

N. Mahjoub. *Les Zâwiya' des Wali. Op. cit.*.

L. Poinssot. *Inscriptions arabes de Kairouan* publiées par B. Roy et P. Poinssot, Tunis, Institut des Hautes Etudes de Tunis, 2 vol. Fasc.I, Paris, 1950. M. El Habib, *Stèles Funéraires Kairouanaïses. Op. cit.*, p.232.

LA STELE EN MARBRE

La stèle rectangulaire, est taillée dans un bloc de marbre blanc de 3,5 cm d'épaisseur, soigneusement équerri. Nous ne pouvons savoir si la face, destinée à recevoir le texte, a été polie au départ ; en tout cas, elle ne l'est plus aujourd'hui, car elle semble avoir subi les contrecoups des aléas climatiques de ce long voyage à travers le temps, comme l'atteste sa structure rugueuse et sa couleur devenue grisâtre.

ETAT DE LA STELE

Cette stèle a été un peu abîmée :

- dans sa partie supérieure, où le coin droit s'est légèrement arrondi.
- dans sa partie gauche, à la hauteur de la quatrième ligne du texte.
- au niveau de la cartouche centrale, sur trois lignes successives où le plomb a été arraché.
- les lignes (5A - 5B) et (6A - 6B) ont été abîmées, l'humidité et la moisissure ont enfin attaqué l'interligne qui les sépare, faisant disparaître le plomb coulé.

La partie inférieure de la stèle a aussi été abîmée en deux endroits vers le milieu et sous la date.

Cette stèle a 55,5cm de long, dans sa partie gauche restée intacte, 34.3cm de large et 6,2cm d'épaisseur.

Le champ épigraphique est circonscrit par un encadrement formé par un mince filet de plomb incrusté de 2 mm de large, destiné sans doute, à mettre le texte en valeur, mais dont il ne reste plus que quelques traces.

Le texte s'inscrit dans un rectangle de 50,5cm de long, sur 33cm de large. Ce champ épigraphique s'ordonne en deux grands registres simples, parallèles, qui s'étirent dans le sens de la longueur de la stèle de part et d'autre d'une cartouche centrale, pour rejoindre deux bandeaux horizontaux, qui occupent la partie supérieure de la stèle. Ainsi la structure du champs épigraphique témoigne d'un certain souci d'équilibre dans la composition, voire même d'une certaine recherche décorative, qui met le texte en valeur.

STRUCTURE DU TEXTE

Le texte, en caractères maghrébins, gravé en creux, avec du plomb incrusté, technique d'époque turque, se développe sur onze lignes horizontales, rehaussées de plomb incrusté, la date se place au milieu de la stèle, sous la onzième ligne, en dehors de l'encadrement.

Les deux premières lignes du texte se développent, d'une façon continue, sur toute la largeur du champ épigraphique.

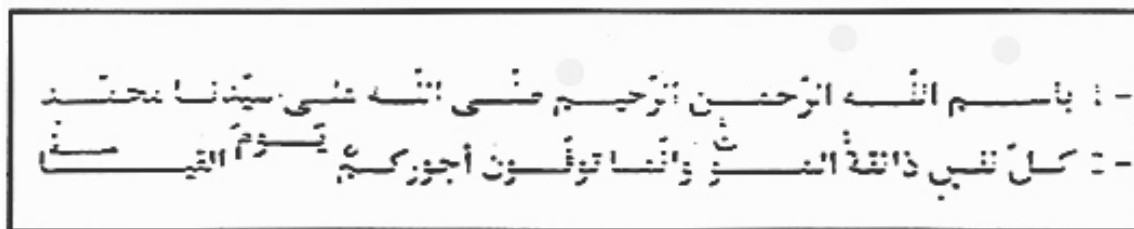
Le reste du texte se répartit de part et d'autre d'une cartouche centrale, d'un centimètre de large, délimitée par deux lignes de plomb incrusté, de 2 mm de large, qui traverse le champ épigraphique en son milieu, et le partage en deux parties égales, comme pour mieux épouser la structure poétique du texte.

Il est intéressant, d'évoquer ici le doigté du lapicide qui, en véritable artiste, a su manier avec maestria l'agencement du champ épigraphique. Il l'a organisé harmonieusement afin de lui donner une dimension esthétique qui permette de mettre en valeur la poésie du formulaire. Cet effort se traduit par un souci de la proportion : l'espace, accordé au texte, est étudié scrupuleusement par rapport à l'espace dont il dispose. Il se traduit aussi par la présence d'un rythme dans les espacements. Enfin, la mise en place, combien heureuse, d'un encadrement rehausse le tout, et fait de cette stèle commémorative, une œuvre d'art qui contribue à la pérennité du titulaire de cette tombe.

Le bandeau, comprend deux lignes communes aux deux registres où nous pouvons lire successivement :

- Ligne 1 - Basmala' et Salât.

Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux, Dieu a béni notre maître Muhammad.



- Ligne 2 - Toute âme goûtera la mort. Mais vous recevrez vos récompenses au jour de la Résurrection⁶.

- Le texte poétique comprend neuf lignes, nous appellerons (A) la première partie du vers, celle située à droite de la cartouche centrale, (B) la deuxième partie, celle située à gauche de cette cartouche.

3 A - Sépulture dont la description décore cette station spirituelle (Maqâm).

3 B - Elle a enserré -Maqnin-, le pur ^cAbd Al-Salâm.

4 A - Le chef détenteur de la connaissance après son père, qui

4 B - a réuni les gloires et les bienfaits dans leur totalité.

5 A - Il avait une conduite satisfaisante.

5 B - de la noblesse et de la pureté parmi ses semblables.

6 A - Il a consacré sa vie à la piété et au commerce.

6 B - à la générosité et au secours des affligés.

7 A - En période d'épidémie, il mit sa confiance en Dieu et sortit victorieux d'une

7 B - tâche efficace qu'embellit une fin heureuse.

8 A - A lui toutes nos félicitations, il a abandonné les vilenies d'ici-bas, et a aspiré aux

8 B - Grâces divines, et à un royaume juste pour l'Eternité.

⁽⁶⁾ M. El-Habib. *Stèles Funéraires Kaimuanaises*. Op. cit., p. 232.

9 A - Dispense la générosité de Ton Pardon, Toi l'Arbitre Suprême, à son âme⁷.
 9 B - Et par la grâce de Ta Miséricorde, Sois Clément envers ses os parmi les autres os.
 10 A - Accorde-lui un jour le Paradis, Ton Paradis que
 10 B - Tu as promis à ceux qui Te craignent, au jour de la Résurrection⁸.
 11 A - Afin qu'un article lui soit consacré par un historien.
 11 B - C'est dans la demeure de la paix que ^cAbd Al-Salàm s'en est allé.
 Année 1199.

1A رَمَسْنِ تَرَحُّفًا جَمْعُ وَحْنٍ الْمَنِيَّةُ
 1B قَدْ حَمَلْنَا مَثَرَاتِ الْوَكْرِ فِي عَيْنِ الْوَكْرِ
 2A نَسِخُ الْمَقَرَّةَ وَالْبَلَدَ
 2B جَنَعَ الْفَتْسَةَ وَالْمَكَارِ بِأَشْمَلِهَا
 3A قَدْ كُنَّا نَحَارُكُمْ بِتَسْتِمْ
 3B وَ[نَجَابَةٍ] أَوْ [نَجَابَةٍ] نَغْدِي بَيْنَ الْأَنْسَامِ
 6A قَطَسْنَا الْخَيْلَ إِذْ يَبْدَأُ وَتَجَرُّوهُ
 6B وَتَكْرَتَسَا وَتَحْتِمْ بِنَا بِتَسْتِمْ
 7A رَمَسْنِ الْوَبْنَ بِالْمَرْكَاتِ
 7B حَمَلْنَا مَثَرَاتِ الْوَكْرِ فِي عَيْنِ الْوَكْرِ
 8A قَدْ كُنَّا نَحَارُكُمْ بِتَسْتِمْ
 8B نَغْدِي بَيْنَ الْأَنْسَامِ
 9A [قَدْ] كُنَّا نَحَارُكُمْ بِتَسْتِمْ
 9B وَارْحَمْنَا بِتَسْتِمْ
 10A وَارْحَمْنَا بِتَسْتِمْ
 10B وَارْحَمْنَا بِتَسْتِمْ
 11A وَارْحَمْنَا بِتَسْتِمْ
 11B وَارْحَمْنَا بِتَسْتِمْ

(7) Coran. III. 185. Trad. Kasimirski. Paris. Flammarion. 1970.

Coran. LIX, 21. Trad. Kasimirski. *Op. cit.*.

(8) Ces 2 vers font allusion à 3 versets du Coran, le verset n°85 du chapitre XIX, sourate de Maryam: «Le jour où nous rassemblerons devant le miséricordieux, les hommes pieux avec toutes les marques d'honneur»; le verset n°203 du chapitre II, sourate de la génisse: «Craignez Dieu et apprenez que vous serez un jour rassemblés devant Lui ; le verset n°96 du chapitre V, sourate de la table: «Craignez Dieu, un jour vous serez rassemblées autour de Lui.

ANALYSE DU FORMULAIRE

D'après leur forme et leur facture, les caractères semblent avoir été exécutés par le même lapicide. Toutefois ce formulaire appelle diverses remarques.

1 - Les deux formules de la profession de foi, Shahàda'-, sont absentes.

2 - La Basmala' n'est suivie que de la formule de bénédiction à l'intention du Prophète, ici sa famille et ses compagnons ne sont pas mentionnés, ailleurs, souvent, bénédiction et salut sont formulés pour le Prophète, les membres de sa famille et les compagnons.



Fig. 2

3 - La Basmala, est généralement suivie de la formule de réconfort –Tasliya'- qui oppose l'éternité de Dieu, le Perdurable, au caractère éphémère de l'homme. Ailleurs, nous trouvons parfois «Tout ce qui est sur la terre passera, mais la face de ton Seigneur subsistera glorieuse et vénérable»⁹. Ici, le lapicide a donné sa préférence au début du verset 185 de la sourate III de la Famille de 'Imràn¹⁰ qui connaît souvent la faveur des lapicides, et où il est rappelé à l'homme que : «Toute âme goûtera la mort. Mais vous recevrez vos récompenses au jour de la résurrection. Celui qui aura évité le feu et qui entrera dans le paradis, celui-là sera bien heureux, car la vie d'ici-bas n'est qu'une jouissance trompeuse».

4 - Nous notons l'absence d'expression utilisée habituellement pour introduire le nom du défunt, et désigner sa sépulture, -Hàdhà Qabr- ou H àdhà Dharih- et que nous rencontrons en général sur les stèles. Ici, le lapicide a choisi le mot -Rams-, qui témoigne d'une recherche d'effet de style, et informe sur le niveau intellectuel de l'auteur du texte.

5 - Nous notons la présence d'épithètes et d'expressions qui précèdent le nom du défunt, et qui attestent qu'il s'agit d'un homme pieux, vertueux, d'un savant, à l'image de son père, et d'un homme de bien (vers 8 A et 8 B). Il est fait allusion au rôle efficace qu'il a joué en période d'épidémies pour sauver son prochain (vers 7 A et 7 B).

⁽⁹⁾ Coran, LV, 26-27. Trad. Kasimirski. *Op. cit.*

N. Mahjoub. *A propos de la sépulture d'un Saint de Tunis. Op. cit.*

⁽¹⁰⁾ Coran, III, 185. Trad. Kasimirski. *Op. cit.*

6 - Nous remarquons, cependant, l'absence de toute expression qui souligne son caractère de sainteté, tel que Al-Wali, le saint; Al-Salih, le vertueux. Toutefois, il est fait allusion à deux reprises (ligne 3 A) et (ligne 5 B) et en des termes différents, à la pureté du défunt, il est le pur, Zaki (ligne 3 A), qui s'abstient de tout ce qui est illicite ^cAfif (ligne 5 B). De surcroît, le défunt (8 A) a abandonné les vilenies d'ici-bas, et a aspiré (8 B) aux grâces divines et à un royaume juste pour l'Eternité. N'est-ce pas un comportement qui peut entraîner la satisfaction des humains et, peut-être, la Satisfaction de Dieu. Rizà' Lläh, lot des Elus, des Justes, des Amis de Dieu, les Saints, Wali, des croyants qui craignent Dieu, et qui ont accès au Savoir¹¹. Enfin, l'allusion à son titre de Shaykh Al-Ma^carif retient notre attention. Le défunt est dépositaire des connaissances, sans doute s'agit-il de la connaissance des sciences exotériques –^cIlm Al-Zàhir- et des sciences ésotériques –^cIlm Al-Bàtin-. Le texte épigraphique semble évoquer deux formes de connaissance, celle communiquée par la révélation coranique et celle qui résulte de la raison pure. Auquel cas, cela nous permet de classer Maqnin ^cAbd u'l Salem parmi les Ulémas, les jurisconsultes malikites, mais aussi parmi les mystiques. En effet, en Islam, seuls ceux qui associent les connaissances aux valeurs éthiques méritent le nom de Savants. S'il en est ainsi ^cAbdu'l-Salàm serait les deux à la fois, un -Faqih- du Zàhir, et un -Faqih- du Batin.

7 - Le texte donne son nom, Maqnin, ^cAbd Al-Salàm, mentionne son grade dans la connaissance Shaykh Al-Ma^carif. Il s'agit donc d'un savant, d'un homme pieux, vertueux, et sa sépulture ne peut qu'être classée parmi les sépultures de Saints, que le Coran définit comme le prototype du croyant. ^cAbd Al-Salàm, digne descendant de son père, correspond bien au profil même du Saint.

8 - Nous relevons un détail important, l'allusion à son père montre qu'il s'agit bien d'une famille de ^cUlamà', de jurisconsultes.

9 - Nous notons l'absence du Nasab du défunt ; car le nom du père n'est pas mentionné, toutefois, il est fait allusion à son niveau intellectuel. Le défunt est savant, fils de savant, et esclave de Dieu, du Détenteur de la Paix.

10 - Autre détail, il est fait mention de son métier de commerçant.

Ce texte épigraphique retrace la vie du défunt, établit son profil physique et moral, le situe dans le temps et dans son époque et justifie, en quelque sorte, son droit d'accéder au paradis.

11 - Quoiqu'il en soit, les eulogies en faveur du défunt, sont classiques, comme pour le commun des mortels, Miséricorde et Pardon, sont demandés à Dieu, en sa faveur.

12 - Notons l'absence d'expression qui introduit la date de la mort, comme le classique -Tuwufiya'-.

13 - Sur cette stèle, qui foisonne de détails sur la vie du défunt, nous notons l'absence de précision concernant le quantième du mois, et le mois du décès, et peut-être bien l'année du décès.

(11) Coran, X, 63-64-65. Trad. Kasimirski. *Op. cit.*. Coran, XI. 89. Trad. Kasimirski. *Op. cit.*.

14 - Sur cette stèle, l'année est appelée -Sana'-.

15 - Notons ici un détail important, la date mentionnée ne comporte pas de précision, on ne sait s'il s'agit de l'année hégirienne ou de l'année grégorienne.

16 - Sur cette stèle, l'année présumée de la mort est 1199.

17 - Nous savons, par ailleurs, que la deuxième partie de la ligne à 11, c'est-à-dire la ligne (11B) : «C'est dans la demeure de la paix que ^cAbd Al-Salàm s'en est allé», est selon la tradition des lapicides, le chronogramme, c'est-à-dire la transcription en lettres de la date de la mort. Nous allons essayer de lire la date fournie par les lettres numériques du vers (11B) en remplaçant chaque lettre par sa valeur numérique. Nous constatons alors, qu'il n'y a pas de concordance entre les deux dates ; car la date, fournie par les lettres numériques, est 748, et s'il s'agit de l'année 748 de l'hégire, cette mort correspondrait au 13 Avril 1347 de l'Ere Chrétienne. Si nous tenons compte de ces données, le titulaire de la tombe serait mort en 748H 713 Avril 1347J.-C., et la tombe attribuée à Kàtib al-Ziyàr daterait du VIIIe s. H/XIVe s. de l'Ere chrétienne. Le défunt a donc vécu une période particulièrement troublée de l'histoire de l'Ifriqiya. L'Emir Hafside Abu Bakr meurt en 747/1346, ses fils Abu Hafs ^cUmar et Abu '1 ^cAbbas Ahmad se disputent la succession, et le Mérinide Abu'l Hassan s'installe à Tunis. C'est alors qu'une terrible épidémie de Peste Noire s'abat sur l'Ifriqiya de 1346 à 1350, et elle atteint son «paroxysme» en 1349¹².

18 - Nous pouvons aussi supposer que la stèle funéraire porte deux dates : celle exprimée par la deuxième partie de la ligne 11, c'est-à-dire par (11B) qui donne 748H/1347J.-C. et celle communiquée au bas de la stèle : 1199. Donc ces deux dates pourraient correspondre à deux inhumations et peut-être que la plus ancienne, 748H/1347J.-C. serait celle de la stèle en travertin.

19 - Quoiqu'il en soit, nous notons l'absence de concordance entre ces deux dates, et la question se pose de savoir, si le titulaire de la tombe est décédé en 1199 de l'hégire, c'est-à-dire le 14 Novembre 1784 de l'ère chrétienne ou en 1199 de l'ère chrétienne qui correspond à l'année 591 de l'hégire. La réponse pourrait nous être donnée par la ligne (3A) du texte épigraphique où il est dit : «sépulture dont la description décore le Maqam». Or le Maqam est l'ensemble monumental qui s'est organisé à travers le temps, au haut de la colline qui surplombe la nécropole de Zallaj et dont le noyau central aurait été construit au XIIIe s. par Abu'l Hassan al Shadhuli lui-même¹³ (une note à insérer).

20 - Cependant, un indice contenu dans le formulaire pourrait nous aider à retrouver la date du décès ; l'allusion à la période d'épidémies. Cette donnée comparée aux deux dates plausibles, celle communiquée par le chronogramme et celle inscrite au bas de la stèle, pourrait nous aider à trancher la question.

(12) R. Brunschwig, *La berbérie Orientale. Op. cit.*, t. I, p. 352.

(13) N. Mahjoub, *Les Zawiya des wali Op. cit.*

ANALYSE DE LA GRAPHIE

Cette inscription frappe par le caractère élaboré de son contenu et de sa graphie. On y parle de Dieu, de l'Eternité, de la mort donc du caractère éphémère de l'homme, face à l'Eternité de Dieu, mais aussi de la rédemption et de la résurrection. Elle fait aussi allusion à des données historiques. Elle constitue ainsi un précieux témoignage sur le niveau culturel et socio-économique du défunt, de sa famille, mais aussi du lapicide comme en témoigne le caractère élaboré de la graphie même si nous décelons par moment l'emploi de termes qui empruntent plus à la langue parlée qu'à l'arabe littéraire comme Mustadàm qui est une forme élaborée de Mudàm.

ANALYSE DE LA PALEOGRAPHIE

Ligne 2 du bandeau :

- 1 - Le (Ta) de Mawt, est placé au $\frac{1}{3}$ supérieur au-dessus des deux Waw, celui de (Mawt) et celui de la conjonction de coordination qui suit (Wa Innamà).
- 2 - Le (Nun) de 'Innamà, se place au $\frac{1}{3} > 0$ à la hauteur du (Ta) de (Mawt) au-dessus du (Mim).
- 3 - Le (Ya) de (Yawm) est placé au-dessus du (Wàw).
- 4 - Le (Mim) et le (Ta) de (Qiyàma') sont placés au-dessus du (Qàf) et du (Ya).

LE TEXTE POETIQUE

Ligne 3 A

- 1 - Le (Ta) et le (Zayn) de (Tazakhrafa') se situent au $\frac{1}{3} > 0$, au-dessus de la boucle du (Sin) de (Rams).
- 2 - (Tazakhrafa') se situe au $\frac{1}{3} > 0$, au-dessus de la ligne de base où se trouve (Rams).
- 3 - (Min) se place en diagonale à partir du $\frac{1}{3} > 0$, et arrive au niveau de (Rams).
- 4 - Le (Waw) de (Wa'Rtiahm) se place au $\frac{1}{3} > 0$, entre le (Nun) de (Min) et le (Nun) de (Ni'am).

Ligne 3 B

- 1 - (Al-Salàm) cet attribut divin est placé au-dessus de (^cAbd), sur deux niveaux, car le (Mim) se place au-dessus entre le (Làm) et (l'Alif) comme si le lapicide avait voulu montrer, par la graphie, la supériorité d'Al-Salàm, le divin, par rapport à sa créature qui lui est soumise et résoudre ainsi en même temps le problème de l'espace.

Ligne 4 A

- 1 - Shaykhu'l-Ma^càrif, le (Ra) et le (Fa) se placent au $\frac{1}{3} > 0$, et se situent au-dessus de l'espace entre le (^cAyn) et le (Alif) de (Ma^cà).
- 2 - Le (Wàw) de (Wàlidihi) se place au $\frac{1}{3} > 0$, au-dessus de la boucle qui relie le (^cAyn) au (Dal) de (Ba^cda).
- 3 - (Al-Ladhi) prend place au $\frac{1}{3} > 0$, au-dessus de (Walidihi), sans doute pour économiser de la place.

Ligne 4 B

- 1 - Le (Kha) et le (Ra) de (Mafàkhir) se placent au $1/3 > 0$, et chevauchent la hampe de (l'Alif) de (Al-Mafà) et le (Ra) rejoint en diagonale le $1/3 < 0$.
- 2 - Le (Mim) de (Makàrim) se place au $1/3 > 0$, au-dessus du (Ba) de (Bi'1-Tamàm).
- 3 - Le (Mim) de (Bi'1-Tamàm) est aussi situé au $1/3 > 0$, au-dessus de l'espace qui sépare le (Mim) du (Alif).

Ligne 5 A

- 1 - (Sayratin) se place au $1/3 > 0$, au-dessus du (Ha) et du (Ba) de (Sàhib).
- 2 - Le (Dàd). le (Ya) et le (Ta) de (Mardiya') se situent au $1/3 > 0$, et se placent au-dessus du (Ra) de (Mardiya').

Ligne 5 B

Le texte est effacé après le (Wàw), où le plomb incrusté a disparu. D'après les traces et les taches rondes de plomb répondu ça et là d'une part, et les données communiquées par la ligne (4 A) d'autre part : à savoir que le défunt descend d'une famille de savants, dont on compte les gloires et les bienfaits, nous avons été tentés de lire (Wa Nadjàba') ; car ce terme désigne la noblesse. Or la noblesse d'âme du défunt se traduit dans ses actes, vers (7 A) et (7 B). Le deuxième mot, après le (Wàw), a été lui aussi tronqué : il n'en reste que deux (Fà) placés l'un à la suite de l'autre. Là, d'après les traces, il nous est possible de lire : Wà [Ta^ca] fafa.

Ligne 6 A

- 1 - Le (Dal) et le (Ta Marbouta') de (Ibàdatan) se situent au $1/3 > 0$, et se placent au-dessus du (Ba) de (Ibà).
- 2 - Le (Ra) et le (Ta Marbouta') de (Tidjàratan) se situent aussi au $1/3 > 0$, et se placent au-dessus de l'espace qui relie le (Djim) à (l'Alif).

Ligne 6 B

- 1 - Le (Ya) et le (Ta Marbouta') de (Inàyatan) se placent au $1/3 > 0$, au-dessus du (Nun) de (Inà).
- 2 - Le (Mim) de (Mustazàm) se place au $1/3 > 0$, et se situe entre le (Ta) et le Zàd).

Ligne 7 A

- 1 - Le (Ra) de (Sàra) se place au $1/3 > 0$, et se situe au-dessus de l'espace situé entre le (Sin) et le (Alif).
- 2 - Le (Mim), qui suit (Fàza) se place au $1/3 > 0$, au-dessus du (Zayn).

Ligne 7 B

- 1 - Le (Mim) de (Khitàm) se place au $1/3 > 0$, et parallèlement à (l'Alif) de (Khitàm).

Ligne 8 A

(Ila), qui suit (Sa^cà), se place au $1/3 > 0$, au-dessus de la boucle du (Alif Maksura') de la fin de (Sa^cà).

Ligne 9 A

Les deux premières lettres du mot du début sont effacées, le plomb y a complètement disparu, cependant, les traces des lettres nous permettent d'identifier un (Fa) et un (Alif), ce qui nous permet de lire -Fa'krim-.

Ligne 11 B

- 1 - Dans ce vers du chronogramme, l'attribut divin (Al-Salàm) se place au $1/3 < 0$, au-dessous de (^cAbd), à l'inverse de ce qui s'est produit à la ligne (3 B).
- 2 - Sans doute par manque d'espace, le lapicide a placé le (Alif) qui suit le (Làm) de (Salàm) devant le (Alif) qui précède cet attribut divin, et cela pour ne pas amputer un des 99 Attributs de Dieu, Al-asmà al-Husnà, et peut être aussi pour que le nombre total, que doit communiquer ce vers du chronogramme, ne soit pas faussé.
- 3 - Le (Mim) de (Al-Salàm) se place au-dessus du (Sin), et a l'aspect d'un (Wàw), sa hampe biaise parallèlement au (Làm) vers le $1/3 < 0$.
- 4 - Le (Alif) de Salàm dans (Al-Salàm) mesure 3 cm.

Enfin, le lapicide a prolongé la ligne du (Sin) de (Sana'), et a omis, peut-être, volontairement, et pour obtenir un effet décoratif, de préciser le (Nun).

Notons que la ligne de base se place au milieu de chaque registre compris entre deux listels ou filets de plomb incrusté.

Notons aussi que la partie initiale des caractères se situe au premier $1/3 > 0$, et que les caractères peuvent recevoir des hampes verticales comme le (Zayn) de la (ligne 3 A) de –Tazakhrafa'–; que les (Wàw) dans les lignes (2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10) ; les (Mim) dans les lignes (3, 4, 5, 6, 7, 8, 9) ont des hampes obliques, celle du (Ra) de (Tazakhrafa') par exemple (ligne 3).

Notons, par ailleurs, que le (Mim) médial de la (ligne 7 B) de (^cAmalin) celui de la (ligne 10 B) de (Lilmuttaqin) se réduisent à un point.

Notons que le (Kàf) affecte deux aspects :

- 1 - Il évoque la forme de l'oméga grec ou du quatre indou dans le (Kàf) de (Zaki) (ligne 3 B).
- 2 - Il ressemble à un Z, inversé qui comporte une (Hamza') dans sa boucle inférieure dans la (ligne 8 A et 8 B).

Notons aussi que les lettres basses du groupe (Ba), (Ta), (Nun) initiales ou finales présentent une légère brisure orientée vers le bas tel est le cas du (Ta) de (Mawt) dans la (ligne 2) ; du (Ta) de (Tazakhraf), (ligne 3) ; du (Ba) de (Bayn) à la (ligne 5) ; du (Nun) de (Ni^camihi), (ligne 8 B) et du (Sin) de (Sana').

Notons, par ailleurs, que l'œilleton des (Fa) et (Qàf) initiaux et médiaux, ceux des (Mim), des (Wàw) affectent des tracés circulaires comme ceux des (Sukun), toujours présents dans le texte, peut-être plus par souci d'esthétique que par respect de la syntaxe.

Enfin, il est important de noter, que le lapicide a mis l'accent sur tous les détails qui peuvent apporter une note décorative à ce texte. Ainsi, outre les (Soukun) et les œilletons des (Fa), (Qàf), (Wàw) et (Mim) il n'a pas hésité à parsemer le champ épigraphique de larmes de plomb incrusté, parfois pour suggérer un (Alif), ou la hampe (Shila¹) d'un (Zàd), mais aussi et surtout dans un souci de recherche purement esthétique.

tique. Et à l'image d'un artiste qui signerait son œuvre, le souci du beau s'associe, pour une dernière fois, à la recherche d'une certaine authenticité, dans le mouvement souple qu'exécutent le (Sin) et le (Nun) pour rejoindre le (Ta) afin de recevoir la date qui doit immortaliser le respectueux défunt pour un dernier hommage à celui dont la sépulture a eu droit à une chapelle votive, symbole de sainteté, et à deux stèles de chevet.

Cette tombe présente, en effet, la particularité d'avoir deux stèles de chevet, mais aussi deux dates, détails importants qui nous autorisent à nous poser des questions et à émettre des hypothèses.

En effet, la présence de deux dates pose problème et nous permet de nous poser la question de savoir si le défunt est mort en 748 H./1347 J.-C ou en 1199H./1784 J.-C. ? et cela compte tenu du fait que le lapicide a oublié de préciser qu'il s'agit de l'année hégirienne et que la date communiquée par le vers (11B) concerne le calendrier de l'Hégire. Nous pouvons aussi penser que le défunt a pu mourir en 591 H./1199 J.-C.. Toutefois ces deux dates sont concernées par les épidémies de Peste (Waba'). Nous savons en effet que la Peste Noire a fait des ravages en Ifriqiya au XIV^e s. en particulier de 1346 à 1350 J.-C. et qu'elle a sévit au début et dans les quinze dernières années du XVIII^e s. J.-C.. Quoiqu'il en soit, Maqnin Abd Al Salam. a pu se distinguer par son courage et son altruïsme, qu'il a mis au services des pestiférés, dans une épidémie qu'il lui a, sans doute, coûté la vie.

Que le titulaire de la tombe ait vécu au VI^e s.H/XII^e s.J.-C.. au VIII^e s.H/XIV^e s.J.-C. ou au XII^e s.H/XVIII^e s. J.-C.. Sidi Kàtib al-Ziyar a pu être préposé au registre où sont consignés les noms des visiteurs de la colline du Zallàdj qui porte ce nom du vivant de son propriétaire Sidi Muhammad al-Zalladj m. 602H/1203J.-C..

Quoiqu'il en soit, si deux des dates avancées: 748H/1347J.-C. et 1199H/1784J.-C. sont concernées par la famine et les épidémies¹⁴ en particulier la peste qui ont fait des ravages, le problème reste entier, en ce qui concerne la présence de deux stèles au chevet de la même tombe, et nous ne pouvons nous empêcher de nous poser la question de savoir, si ces deux stèles ont été placées en même temps au chevet de cette tombe?

Sont-elles contemporaines de la construction de la sépulture et par conséquent de l'inhumation de son titulaire? Si non quel serait l'ordre chronologique de leur mise en place?

Selon leur position sur la pierre tombale nous sommes tentés de penser que la stèle en travertin, en forme de turban, a précédé la stèle en marbre qui porte l'inscription. En effet, le turban est fixé à la pierre tombale, tandis que la stèle, avec inscription, vient s'appuyer sur le sommet du turban.

(14) Ibn Abi Dinar Al-Qayrawani. *Al-Mu'nis fi akhbàr Ifriqiya' wa Tûnis*. 2e éd. Tunis 1350H. pp.346-348. R. Brunschwig. *La Berbérie Orientale. Op. cit.*, t. II, pp. 293-295. L. Valenzi. *Le Maghreb avant la prise d'Alger*. Paris, Flammarion - 1969, p. 20

S'il en est ainsi, cette sépulture a eu, dans un premier temps, une stèle de chevet en forme de coiffure d'homme de religion, simple signe extérieur, pour identifier une tombe d'homme et la différencier d'une tombe de femme, qui nécessite la présence de deux stèles, une au chevet et une au pied¹⁵, et à laquelle est venue s'ajouter une deuxième stèle, toujours de chevet, qui contient un texte épigraphique, destinée, peut-être, à compléter la première, communiquer des informations sur le défunt et préciser la date de sa mort.

Or, la stèle en marbre comprend un texte épigraphique, poétique qui informe sur le défunt, évoque le Créateur, médite sur la mort en tant qu'issue fatale, invite à la réflexion sur l'Eternité du divin, et sur le caractère éphémère de la vie de l'homme, et communique enfin une date. Elle comporte, en somme, toutes les caractéristiques d'un chronogramme. Or, nous savons que l'utilisation des chronogrammes relève des traditions funéraires. Turques Ottomanes, présentes dans de nombreux cimetières de la capitale Istamboul. Il s'agit donc d'une pratique sépulcrale turque ou importée de Turquie, et cela est plausible si l'on tient compte de la date de l'année 1199 sans doute de l'hégire, bien que ce ne soit pas précisé, qui correspond à 1784 de l'Ere chrétienne. Nous sommes donc en pleine période Turquie Ottomane.

Mais alors, la date communiquée par le chronogramme est-elle celle de la mise en place de la stèle d'appui en travertin? Concerne-t-elle seulement la stèle en marbre? Autrement dit, sommes-nous en présence d'une tombe qui a servi deux fois? La présence de deux stèles peut vouloir dire que chacune d'elles a correspondu à une inhumation. Cela signifierait que la date, communiquée par le chronogramme, pourrait être celle de la première inhumation ou de la seconde qui aurait eu lieu, elle, à l'époque turque Ottomane. La présence de vers qui datent une tombe sur une stèle ou chronogramme s'explique mieux, car c'est un art pratiqué par les Ottomans. Or, en Turquie, la présence d'un chronogramme, au chevet d'une tombe, constitue un précieux témoignage, sur le niveau social, économique et intellectuel de la famille du défunt. La qualité du texte peut aussi informer sur le niveau intellectuel de l'entourage du défunt qui a commandé la stèle et sur celui du lapicide. Enfin la présence d'un chronogramme signifie surtout que le défunt est hors du commun. Et c'est le cas ici, le texte épigraphique laisse penser que le défunt est un homme pieux, vertueux, un noble qui a mis sa vie au service de la piété, du travail et de la pratique du bien. Enfin toutes les caractéristiques du profil du croyant que le Coran définit comme l'ami de Dieu, le Wali.

Ces données nous incitent à penser que la tombe, occupée au XVIIIe s. par 'Abd Al-Salam, est restée anonyme un certain temps, ce qui peut vouloir dire aussi, que la pratique sépulcrale a obéi, à un moment, aux normes islamiques, qui prônent le dépouillement et l'anonymat, anonymat sans doute voulu par le défunt lui-même ; la discrétion n'est-elle pas la partenaire privilégiée de la grandeur, de la noblesse et de la générosité. Le Saint, n'est-il pas le serviteur de Dieu, et le serviteur de Dieu ne connaît pas l'orgueil.

(15) El-Habib. *Stèles Funéraires Kairouanaises*. Op. cit., p. 231.

Nous pouvons aussi penser que les deux stèles ont été placées en même temps, et que l'on ait voulu respecté, à la fois, les pratiques funéraires locales, en posant une stèle en travertin, mais en forme de turban, pur montrer qu'il s'agit d'un homme de religion, et les pratiques Turques Ottomanes du chronogramme.

Même si le décor et le style ne peuvent être des éléments déterminants de datation, ils peuvent néanmoins constituer de précieux repaires, et la forme de la stèle en travertin, plaide en faveur de l'époque turque et de notre hypothèse. En effet, nous retrouvons aussi, à l'époque turque des turban sculptés en travertin, placés au haut d'un support cylindrique ou cubique, sorte de cippe mais de faible hauteur, au chevet des tombes dans plusieurs cimetières de la Médina. Mais le turban est rarement posé directement sur la pierre tombale, sans support, comme c'est le cas ici, détail qui pourrait plaider en faveur de l'ancienneté de la tombe.

La forme de cette stèle en Mallusa'. avec Qàwîq peut signifier que le défunt est un haut fonctionnaire du culte, en tout cas, un homme pieux, un homme respectable, le Qàwîq n'est-il pas devenu, dans la société tunisoise, synonyme de dignité et même de protocole? 'Abd Al-Salâm, descendant d'une famille de 'Ulama', de jurisconsultes peut bien mériter cela n'est-il pas un savant? Ainsi cette stèle en travertin calquée sur le modèle turque pourrait être contemporaine du chronogramme.

Que la stèle en turban en travertin soit antérieure ou contemporaine de la stèle en marbre, une question reste posée :

Pour qui a été élevée la petite chapelle votive? Pour honorer le premier titulaire de la tombe, le second, ou un seul homme objet du respect de tous?

Quoi qu'il en soit, ce monument à coupole a été édifié pour honorer un personnage hors du commun, dont le nom pourrait être celui communiqué par l'inscription, mais seuls des sondages et l'analyse des ossements du titulaire de la tombe pourront nous aider à trancher la question, et savoir si les stèles correspondent à deux inhumations ou à une seule. Ils permettront aussi de vérifier l'authenticité de la date mentionnée au bas de la stèle, que nous n'avons pas pu reconstituer en remplaçant chaque lettre du chronogramme (11 B) par sa valeur numérique, selon le calcul Abadjadi.

Le problème de la date reste donc posé. Est-ce 1199 de l'Hégire/1784 de l'Ere chrétienne ou 748 de l'Hégire/1347 de l'Hre chrétienne? Ou les deux à la fois.

A l'issue de cette recherche, nous sommes en droit de nous poser la question de savoir si la stèle chronogramme n'a pas été posée là tout à fait par hasard?

Serait-elle étrangère à la tombe-témoin d'un culte dédié à un saint auquel la mémoire collective attribue le nom de Sidi Kàtib al-Ziyar? Appartient-elle à une autre tombe peut-être à celle anonyme située à proximité et attribuée aux frères de Sidi Kàtib al-Ziyar, pourvue, elle aussi, d'un mémorial placé à son chevet?

Qui est ^cAbd Al-Salàm? Le digne Shaykh descendant d'une famille de Fuqahà? Un disciple d'Abu'l-Hasan al-Shàdhuli? Un saint préposé au recensement des visiteurs? Est-il les deux à la fois? Et s'il consignait le nom des visiteurs, de quels visiteurs s'agit-il? Et les visiteurs de quel lieu?

En d'autres termes, Sidi Kàtib Al-Ziyar a-t-il eu une existence historique? A-t-il été créé par la piété populaire?

Les vieux tunisois associent le nom de Kàtib Al-Ziyar au rituel Shàdhuli, et en font le préposé au registre où sont consignés les noms des visiteurs de la Zàwiya' de Sidi Abi'l-Hasan Al-Shàdhuli. Association logique, car Abu'l-Hasan Al-Shàdhuli est du VIIe H/XIIIe siècle de l'Ere chrétienne. Pour d'autres, Kàtib Al-Ziyar, consigne dans un registre les visiteurs de la colline du Zallàdj, où depuis la nuit des temps, on n'a jamais cessé d'évoquer le nom de Dieu.

Pourtant, les récits hagiographiques¹⁶ le mentionnent une fois avec les hommes du Zallàg, -Rigàl Al-Zallàdj, tous morts en odeur de sainteté, sous le nom de - Sàhib Zimàm Zà'irin Djabal Al-Zallàdj le préposé au registre où sont consignés les noms des visiteurs du Zallàdj - et il aurait compté le Shaykh Al-Za^cfaràni un Faqih de Tunis, parmi les gens dont le nom a été enregistré sur son carnet.

Ainsi le seul témoignage archéologique, à caractère historique, reste la stèle funéraire du Zallàdj qui communique deux dates : celle exprimée par le chronogramme 748H/1347J.-C. et celle gravée au bas de la stèle 11991H/1784J.-C? et deux détails importants, l'allusion aux qualités intellectuelles et morales du défunt et au rôle qu'il a joué en période d'épidémie de Peste -Wabà'-.

^cAbd Al-Salàm a satisfait les gens par son comportement, et s'il a atteint ce but, cela peut-il laisser entendre qu'il a bénéficié de la, Riza, satisfaction de Dieu ; car «Dieu a été satisfait d'eux»¹⁷, des croyants qui L'ont craint, donc les Wali.

Or, si les catastrophes naturelles, les calamités en particulier, les épidémies, les guerres et le despotisme des gouvernants ont été des facteurs d'insécurité et de peur à travers l'histoire de l'Ifriqiya¹⁸. Ils ont aussi expliqué le besoin de croire et de recourir aux amis de Dieu les Saints et à mieux identifier ces Amis de Dieu.

Le XVIIIe siècle est plus particulièrement marqué par une série d'épidémies de peste qui a concerné le début du siècle 1701, 1705, et les quinze dernières années, c'est-à-dire 1784-1785 ; 1794 et 1800.

(16) Ms. B.N. de Tunis, *Recueil de Manuscrits*, coll. H. H. Abd Al Wahhab.

(17) Coran, V, 119. Trad. Kasimirski. Op. cit..

(18) Ibn Abi Dinar Al Mu'nis. 2e éd. Tunis 1350 H., pp.346-348.
R. Brunschwig. *La berbérie Orientale*. Op. cit., t. II, pp.293-295.

En fait comme récrit, Lucette Valenzi dans l'ouvrage qu'elle a consacré «au Maghreb avant la prise d'Alger»¹⁹. «Le Maghreb est miné par la maladie... les retours répétés d'épidémies meurtrières font de l'Afrique du Nord à la fin du XVIIIe s. et au début du XIXe une région d'endémie».

En fait, qui est Maqnin ^cAbd As-Salam? le savant digne descendant de son père? l'homme pieux, vertueux qui vole au secours des malades atteints de la peste, victime de l'épidémie meurtrière de 748H/1347 ou de 1199H/1784?

Quel lien peut-il avoir avec le célèbre jurisconsulte Malékite du milieu du XIVe siècle Abd Allah Ibn ^cAbd As-Salam, cité par Al Wansarisi²⁰ dans son Mi^cyar pour avoir justifié la multiplication des prônes du vendredi dans la ville de Tunis, afin de satisfaire aux besoins d'une cité en expansion?

Notons à leur propos l'étrange coïncidence du nom, de l'année de la mort 748H/1347 et de la cause de la mort, la Peste Noire.

Ces données pourraient peut-être nous permettre de reconstituer les éléments du puzzle, car en fin le lapidaire a pu soit, confondre les deux ^cAbd As-Salam, soit qu'il ait voulu aussi les associer dans un hommage commun. Auquel cas, le vers (11B), communiquerait la date du décès en 748H/1347, du jurisconsulte célèbre pour ses prises de position courageuses au XIVe siècle, victimes de l'effroyable épidémie de Peste Noire, et la date gravée au bas du texte épigraphique évoquerait le décès d'un membre de sa famille, un descendant, mort lui aussi, de la Peste Noire mais en 1199H/1784.

Ainsi les deux stèles est les deux dates correspondraient bien à deux inhumation et peut être bien à deux sépultures appartenant à une famille prestigieuse d'Ulémas de la ville de Tunis à l'époque Hafside et Turque-Ottomane. Les membres de cette famille on pu être des disciples shadhuli.

Que la sépulture de ^cAbd Al-Salàm soit celle d'un Faqih Malékite ou celle d'un disciple Shadhuli, préposé au registre où sont consignés les noms des visiteurs du Zallàdj, elle demeure la tombe qui abrite un homme de Bien, un homme de Dieu, auquel la mémoire collective attribue le nom de Sidi Kàtib Al-Ziyàr. Cette sépulture fait partie des tombes, témoins d'un culte. Elle se situe dans la catégorie des tombes ayant une chapelle votive à leur chevet²¹ ; elle constitue un jalon sur le parcours du pèlerinage de la sécurité qu'effectuent les disciples Shadhuli sur la colline du repentir, parcours, dont les tombes de Sidi Al-Zallàdj²² et celle de Sidi Al-Siqilli²³ constituent les premiers jalons.

(19) L. Valenzi. *Le Maghreb avant la prise d'Alger*. Paris, Flammarion, 1969, p.20.

(20) Al Wansarisi Al Micar, Ms BN de Tunis, 1132 H.

A. Daoulati, *Tunis sous les Hafside*, Tunis, INAA, 1976, p. 146.

(21) N. Mahjoub. *Les Zawaya des wali*, Op. cit.

(22) Idem, N. Mahjoub : *A propos de la sépulture d'un Saint de Tunis, Sidi Al Marjani*, Tunis, INP, Africa XIII.

(23) N. Mahjoub, *A propos de la sépulture d'un Saint de Tunis*, INAA, 1990.

(24) N. Mahjoub, *Les Zawaya des wali*, Op. cit.

Ce n'est pas un hasard, si le vert (3A) du texte épigraphique, de la stèle objet de notre étude, fait de cette sépulture le décor de la Zavviya Maqam d'Abu' 1 Hassan Al Shadhuli²⁴.

CONCLUSION

Si cette recherche n'a pas la prétention de clore le dossier de la stèle funéraire et de la tombe de ^cAbd Al-Salàm, le jurisconsulte Malikite du XIVe siècle, honoré sous le nom de Sidi Kàtib Al-Ziyàr ou Sidi Sàhib Zimàm Zà'irin Djabal Al-Zallàdj. Elle a néanmoins contribué à sortir de l'oubli un homme que des centaines de pèlerins honorent chaque année.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus vaste, que nous avons consacrée à l'étude des structures de l'architecture des monuments funéraires, Zàwiya', des Saints, (Wali) de Tunis et de ses environs a partir du IXe siècle.

Elle est aussi un jalon pour une nouvelle lecture des stèles funéraires des Saints, de Tunis et de ses environs ; lecture qui s'insère dans une série que nous avons intitulée : Un homme, un monument, suivie elle-même d'une série complémentaire qui s'attelle, cette fois, à l'étude de l'architecture de toutes les monuments funéraires des Saints, des sépultures et des stèles funéraires des Saints, de Tunis et de ses environs.

Cette recherche est enfin une réponse au vœu pieux formulé sur le chronogramme. Deux cent ans ou sept cents ans, après sa mort, ^cAbd Al-Salàm a retenu l'attention de l'historien et aura fait l'objet d'un article.

G HAR-EL-MELH : UNE VILLE PORTUAIRE TUNISIENNE DU XVII^e SIECLE

Ahmed Saadaoui /Néji Djelloul

I - Un site favorable et stratégique

Ghar-el-Melh est une petite ville côtière du Nord-Est de la Tunisie, située à mi-chemin entre Tunis, la capitale du pays, et Bizerte, siège de l'amirauté tunisienne du XVI^e au XVIII^e siècle. Malgré son éloignement des grandes voies de communication terrestres, cette ville, dominant un grand lac portant le même nom, occupe un site exceptionnellement favorable : précipitations suffisantes, sources abondantes et terres fertiles propres à recevoir des cultures diversifiées. Outre le lac, la montagne qui l'enserme au Nord -Jabal al-Nâdûr- renforce ses défenses naturelles. Ce mont qui s'élève à 325 m d'altitude, permet de contrôler et d'observer toute la rade de Tunis, et constitue une excellente ressource de matériaux de construction, pierre et bois notamment, qui y abondent.

Le lac, qui constituait à l'époque ottomane un excellent mouillage pour les vaisseaux ronds, est un vaste bassin naturel de 300 km², communiquant avec la mer par une passe. C'est de fait, un vestige de l'ancienne baie d'Utique, jadis largement ouverte sur la mer. La célèbre cité antique était alors une ville portuaire, mais le déplacement de l'embouchure de la Medjerda entraîna progressivement l'ensablement du port et son abandon définitif au VII^e siècle.

La fermeture de la lagune s'ébaucha à une date difficile à préciser avec exactitude, avec l'apparition - vers la fin de l'antiquité - de cordons littoraux séparant le lac du golfe de Tunis. Le processus de l'ensablement de ce lac et de sa fermeture sur la mer était déjà bien avancé aux XVI^e et XVII^e siècles, comme l'attestent les cartes de cette époque (fig.9). Les sondes mentionnées par ces documents (fig.2, 6, 9, 10), prouvent que le niveau d'eau est resté sensiblement le même au cours du XVI^e du XVII^e et du

XVIIIe siècles ; ce qui semble contredire sérieusement l'hypothèse de R.Paskoff selon laquelle l'ensablement de la lagune serait dû au changement du cours de la Medjerda qui se serait déversée jusqu'au XVIIIe - XIXe siècles dans le lac, puis avait déplacé son embouchure vers l'Est pour aboutir directement dans la mer¹. Cependant , les anciennes cartes attestent qu'au XVIe siècle la rivière se déversait déjà au Sud du lac, à l'endroit de son embouchure d'avant 1973, date à laquelle elle modifia de nouveau son parcours, suite à des inondations exceptionnelles, en empruntant définitivement un canal prévu à l'origine pour évacuer l'excédent du débit lors des crues.

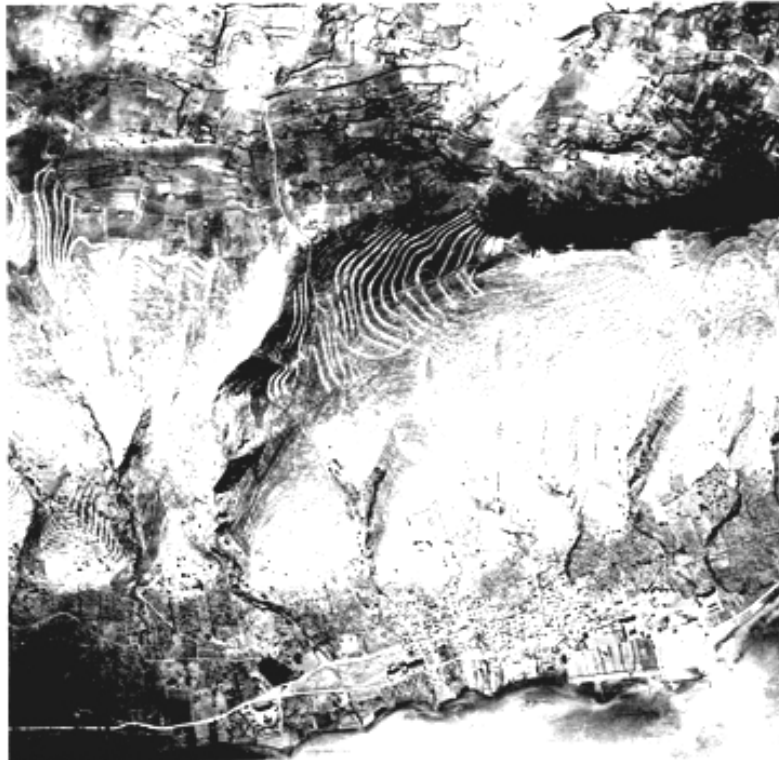
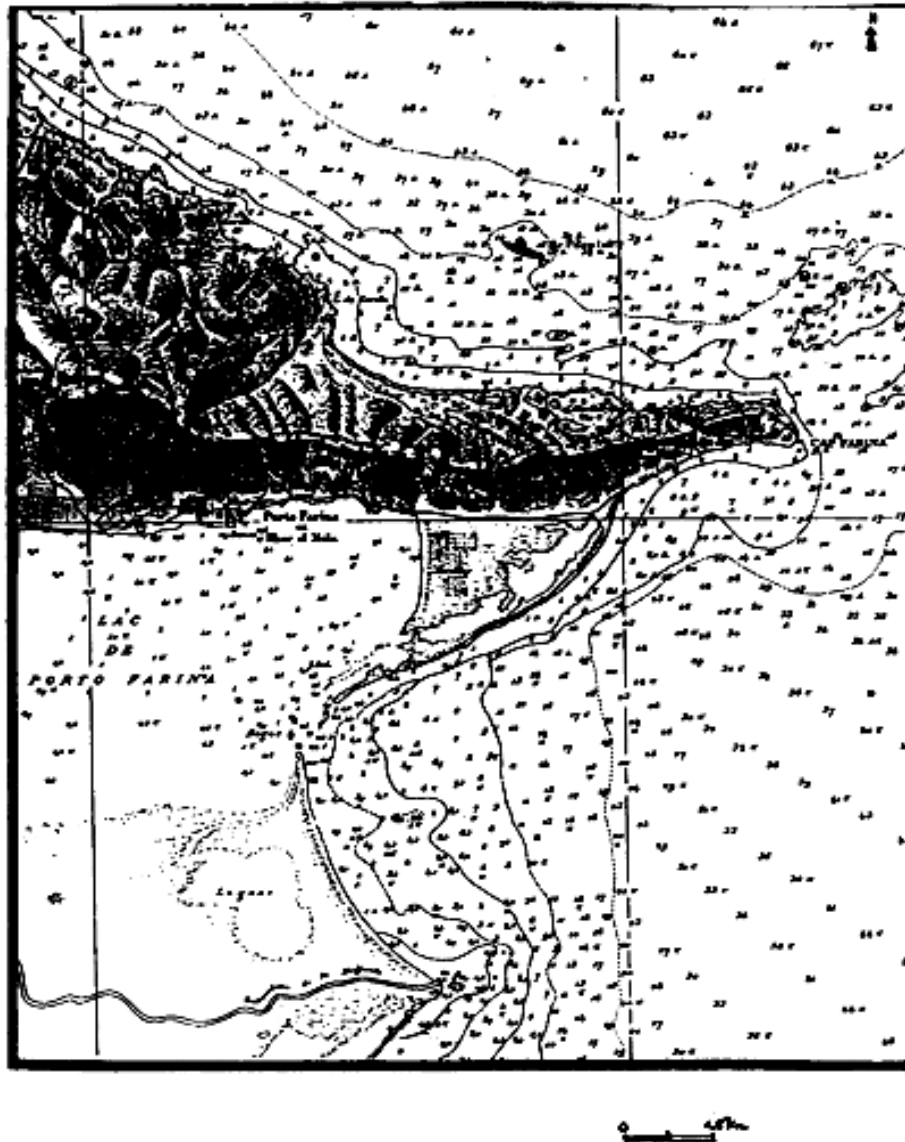


Fig.1 : Ghar-el-Melli, photographie aérienne (1962), (O.T.C.).



Fig.2 : Plan de la ville de Ghar el Melh (O.T.C.)

⁽¹⁾ R. Paskoff. 1985, p.33 - 41



Source : Service géographique de l'armée française.
B.N.P., Département des cartes et plans, G.44.242.

Fig.3: Ghar el Melh, fortifications et sondes (1881).

Aussi l'hypothèse de Jauzein² nous semble plus vraisemblable que celle de Pimienta³ et de Paskoff⁴. En effet, Le premier pense que le sous-delta, très bien conservé, en forme de patte d'oiseau qui progresse dans la partie méridionale de la lagune, s'est construit entre le VIIe et le XVIIIe siècle, alors que la seconde hypothèse suggère que son édification serait plus récente et que le sous-delta fonctionnait encore au XIXe siècle.

(2) A. Jauzein, 1971, p. 128- 151

(3) J. Pimienta. 1959, p.20 -39

(4) R. Paskoff. 1985 p. 33-41

Par ailleurs, la passe qui reliait le lac à la mer s'est rétrécie progressivement avec l'ensablement de la lagune et le développement des cordons littoraux. Cette évolution est perceptible dès le XVIIe siècle; ainsi le Sieur d'Almeras observa en 1672 que «le fond (du lac) n'y vaut rien et est toujours pire en approchant du port»⁵. Quant à Peyssonnel, il écrit en 1724 : «la rade est un grand bassin ; elle a environ une lieue de long sur une demi-lieue de large ; l'entrée en est étroite et le devient tous les jours davantage, parce que la rivière de Bagradas, qui se décharge directement à son entrée, charrie beaucoup de sable et la comble peu à peu. Il est à craindre que dans quelques temps elle ne se ferme entièrement. Je suis convaincu, par des observations, que depuis dix ans le fond avait diminué de plus de dix pieds ; de sorte que les vaisseaux de guerre touchent presque tous, en entrant, aux endroits où ils passaient autrefois fort à l'aise»⁶. Les craintes de Peyssonnel n'étaient pas sans fondements, puisque la rade devint à partir du XIXe siècle inaccessible aux navires d'un certain tonnage malgré quelques tentatives pour débayer le sable qui envase la passe et le fond du lac, comme en 1792⁷ et à l'époque d'Ahmed Bey⁸.

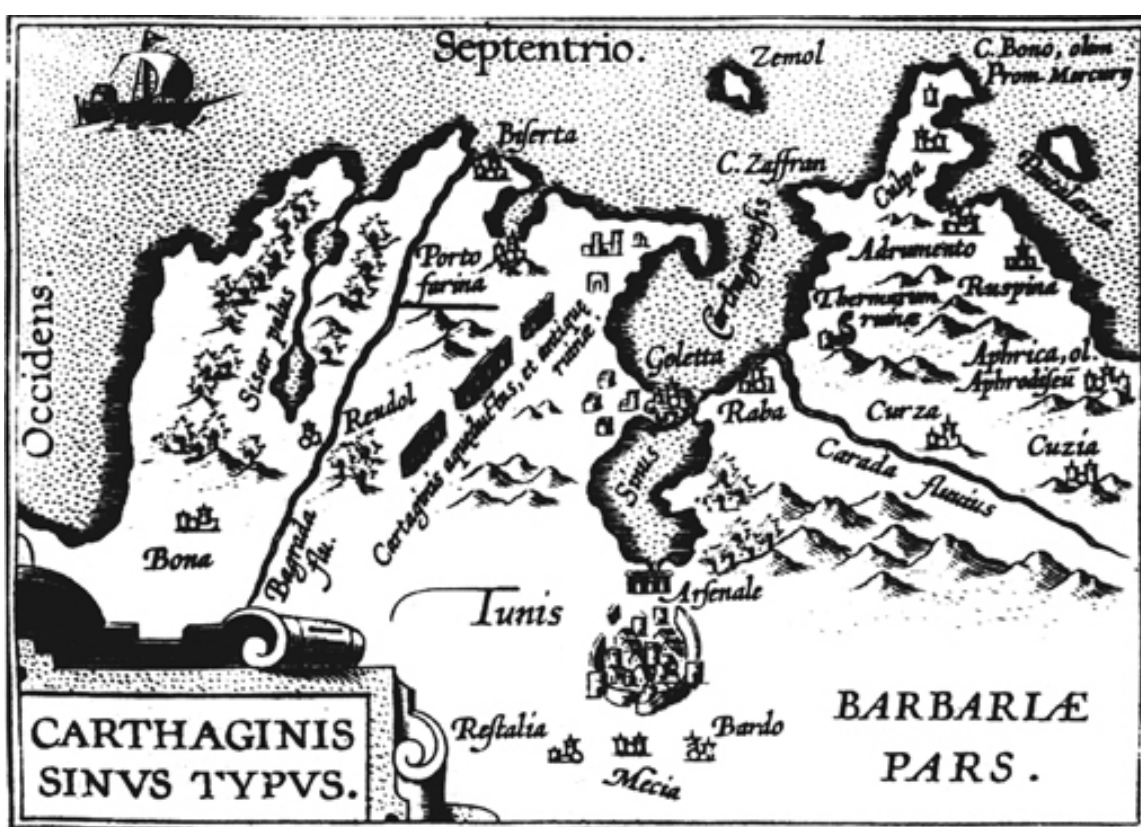


Fig.4 : La Tunisie du Nord au début du XVIe siècle (1533) (pl.98 de l'Atlas d'A. Ortelius).

(5) E. Plantet, 1893 - 1899, T.I, p.262

(6) J. Peyssonnel, 1987, p. 150

(7) E. Plantet, 1893 - 1899, vol III, p. 261

(8) Ibn Abî al-Diâf. 1963. T. IV, p.81

Entre le lac et la montagne s'étirent -transversalement par rapport au relief- les terrains agricoles dépendants de la ville. Les parcelles présentent des structures parallèles aux courbes de niveau et reçoivent des cultures diversifiées: maraîchage, arboriculture, céréaliculture et petit élevage. L'action continue de l'homme depuis le XVIIe siècle, pour étendre les surfaces cultivées au dépens de la montagne et du lac, a façonné le paysage autour de la localité. Ainsi, des terres ont été arrachées à la montagne, par l'aménagement de son versant en terrasses, créant des cultures en étage réalisées par des murs de soutènement construits en pierre. Ces cultures s'étendent jusqu'à un niveau assez élevé sur le versant et reçoivent surtout des plantations arboricoles. En outre, les bordures du lac et les cordons littoraux ont été comblés et couverts de sable désalisé et d'éléments fertilisants notamment des engrais organiques; ces nouvelles terres acquises au dépens de la mer ont été par la suite exploitées comme jardins potagers⁹.



Fig.5 : La Tunisie du Nord au début du XVIe siècle (1570)
d'après G. Mercator.

(9) V. Guérin (T.I. p. 13 - 15), qui visita la ville en 1860, nous entretient de «ces riches et riants vergers.» s'étendant sur la bordure du lac et au pied de la montagne, et même sur les cordons littoraux, des jardins plantés d'oliviers, de figuiers, d'amandiers et de plusieurs autres arbres.

II - Un port dynamique et une cité prospère au XVIIe et au XVIIIe siècles

La rade de Ghar-el-Melh n'est pas étrangère aux navigateurs d'avant l'époque ottomane : presque toutes les réserves des flottes qui attaquèrent Carthage et Utique dans l'antiquité s'y concentrèrent. Proche du site de la ville moderne, non loin d'Utica, s'élevait le comptoir phénicien de Rusucmona. Son nom latinisé indique qu'il devait être placé sur un cap ou sous un cap; or Ghar-el-Melh est précisément située dans le golfe d'Utique et au dessous de Ras Sîdî ^CA11 al-Makkî. Cette station maritime signalée par Tite Live¹⁰ ne réapparaît pas cependant dans les textes de la période romaine. Toutefois, les vestiges archéologiques trouvés non loin de la ville moderne témoignent de la persistance de ce comptoir après la chute de Carthage. Il semble même que de riches villas s'élevaient sur les bords du lac ; elles ont dû disparaître à la suite de son ensablement¹¹.

Le conflit hispano-turc redonna à Ghar-el-Melh l'importance militaire qu'elle semble avoir eu à l'époque aghlabide¹² ; en 1535, la flotte de Charles-Quint y passa la nuit avant de mettre le cap sur la Goulette¹³. En 1574, dans une lettre à Don Juan d'Autriche, le Vice-roi de Tolède écrivait que «le site est pourvu d'un bourg, d'eau, de bois, de fonds marins et d'un port susceptible de recevoir une grande flotte et s'élève dans un lieu facile à secourir»¹⁴. Cette bourgade, n'est autre que le Qasr Abî Saqr, signalé par les auteurs arabes du haut Moyen âge, près duquel se trouvait les îlots d'al-Kurrât où l'aghlabide Ziyâdat Allah exécuta ses proches parents¹⁵.

Le terme arabe, Qasr ne désignait pas dans ce cas un simple fortin, mais plutôt un village fortifié¹⁶, doté d'une *dimnâ*¹⁷, ainsi que l'atteste les toponymes actuels de ^CAyn al-Dimnâ et de Jabal al-Dimna¹⁸. Le cap de Sîdî ^CAli al -Makkî lui-même , était appelé

(10) Tite Live, liv., XXX.10.

(11) Un tombeau en marbre entouré de statues des neuf muses, fut découvert à Ghar-el-Melh en 1895. D'autres vestiges antiques, d'époque romaine, sont encore apparents sur la bordure de la route : (PL X-B).

(12) Bakrî, 1992, T.II, p.759.

(13) L. Marmol. 1667. T.II, p. 445; R., Elyatt, 1967. p.72; Ch. Monchicourt, 1932, p.66.

(14) Ch. Monchicourt, 1932, p.66.

(15) Bakrî, 1992, T.II, p.759, Maqdisî, 1906, p. 4-5; H.H Abdulwahab, 1955, p.77; H. R. Idris, 1962. T.II, p. 436. Outre Bizerte, Chef-lieu de la province nord-orientale appelée Satfûra au haut Moyen Age. le littoral était jalonné du Nord au Sud par les localités ou les Qasr (s) fortifiés suivants: Qasr al-Yaqûta, où se trouvait Hisn Abi Mazhûl; Marsâ Banî Waggâs, près duquel se trouvait l'îlot de Qamlâriyya, Marsâ al-Wâdî, Qasr Tarsa Dâwûd, Qasr Sûnin, Marsâ al-Gabal. Marsâ al-Taniyya, Ribât abî Saqr, Marsâ-Ribât, Qasr al-Hagg-âmin; Qasr Galla, Qasr Gardân. Voir Bakrî, 1992. p.759; Idrîsî, 1866, p. 114-115; V. Guérin. 1862, T.II, p.31; H.H. Abdulwahab , 1955, p. 77 ; H. R. Idris, 1962, T.II, p. 436.

(16) Voir à ce propos, ce propos les qasr (s) fortifiés de Nabeul, Hammamet, Yunga, al-'Aliya. in N. Djelloul. 1988, T.I. p. 427 , 439 et T.II, p. 541, 608.

(17) Sur les *Dimnâ* au Moyen âge, voir al-Maliki, 1983, T.I, p.41, T.II. p.47,231) H. R. Idris, 1962. T.II, p.422.445.

(18) E. Babelon, R. Cagnat, S. Reinach, *Atlas archéologique*, 1892 - 1913. f° VII Ghar-el-Melh.

au haut Moyen âge «al-kanîsa»¹⁹, et aurait servi de lieu de *ribât*, comme l'atteste le toponyme de ^cAyn al-Munastîr²⁰, appellation donnée avant les Aghlabides aux *qas-ribât (s)* musulmans²¹. De même, en dehors de la ville, sur la route de Tunis, une citerne d'époque romaine porte la trace de restaurations datables du haut Moyen âge musulman .

Qasr Abî Saqr, devenu Ghar-el-Melh à l'époque hafside²², est encore attesté par les cartographes, tant Ottomans (PL. II)²³ que chrétiens (PL.I,II,III)²⁴. Le dernier document (Carte de G. Mercator), est presque contemporain de la lettre de Don Garcia de Tolède. Avant cette date, l'ingénieur d'André Doria , Pompéo Florani, avait conçu un projet d'aménagement d'une base navale à Ghar-el-Melh, mais Don Juan d'Autriche en empêcha l'exécution²⁵. Ces témoignages contrastent avec ceux des auteurs arabes,

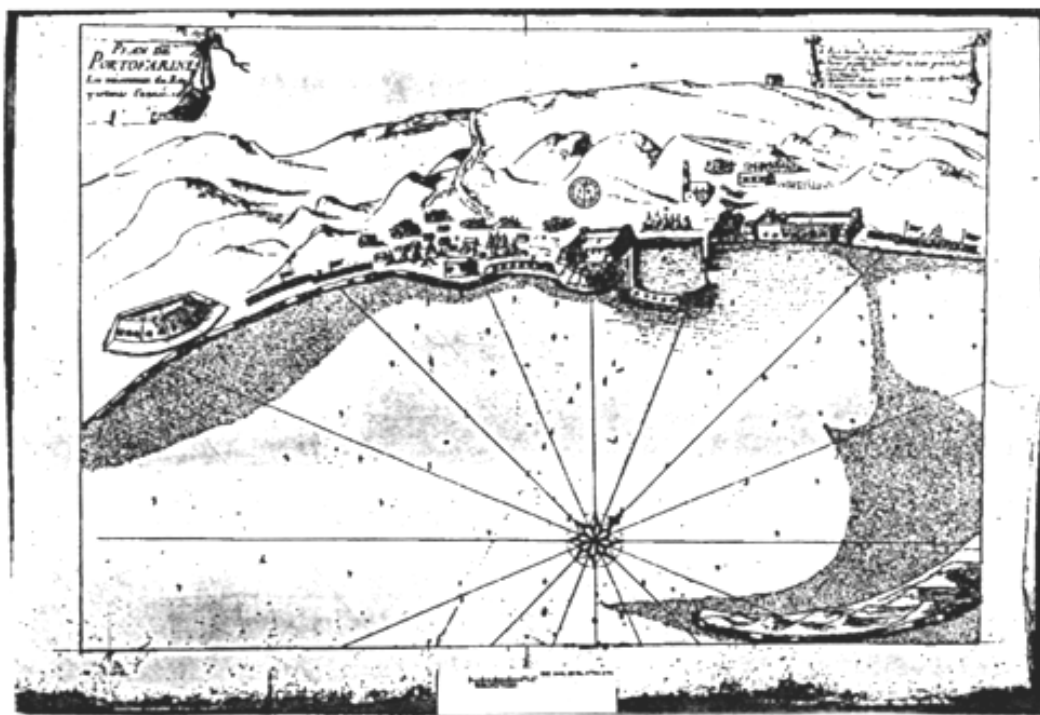


Fig.6: Plan de Char el Melh vers 1669.
De viviers, B.N.P., S.H.M., Port. 105, div.6, p.2.

(19) Idrîsî, 1866, p. 114-115.

(20) E. Babelon . R. Gagnat, 1892 – 1913, f° VII, Ghar-el-Melh.

(21) M. De Epalza, «al-Munastir d'Ifriqiyya et al -Munastir de Xarq al-Andalus», in *Cahiers du Cérès*, n°4, 1991, p. 100-101.

(22) R. Brunschvig ,1940, T.I, p. 229 : *Léon l'Africain*, 1983, T.II, p.253.

(23) Piri Reis, 1973, T.II, p 150.

(24) A. Ortelius, 1570, pl.98: G. Mercator, 1636, T.II, p. 428.

(25) R. Elyatt, 1967, p.72.

mais également ceux des auteurs européens de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècles. Ces derniers, en effet, précisait que le lieu était désert et dépourvu de fortifications²⁶. Selon L. Lanfreducci et G. Bosio (1587) «Porto-Farina est un grand port, bon pour une grande flotte et bien abrité. On peut y entrer librement parce qu'il n'y a aucune défense. Il n'y a qu'une seule tour sur la montagne, sans artillerie, ni plate-forme apte à en recevoir»²⁷. Cette tour, remontant fort probablement au haut Moyen âge, est décrite en 1860 par V. Guérin comme étant «une construction carrée, que les Arabes appellent Nador et la regardent comme une vieille tour d'observation. Mais en pénétrant dans l'intérieur de ce bâtiment, j'ai cru plutôt reconnaître les restes d'un ancien marabout»²⁸.

Ainsi, Ghar-el-Melh, qui n'a fait que végéter durant l'époque hafside²⁹, semble avoir été abandonnée à la fin du XVIe siècle. Ce n'est qu'en 1638 que le puissant dey et qâbudân de la flotte tunisienne, Ustâ Murâd ibn ʿAbdallah, résolut de créer à cet endroit un port pour les vaisseaux ronds, jusque là obligés d'aller chercher à Sousse un abri précaire³⁰. La fondation de ce port obéit à un double objectif : créer un véritable point de ralliement pour les vaisseaux ronds, et en particulier les galions à voile qui



*Fig.7: Plan de Ghar el Melh vers 1669.
Albert, B.N.P., S.H.M., Port. 105, div.6, p. 13.*

(26) Ibn abî Dinar, 1967, p.209; Sarrâg, 1973, p. 119; H. Hûga, 1975, p.93; Ibn abî al-Diâf, T.II, p.38; Mahlûf, 1930, T.I, p.170- 171; Mas'ûdi, 1905, p. 94; R. Elyatt, 1967, p.72.

(27) L. Lanfreducci et G. Bosio, 1925, p. 517-518.

(28) V. Guérin, 1862, T.II, P. 17. Voir aussi C. Chotin, 1849, p.59.

(29) A l'époque hafside nos sources ne citent que les localités de Rafrâf, qui a gardé jusqu'au début du siècle son enceinte en béton de chaux, édifiée au cours du XVème siècle par le prince Abû Fâris; Bizerte, Ras Djebel et Ghar-el-Melh. Voir R. Brunschvig, 1940. T.I, p.229; N. Djelloul, 1988, T.I, p.328 - 329.

(30) R. Elyatt, 1967, p. 72; J.B. Salvago, 1937, p. 394; R.P. Dan, 1637, p. 165.

prennent de plus en plus d'importance dans la composition de la flotte de guerre³¹ ; mais aussi empêcher les corsaires chrétiens d'y venir faire aiguade et de se réfugier dans le lac³². Le dey décida en outre d'établir une ville et d'y retenir les habitants en accordant plusieurs avantages et libéralités à ceux qui viendraient s'y fixer. Il se montra particulièrement généreux envers les Morisques qui constituaient une main-d'oeuvre hautement qualifiée, et qui plus tard s'établirent en grand nombre à Ghar- el-Melh³³.

A la mort d'Ustâ Murâd, le port se composait d'une darse fortifiée, dotée de plusieurs magasins, d'un bain d'esclaves et de quelques habitations, défendues au Nord par le fort du milieu : Burj al-Wustânî³⁴. En 1653, l'amiral R. Blake, envoyé par O. Cromwell afin de châtier « les corsaires tunisiens », endommagea partiellement les fortifications de la nouvelle place³⁵. Toutefois, à la suite de ce raid, le dey Hâg Mustapha lâz (1653 - 1665) fit restaurer le port et ordonna de renforcer ses défenses par la construction de deux nouveaux forts : Burj al-Lutânî à l'Est et Burj Tunis à l'Ouest, ainsi que plusieurs redoutes équipées de batteries à fleur d'eau. Un autre mouradite, Alî Bey (1677 - 1696) dota la ville, qui s'était considérablement agrandie, d'un chantier de construction navale et de plusieurs autres casernes. Le tout fut entouré d'un mur d'enceinte au début du XVIIIe siècle. A la suite de ces travaux, Ghar-el-Melh devint le grand port de la régence et son principal arsenal maritime³⁶.

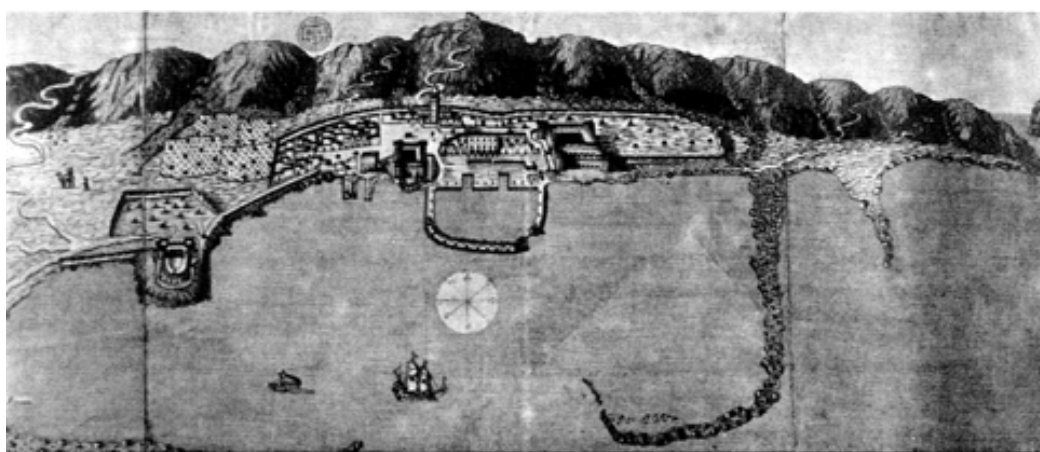


Fig.8: Plan de Ghar-el-Melh au début du XVIIIe siècle,
B.N.P., S.H.M., Port. 105, div.6, p. 12.

(31) Ibn abî Dinâr , 1967, p.209. Vers 1610, à en croire R. Elyatt (1967 , p.21-22), la régence entretenait vingt-quatre grands galions de guerre de 1500 à 2000 salmes, six galères de 24, 25 et 26 bancs, quatre ou cinq fustes et brigantins de 16 à 19 bancs et six pataches. Sur le rôle que jouèrent les renégats nordiques dans ces mutations techniques, destinées à révolutionner à court terme les conditions de la guerre en Méditerranée, voir notamment : P. Grandchamp, 1957, p. 269-333; N. Djelloul, 1988, T.I, p. 82 - 83.

(32) Ibn abî Dinâr . 1967, p.209.

(33) Ibn abî Dinâr, 1967, p.209; H. Hûga, 1975, p.93-94; Ibn abî al-Diâf, 1963, T. II, p. 38; Mahlûf, 1930, T.I. p. 170 - 171. Sur l'importance du rôle joué par les Morisques dans l'activité maritime de Tunis et Alger au XVIIe siècle, voir notamment : J. Bahloul, 1985, p.50; N. Djelloul, 1988, T.I, p. 81, 104.

(34) J. Coppin, 1686, p. 132.

(35) Ibn abî Dinâr, 1967, p. 214.

(36) H. Hûga, 1975, p. 94, 157; Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p.38.

En 1818, par suite de l'ensablement considérable de la passe du lac, le port fut abandonné et toute la marine de guerre transportée à la Goulette. Mais l'année suivante, le bey craignant que son escadre ne subisse le même sort que la marine algérienne, détruite en grande partie par Lord Exmouth, résolut de rendre à Ghar el-Melh son ancienne destination, afin de mettre sa flotte hors d'un coup de main. Deux ans plus tard, le port fut de nouveau abandonné³⁷. En 1837, Ahmed Bey décida de créer à Ghar-el-Melh un arsenal à l'européenne ; à cette occasion plusieurs palais pour le prince et sa suite furent construits à grands frais, et plusieurs casernes et ateliers furent créés dans le quartier du port. Cependant, à la mort de ce bey, son successeur donna l'ordre de retirer la garnison. La plupart des constructions édifiées par Ahmed Bey ne tardèrent pas alors à tomber en ruines, faute d'entretien³⁸ ; seuls subsistent encore quelques magasins et des ateliers de l'arsenal. Si les trois forts, ainsi que la darse du XVIII^e siècle, résistèrent aux intempéries, l'enceinte de la ville en revanche, a complètement disparu.

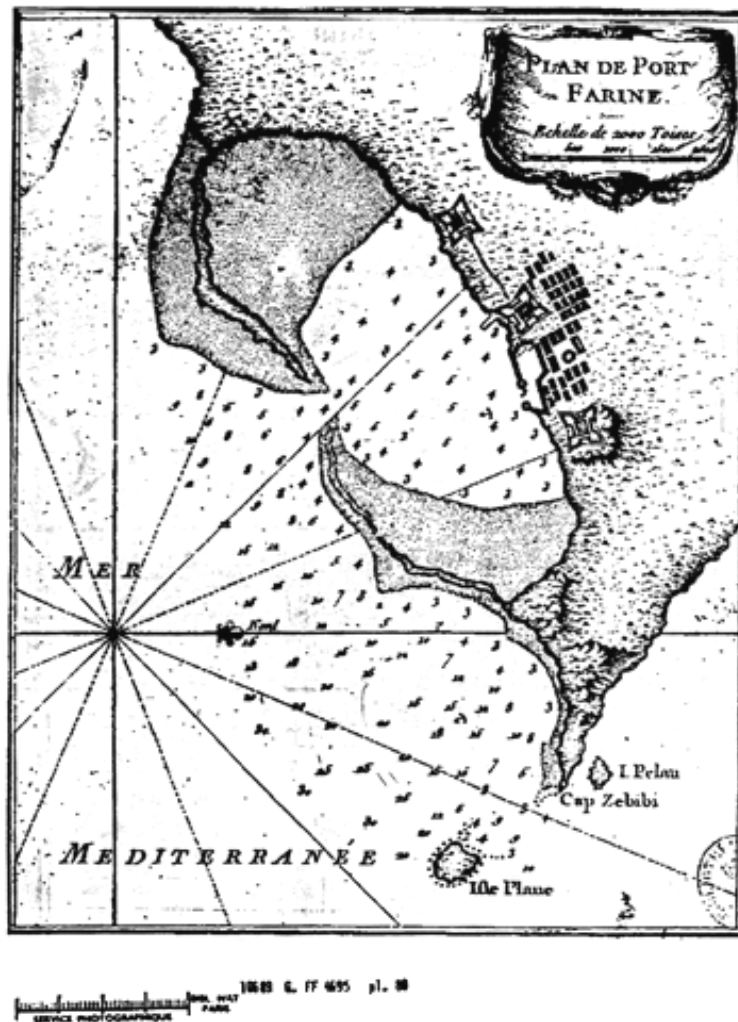


Fig.9: Plan de Ghar el Melh vers 1765. J. N. Bellin, *Petit atlas maritime*, III, pl.80.

(37) H. Hûga, 1975, p. 154; Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p. 38, T.III, p.129; Mahlûf, 1930, T.I, p.171 ; J. Molinier, 1952, p. 81-91.

(38) Ibn abî al-Diâf, 1963, T.IV, p. 81 ; V. Gérin, 1862. T.I, p. 17 ; P. Cezelly, 1904, p. 30.

III - La ville et ses monuments religieux:

La ville, comme ses jardins, est enserrée entre la montagne et le lac. Elle présente un tracé des plus régulier: deux artères principales de 8m de large parcourent la ville d'un bord à l'autre. L'artère médiane traverse la place centrale dite la *Rahba*, alors que l'artère méridionale passe à travers le petit marché couvert dit *al-Sûq*. Les deux artères sont réunies par des rues perpendiculaires moins larges ne dépassant que rarement 5m.



Fig.10: La ville de Ghar el Melh. En avant-plan : le port et la Grande Mosquée.

La place centrale, la *Rahba*, conçue dès l'édification de la ville au XVIIe siècle, constitue un élément essentiel du tissu urbain. De forme rectangulaire, elle occupe le centre de la ville et constitue le point d'aboutissement de plusieurs rues. Cette place accueillait le marché hebdomadaire de Ghar-el-Melh.



Fig. 11: La place centrale.

En plus de la place de la *Rahba*, le petit marché couvert constitue un autre élément essentiel du tissu urbain. Il est traversé par le deuxième axe principal de la ville, l'artère méridionale. Il compte plusieurs boutiques alignées au bord de la rue. Ce petit *souk* très restauré, date, nous semble-t-il, de la deuxième moitié du XVIIe siècle.

La ville est divisée en plusieurs quartiers dont les limites sont difficiles à cerner. Au XIXe siècle, ils étaient au nombre de six: Hûmat al-Tawâbî, Hûmat al-Rahba, Hûmat Sîdi al-Tarhûnî, Hûmat al-Madrassa, Hûmat al-Sûq et Hûmat al-Rafrâf³⁹.

La médina de Ghar-el-Melh qui a relativement peu souffert des reconstructions récentes, compte, outre deux *hammâms*, les habitations, les installations maritimes et les fortifications, plusieurs édifices religieux dont une *madrassa* et trois mosquées : la Grande Mosquée, la mosquée de la Rahba et la mosquée de Sîdî Nasr.



Fig.12: Le souk.

1- La mosquée de la Madrasa :

La *madrassa* de Ghar-el -Melh est connue actuellement sous le nom de la mosquée de la *madrassa*. De taille moyenne, l'ensemble de l'édifice se compose d'un oratoire, d'une cour à ciel ouvert entourée de 8 petites chambres, d'une salle d'ablution et d'un minaret qui a été reconstruit vers 1960.

L'édifice n'est pas daté, mais plusieurs éléments témoignent de son ancienneté et autorisent à penser qu'il a été érigé au cours de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Quelques années après la fondation de la cité et après l'édification de la Grande Mosquée, Ghar-el-Melh se serait dotée d'une *madrassa* qui est un équipement habituel dans les villes de l'époque ayant la même taille.

(39) A.G.G.T/, R.F. 629, pour l'année 1272 h/ 1855-1856, ce registre recense 426 personnes de sexe masculin dans la ville de Ghar-el-Melh répartis ainsi :

Hûmat al-Tawâbî: 80 dont 2 Andalous et 9 Turco-hanafites.

Hûmat al-Rahba : 125 dont 8 Andalous et 46 Turco-hanafites.

Hûmat su al-Tarhûnî : 32 dont 0 Andalous et 11 Turco-hanafites.

Hûmat al-Madrassa : 44 dont 2 Andalous et 14 Turco-hanafites.

Hûmat al-Sûq : 69 dont 3 Andalous et 17 Turco-hanafites.

Hûmat al-Rafrâf : 76 dont 2 Andalous et 15 Turco-hanafites.



Fig. 13: La Grande Mosquée dominant le port et l'arsenal

L'édifice était destiné à l'époque de sa fondation à l'enseignement et l'hébergement des jeunes campagnards qui passaient quelques années à étudier soit à la *madrassa* soit à la Grande Mosquée. Huit Chambres aux dimensions réduites sont aménagées à cet effet. A une date indéterminée, la *madrassa* a cessé ses activités liées à l'enseignement, alors que son oratoire a continué à recevoir les fidèles du quartier pour les prières quotidiennes. Dans les années 1940, cet oratoire a été promu mosquée à *Khutba* pour le rite Malékite, suite à une demande des habitants auprès des autorisés⁴⁰.



Fig.14: La madrasa, l'oratoire

(40) A.N.T, Série D, Carton 8, Dossier 6. Dans ce dossier se trouve les différentes correspondances à ce propos. On y apprend également que l'édifice compte une salle de prière carrée de 120 m divisée en trois nefs, une large cour, un puits, une citerne et une salle d'ablution ; le rapport ajoute que cette mosquée est apte à recevoir une *khotba* . Le decret de la nomination du premier imam prédicateur, Shaykh cAbbâs al-Makkî, date du mois de février 1940.

L'élément le plus intéressant de cet édifice est la salle de prière qui est un quadrilatère de 12,90m sur 11,50m. Elle compte trois nefs de trois travées et elle est couverte de voûtes d'arêtes bandées de doubleaux et portées par des colonnes de pierre calcaire couronnées de chapiteaux sommairement sculptés.

2- La mosquée de la Rahba

*Masjid al-Rahba*⁴¹ qui remonte au XVIIe siècle est le plus ancien oratoire de quartier de Ghar-el-Melh. Il se situe au coeur de la ville et surplombe la place centrale qui lui a donné son nom.

Il s'agit d'une petite mosquée qui renferme une salle de prière, un minaret, une courette et une salle d'ablutions alimentée en eau par un puits et une citerne.

La salle de prière primitive⁴² de plan carré mesure 7,70m de côté et se divise en trois nefs de trois travées. Elle est recouverte de voûtes d'arête sans doubleaux reposant sur des arcs en plein cintre portés par des colonnes couronnées de chapiteaux de type hafside. La largeur des nefs est de 2,55m alors que la longueur des colonnes ne dépassent pas 1,80m.



Fig. 15 : La mosquée de la Rahba, la salle de prière.

Le minaret s'élève dans l'angle nord-est de l'édifice. Il est bâti sur un plan carré de 2,60m de côté. Sa hauteur, au sommet du toit du lanteron, ne dépasse pas les 10 mètres. On lui accède par une petite porte (1,30 x 0,60), percée à la base du côté sud du minaret. L'escalier en colimaçon s'appuie sur une rampe en hélice et se compose de 37 marches qui aboutissent sur la plate forme finale par une baie percée dans le lanteron carré qui couronne la tour.

(41) A.N.T. , Série D, Carton 8, Dossier 5.

(42) Ces dernières années, la salle de prière, au cours d'une opération de rénovation a été élargi d'une nef sur le côté occidental.

3- La mosquée de Sîdî Nasr

Masjid Sîdî Nasr ⁴³ occupe un emplacement angulaire, à la rencontre de la rue de Sîdî Nasr et celle de la *Rahba*. Cette mosquée date vraisemblablement du XVIIe siècle, cependant elle a subi plusieurs restaurations dont certaines sont très récentes. Il se compose d'une salle d'ablutions refaite récemment, d'un petit minaret et d'une salle de prière couverte de voûtes d'arête s'appuyant sur les murs et sur une seule colonne de remploi dressée au milieu de salle.



Fig. 16 : L'ancienne église (XIXe siècle).

4- Les zâwiyas:

La ville compte également plusieurs *zâwiyast*, certaines d'entre elles se trouvent dans la médina, les autres sont dispersées dans les environs de Ghar-el- Melh. La *zâwiya* de Sîdî al-Haddâd jouxte la Grande Mosquée et celle de Sîdî 'Abd-al-Salâm donne sur la place de la *Rahba*. Les *zâwiyas* de Sîdî al-Tarhûnî et de Sîdî ben 'Îsâ se dressent au sud de la médina, sur les bordures du lac.



Fig. 17: la zawiya de Sîdî 'Alî al-Makkî.

(43) Sur cette mosquée on peut consulter les quelques documents qui se trouvent aux A.N.T., Série D, Carton 8, Dossier 4, mais ces documents sont postérieurs à 1885.

La *zâwiya* de Sîdî ^CAlî al-Makkî reste cependant la plus célèbre et la plus ancienne. Ce monument pittoresque s'élève sur le promontoire du même nom à 7km à l'Est de la ville occupant un site magnifique, au pied d'une petite montagne dite Jebel al-Dimna, à 50m d'altitude. La *zâwiya* est aménagée dans une grotte naturelle. L'édifice est difficile à dater; on n'y trouve actuellement qu'une stèle funéraire d'un *muqaddim* de la *zâwiya*, le crétois Muhammad al-Amîn Khûaja Bak mort en 1247/1831. Mais l'édifice est beaucoup plus ancien; il est fort probable qu'il soit antérieur à l'édification de la ville portuaire du XVIIe siècle, Sîdî ^CAlî al-Makkî ayant vécu à l'époque hafside. En outre, le toponyme Dimna suggère que le site médiéval a été occupé par une léproserie qui peut être à l'origine du sanctuaire.

5- La Grande Mosquée

Le principal édifice religieux de Ghar-el-Melh est sa Grande Mosquée. Celle-ci se dresse dans un endroit excentrique à l'est de la ville et au nord du vieux port. Son importance et sa bonne conservation en font l'une des plus intéressantes mosquées du Sahel bizantin⁴⁴.

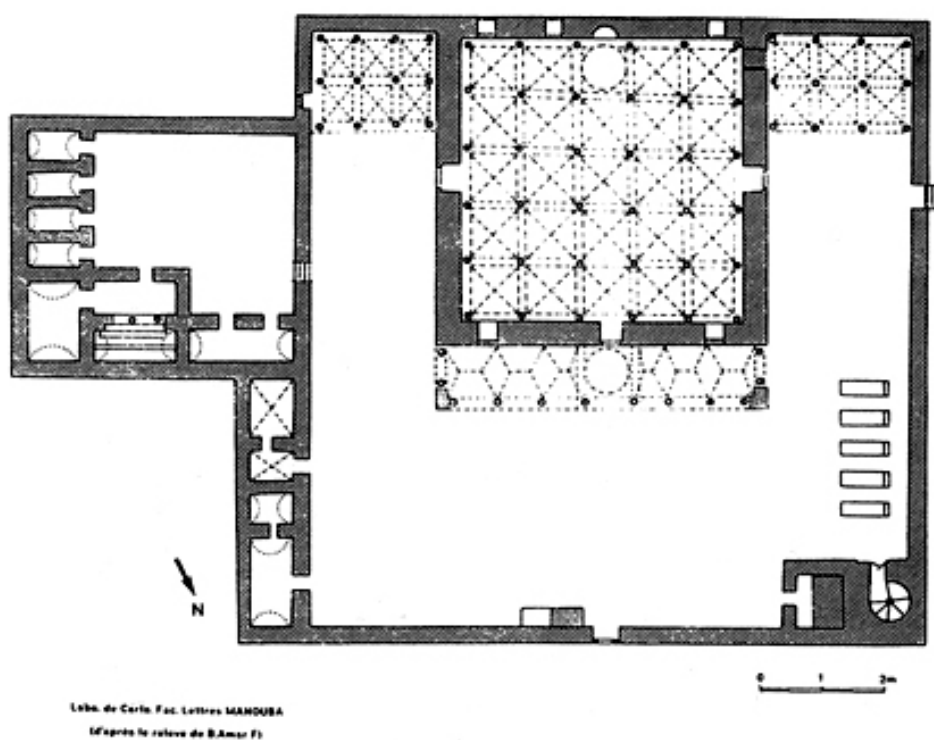


Fig.18 : La Grande Mosquée, plan d'ensemble

(44) La restauration la plus récente, celle de ces dernières années est la plus dommageable pour l'authenticité de l'édifice. Ainsi, en plus de la consolidation nécessaire des murs et des terrasses, les restaurateurs animés d'un esprit d'embellissement ont ajouté à l'édifice une corniche en tuile vernissée verte couronnant la salle de prière sur trois faces. Par ailleurs, les colonnes, les chapiteaux et le revêtement du mihrab en marbre et plâtre sculpté ont été masqués par une épaisse couche de peinture moderne polychrome.



Fig. 19: La Grande Mosquée, flanc sud.

Cet intérêt est d'autant plus grand que ce monument est daté avec précision puisqu'il porte une inscription de fondation qui le fait remonter à 1070h/1659 et donne le nom du fondateur, le dey Hâî Mustafâ Lâz qui est par ailleurs à l'origine de l'édification de deux forts de Ghar-el-Melh: Burj al-Lutânî et Burj Tûnis. Pour connaître l'histoire de cette mosquée, on ne dispose pour le XVIIe et XVIIIe siècles que de cette unique inscription. A partir du milieu du XIXe siècle, on trouve quelques documents d'archives qui reflètent l'importance de cette mosquée et donnent les noms de ses imams et quelques indications sur ses biens *habus*..

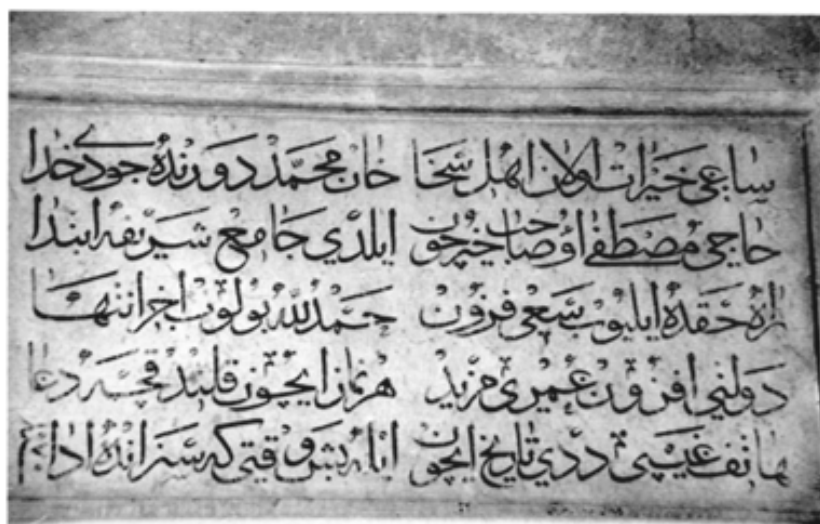


Fig.20 La Grande Mosquée, inscription de la fondation.

Quant aux données archéologiques, elles indiquent que le monument a été conçu et réalisé en une seule fois et qu'il garde toujours, excepté quelques modifications, les dispositions de l'époque de la fondation.

L'édifice présente en effet, un plan régulier et couvre une surface relativement importante de 1900m² qui s'étend sur deux parcelles contiguës, l'une plus grande que l'autre. La grande parcelle renferme, outre la salle de prière, les cours qui l'entourent sur trois côtés, le minaret et plusieurs dépendances dont une chambre pour l'imam et une autre pour le muezzin ainsi que d'autres pièces réservées à l'hébergement des hôtes de la mosquée. La deuxième parcelle est occupée par la salle d'ablution qui s'organise autour d'une cour à ciel ouvert.

L'accès à l'intérieur de la mosquée s'effectue par trois portes: deux portes latérales et une troisième axiale percée dans l'enceinte nord de l'édifice. La porte latérale occidentale, qui se tourne vers la ville, est la plus fréquentée ; elle est considérée actuellement comme la principale entrée du monument. C'est une grande porte rectangulaire (1,10x2,50m) construite dans un encadrement de pierre calcaire et se fermant par deux battants de bois massif. Elle est précédée d'un escalier haut de sept marches qui la relie à la rue.

Sur le côté opposé, s'ouvre la porte orientale de l'édifice, moins restaurée que la porte précédente ; elle est peu fréquentée puisqu'elle est orientée vers l'extérieur de la médina et donnait jusqu'à une date récente dans les jardins des environs. La porte axiale nord est presque identique aux deux précédentes. Mais le niveau de la rue sur ce côté de la mosquée est surélevé par rapport au sol de l'édifice. C'est pourquoi cette porte se trouve suivie de onze marches qui permettent de rattraper la dénivellation du terrain.

Ces trois portes donnent sur trois cours entourant la salle de prière sur trois côtés. la cour la plus large, celle qui précède l'oratoire, est prolongée sur deux côtés de deux cours plus étroites qui s'étendent de part et d'autre de la salle de prière, elles sont couvertes partiellement par une double galerie à trois arcades.

La cour latérale orientale dite *sahn al-janâ 'iz* sert pour les prières des funérailles, alors que sur la cour latérale occidentale s'ouvre la chambre de l'imam. Son emplacement inhabituel loin de la salle de prière est dû à la dénivellation du terrain qui rend très difficile sa construction derrière le mur de la *qibla* au niveau du minbar. Il s'agit d'une petite pièce rectangulaire de 2m de largeur sur 3,20 de longueur.

La cour principale, qui précède l'oratoire, s'étend en largeur, elle couvre une surface relativement importante. Un petit cimetière est, par ailleurs, aménagé sur une partie de cette cour: une rangée de neuf tombes simples couvertes de dalles de pierre et supportant parfois des stèles funéraires s'alignant le long du mur occidentale de la cour du côté du minaret. Les tombes les plus récentes sont celles des derniers imams de la mosquée.



Fig.21: La Grande Mosquée,
le minaret
vu de l'intérieur de la cour

L'aménagement d'un cimetière ou d'un mausolée funéraire au sein même de la mosquée est une pratique qui s'est répandue dans le pays à la période ottomane. Ainsi, la mosquée de Sîdî Yûsuf et celle de Hammûda Pasha de Tunis, contemporaines de celle de Ghar-el-Melh, sont dotées de deux mausolées abritant les tombes du souverain et de sa famille.

Au milieu de cette même cour, gravé sur une dalle de marbre (1,04x0,68m), se trouve le cadran solaire de la mosquée qui date de 1120/1708. Ce cadran horizontal est placé sur un socle en maçonnerie haut de 1,30m. Un fil partant du milieu du cadran et fixé à l'enceinte nord de la mosquée projette son ombre sur les graduations indiquant ainsi les heures des prières.

La mosquée possède un autre cadran, placé comme le premier, sur un socle en maçonnerie dressé dans la même cour du côté des chambres des hôtes. Ce deuxième cadran est le cadran primitif datant du XVIIe siècle qui fut remplacé par le précédent. Ses graduations gravées sont érodées et sont devenues illisibles.

Sur le côté oriental de la cour s'élève les chambres des hôtes. Il s'agit de quatre petites pièces voûtées ouvrant sur la cour. Désaffectées, elles sont actuellement dans un état de délabrement avancé.



Fig.22 : La Grande Mosquée, le portique précédant l'oratoire.

A partir des cours qui l'entourent, l'accès à l'intérieur de la salle de prière s'effectue par trois portes; deux latérales et une troisième axiale ouverte au milieu du mur antérieur de l'oratoire. Cette dernière porte est précédée d'un portique, à sept arcades, voûté en arc de cloître. Elle est inscrite dans un encadrement rectangulaire de pierre calcaire (2,70x1,35m). Au-dessus du linteau, elle porte l'inscription de fondation de la mosquée.

De plan carré, la salle de prière mesure intérieurement 17,80m de côté. Elle est divisée par un réseau de 36 colonnes en cinq allées longitudinales sur cinq allées transversales. Les colonnes délimitant les allées sont espacées les unes des autres de 2,50m.

Elles sont presque toutes identiques : leurs fûts minces de 0,40m de diamètre et de 2,93m de longueur reposent sur des bases formées de deux moulures: une plinthe et un tore. A l'exception de deux colonnes portant des chapiteaux de type turc, toutes les autres -celles de la salle de prière comme celles des galeries- sont couronnées de chapiteaux de type dit hafside⁴⁵. Les colonnes portent, sans l'intermédiaire d'arcs doubleaux, des voûtes d'arête.

L'allée axiale est soulignée par deux coupoles bâties selon la même structure. L'une s'élève devant le *mihrâb* et l'autre devant la porte axiale de l'oratoire, au milieu de la galerie de la façade. Ce dispositif s'inscrit parfaitement dans la tradition ifriqiyenne où presque toutes les mosquées sont pourvues d'une ou de deux coupoles élevées sur l'allée axiale de voûtes d'arête qui recouvrent la salle. Un toit en terrasse repose sur l'extrados des voûtes. Semi-sphériques, chacune de ces deux coupoles s'appuie sur trois arcs doubleaux et sur le mur de la salle de prière qui lui est contigu. Aux quatre angles formés par les doubleaux s'ordonnent quatre trompes qui permettent le passage du plan carré au plan sphérique de la coupole proprement dite. Les deux coupoles sont dénuées à l'intérieur comme à l'extérieur de tout décor.

Au bout de cette allée se dresse un *mihrâb* richement décoré d'un pavement de marbre et de stuc qui est actuellement camouflé par une couche de peinture moderne. De section demi circulaire, sa niche large de 1,70m et profonde de 1,30m est couverte par une demi coupole. Ses parois inférieures sont meublées d'une succession de panneaux rectangulaires verticaux de marbre s'amortissant en arc en accolade. Quant au cul-de-four de la niche, il est pourvu de fines cannelures rayonnantes en stuc ciselé. Entre ces deux compositions, la niche est traversée d'une moulure en cavet frappée à intervalles réguliers de petites rosettes.



Fig.23 : La Grande Mosquée, salle de prière.

(45) Ces chapiteaux et leurs colonnes ont certainement été taillés et sculptés dans des ateliers de Tunis. L'étude systématique de ce genre de matériel peut fournir des indications intéressantes sur l'art de la sculpture architecturale en Tunisie à la période ottomane. A titre d'indication, nous signalons que la Grande Mosquée de Bizerte (XVIIe siècle) possède des chapiteaux et des colonnes identiques à celle de Ghar-el-Melh.

La niche du *mihrâb* s'ouvre sur un arc en plein cintre outrepassé. Ses retombées sont portées de deux élégantes colonnettes engagées taillées dans du marbre et couronnées de petits chapiteaux de type hafside. L'arc du *mihrâb* est formé de claveaux rayonnants alternés noir et blanc. Une mince bande de marbre noir constitue l'encadrement du *mihrâb*. Au-dessus de cet encadrement, la partie haute du mur est entièrement recouverte de stuc à motifs floraux turquissant. Dans sa partie inférieure d'un décor local classique aussi bien que dans sa partie supérieure tapissée d'un décor turquissant, ce *mihrâb* reproduit des thèmes décoratifs habituels dans l'architecture de la Tunisie de la période ottomane.

A gauche du *mihrâb* se dresse le *minbar* ; celui-ci est en maçonnerie revêtue de marbre. Il compte sept marches. Il est haut de 2,53m et long de 3,70m. La construction dans les mosquées de *minbar* en maçonnerie au lieu d'un minbar en bois sculpté comme c'est la tradition dans l'Ifriqiya médiévale est une pratique tardive due à une influence ottomane⁴⁶.

Le minaret se dresse dans l'angle nord-est de la mosquée. Il est élevé sur un plan carré de 4,25m de côté et couronné d'un lanternon ayant le même plan. La hauteur du minaret depuis le sol jusque la plate forme finale est de 10,70m. Ses quatre faces enduites et dépourvues de décor sont divisées en trois étages par deux bandeaux moulurés. L'étage supérieur, qui porte le lanternon, est décoré sur les quatre faces de fenêtres à baies géminées. Les arcs de chaque fenêtre sont séparés par une colonnette médiane surmontée par un chapiteau sommairement sculpté. Le parapet de la plate-forme supérieure est couronné de merlon en dent de scie. On accède à l'intérieur du minaret par une petite porte (0,62 x 0,40) à un seul battant, ouverte sur le côté sud et donnant sur la cour. L'escalier en colimaçon qui conduit au haut du minaret compte 60 marches. Il n'est éclairé que par quelques ouvertures hautes et étroites comme des meurtrières. Une petite pièce attenante au minaret servait de logement pour le muezzin.

La *midha* est l'annexe la plus importante de la mosquée. Contiguë à l'édifice, elle occupe du côté de l'enceinte orientale un espace rectangulaire (15,50x17m). On y accède par une porte simple pourvue de trois marches. La *midha* s'organise autour d'une cour relativement spacieuse. Elle compte plusieurs pièces alignées sur deux côtés de la cour. Ainsi, nous trouvons à gauche de l'entrée, une pièce renfermant le puits puis deux salles d'ablution, l'une pour les malekites et l'autre pour hanafites suivies d'une rangée de latrines. Les salles d'ablution sont dotées de bassins rectangulaire qui longent le mur et qui reçoivent l'eau du puits par l'intermédiaire d'une conduite en poterie. En face des bassins, nous trouvons un canal d'évacuation des eaux usagées et une banquette sur laquelle s'assoient les fidèles pour procéder à leurs ablutions rituelles.

La *midha* de la mosquée de Ghar-el-Melh a subi plusieurs restaurations qui lui ont fait perdre son authenticité. Elle a toutefois conservé son ancienne disposition.

(46) Le premier *minbar* de ce type, à notre connaissance, est celui de la mosquée de la Qasbah. En effet, en 1584, le *minbar* en bois sculpté de ce monument fut remplacé par un *minbar* en marbre et la mosquée était affectée alors au rite hanafite qui était le rite officiel de l'Empire Ottoman. Les autres mosquées de Tunis datant de cette époque, notamment celle de Yûsuf Dey et de Hammûda Pacha sont également dotées de minbar en maçonnerie.

La mosquée est pourvue d'une autre annexe importante: la dépendance réservée à l'hébergement des hôtes . Elle est constituée de quatre pièces donnant à l'intérieur de la cour et alignées sur l'enceinte orientale du monument, au nord de la *midha*. Ces chambres sont dépourvues de fenêtres et dotées de petites portes se fermant par un seul battant. Très simple à l'intérieur, elles sont enduites et blanchies à la chaux et couvertes par des toits en terrasse qui surmontent des voûtes d'arête ou en berceau.

Au terme de cette description de la mosquée de Ghar-el-Melh, il ressort que ce monument du milieu du XVII^e siècle est imprégné aussi bien de traditions ifriqiyiennes locales que de l'architecture turque de Tunis des deys et des beys ottomans. En effet, l'ordonnancement de la construction et la décoration de cet édifice mettent en évidence les influences qu'exerçait Tunis sur l'architecture religieuse des villes et villages voisins de la capitale à cette époque. La construction de ce monument s'inspire à la fois de la mosquée de Yûsuf Dey (1614-1615) et de celle de Hammûda Pacha (1655). Le maître d'oeuvre de la mosquée de Ghar-el-Melh, qui a vraisemblablement fait son apprentissage dans la capitale, a empreint son plan ainsi que l'élévation et la répartition des masses aux deux mosquées de Tunis. Toutefois, le minaret diffère par le plan et la forme du minaret des mosquées de Tunis. Le maître d'oeuvre a opté pour un style local beaucoup plus modeste et plus facile à élever. Les minarets de Tunis, imitation des minarets levantins sont des oeuvres de prestige élevées intentionnellement par les nouveaux maîtres du pays. Il est tout à fait normal que la petite ville de Ghar-el-Melh, avec ses moyens limités n'ait pu suivre cet exemple; d'autant que ce type de minaret n'a pas eu une grande diffusion ailleurs, en Tunisie.

IV- Installations maritimes et fortifications

1- Le port

C'est un port artificiel , formé par trois jetées en pierre de 120 m de long (Ouest), 130 m (Est) et 144 m pour celle du Sud. Elles constituent un bassin quadrangulaire , dont les grands côtés sont dirigés Est-Ouest. De nos jours, la profondeur de l'eau n'y dépasse guère trois mètres. Néanmoins au XVII^e et au XVIII^e siècles, il devait être assez profond pour abriter les vaisseaux ronds, à fort tirant d'eau, ne pouvant pas accéder au port de Bizerte⁴⁷. Des quais de 8m bordent ce bassin auquel on accède à l'aide d'une passe de 25 m de large⁴⁸, primitivement défendue par deux bastions, armés de batteries de canons. A la suite du raid anglais (1635), les défenseurs du port ont pris l'habitude de fermer l'entrée de la passe par une grosse chaîne en fer, qu'on tendait

(47) Ibn abî Dinar. 1967, p. 202; Sarrâg, 1973, p. 154; Ibn abî al-Diâf, T.III, p. 129; Ch. d'Arvieux, 1735, T.III, p. 401-458. Selon J. Peyssonnel (1987 p. 151), cette darse était capable d'abriter «une trentaine de bâtiments en toute sûreté». De son côté, L. Frank (1806) (Histoire,p.l6), évaluait le nombre de bâtiments ancrés dans le port à «seize voiles, à savoir une frégate, quelques briques, quelques corvettes et surtout de petites pinques. A côté de cette marine d'état, s'y trouvaient également vingt-quatre petits corsaires appartenant à des particuliers.

(48) G. Kokovtsov, 1951, p. 146-147.

entre deux bastions⁴⁹. Ce dispositif, déjà signalé à Mahdia au Xe siècle⁵⁰, existait vers la même époque aux ports de Bizerte, la Goulette, Alger et Rhodes⁵¹.

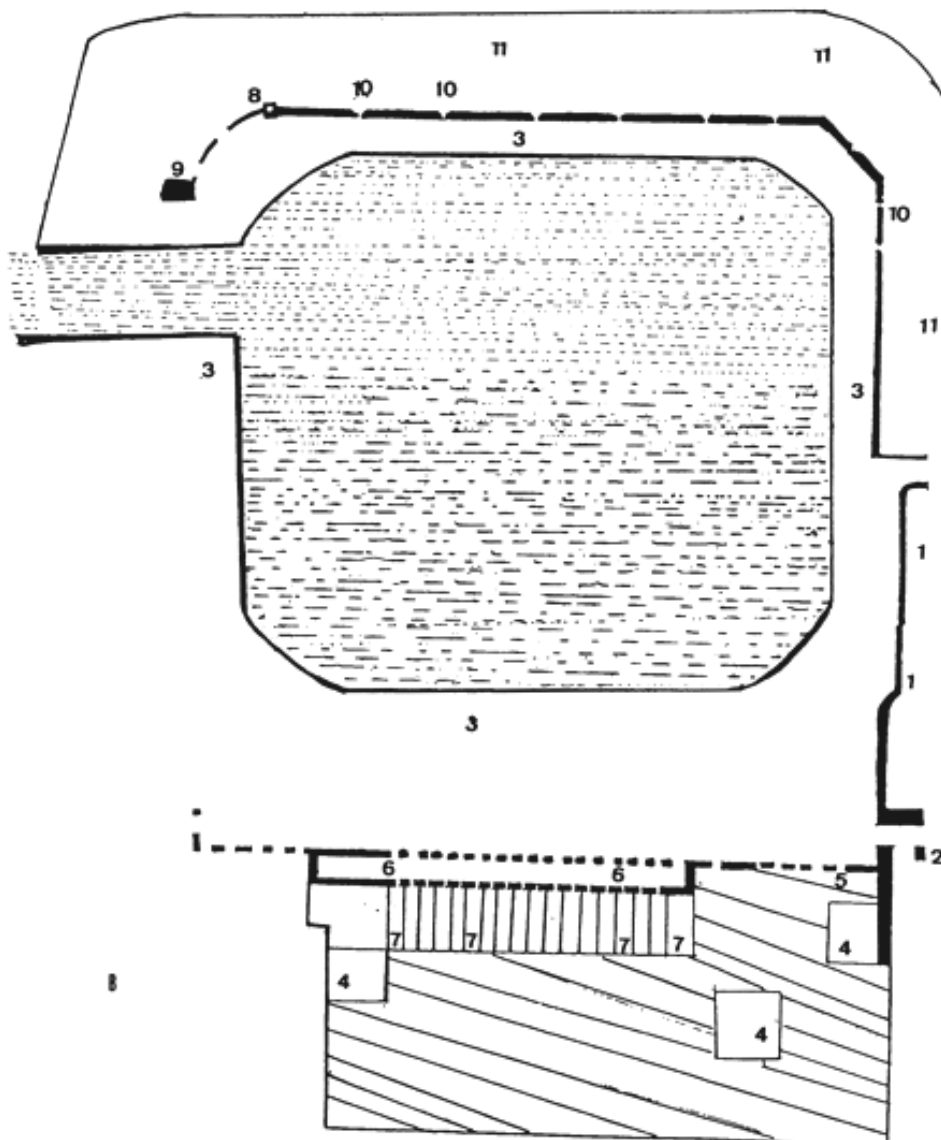


Fig.24 : Les installations maritimes.

(49) H. Hûga, 1975, p.93 - 94 ; Sarrâg, 1973, p. 154 ; Ch. d'Arvieux, 1735, T.III, p. 401 ; P. Duval, 1664, p. 49.

(50) Bakrî, 1913, p. 29; G. Marçais, 1955, p. 91 -92; N. Djelloul, 1988, T.II. p. 517.

(51) A. Gabriel , 1921, T.I, p. 17,26; Y. Laye, 1932, p. 21; N. Djelloul, 1988, T.I, p. 366.

Les quais sont bordés extérieurement , du côté du lac, par un mur entièrement construit en maçonnerie de moellons, enveloppant le bassin de tous les côtés. La courtine Sud , la mieux conservée, atteint 2m d'épaisseur et 3,20 m de haut; elle est percée à peu de distance du sol de larges meurtrières, jadis armées de canons de gros calibre pour le tir à fleur d'eau⁵². Contrairement à cette dernière, les murs Est et Ouest ne présentent aucune ouverture ; leur défense n'était assurée que par les batteries rasantes de Burj al-Wustâni et Burj al-Lutâni⁵³. Cependant, le quai Nord était, dès le XVIIe siècle défendu par un retranchement en maçonnerie, armé de bouches à feu de 100 livres de balles.

Les travaux entrepris dans le port furent terminés peu avant 1640, ils furent dirigés par Ustâ-Musâ-al-Andalusi, que le dey fit venir d'Alger, où il travailla à la réfection du port et des fortifications de cette ville⁵⁴. Les restaurations entreprises par Hammûda Pacha le mouradite (1635), Ibrâhîm al-Sharîf (1702) et Ahmad Bey (1837)⁵⁵, n'altérèrent nullement son aspect primitif. Tel qu'il se présente de nos jours, ainsi que dans les documents graphiques du XVIIe et du début du XVIIIe siècles, ce port constitue, avec ses jetées artificielles et ses batteries rasantes, un monument homogène, non sans analogie avec les dispositions que présentait le port d'Alger à la même époque⁵⁶. Ce dernier étant lui-même, en grande partie, construit par des ingénieurs Morisques⁵⁷. Ustâ-Mûsa, qui séjourna longtemps dans la capitale de la Berbérie centrale, s'inspira sans nul doute de l'oeuvre de ses compatriotes, en dirigeant les travaux du port de Ghar -el-Melh.

2- L'arsenal

De l'arsenal de Ghar-el-Melh, il ne reste qu'un amas de ruines, difficilement identifiables, occupant un espace rectangulaire de 160 m x 75m environ. Le côté Sud, le mieux conservé, est occupé, dans sa plus grande partie, par une série de magasins voûtés en berceau, ayant 18 m de long et 7m de large. Ils sont précédés (à 5 m au Sud) d'une rangée de dix-sept arcades se raccordant à l'Est et à l'Ouest à deux portes qui, auparavant, donnaient accès au quartier maritime.

Le chantier de construction navale n'est pas contemporain de la darse : lors de la campagne de l'amiral R. Blake (1653), il était encore inexistant⁵⁸. Sur le plan de Ghar-el-Melh, exécuté par Deviviers en 1669, on voit uniquement quelques tentes, désignées par le vocable «campement des Turcs», à l'emplacement de l'arsenal actuel ; cependant

(52) J. Coppin, 1686, p. 132; V.Guerin, 1862, T.I, p. 17.

(53) Sarrâg, 1973, p. 223; H. Huga, 1975, p.93; J. Coppin, 1686, p. 132.

(54) Sarrâg, 1973, 223; H. Hûga, p.93, 94; Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p. 36; Mas'ûdi, 1905, p. 94; J.Coppin , 1686, p. 132; G. Marçais ,1955, p.445

(55) Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p. 81 et T.IV, p.129; E. Pellissier, 1853, p. 16.

(56) J. Coppin, 1686, p. 124 ; Y. Laye, 1932, p. 28 - 29.

(57) F. Haedo, 1870, p. 42, 45, 51 ; A. Delvoulx, 1877, T.XXI, 51 - 53; Y. Laye, 1932, p. 21.

(58) F. Haedo, 1870, p. 42, 45, 51; A. Delvoulx, 1877, T.XXI, 51 - 53; Y. Laye, 1932, p. 21.

celui d'Albert, datant de 1699, laisse apparaître au même emplacement, un édifice rectangulaire, constitué par trois corps de bâtiments (PL.V). Ce dernier confirme donc la datation avancée par Husayn Hûga, qui attribue la fondation du premier chantier au mouradite ^CAli Bey⁵⁹.



Fig. 25 : Les arcades de l'arsenal.

Les seuls travaux entrepris dans l'arsenal au XVIIIe siècle, furent effectués sous le règne d'Ibrâhîm al-Sharîf (1702-1705)⁶⁰. Au cours de ces travaux, le chantier fut entouré d'une enceinte particulière, percée de deux portes à l'Est et à l'Ouest, ainsi qu'on peut le voir sur le plan anonyme du début du XVIIIe siècle. De cette enceinte, il subsiste encore la porte Ouest ; contrairement à celle de l'Est, remaniée au milieu du XIXe siècle, cette porte est coudée et présente un appareillage en maçonnerie de moellons comparable à celui de l'enceinte du port⁶¹. De la campagne de travaux d'Ibrâhîm al-Shârîf dateraient également les arcades, qu'on voit surmontées de deux étages sur le plan du XVIIIe siècle. Elles sont, en réalité, tout ce qui a subsisté des dix-sept galeries voûtées en berceau, après la transformation de leur partie sud en magasins, au cours du XIXe siècle⁶² ; ces derniers ont sensiblement gardé la même largeur que les arcades (7m). Ces galeries servaient auparavant de remises, destinées à mettre à couvert les navires qu'on tirait à sec; elles présentent le plan classique des formes destinées aux vaisseaux, qu'on rencontre vers la même époque dans l'arsenal d'Istanbul⁶³, et dès la période médiévale, dans ceux de Tunis, Alanya et Malaga⁶⁴.

(59) H. Hûga, 1975, p. 154.

(60) Ibn abî al-Diâf, 1963, T.II, p.81.

(61) Vers la même époque, les arsenaux d'Alger et d'Istanbul étaient également séparés du reste de la ville par une enceinte particulière. C.f. J. Coppin, 1686, p. 134; G. Marçais, 1955, p. 446; R. Mantran, 1962, p. 71-110.

(62) Ibn abî al-Diâf, 1963, T.IV, p. 182.

(63) L'arsenal d'Istanbul comptait au moins 180 galeries. Voir J. Coppin, 1686, p. 100; P. Fournier, 1646, p. 102; C. Marsigli, 1732, T.I, p. 139; R. Mantran, 1962, p. 110, 154.

(64) G. Marçais, 1955, p.323; L.Torrès Balbàs, 1946, p. 188 - 196; N. Djelloul, 1988; T.I, p. 229.

Outre l'oratoire, s'élevaient dans le même complexe architectural, deux bagnes pour le logement des esclaves chrétiens, affectés à la chiourme et à la construction navale⁶⁵. Ces édifices qui faisaient désormais partie «du paysage naturel» des ports ottomans, notamment barbaresques⁶⁶, étaient le plus souvent composés d'un ou deux étages, comportant des cellules pour l'habitation des forçats, ainsi qu'une chapelle⁶⁷. Tout l'espace restant à l'Est, était occupé par les ateliers des calfateurs, des charpentiers, des forgerons et des fabricants de rames. Les munitions de poudre et d'armes étaient, quant à elles, stockées dans un grand souterrain à l'épreuve de la bombe, encore visible à l'est de l'oratoire⁶⁸.



Fig. 26 : Les voûtes de l'arsenal.

Contrairement aux forçats, les techniciens et les ouvriers de condition libre, pour la plupart d'origine morisque⁶⁹ n'habitaient pas dans l'arsenal, mais à l'intérieur de la ville même, où était également établi le siège de l'amirauté tunisienne (résidence du qapudân de la marine)⁷⁰, transférée de Bizerte au XVIII^e siècle. En outre, l'absence de fabriques de canons et de poudre n'est pas surprenante; la ville n'est éloignée que d'une quarantaine de kilomètres des manufactures de Tunis⁷¹. Mais cette carence ne s'expliquerait cependant pas seulement par des raisons géographiques, elle découlerait également d'une certaine conception urbanistique, qu'on retrouve de même à Alger et à Istanbul⁷², et rarement dans les arsenaux chrétiens.

(65) J. A. Peyssonnel, 1987. p.75.

(66) C. Marsigli, 1732. T.I. p. 139; Ch. d'Arvieux, T.IV, p. 3 - 6, 454; R. Mantan, 1962, p. 71.

(67) Sur les bagnes d'esclaves à Tunis; voir notamment : J. Pignon, 1976. Passim.

(68) J. Molinier, 1952, p. 81 - 92; P. Cezilly, 1904, p. 40.

(69) Cependant à la fin du XVIII^e et surtout au XIX^e siècle, le rôle des Morisques devint secondaire. Il furent remplacés par des techniciens français originaires pour la plupart de la Ciotat. C.f. J. Molinier, 1952, p. 81- 92, P. Cezilly, 1904, p.25.

(70) G. Kokovtsov, 1951, p. 146 - 147.

(71) A propos de ces manufactures, voir : N. Djelloul, 1988, T.I, p.219, 234-235.

(72) A. Halimi, 1972, p. 229 -30; R. Mantran, 1962, p. 71.

On ne possède malheureusement aucune information, fût-elle fragmentaire, sur l'organisation du travail et les officiers qui commandaient dans l'arsenal de Ghar el-Melh⁷³. Nos informations sont également très rares et imprécises quant à son activité, ainsi que sur le nombre et les types d'embarcations qui y étaient fabriquées. Visitant la régence en 1724, J. Peyssonnel se contenta seulement de souligner «qu'il est assez vaste et très mal fourni pour les manoeuvres, le bois de construction et même pour l'artillerie»⁷⁴. De même, le recul de la marine tunisienne pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle⁷⁵, ne fut pas sans conséquence sur l'activité de cet arsenal qui se ralentira considérablement ; au cours de cette période, on y réalisait à peine quelques dizaines de goélettes et chebecks par an⁷⁶. Cette décadence s'accéléra encore au début du XIXe siècle, malgré le réveil momentané de la marine de Tunis à l'époque du husseinite Hamûda Pacha, qui ne profita qu'aux seuls chantiers de la Goulette et de Sfax⁷⁷.

LES FORTS DE CEINTURE

3- Burj al-Wustânî

C'est le plus ancien ouvrage fortifié de la ville; sa construction fut commencée en 1638, sous la direction d'Usta Mûsâ al-Andalusî, en même temps que le port. En 1640, J.Coppin le signale entièrement achevé et armé⁷⁸. Les divers aménagements entrepris après 1881 ont entièrement défiguré l'intérieur du monument; seuls les bastions et les courtines demeurent en bon état de conservation.

Le fort dessine un rectangle régulier de 44m x 30 m, orienté Nord-Sud, et flanqué de quatre bastions octogonaux aux angles. L'unique porte d'entrée est percée dans la courtine Nord. Un fossé défendu par un chemin couvert l'enveloppe au Nord, à l'Est et à l'ouest, tandis qu'au Sud on note les restes d'une palissade en terre.

De nos jours, l'accès au fort se fait de plein-pied, car le fossé Nord (profond de 3m et large de 8m) est remblayé au niveau de la porte d'entrée. Celle-ci présente un arc en plein cintre, inscrit dans un double encadrement rectangulaire en grès coquiller, surmonté d'un tympan aveugle, portant une inscription arabe. Ce tympan est circonscrit

(73) A Constantinople, la direction de l'arsenal était confiée à un *Terzané-Emini*, qui percevait les revenus et gérait les dépenses; il était secondé par un deuxième officier, le *Terzané Kâtib*, ayant plutôt la direction technique des travaux de construction navale, c.f. Marsigli, 1732, T.I, p. 144.

(74) J. Peyssonnel, 1987, p. 51.

(75) N. Djelloul, 1988, T. I. p. 87 - 88.

(76) G. Kokovtsov, 1951, p. 146 - 147.

(77) T. Maggil, 1815, p. 36; J. Molinier, 1952, p. 81 - 92 N. Djelloul, 1988, T.I, p. 87 - 88. L'arsenal de Ghar-el-Melh, abandonné à la mort de Hammûda Pacha, est resté en bon état jusqu'à 1840. A cette date, Ahmed Bey entreprit quelques modifications et remit en fonction les ateliers (Ibn abî Diâf, 1963, T.IV, p. 181; E. Pellissier, 1838 p. 40; Ph. Daumas, 1858, p. 6; V. Guérin, 1862, T.II, p.17) . Ce n'est que vers la deuxième moitié du XIXe siècle que l'établissement, complètement désaffecté, commença à tomber en ruines, (P. Zaccane, 1875, p. 87).

(78) Ibn abî Dinar, 1967, p. 209; Sarrâg, 1973, p. 199; H. Hûga, 1975, p.93-94; Ibn abî al-Diâf , 1963, T.II, p. 38; Mas'ûdi, 1905, p. 94; Mahlûf, 1930, T.I, p. 170-171; J. Coppin, 1686, p. 132.

d'un arc en plein cintre, assez monumental, reposant sur des colonnes à chapiteaux haf-sides. Le tout s'inscrit dans un encadrement rectangulaire en pierre de taille. L'inscription, gravée sur une plaque de marbre, est très érodée et illisible. Cependant, le texte en cursive, est en relief et non coulé au plomb, suivant la technique fréquemment utilisée dans la plupart des monuments tunisiens du XVII^e siècle.

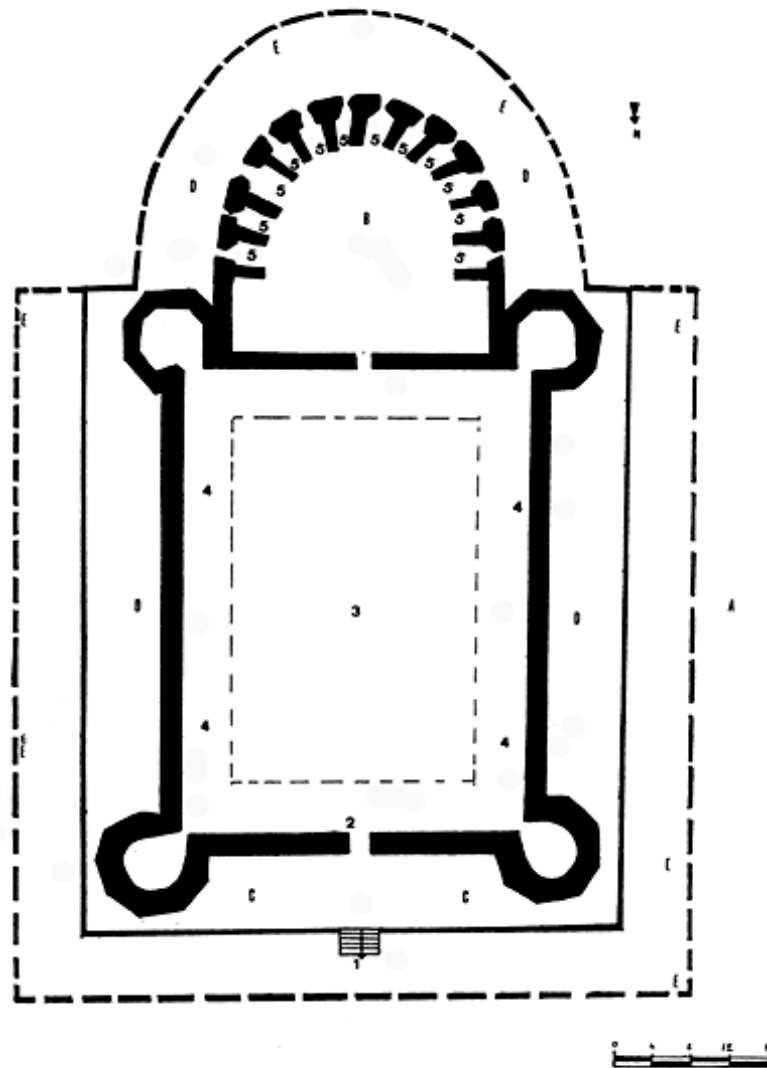


Fig. 27 : Le fort central (Burj al-Wusâni).

BURG AL-WUSTANI
Restitution schématique

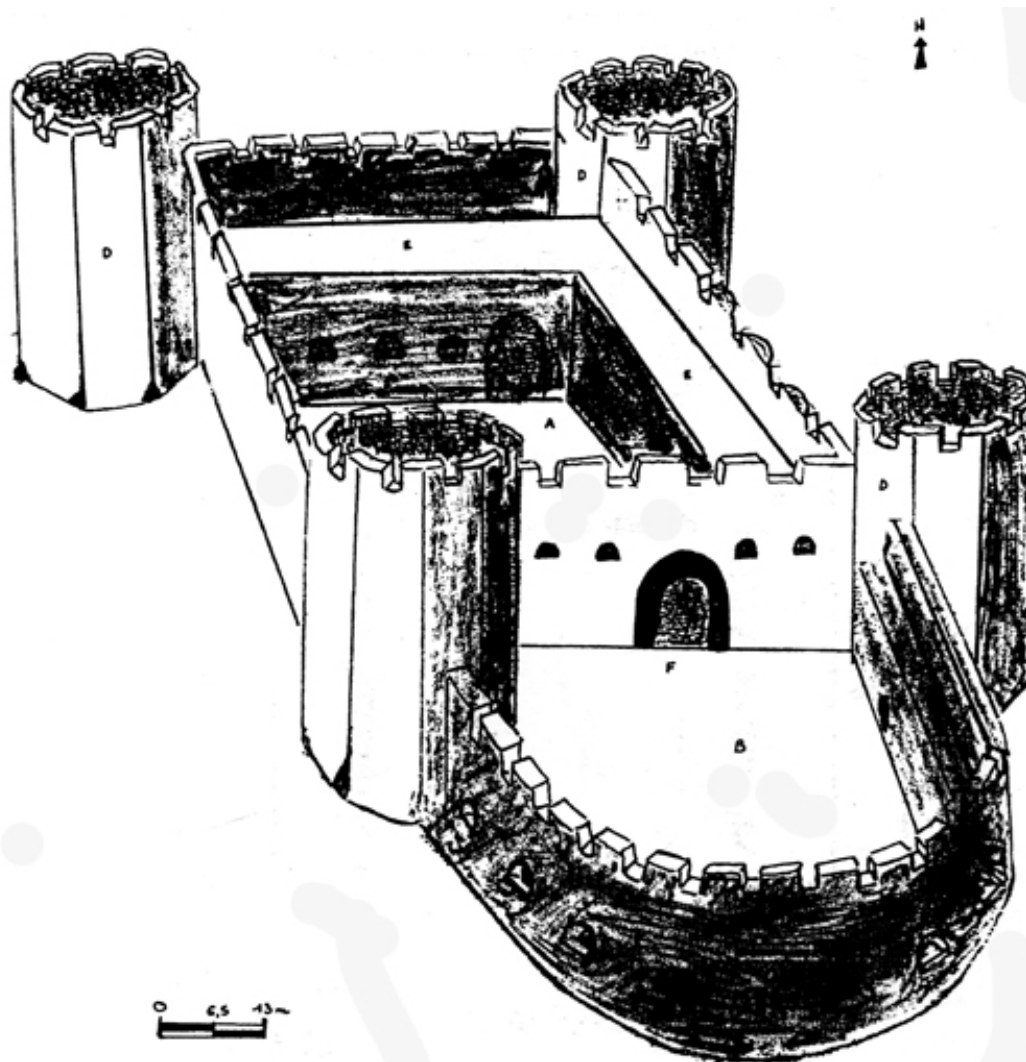


Fig.28 : Le fort central (Burj al-Wusâni).

Les courtines ont généralement 9,90 m de haut, parapet compris, et font apparaître un revêtement en maçonnerie de pierre de taille. Le départ du parapet est signalé extérieurement par une moulure en pierre. Il n'est pas percé d'embrasures à canon, mais présente des merlons arrondis, espacés de 60 cm environ. Tout en gardant l'ancien crénelage médiéval, l'ingénieur a essayé de donner plus de largeur aux créneaux, afin de pouvoir les défendre à l'arquebuse; le même procédé a été utilisé en 1485 au Yedikulé-Hissar en Anatolie, et au début du XVIIe siècle aux forts de Kelibia et d'al Hawwariya en Tunisie⁷⁹.

Les bastions, également en pierres de taille, sont tous vides, massifs à la base, avec un fruit assez accentué. Chaque saillant est un octogone de 37m de périmètre environ. Leurs plate-formes supérieures, surmontées de petites échauguettes à toit conique, sont également défendues par un parapet, percé d'embrasures à canon rectangulaires, béantes vers l'intérieur, afin de permettre la rotation des canons.



Fig.29: Burj al-Wuslâtî vue générale.

Les bastions octogonaux ne constituent pas une nouveauté dans la fortification musulmane d'Occident⁸⁰, mais jusqu'au XVe siècle, la tour barlongue ou ronde était la forme la plus fréquente, aussi bien en Ifriqiya qu'au Maghrib⁸¹. Mais dès la fin du XVe siècle, et surtout au XVIe et au XVIIe siècles, les ingénieurs Morisques employaient presque systématiquement le bastion octogonal. Ceci est notable dans l'enceinte morisque de Tetouan (Maroc) remontant à la fin du XVe siècle, ainsi que dans les parties construites par les ingénieurs Morisques de l'enceinte de la kasbah et du port d'Alger au XVIe siècle⁸². Au cours du siècle suivant, ces bastions vont devenir presque de règle dans la fortification ottomane de Tunisie, mais aussi d'Anatolie⁸³.

(79) A. Gabriel, 1943, p. 7; C.E. Arsevan, 1939, p. 130; N. Djelloul, 1988, T.I, p.433.

(80) voir à ce propos de bastions octogonaux de Mahdia et Younga en Tunisie (Xème - XIIe siècles) N. Djelloul, 1988, T.I, p.167.

(81) N. Djelloul, 1988, T.I, p. 176 -177.

(82) M. Dawid, 1959, T.I, pl. 18 ; R.P. Coppin. 1686, p. 187; G. Marçais, 1955, p.407, 447 ; Y. Laye, 1932, p. 21, 31, 32.

(83) Ch. d'Arvieux, 1735, T.I, p.33; C. Marsigli, 1732, T.II, p. 148 ; J. Lechevalier, 1800, p. 66.



Fig. 30 : Burj ul-Wustâni et braie du port.

Tel qu'il se présente actuellement, le monument est un ouvrage incomplet ; il lui manque une demi-lune, de forme semi-elliptique, qui jadis le flanquait au Sud. Elle était percée, à peu de distance du sol, de plusieurs meurtrières, armées au XVII^e siècle d'une batterie de canons à fleur d'eau. Son chemin de ronde, supporté probablement par des voûtains, était à son tour défendu par un parapet percé d'embrasures à canon⁸⁴. La demi-lune, destinée avant tout à la défense de la rade et du port, était très basse ; sa hauteur moyenne ne dépassait guère les 2/3 du corps de place, qui étant plus élevé, jouait le rôle de réduit et de caserne⁸⁵.

4- Burj al- Lutânî (Fort oriental)

Ce fort, nommé également Burj Sidi ^CAîl al-Makkî, flanque au Nord-Est le port et l'arsenal et forme un triangle avec le fort de Gabal-al-Nadûr au Nord et Burj-al-Wustânî à l'Ouest⁸⁶. Sa fondation (1070 H / 1659) fut ordonnée par le mouradite Hamûda Pacha (1631-1666), à la suite de l'attaque anglaise de 1653⁸⁷. Le monument ne pose aucun problème de datation ; il figure sur tous les plans de la ville, exécutés au XVII^e siècle (PIV-VI). Ces indications sont confirmées par l'inscription qui surmonte la porte d'entrée portant la date de 1070 H / 1659⁸⁸.

Le fort communique avec l'extérieur à l'aide d'une porte unique, aménagée dans le côté Ouest. Le fossé qui entourait le monument est entièrement remblayé de ce côté, ce qui permet d'y accéder de plain-pied. Mais auparavant, un pont-levis permettait de fran-

(84) J. Coppin, 1686, p. 132; Ch. d'Arvieux, 1735, T.IV, p. 401.

(85) Le corps de place communiquait avec la demi-lune par l'intermédiaire d'une poterne percée dans sa courtine Sud (PL. VII).

(86) Au début du siècle, l'administration française y entreprit quelques travaux, afin de le transformer en prison ; c'est de cette campagne que date l'étage surmontant le chemin de ronde.

(87) H. Huga, 1975, p. 93-94 ; Sarrâg, 1973, p. 223 ; Ibn abî al-Diâf, 1963, T. II, p. 38 ; Ch. d'Arvieux, 1735, T.IV, p.401.

(88) S.M.Zbiss (1955, p. 28), attribue à tort la fondation de ce fort à Ahmed Bey (1837-1855).

chir ce fossé et d'aboutir sous la porte d'entrée, cette dernière présente un arc outre-passé légèrement brisé, inscrit dans un double encadrement rectangulaire, et dont les piédroits sont flanqués de deux colonnettes à chapiteaux hispano-maghrébin. Le tympan aveugle portant l'inscription est circonscrit par un arc en plein cintre, légèrement brisé, assez monumental et reposant sur deux colonnes à chapiteaux turcs (Fig. 7). Un couloir, de 3,50m de long, assure la liaison entre la baie extérieure et un vestibule de plan rectangulaire (10m x 5,50m), entièrement couvert en voûtes d'arêtes.

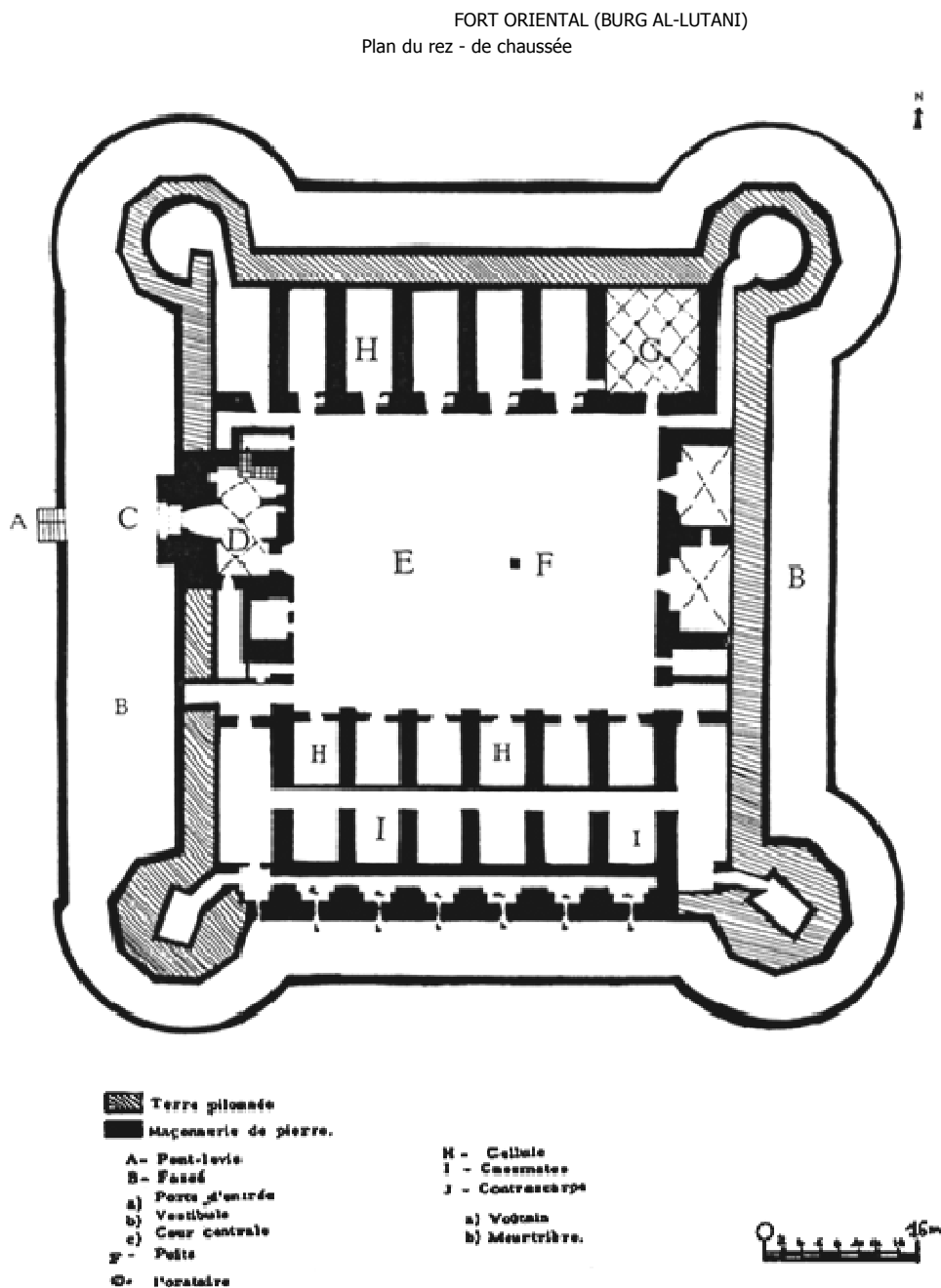


Fig.31 : Fort oriental.



Fig. 32 : Burj al-Lutânî, inscription de fondation.

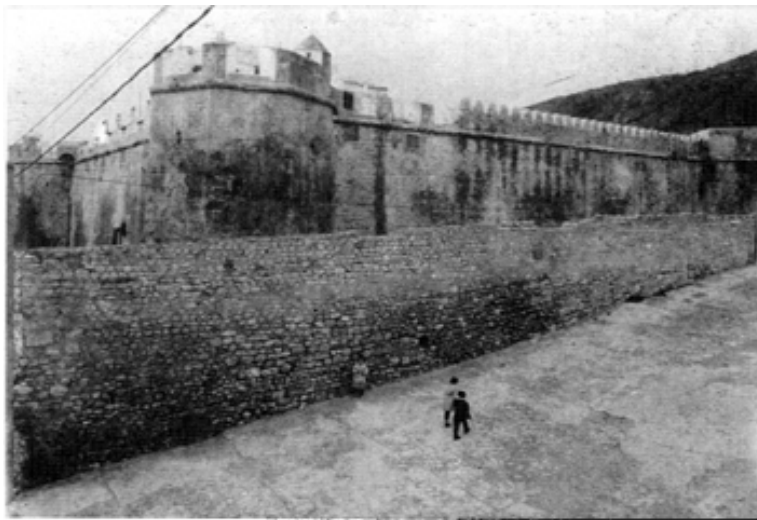


Fig.33 : Burj Tunis, vue générale.

La cour présente un plan rectangulaire, presque carré (de 32m x 26m), bordée de plusieurs cellules et casemates sur les quatre côtés. Le milieu de cette cour est occupé par un puits de peu de profondeur, bien alimenté en eau potable . A l'angle Nord-Ouest est aménagé l'oratoire. L'aile Nord comporte cinq cellules rectangulaires de 9mx4m, et une sixième de plus grande largeur, communiquant avec le bastion Nord-Ouest. Elles sont toutes couvertes de voûtes en berceau, percées de lucarnes d'éclairage. L'aile Est est formée de deux grandes cellules également rectangulaires, de 7,50m x 4,50m, précédées par une sorte d'anti-salle et accostées au Sud, par deux casemates rectangulaires. Quant à l'oratoire, il est constitué d'une salle de prière quadrangulaire de 9,30m x 8m de côtés, comportant neuf travées, recouvertes en voûtes d'arrêtés, supportées par quatre piliers. Dans l'aile méridionale, les parois Sud des casemates ne sont pas ados-

sées à la courtine ; elles y sont plutôt séparées par un couloir, large d'un mètre, longeant tout le mur d'enceinte. Seule la septième casemate qui se trouve à l'angle Sud-Ouest communique avec ce couloir. Toutes ces pièces casematées, de plan rectangulaire (elles ont 12,50m de long, 4m de large au Nord et uniquement 3,50m au Sud), sont séparées l'une de l'autre par un mur de 1,60m d'épaisseur, qui se rétrécit davantage au milieu, pour atteindre 50cm. Elles sont également toutes couvertes de voûtes en berceau, appareillées en briques ; toutefois il convient de signaler un mode de recouvrement que G.Delphin a retrouvé aussi dans le fort de Bâb ^c Azun à Alger (XVI^e siècle)⁸⁹. En effet, entre la brique et le dallage des terrasses, s'étale une couche de sable, assez épaisse, permettant d'augmenter l'élasticité du mur, afin de le protéger contre le tir oblique des mortiers et des bombes⁹⁰. A chaque casemate correspond un voûtain de 3,50m de large à la bouche, mais uniquement de 2,50m de fond, aménagé dans le mur même de la courtine, à peu de distance du sol et évasé vers l'intérieur. A chaque voûtain correspond extérieurement une meurtrière, auparavant armée d'un canon de gros calibre. Elles sont au nombre de huit, exactement comme l'indique le plan de Deviviers; ce qui confirme l'ancienneté du dispositif.



Fig.34 : Burj al-Lutânî. bastions et fossé.

Les murs des courtines présentent 2,80m d'épaisseur à l'Est, à l'Ouest et au Nord, tandis que celui du Sud atteint 3,50m. Ceci s'explique par la présence des voûtains, ainsi que par la volonté de l'ingénieur d'accumuler les plus grands moyens de défense du côté de la mer⁹¹. La hauteur moyenne de toutes les courtines ne dépasse pas sept mètres (parapet compris); le départ du parapet (haut de 1m et épais de 1,50m) est signalé extérieurement par une moulure en pierre. La courtine Sud est en réalité formée de deux murs: le mur principal ou extérieur (de 3,50m d'épaisseur), ainsi que celui des

(89) G. Delphin, 1904, p. 191-197.

(90) Au XVIII^e siècle, les ingénieurs français tel que Cormontaigne, se plaignaient souvent du manque d'abris à l'épreuve de la bombe dans les fortifications édifiées par Vauban. C.f. G. Trippier, 1866, p. 7-35.

(91) Les cartes du XVII^e et XVIII^e siècles donnent plus de largeur à l'aile sud (PL.VII), confirmant ainsi l'ancienneté du dispositif.

grandes casemates (1,60m) .Ensemble, ils constituent un chemin de ronde de 15,50m de large (753m² de surface), capable de recevoir une importante batterie de canons et plusieurs fantassins. Ce dernier est défendu par deux parapets ; un au Sud, percé d'embrasures à canon, et l'autre au Nord, destiné aux arquebusiers, chargés de la défense de la cour du fort. Le chemin de ronde Nord, comporte également un parapet analogue ; ainsi l'assaillant qui aurait franchi la porte, était pris entre les feux des défenseurs postés sur les terrasses.



Fig.35 : Burj al-Lutânî, l'intérieur du fort.

De nos jours, le fossé Ouest, large de 10m, est remblayé; plusieurs bâtiments modernes occupent son emplacement. Les fossés Est, Nord et Sud sont larges uniquement de 5,50m et actuellement profonds de 2m. Ils sont creusés immédiatement au pied des courtines et ne possèdent point d'escarpe, mais uniquement une contre-escarpe en maçonnerie de moellons. De tous ces ouvrages, seul celui de l'Ouest constitue un véritable organe de défense, destiné à briser l'élan des assaillants venus par terre et à lutter contre l'effort de sape et de mine. Les autres fossés, de peu de largeur et de profondeur sont destinés avant tout à recueillir les débris de maçonnerie provenant des brèches ouvertes par l'ennemi⁹².

Tel qu'il ressort de cet aperçu, le monument demeura inchangé tout au long du XVIIIe et XIXe siècles. Sous Ahmad Bey (1840), on se contenta seulement de quelques aménagements qui consistèrent à transformer les grandes casemates de l'aile Sud en chambrées pour le logement d'un détachement d'artilleurs⁹³. La construction de l'étage, après 1881, l'a légèrement défiguré, mais sans lui faire perdre ses anciennes dispositions.

(92) C'est généralement le rôle qu'on assignait à ce type de fossés, cf. G. Trippier, 1866, p. 5.

(93) Ibn abî al-Diâf , 1963, T.IV, p. 182; Ph. Daumas, 1858, p. 6. La faible épaisseur des murs séparant ces casemates vers le milieu (50 cm), ainsi que les matériaux utilisés, confirment ces aménagements tardifs.

5- Burj Tunis

Assis en dehors de la ville, à 1 200m environ à l'Ouest, sa construction (1070 / 1659) fut également ordonnée par Hamûda Pacha (1631-1666), et remonte à la campagne de travaux qui suivit l'expédition anglaise⁹⁴.

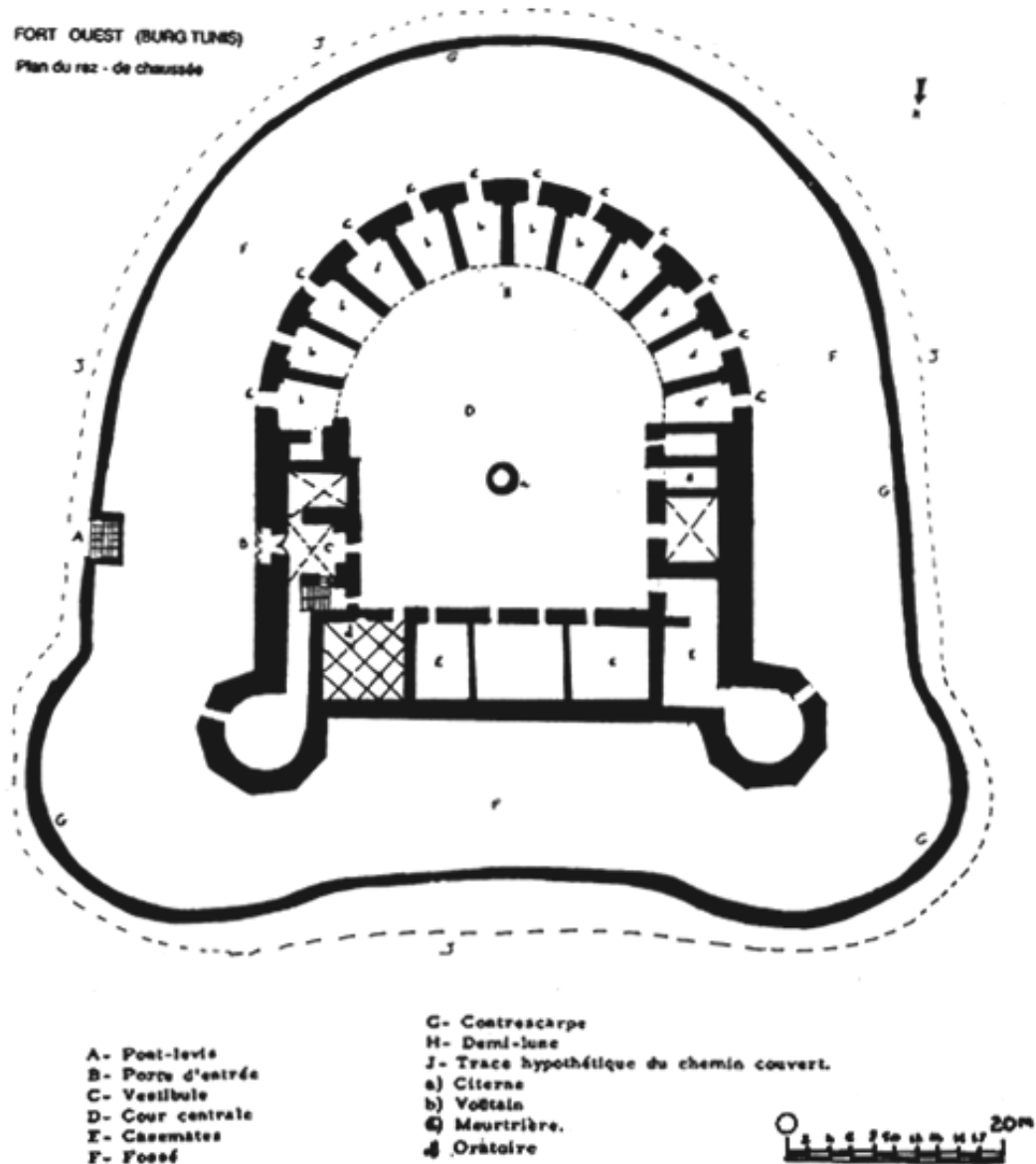


Fig.36 : Fort ouest (Burj Tunis).

⁽⁹⁴⁾ Sarrâg , 1973, p.232; H. Hûga, 1975, p.93-94.

Le monument est constitué par un bâtiment rectangulaire de 46,21m de côté, flanqué au Nord de deux bastions octogonaux et au sud par une demi-lune semi elliptique, ayant 46m sur le grand côté et 23m sur le petit côté. Le tout est environné d'un fossé. Contrairement à ce qu'on remarque à Burj al-Wustânî, la demi-lune n'est pas détachée du corps de place, aucune séparation n'existe entre le bâtiment rectangulaire et le corps avancé.



Fig.37 : Burj Tunis, inscription de fondation.

Une seule porte donne accès au fort : elle est aménagée dans le côté Est. De nos jours, on y accède de plain-pied, alors qu'auparavant le passage se faisait par un pont-levis. La porte d'entrée, aménagée dans un saillant rectangulaire, est surmontée d'une chambre de tir. Elle présente deux arcs en plein cintre, appareillés en pierre de taille. Le tympan aveugle comporte une inscription turque qui mentionne les noms du sultan Muhammad IV (1648-1687) et du dey Hag-Mustafâ -Lâz (1653-1665). Cette porte donne accès à un vestibule, de forme carrée, couvert en voûtes d'arrêtés, mais dépourvu du passage en chicane qu'on trouve dans Burj al-Wustânî. La cour, dont le milieu est occupé par une citerne, épouse la forme du fort. Au Nord et à l'ouest, elle est bordée de plusieurs casemates, alors qu'un oratoire carré, de 10m de côté et à neuf travées, voûtées en arrêtes, occupe l'angle Nord-Est.

La courtine Nord est profondément remaniée, à cause de la construction de plusieurs bâtiments modernes sur le chemin de ronde. Dans ses parties les plus anciennes, elle présente un mur en maçonnerie de moellons, haut de 8m et épais de 1,50m. Ce mur ne présente pas de fruit, mais ses pieds sont renforcés par un épais talus, également en maçonnerie de moellons. Le chemin de ronde (de 10m de large) est constitué par les terrasses des casemates et de l'oratoire. Les courtines Est et Ouest, plus exposées aux feux ennemis, sont plus épaisses (3m) et construites en terre pilonnée, revêtue en maçonnerie de moellons.

Les bastions sont de forme octogonale (37m de périmètre) , vides et entièrement bâtis en terre pilonnée, revêtue de moellons très tendres⁹⁵. Initialement, leur hauteur ne dépassait pas celle des courtines⁹⁶ et ils comportaient des échauguettes à toit conique. La demi-lune est vide, constituée par un mur de 7m de haut et 7,50m d'épaisseur, entièrement construit en terre pilonnée, avec un revêtement de maçonnerie de moellons tendres ; la pierre de taille de petite facture est parfois utilisée comme chaînage. Une moulure marque extérieurement le départ d'un parapet (haut de 1,40m), percé d'embrasures à canon rectangulaires (1,20m x 0,85m), flanquées de part et d'autre de petites meurtrières pour les armes portatives, également rectangulaires (0,70m x 0,40m). le chemin de ronde, large de 5m, est supporté par treize voûtains de 6,30m de fond, béants vers l'extérieur (ils ont 5m de large vers l'attaque mais uniquement 3,50m vers l'intérieur). A chaque voûtain correspond une meurtrière pour le canon, aménagée à peu de distance du sol, afin de pouvoir placer des batteries à fleur d'eau. Elles ont toutes 1,20m de large à la base et 1m de haut; leurs arcs, en plein cintre surbaissés, sont surmontés d'arcs de décharge.

Les voûtains qui apparaissent timidement dans le fort des Andalous à Bizerte⁹⁷ et uniquement dans la courtine Sud de Burj-al-Lutânî, deviennent ici un élément essentiel de la bâtisse⁹⁸. Cette technique que les ingénieurs européens du XVIIe siècle ont baptisée «technique d'escarpe en maçonnerie creuse»⁹⁹, offre plusieurs avantages :



Fig.38 : Burj Tunis, l'ultérieur du fort.

(95) C'est un tuf calcaire provenant des carrières de Ras Djebel.

(96) L'adjonction est d'ailleurs très nette au niveau de la bâtisse.

(97) N. Djelloul, 1988, T.I, p.359

(98) En Tunisie, cette technique fut utilisée au XVIIe siècle aux forts de Sîdî Sâlim à Bizerte et d'al-Harîta à la Goulette. Voir à ce propos, N. Djelloul, 1988, T. I, p. 277 - 359. Voir aussi fig.9.

(99) M. de Zastrow, 1848, T.I, p. 162-165; G. Trippier, 1866, p.7,35.

- Les assiégés peuvent établir deux rangées de canons et même plus , alors que les ouvrages en terre pilonnée du XVIe siècle, ainsi que les fronts bastionnés de Vauban (1678-1705), ne permettent l'établissement qu'une d'une seule rangée¹⁰⁰.
- La maçonnerie creuse rend inefficace l'action du mineur et facilite l'établissement de contre-mines¹⁰¹, surtout si elle est doublée de bastions vides.
- Il ne suffit pas d'ouvrir dans un ouvrage voûté en maçonnerie creuse une brèche praticable, mais il faut le détruire complètement, pour anéantir la défense dissimulée¹⁰².
- Dans les fortifications de terre pilonnée du XVIe siècle, les bouches à feu ne sont protégées que par l'avant, tandis que les voûtains leur procurent une protection maximale¹⁰³.
- Les voûtains augmentent considérablement l'élasticité des murs, car le choc direct du boulet sur la maçonnerie n'est pas la cause de sa destruction, mais c'est plutôt son homogénéité qui en est essentielle. Le boulet détruit plus par les vibrations qu'il provoque que par son propre choc¹⁰⁴. Ainsi ces voûtains, en brisant la vitesse de ces vibrations , encore davantage que la terre pilonnée, confèrent aux courtines une solidité et une résistance encore supérieures à celles des simples remparts en terre pilonnée du XVIe siècle et des forteresses de Vauban¹⁰⁵.

Contrairement à ceux des autres forts, le fossé de Burj Tûnis est un véritable ouvrage de défense rapprochée, de 14m de large au Sud et 16m au Nord, jadis inondé d'eau¹⁰⁶. Intérieurement, il est parementé de pierres de taille de petite facture, mais ne comporte cependant pas d'escarpe. Seuls les vestiges d'une ancienne contre-escarpe en maçonnerie subsistent encore.

6- Burj al-Nadûr

L'ancien Qasr médiéval, doté d'une tour de guet¹⁰⁷, signalé par Lanfreducci et Bosio au XVIe siècle, a probablement reçu des aménagements au cours du XVIIe siècle, afin de l'adapter aux armes à feu. Ce fortin, évoqué par la plupart des voyageurs¹⁰⁸ et cartographes du XVIIe et du XVIIIe siècles, est représenté sur le plan de Deviviers (1669), par une bâtisse rectangulaire, comportant des meurtrières pour le canon. Cependant, dans un autre plan du XVIIe siècle (1699), il est plutôt illustré par deux bâtiments rectangulaires, également flanqués d'une tour cylindrique à lanternon, comparable à celles des qasr-ribât (s). Par sa position élevée (325m), ce fort avait essentiellement un rôle de signalisation. L'intensification des descentes des corsaires

(100) M. de Zastrow ,1848, T.I, p. 162-165.

(101) *Ibid*, T.I, p. 162-165.

(102) *Ibid*. T.I, p. 162-165.

(103) *Ibid*. T.I, p. 162-165 *Ibid*, T.I, p. 162-165.

(104) G.Trippier. 1866, p. 27, 35.

(105) M. de Zastrow,1848, T.I, p. 162-165.

(106) Le talus qui longe les pieds des courtines était avant tout destiné à les protéger des eaux du fossé.

(107) P. Cezelly, 1904, p.33.

(108) J. Coppin, 1686, p. 132; J. A.Peyssonnel, 1987, p.151.

chrétiens, a entraîné la généralisation des tours de guet, sur toutes les côtes de la régence, particulièrement auprès des grands ports. En effet, à côté de celle du Nadûr, d'autres tours de surveillance étaient signalées dans cette région jusqu'au XIXe siècle. La plus importante se trouvait sur le cap de Sidi ^CAH al-Makkî; elle comportait une petite garnison qui avait pour tâche la garde de plusieurs citernes d'eau, ainsi que celle du littoral¹⁰⁹. Entre Ghar-el-Melh Rafraf, se trouvaient deux autres tours de guet. *La qubba* de Sidî 'al-Makkî était également fortifiée et comportait, au XIXe siècle, un détachement de janissaires¹¹⁰.

Conclusion

Char el-Melh, une ville fondée en 1638 pour des raisons militaires, offre un intérêt archéologique certain. En effet, celle-ci, en plus de son tissu urbain ancien avec ses ruelles, la place centrale, les souks, les hammams et les habilitations, conserve plusieurs édifices religieux, essentiellement des mosquées qui remontent au XVIIe siècle.

La Grande Mosquée de par son importance et sa bonne conservation est une des plus intéressante mosquée du Sahel byzantin. C'est une oeuvre de synthèse qui se rattache aux traditions ifriqiyenne (la salle de prière demeure dans ses traits essentiels conforme au vieux type ifriqiyen de la salle hypostyle avec ses multiples nefs, ses colonnes surmontées de chapiteaux et d'impôtes en maçonneries portant des tirants en bois, alors que l'ordonnancement de l'édifice (salle de prière entourée de cours sur trois côtés) et certains de ses éléments (minbar maçonné et adjonction de *turba*) rappellent les mosquées les plus caractéristiques de cette époque, celles édifiées à Tunis par les souverains ottomans et notamment la mosquée de Yûsuf Dey (1614-1615) et celle de Hammûda Pacha (1655).

En outre, Ghar-el-Melh se singularise par l'importance accordée à ses installations maritimes et ses fortifications qui représentent des témoignages très précieux sur ces types monumentaux dans la Tunisie du XVIIe siècle. Ainsi son port artificiel, l'arsenal qui lui est contigu et les trois forts de ceinture qui remontent tous au XVIIe siècle constituent un complexe architectural des plus complets, les plus homogènes et les plus représentatifs de l'architecture militaire de la Tunisie ottomane.

La ville a été fondée afin de créer un point de ralliement, proche de la capitale, aux vaisseaux ronds à fort tirant d'eau dont le port de Bizerte leur était inaccessible. Ainsi Ghar-el-Melh est une ville- port ; toute son activité était tournée vers la marine de guerre à laquelle s'adonnât une grande partie de sa population. La zone portuaire, dotée de sa propre enceinte, constituait le poumon de la ville, et autour d'elle s'organisait toute la cité.

En outre les ouvrages défensifs de Ghar-el-Melh sont l'oeuvre d'architectes morisques. Le plus ancien fort, celui du milieu est l'oeuvre d'un ingénieur morisque originaire de Seville , Ustâ Mûsâ al-Andalusî que le dey de Tunis fit venir d'Alger, où il

(109) L. Manen et G. Heraud, 1827, p.38.

(110) E. Pellissier, 1853, p.40.

travailla à la réfection de ses défenses. Les deux autres ports situés à Test et à l'ouest de la ville portent de par leur forme et construction, la marque de l'école de fortification andalouse et furent probablement édifiés par un des deux fils de cet ingénieur (^CAî et Ibrâhîm) qui dominèrent l'histoire de la fortification algérienne jusqu'au dernier quart du XVII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- *Archives du service historique de l'armée de terre française, Château de Vincennes (S.H.A.T.)*.
- Le caïdat de Bizerte (1877), S.H.A.T., carton M.R, 1321, dossier 22.
- Domaine militaire, classement et déclassement des places- fortes et d'ouvrages fortifiés (Tunisie 1881 - 1911), S.H.A.T., carton 2 h..25, dossier 1.
- *Archives du service historique de la marine française de Vincennes (S.H.M.)*
- L. Mazen , *Expédition de Tunisie* (1881), S.H.M., mss n° 3s 644.
- H.H. Abdulwahab, *Hulâsat târîh Tunis*, Tunis 1955.
- H.H. Abdulwahab, *Waraqât*, Tunis 1965, 1972.
- D. AFET, *Un regard sur les points caractéristiques de l'histoire turque ottomane*, Istambul 1937.
- J. Léon, *Africain, Africa descripto*, Rome 1632, trad. A. Epaulard, Paris 1956, 2vol et trad. arabe de M. Hajji, Beyrouth 1983.
- C.E. Arsevan, *l'Art turc*, Istamboul 1939.
- Ch. De Arvieux, *Mémoires*, edit. par J.B. Labat, *Mémoires du Chevalier d'Arvieux*, Paris 1735,6 vol.
- J. Bahloul, *Le culte de la table dressé chez les juifs d'Algeries*, Paris. 1985.
- T. Bachrouch, *Formation sociale barbaresque et pouvoir à Tunis au XVII^e siècle*, Tunis 1977.
- P. Bajot, «Le golfe d'Utique dans l'antiquité», in *Revue générale de l'hydraugraphie*, n°68, 1982, pp. 59-73.
- Abu ^CUbayd Bakri, *Kitab al-Masalik wa al-Mamalik*, edit. de Slane, Alger 1911, réedit. de A. P. Van Leeuwen et A. Viri, Tunis 1992.
- R. Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Hafssides*, Paris, 1940 -1947, 2vol.
- C. Camilleri, «Une communauté maltaise en Tunisie» in *1er congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*. Malte, 3-6 Avril, Alger 1972.
- P. Cezelly, *Notice sur Porto Farina*, Paris 1904.
- C. Chotin, *Les expéditions maritimes de Charles-Quint*, Bruxelles 1849.
- R.P.J. Coppin, *Le bouclier de l'Europe ou la guerre sainte... Voyage fait dans la Turquie, la Thébaïde et la Barbarie*, Lyon 1682.
- R.P. Dan, *Histoire de la Barbarie et ses corsaires*, Paris 1937.
- P. Daumas, *Quatre ans à Tunis*, Alger 1858.
- M. Dawud, *Târîh Tatwân*, Tetouan 1959, 2 vol.
- G. Delphin, «Le fort Bab ^CAzzûn à Alger», in *Revue africaine*, T. XLVIII, n° 48, 1904, pp. 191-197.

- A. Delvoulx, «L'enceinte turque d'Alger», in *Revue africaine*, T. XVI, 1872. p. 76-79.
- A. Delvoulx, «Alger, étude archéologique et topographique» in *Revue africaine*, T. XIX, 1875, p. 280-500, T. XXI, 1877. p. 40-160.
- N. Djelloul, *Les installations militaires et le défense des côtes tunisiennes du XVI^e au XIX^e siècles*, Thèses de doctorat, Paris-Sorbonne, 1988, 4 vol.
- P. Duval, *La Carte générale et les cartes particulières de la Méditerranée*, Paris 1664.
- R. Elyatt, *Brève description du royaume de Tunis*, édit. et trad. de J. Pignon, *Un document inédit sur la Tunisie eu XVI^e siècle*. Tunis 1967.
- C. Filippi, *Fragments sur le régence de Tunis (1824)*, édit. et trad. de Ch. Monchicourt, Paris 1929.
- L. Frank, *Histoire de Tunis de 1806 à 1812*, édit. de J. Marcel, Paris 1862.
- P. Fournier, *Hydrographie*, Paris 1646.
- A. Gabriel, *La cité de Rhodes, T.I, Topographie et architecture*, Paris 1921.
- A. Gabriel, *Châteaux turcs du Basphore*, Paris 1943.
- Gafsi Abdelhakim, la découverte d'une conduite d'eau dans un village morisco-andaloù's de Tunisie : Ghar-el-Melh, in *Vème Centenaire de la Chute de Grenade*, Zaghuan 1993, t1, p. 283-290.
- J. Ganiage, *Les origines du Protectorat français en Tunisie*, Paris 1959.
- P. Grandchamp, «Documents concernant la course dans la régence de Tunis 1764-69», in *Cahiers de Tunisie*, 1957, pp. 269 - 333 et 359 et 372.
- P. Grandchamp, «Documents relatifs aux corsaires tunisiens» (1777 - 1824), Tunis 1925.
- V. Guérin, *Voyage archéologique en Tunisie*, Paris 1862, 2 vol.
- L. Guillonchon, «Les cultures horticoles indigènes à Porto-Farina», in *Bulletin de direction générale de l'agriculture*, 1er trimestre, Tunis 1910, p. 12 et suiv.
- F.D. Haedo, «*Topographia général de Alger*», Valladolid 1612, trad. de Monnereau et Berbrugger, in *Revue africaine*, 1870-1871, pp. 41-490.
- A. Halimi. *Madinat al-Gazâyir qabla 1830*, Alger 1972.
- H. Huga, *Dayl Basâyir ahl -Imân bi futûhât âli-^cUtmân*, édit. partielle de T. Maamouri, Tunis 1975.
- Ibn abi al-Diaf. (A), *Ithâf ahl al-Zamân*, Tunis 1963, 8 vol.
- Ibn abî Dinar (R.Q.), *Kitâb aî-Mu' nis fî ahbâr Ifriqiyya wa Tunis*, édit. M. Chammam, Tunis 1967.
- Ibn Ganim (I), *al-^clzzu wa al-Manâfi^c li al-Mugâhidîn bi al-Madâfi^c* mss. B.N. Tunis, n° 1407.
- H.R. Idris, *La Berbérie orientale sous les Zirides*, Paris 1962, 2 vol.
- al-Idrîsî (M.al-Sarîf), *Nuzhat al-Mustaq*, édit. et trad. de R. Dozy et M.J. De Goje, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Leyde 1866.
- A. Karoui, «Ghar-el-Melh», in, *Revue Tunisienne des Sciences sociales*, n° 32-35, T.X., P. 201-223.
- G. Kokovtsov, *Relation d'un voyage en Barbarie*, trad. du russe de M. Canard, in *Revue africaine*. T.XCV, 1951, pp. 121-186.
- F. Lantreducci et G. Bosio, «Costae e discorsi di Barbaria», Malte 1587, trad. de Ch. Monchircout et P. Grandchamp, in *Revue africaine*, n° 325, 1925, pp. 415-483.

- Y. Laye, *Le port d'Alger*, Paris 1932.
- Le C. Chevalier, *Voyage de la propontide et du Pont-Euxin*, Paris 1800.
- Le P.H. Mire, «Sidi Ali el Mekki» in *Bulletin économique et social de la Tunisie*, 66, 1252, p. 30-34.
- T.H. Maggil, *An account of Tunis*, London 1811, trad. française de R. de la Chesnay, *Nouveau voyage à Tunis*, Paris 1815.
- M. Mahlûf, *Sagarat al-Nûr al-Zakiyya*, Le Caire 1930.
- al-Mâlikî (Abu Bakr), *Riyâd al-Nufûs*, édit. B. Baccouche, Beyrouth 1983, 3 vol.
- al-Maqdisi (A. al-Busayrî), *Ahsan al-Taqâsîm fî ma' rifati al-Aqâlirn*, édit. de Goje, Leyde 1906.
- A. Ortelius, *Theatrum orbis terrarum*, Anvers 157
- L. Manen et G. Heraud, *Instructions nautiques*, Paris 1827.
- R. Mantran, *Istambul dans la seconde moitié du XVIIe siècle*, Paris 1962.
- G. Marçais, *L'architecture musulmane d'Occident*, Paris 1955.
- Mamol Carvajal (L. Del), *Description général de l'Africa*, Grenade 1953, trad. de N. d'Ablan court, Paris 1667, 2 vol.
- C. de Marsigli. *L'état militaire de l'empire ottoman, ses progrès et sa décadence*, Paris 1732, 2vol.
- M. al-Bagi Mas'ûdî, *al-Hulâsa al-Naqiyya fî Urnarâ'Ifriqiyva*, Tunis 1905.
- Mercator, Hondius et Janssonius, *Livre de la création du monde*, Amsterdam, 1636, 2 vol.
- J. Molinier. «Porto Farina», in *Bulletin économique et social de la Tunisie*. 1952, p.81-92.
- Ch. Monchicourt, *Etudes Kairouanaïses, Kairouan et la Chabbia*, Tunis 1939.
- Ch. Monchicourt, «Essai bibliographique sur les plans imprimés de Tripoli, Djerba, et Tunis-Goulette au XVIe siècle», in *Revue africaine*, T. LXVI, 1925, p.385-416.
- Ch. Monchicourt, «Etudes Kairouanaïses» in *Revue tunisienne*, T. XXXIX, 1932, p. 45-100.
- S. Muster, *La Cosmographia universalis*, Bâle 1598.
- R. Paskoff, «L'évolution de la lagune littorale de Ghar-el-Melh» in *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, 1981.
- E. Pellissier, *Description de la régence de Tunis*, Paris 1853.
- J. Pignon, «L'esclavage en Tunisie, de 1590 à 1620», in *Cahier de Tunisie.*, n° 93-94, 1976; p. 143-165.
- Piri Reis, *Kitab bahriyya*, édit. Y. Senenogli, Dnizcilik Kitabi, ankara 1973, 2 vol.
- J. B. Peyssonnel, *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie*, édit. par D. de la Malle, Paris 1838.
- J. B. Salvago, «*Africa overo Barbaria*», Venise 1925, trad. de P. Grandchamp, «Une mission délicate en Barbarie», in *Revue tunisienne*, 1937, pp. 229-501.
- de Saint-Gervais, *Mémoires historiques*, Paris 1736.
- M. al-Wazir al-Sarrag, *al-Hulal al-Sundusiyya*, édit. de M.H. Hila, Tunis 1973.
- I. Stchoukine, *La peinture turque d'après les manuscrits illustrés*, Paris 1966 2 vol.
- J. Trippier, *La fortification déduite de son histoire et raisonnée*, Paris 1866.
- L. Torrès Balbàs, «Atarazanas hispano-musulmanas», in *al-Andalus*, T. XVIII. 1946, p. 176-210.

- P. Zacccone, *Notes sur la régence de Tunis*, Paris 1875.
- Muhammad Zarkasi, *Târîh al-Dawlatayn al-Muwahhidiyya wa al-Hafsiyya*, édit. M. Madour, Tunis 1966.
- M. de Zastrow, *Histoire de la fortification permanente*, Paris 1848, 2 vol.
- S. M. Zbiss, *Monuments musulmans d'époque husseinite*, Tunis 1955.
- S. M. Zbiss, *A travers les monuments musulmans de Tunisie*, Tunis 1963.

Les Annexes

Inscription n° 1

Grande Mosquée, texte de construction 1070/1659 actuellement in situ, au-dessus du linteau de la porte axiale nord de la salle de prière. Dalle de marbre 1,28 x 0,68 m.

Un poème en cinq ligne, belle écriture cursive dont les caractères sont coulés au plomb.

Texte

(Texte en arabe) voir l'original

هان محمد دورندة جودي خدا	ساعي خيرات اولان اهل سخا
ايلدي جامع شريفة ابتدا	حاجي مصطفى او صاحب خير جون
حمد لله بولوب اخر انتها	راه حقدة ايليوب سعي فزون
هرنماز ايجون قلتد قجة دعا	دولتي افزون عمري مزيد
ايله بشروقتي كه سزانداه ادا	هاتف عيبي ندي تاريخ ايجون

- 1- Dieu tout puissant bénissez les bienfaiteurs.
Sous le règne du Sultan Muhammad.
- 2- Hâji Mustafâ décida la construction de
cette honorable mosquée, pour l'amour de
Dieu le Propriétaire Suprême.
- 3- Il oeuvre à l'élargissement du droit chemin.
Grâce à Dieu le travail fut achevé.
- 4- Que tous lui souhaite, après chaque
prière, le bonheur et le longue vie.
- 5- Hâtif Gaykî la formulé pour l'histoire.
«Cinq fois en même temps que l'appel à la prière ».
l'année 1070.

Inscription n° 2

Fort oriental -Burj al-Lutânî-texte de construction 1070/1659. Actuellement in situ au dessus de la porte d'entrée du fort. Dalle de marbre 1,20 x 0,70 m.

Un poème en cinq lignes. Belle écriture cursive dont les caractères sont coulés au plomb.

Texte

بحمد الله زهى قلعة سنية ببنا اولدي
 سيفان اهل اسلامي حيرار حصت اولدي
 كي ليمن غار الملح رجالي ميز لكاه ايكز
 خان محمد رماننده يكتدن عمارت اولدي
 سر عسكر حاجي مصطفى سيعر ايدوب في سبيل الله
 ميسر قلدي اتعا مين فيض حفر وسعن اولدي
 زين ايدن وبنتها طوبا لن حاجي سمنه نظرا
 كه اطرفه اثنيتها بون لو كفارة يدهايب اولدي
 عجب حصن حصين اولدي ينالدي اشبوكان تاريخ
 مناسب كلدي بنابني قلعية همت اولدي

1- Grâce à Dieu ce fortin illustre a été construit pour constituer avec le précédent fort, deux sabres qui vieillissent sur les musulmans

2- Le port de Ghar-el-Melh est ainsi une havre de paix, alors que règne extérieurement l'insécurité.

Le fort a été reconstruit à l'époque de Khân Muhammad

3- Le chef en l'année Hâjî Mustafâ Dey

l'a construit pour la caisse de Dieu

il facilita son achèvement avec générosité

4- Pourvu de canons, il est accueillant pour les amis et redoutable pour les infidèles.

5- Admirable fort bien retranché, voilà sa date exacte.

«Dieu aide moi pour que ce poème soit digne de ce fort»

L'année 1070.

Inscription n° 3

Fort occidental (Burj Tunis), texte de construction 1070 / 1659. Actuellement in situ, au-dessus de la porte d'entrée du fort. Dalle de marbre 0,90 x 0,55 m.
Quatre ligne. Belle écriture cursive dont le caractères sont coulés au plomb.

Texte

الهي رحمت ايله قولكه دار الرحماندة
غازي سلطان محمد لايم دورندة
تاريخ بيك يتمتش سنة سنده
حاجي مصطفى وليه يا بدري زماندة

- 1- Dieu tout puissant ayez pitié de votre serviteur,
le jour du jugement dernier.
- 2-[Réalisé] Dans le règne du sultan Muhammad le victorieux.
- 3- En l'an mille soixante-dix.
- 4- [Le fort] a été construit avec l'argent de Hâî Mustafâ.

Inscription n° 4

Grande Mosquée. (Inscription mobilière). Texte de fabrication 1072/1661.
Coffret en bois, dit *khatma*, avec des plaques en cuivre qui porte l'inscription.
Poème en huit lignes chaque vers est inscrit en deux lignes sur une même plaque.
Ecriture cursive.

Texte

تأمل لمن استخرجت من جيد الفكر
لمن خص بالتأييد والعز والنصر
مؤسس هذا البيت مصطفى ذي الرضا
ورتب فيه للورى تالي الذكر
وصانعه العبد الأمين بتونس
على سكة الدينار من خالص التبر
خديم الموالى سنان عام اثنة لها
سبعين الحق والف من الدهر

- 1- Observez ces excellentes idées que j'ai composé
- 2- à l'intention de celui qui s'est attribué la force, la puissance et la victoire.
- 3- Le fondateur de cette maison, Mustafâ l'agrée [de Dieu],
- 4- et y organisa, pour les hommes des réceptions pieuses.
- 5- l'a fabriquait à Tunis le serviteur, le fidèle,
- 6-selon le poinçon du Dinar en lingot d'or.
- 7- Le serviteur des seigneurs, Sinân. En l'année
- 8-mille soixante-douze de notre ère.

NOTE SUR LES FONTAINES PUBLIQUES DANS LES VILLAGES MORISCO-ANDALOUS ET À TUNIS aux XVII^e» XVIII^e et XIX^e siècles

A la mémoire de Abderraouf Ben Moussa

Abdel Hakim Gafsi-Slama

La présente note est réservée essentiellement à l'alimentation en eau dans les zones d'implantation morisco-andalouse et à Tunis¹, à la lumière des chroniques, récits de voyage, documents d'archives et d'archéologie, études, etc...

Pour l'étude de cet aspect, il nous faut indiquer à la fois l'origine de cette eau : sources, puits, pluie, et suivre les travaux d'aménagement hydrauliques effectués : érection de fontaines - abreuvoirs, aménagement de sources, citernes, puits et restauration de l'ancien aqueduc romain et sa déviation, par conséquent, rappeler la politique de l'eau conduite par les différents souverains à partir de l'arrivée des moriscos-andalous en 1609.

A la lumière des chroniques, cette politique se caractérise, par une volonté d'assurer l'approvisionnement en eau : achat de puits² et d'animaux destinés à faire fonctionner les norias³, constitution de habous (wakfs) au profit des fondations, érection de fontaines⁴ et octroi d'aides⁵. Cette politique vise évidemment à rechercher la bénédiction d'Allah⁶ et par conséquent la reconnaissance des sujets (raiyya).

(1) Voir carte n°1.

(2) Bin Abdelaziz, *al Kitab al bachi*, Tunis, M.T.E., 1970, p. 313.

(3) Huga, H. Dayl, Tunis, Dar al 'arabiyya lil kitab, 1975, p.158.

(4) As Senoussi, *Musamarai*, Tunis, Dar Bouslama, 1953, p.33.

(5) Don de 2 Rials (piastres) à celui qui a annoncé le remplissage de la fesquiyya de Mellassine. *Archives Nationales Tunisiennes*, (A.N.T) registre 277, p. 63. année 1795. Offre de la nourriture gratuitement le 1er jour de la construction d'une citerne A.N.T. registre, 1771, p. 182. Année 1773.

(6) Ibn abi Dinar, *al munis*, Tunis, Al maktaba al 'Atika, 1967, p. 207.

Cette bénédiction et cette reconnaissance permettent d'une part d'assurer le présent et l'avenir et de justifier la place dominante dans la société d'autre part. Cette politique est destinée donc à maintenir un ordre et à renforcer un pouvoir, le plus souvent usurpé, ce qui explique le caractère à la fois religieux et utilitaire des différentes réalisations.

Parmi les arguments évoqués par les chroniques pour justifier cette politique, figurent l'insuffisance de la pluie⁷, l'attachement au Imran (civilisation)⁸, la prospérité économique⁹, l'accumulation des richesses¹⁰ et le surplus de population". En définitive, cette politique vise à assurer la sécurité et la paix dans le pays¹².

Cette eau est-elle suffisante ?

En 1298, le valencien Al Abdari déplorait le manque d'eau potable à Tunis¹³. L'eau était suffisante selon Ibn Abi Dhiaf, chroniqueur tunisien du XIXe siècle¹⁴. Le caractère opposé de ces observations justifie une réévaluation de la question, ce que nous allons tenter en focalisant notre examen sur l'étude des fontaines publiques¹⁵ et les sources d'approvisionnement en eau.

La première remarque qui se dégage de cette étude, c'est que les fontaines publiques (Sabil, Sabbala, Maçaça) portent, souvent, par opposition aux autres ouvrages hydrauliques, (citernes, bassins, puits, aqueducs...) des inscriptions qui célèbrent les fondateurs de ces oeuvres et rappellent aux usagers la piété de ces derniers.

C'est dans cet esprit aussi que les chroniqueurs, comme les poètes, font l'éloge de ces constructions¹⁶, donnant ainsi une impression de grandeur et de «génie» à ces bien-faiteurs.

(7) Bin Abdel Aziz, *op. cit*, p. 313.

(8) Ibn Abi Diaf, *Ithaf*, Tunis, S.T.D., 1977, p.77.

(9) Huga, H, *op. cit*, p. 158.

(10) La fontaine publique de Youssef Dey à Bizerte servait aux pêcheurs de corail. A.N.T. Dossier 386, carton 32, document 19, année 1872 voir notre article, Lamha... Arab historical review for ottoman studies. 9-10 (1994) 371-322.

(11) Bin Abdelaziz, *op. cit*, p. 310.

(12) Le souci constant des souverains en vue d'amener l'eau à l'intérieur des murs pour assurer le ravitaillement des garnisons pendant les sièges, est très fréquent. G. Marçais, *Manuel d'art musulman*, Paris, Picard, 1926, T.I, p. 138.

(13) A. Daoulatli, *Tunis sous les Hafsides*, Tunis, I.N.A.A, 1976, p. 153. R. Brunschvig, *la Berberie*, Paris, Maisonneuve, 1947,1, p.352.

(14) Ibn Abi Diaf, *op. cit*, 1977, II, p. 211.

(15) Malheureusement, nous n'avons pas pu consulter le livre de Kambaracilar Izzet, *Istanbul Sebilleri* (les fontaines d'Istanbul), Istanbul, 1938, 72p, cité par R. Mantran, *Istanbul dans la seconde moitié du XVIIe siècle*, Paris, Maisonneuve, 1962. p. 680.

(16) R. Poinssot, *Inscriptions arabes de Kairouan*, Paris, Klincksieck, 1950, Vol II, Fasc I, p. 85.

Même la titulature n'échappe pas à cette «propagande» à la fois politique et religieuse. Ali Bâcha II n'était -il pas «fondateur des medersas (collèges)¹⁷ et des fontaines»¹⁸.

Objet de description, parfois détaillées des chroniqueurs, sujet d'intérêt, d'inspiration et d'admiration des voyageurs¹⁹ et des peintres européens²⁰, les fontaines publiques occupent une place importante dans la vie de la cité.

1-Terminologie

Les appellations relatives aux fontaines publiques, peuvent donner lieu à des confusions. En effet, aussi bien pour les documents d'archives que pour les chroniques ou les travaux de recherche (archéologie, histoire, géographie...), on ne fait pas de distinction entre «Sabil», «Sikaya», «sabbala» et «Maçaça»²¹.

A l'origine, le «Sabil» désigne route, voie ou chemin, mais le mot s'applique aussi aux fontaines publiques²².

En effet , le «Sabil» en Tunisie peut designer la «Sabbala» (fontaine munie de suçoir)²³. Au Maroc, le Sabil est l'abreuvoir public alimenté par une noria²⁴. A Hama, c'est le réservoir d'eau ou le bassin²⁵. A Istanbul, il peut désigner la fontaine monumentale par opposition à la çeçme, fontaine de quartier²⁶.

En tout cas, les mots «Sabil», «Sikaya» ou «Sabbala» sont, en Tunisie, des fontaines publiques en pierre ou en maçonnerie, munies de suçoir et accompagnées d'un abreuvoir. La fontaine sert aux humains alors que l'abreuvoir est destiné aux bêtes. Donc, en Tunisie, «Sabil», «Sikaya», «Sabbala», «Maçaça» désignent, le plus souvent, des fontaines - abreuvoirs.

Cela posé, il convient maintenant d'aborder l'examen de l'aspect extérieur de ces fontaines - abreuvoirs.

(17) Notre article : *la medersa des moriscos à Tunis*, Sharqal andalus, estudios arabes. 5, 1988, 169-180.

(18) A.N. T, registre 2306, année 1782.

(19) P. Sebag, la négociation de Laurent d'Arvieux 12juin 1666-15août 1666. *IBLA*, 147, 1981,P.71. Notre article, Zaghuan à l'époque islamique in «Zaghuan et sa région», Zaghuan, Municipalité, 1990, p. 7. 3. Despois, *La Tunisie orientale*, Paris, P.U.P, 1955, p. 226.

(20) C. Lallemant, *Tunis et ses environs*, Paris, Quentin, 1890, Idem, *la Tunisie*, Paris. Quentin, 1892.

(21) La même confusion se retrouve pour les surfaces d'eau, Magil, Hazna, Fiskiyya.

(22) E.I. IV, p. 25. Sabil.

(23) Zarkachi, *Tarih*, ed Madur, Tunis, al Maktaba al Atika, 1966, p. 107.

(24) G. S. Colin, la noria marocaine, *Hesperis XIV*, 1930. p. 31.

(25) K. Chahade les bassins et fontaines à Hama, *Annales Archéologiques Arabes Syriennes*, 28-29, 1977, p.231.

(26) R. Mantran, *Op. cit.*

Architecture des fontaines - abreuvoirs

Nous allons nous limiter, le plus souvent, aux fontaines publiques qui existent encore et nous allons les décrire telles quelles sont. La plus simple se présente sous la forme d'un ajutage en cuivre (maçaça), en plomb ou autre émergeant du mur à hauteur d'homme. Le surplus d'eau se déverse dans un bassin accolé à un mur décoré de carreaux de faïence (Sbil as Souk à Zaghouan).

Parmi celles qui portent une inscription, nous pouvons citer les «Sbils» de Bizerte (Najjarine, Sidi Gaagaa²⁷ Bab al Médina²⁸, Bab al Khoukha (voir tableau n°1). L'inscription, en arabe, le plus souvent, se retrouve sur une plaque de marbre ou de pierre calcaire (kaddal) collée à un mur.

Les fontaines arquées se distinguent par la richesse de leur décor. En effet, la face du bassin ainsi que l'arc qui s'élève derrière, sont tapissés de carreaux de faïence ou de zellij²⁹ (Sbil ar Rahba de Zaghouan). Le «Sbil» Bab al Khoukha à Bizerte est décoré de demi-colonnes engagées portant un arc en claveaux. Les deux colonnes de «sbil» au Souk à Soliman sont soutenues par deux pilastres en pierre de taille (harch) supportant un arc de décharge, orné d'une boucle en son milieu. Au fond de cet arc se trouve une très belle niche carrée de carreaux de faïence et d'une grille en fer reposant sur une plaque en marbre s'appuyant sur trois consoles. Cette grille sert à protéger l'eau du bassin.

Le «sbil» Youssef Dey à Bizerte reste le plus beau monument. Construit par un émigré, il se caractérise par son très beau appareillage en claveaux de marbre alternés, noirs et blancs, surmontés d'un rebord de tuiles rondes de couleur verte. L'arc légèrement en saillie est inscrit dans un rectangle en relief délimité par deux colonnes en marbre à chapiteaux de style hafside. L'intrados est décoré d'une très belle inscription en arabe et en turc.

Le «sbil» dit Sahib at Tabaa à Ghar El Milh est monumental mais avec un décor très sobre. Il est abrité par un édifice rectangulaire voûté. Le parapet coiffant les voûtes d'arête est muni de merlons en dents de scie et repose sur quatre arcs. Un rebord en tuiles rondes court au-dessus de ces arcs. La fontaine proprement dite est composée de cinq niches aveugles en pierre de taille (harch) ornée chacune de trois boucles. Chaque niche était initialement munie d'un suçoir «(Maçaça)» disparu actuellement. Le bassin enveloppant ces niches sert d'abreuvoir³⁰.

(27) Le mur sur lequel est plaqué l'inscription est décoré d'un rebord de tuiles creuses.

(28) La plaque est surmontée d'un fronton rectangulaire. L'écriture est en coufique.

(29) Sabil bab al khoukha à Bizerte et Sabbala al Bhaïem à Ghar el Melh, sont démunis de carreaux, mais sont décorés d'un rebord en tuiles creuses ou en merlons en dents de scie. Ces carreaux de faïence sont le plus souvent de style dit de quallaline (Tunis) caractérisé par un décor de cyprès stylisés ou minarets élancés de couleur bleue.

(30) Faut-il rappeler à ce sujet que la fontaine de Bab Aliwa à Tunis décrite par G. Marçais, *op. cit*, II, p.888, avait presque les mêmes dispositions.

Ce «sbil» s'apparente à plusieurs fontaines de mosquées aménagées à l'intérieur de niches décorées de mosaïque (zellij). Parfois, ces niches sont remplacées par des coquilles en saillie qui déversent l'eau directement dans le bassin d'ablution³¹.

Pour compléter ce tableau, il convient de donner un aperçu rapide sur d'autres types de fontaines qui n'ont pas d'équivalents dans nos villages : La fontaine - abreuvoir de Bab Sidi Abdesselème à Tunis, seule rescapée d'une politique «moderniste». Elle se présente de l'extérieur sous la forme d'un dôme bulbeux couvert de petites tuiles vertes plates imbriquées. Cette calotte coiffe une coupole hémisphérique sur pendentifs, renfermant deux sarcophages romains qui servent d'abreuvoirs. Cette coupole repose sur une loggia carrée soutenue par des piliers et deux arcs en fer à cheval³².

Quelques documents d'archives nous indiquent, par ailleurs, que la «sabbala» de Bab saadoun qui n'existe plus actuellement, comportait un portique (bortal), un fronton (gibha) et des arcs à claveaux³³.

Parmi les fontaines privées décrites par les voyageurs européens, nous pouvons citer celle de Djedeida : «les chambres sont comme les autres, avec or, azur et travaux de stuc, et des fontaines partout et tout pavé en marbre»³⁴.

Ximenez, le religieux trinitaire espagnol qui visita le village morisco-andalou de Grombalia en 1727, mentionne des fontaines dans le palais de Mustafa Cardenach en ces termes : «la maison a deux jardins et de très belles fontaines avec un étang d'eau»³⁵. Se référant au même palais, le voyageur français Paysonnel cite plusieurs fontaines : «il y a de beaux jardins avec un grand bassin, et une quantité de fontaines»³⁶.

Ce genre de fontaines dans les palais, pourrait s'apparenter à celui du Morkad, décrit par Dolot en 1908 : «Au centre de cette cour, entièrement dallée s'élève une jolie fontaine en marbre blanc, formée de trois vasques superposées et recouverte d'une sorte de kiosque présentant sur chaque face une triple arcature mauresque, dont les douze colonnes ajoutées aux quatre autres qui s'élèvent dans l'intérieur supportent quatre petites coupoles et cinq voûtes d'arête d'une extrême légèreté ; les murs extérieurs sont couronnés de tuiles creuses vernissées, dont la couleur verte s'harmonise avec le feuillage des mûriers plantés aux quatre coins»³⁷.

(31) Notre article : algunas observaciones sobre al agua en las mezquitas de los pueblos andalusies. Agua y poblamiento musulman, Benissa, Ajuntament, 1988, 55-58.

(32) S-M. Zbiss, *la médina de Tunis*, Tunis, I.N.A.A 1981, p.26. Ce genre de sabil se rencontre à la Manouba (sabil sahib at Tabaa). Le sbil al Kubba al Hamara au Bardo mentionné par Ibn Abi Diaf, *Ithaf III*, 1963, p.47 était-il du même genre ?

(33) A.N.T.. registre 2308, p. 53, 61, 66.

(34) P. Sebag, l'escale de Jean Thevenot (9 mars 1659-30 mars 1659), *I.B.L.A.*, 145. 1980, p. 67.

Laurent d'Arvieux signale une fontaine au Divan, siège de la milice à Tunis. Cf, P. Sebag, *la négociation*, p.87. S'agit-il de la fontaine dite fawwara mentionnée par Bin Abd al Aziz, *op. cit.*, p. 328.

(35) Zbiss, Gafsi, Boughanmi, Epalza, *Etudes sur les morisques andalous*, Tunis, I.N.A.A., 1983, p. 86. Ximenez indique que Testour est démunie de fontaine. Idem, p. 82.

(36) Idem, P. 173

(37) G. Dolot, Note sur la caserne Saussier, *Revue Tunisienne*, 1908, P.296.

En tout cas, les fontaines publiques, dans les villages ou à Tunis, se signalent par une architecture proportionnelle et une élégance sobre. «Cette architecture qui n'a pas atteint la somptuosité et la parure raffinée des fontaines du Maroc, mais surpasse celle d'Alger», écrit G. Marçais³⁸. Malgré tout, les fontaines restent souvent de petites merveilles de l'architecture traditionnelle tunisienne et des coins de lumière, d'air et de fraîcheur dans le tissu urbain traditionnel.

Un point mérite toutefois un commentaire : le système hydraulique employé dans les fontaines. Ce système repose sur le principe des vases communicants. En effet, l'eau était tirée par aspiration ou succion par l'intermédiaire d'un tuyau en cuivre à hauteur de la bouche et émergeant du mur relié au bassin d'approvisionnement plus éloigné et dont la hauteur surpasse celle du tuyau³⁹.

Il faut remarquer que ce système était déjà employé dans les fontaines de «Musalla al Idayn» à Tunis depuis la fin du XIVe siècle⁴⁰. Ce système est donc moins élaboré que celui de «sbil Barouta à Kairouan, muni, d'après Saladin, d'un véritable robinet⁴¹.

2- Localisation (voir tableaux n°1 et 2)

Il ressort de ces tableaux, évidemment approximatifs, que les fontaines publiques («sbil», «sikaya», «sabbala», «maçaça») existent dans plusieurs villages morisco-andalous (Bizerte, Ghar El Melh, Zaghoun, Grich El Wad, Djedeida, Grombalia...) Cette localisation fait ressortir par ailleurs une répartition très inégale : huit à Bizerte, cinq à Zaghoun, une à Grich El Wad). Serait-elle les résultats de facteurs économiques ou naturels ?

La réponse est évidemment difficile car il nous manque souvent les données de recensement précises, et les renseignements qui nous sont parvenus sont rares, imprécis et tardifs.

A partir de quelques indications disponibles⁴² sur la population au XIXe siècle, nous pouvons supposer que le nombre des fontaines est proportionnel à l'effectif démographique (500 hommes à Bizerte et 100 seulement à Grich El Wad). Par contre, Tunis, dont la population est estimée à 80 000 hommes compte le plus grand nombre (50 environ)⁴³.

(38) Marçais, G, *op. cit.*, II pp. 825, 888.

(39) Les tuyaux du sbil de la Kasbah étaient l'oeuvre d'artisans grecs et juifs, *A.N.T.* registre 2308, p. 63.

(40) Zarkasi, *op. cit.* p. 116.

(41) H. Saladin, Un robinet de marbre trouvé en Tunisie, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux. Historiques et Scientifiques*, Paris, 1913, 285-289.

(42) Notre article : Esquisse de l'urbanisme des villages ruraux andalous du XVIIe siècle, in *Actas del simposio internacional sobre la ciudad islamica*, Zaragoza, Institucion Fernando el catolico, 1991, 135-158. L. Valensi, Fallahs, Paris, Mouton, 1977, p. 17.

(43) Idem. Ibidem. Fès comptait 80 fontaines. Cf. Bel. A, Zahrat as, Alger, Carbonel. 1923. P.81.. et Ceuta 25. Cf. E. Levi-Provençal, Une description de Ceuta musulmane au XVe siècle, *Hesperis*, XII, Fasc II, 1931, p.161.

Malheureusement, nous n'avons pas d'autres indications pour procéder à d'autres comparaisons.

L'existence par ailleurs d'une activité économique intense représentée par le nombre des souks (souk des armuriers, des forgerons, des menuisiers à Bizerte) pourrait servir d'indice pour expliquer le nombre des fontaines.

En effet, l'examen de la localisation des fontaines nous permet de constater que les fontaines avoisinent les centres économiques (souks) (c'est le cas des sbils en Najjarine et de Sidi Gagaa à Bizerte) et surtout à Tunis (8 sbils).

Ces tableaux font apparaître également que ces fontaines sont réparties sur plusieurs points de la ville. Les unes sont au voisinage des portes et elles restent les plus nombreuses (5 à Bizerte et 10 à Tunis).

D'autres par contre, se trouvent sur les places publiques (rahba) ou sur les points de jonction de plusieurs artères de circulation (8 à Tunis, 1 à Bizerte, 1 à Zaghouan). Ce qui confirme les observations faites par le voyageur allemand Hebenstreit au XVIII^e siècle : «Places publiques qui sont enrichies de jets d'eau et de bassins en marbre»⁴⁴.

Il faut indiquer par ailleurs que quelques fontaines se rattachent à des mosquées (Soliman et Tunis par exemple). Ceci ne veut pas dire que la fontaine est accolée à la mosquée mais elle peut en être détachée ou séparée (le sbil de Soliman par exemple).

Il ressort aussi de cette présentation que les fontaines publiques dans ces villages ne sont pas jointes aux medersas (collèges) comme c'est le cas à Tunis avant 1609 et en Egypte au moyen âge⁴⁵. Cette observation faite par Marçais ne peut s'appliquer qu'à la fontaine de la medersa Al Bachia à Tunis qui est accolée à la medersa⁴⁶.

Les observations faites sur le terrain indiquent aussi que les fontaines se trouvent en saillie sur la rue (sbil Bab Al Médina à Bizerte, sbil Sidi Ali Azouz à Zaghouan) ou à l'angle (à la croisée des chemins) (sbil dit Sahib At Tabaa à Ghar El Melh) ou l'écartement de la rue (sbil As souk à Zaghouan). Les fontaines occupent donc une position importante mais aussi privilégiée dans le tissu urbain.

De par leur emplacement, les fontaines contribuent au décor des rues et places. Il s'agit par conséquent d'un coin d'attraction, de «plaisir et de «distraktion» spatiale mais aussi «culturelle».

(44) M. Fendri, Trois voyageurs allemands en Tunisie au XVIII^e siècle, *Revue d'Histoire Maghrébin*, 35-36, 1984, p.101.

(45) G. Marçais, *op. cit.* II. p. 888. R. Brunschvig, *Berberie*, p. 415.

(46) C-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1978, p.300.

(47) A. Raymond, les fontaines publiques (sabil) du Caire à l'époque ottomane (1517-1798), *Annales islamologiques*, XV. 1979, p.239.

Toutes les remarques que nous venons d'examiner prouvent que les fontaines publiques appartiennent à l'espace public (souks, portes, places, mosquées...) «La densité des sbils n'est pas sans rapport avec l'activité des quartiers concernés : Ils sont plus nombreux dans les zones où sont situés les grands souks, les principales mosquées»⁴⁷. Il ne s'agit donc pas de la même conception urbaine adoptée par les Romains en Tunisie où «maisons et monuments sont regroupés autour de la fontaine»⁴⁸.

Par conséquent, la zone résidentielle paraît pauvre et quelques coins en sont même dépourvus (le cas de Tunis est très significatif). Cette disproportion se remarque aussi au niveau de la médina (zone résidentielle) et des deux faubourgs : nord (Bab Souika) et sud (Bab Al Jazira). Le premier semble plus riche. Est-ce la conséquence de l'arrivée des moriscos établis dans ce faubourg⁴⁹ ou bien le prolongement de la situation antérieure⁵⁰?

Les quelques remarques que nous allons exposer sur l'alimentation des fontaines pourraient peut-être fournir quelques éléments de réponse.

3- Alimentation des fontaines

Les aménagements hydrauliques effectués vers la fin du XIVe siècle et dans le courant du XVe siècle ont touché essentiellement Tunis⁵¹. Par conséquent, les futures zones d'implantation morisco-andalouse n'ont pas bénéficié de cette oeuvre.

a- Les Sources

Les chroniques ainsi que les documents d'archives mentionnent, qu'à partir du XVIIe siècle, Tunis était alimentée par les sources de Aïn Gasaa, Aïn Al Mettaoui (au Djebel Al Ahmar)⁵² et de Aïn Al Jellaz⁵³ et surtout de Zaghuan.

En effet, Youssef Dey (1610-1637) entreprend des travaux hydrauliques de dérivation du fameux aqueduc romain venant de Zaghuan sur plus d'une dizaine de kms pour atteindre la Kasbah et la Grande Mosquée⁵⁴. Le chroniqueur tunisien Ibn Abi Dinar,

(48) H. Fehri, *L'approvisionnement en eau de l'Afrique proconsulaire*. Aix-Marseille, 1980 mémoire dactylographié, p. 87.

(49) R. Petit, M. de Epalza, *Etudes sur les moriscos-andalous en Tunisie*, Madrid, Instituto Hispano arabe de cultura, 1973, p.26.

(50) A. Daoulatli. *Op. cit*, p. 157.

(51) Idem. Ibid, p. 153.

(52) Ibn Abi Diaf, *op. cit*, II, 1977, p.211. C. Monchicourt. *La région de Tunis*, Faculté des lettres, connaissance du Maghreb, IX, p. 23.

Masudi, *op. cit*, p. 93.

(53) A.N.T, registre, 1773, p. 119, année 1860.

(54) P. Sebag, *La négociation*, p. 271, note 88. R. Brunschvig, *op. cit*, I, P. 352.

mort en 1681, affirme que cet aqueduc arrive au Souk At Trouk et impasses de la médina⁵⁵.

L'alimentation en eau de Zaghouan se faisait par conduites selon le système de la «moucharaka», système destiné à distribuer les eaux des sources équitablement à tous les usagers selon leurs besoins⁵⁶

Notons aussi que les villages morisco-andalous disposent de plusieurs sources : Aïn Blad, Aïn At Thibban à Raf Raf, Aïn Blad à Metline. Mais, il faut remarquer que ces deux villages ne disposent pas de fontaines publiques. Les mêmes documents d'archives signalent par ailleurs l'existence de conduite (sakia) et tuyaux (halakim) pour alimenter la fontaine de Youssef Dey à Bizerte. La ville et les forts de Ghar El Melh étaient alimentés aussi par une source selon ces mêmes documents⁵⁷.

Le village de Tébourba, par contre, disposait d'un aqueduc depuis l'époque romaine⁵⁸. Mais nous n'avons aucune indication sur son réemploi ou sa réutilisation par les moriscos andalous.

b- Puits

Quelques documents d'archives nous renseignent que plusieurs fontaines de Tunis étaient alimentées en eau à partir de puits équipés de norias (voir tableau n°3). En général, chaque fontaine était alimentée par son propre puits⁵⁹.

D'autres documents nous indiquent que le bassin (la fesquia) d'El Mallassine qui se remplit d'eau par l'intermédiaire de plusieurs puits, alimentait non seulement les

(55) Ibn Abi Dinar, *op. cit.*, p. 240 ; G. Marçais. *op. cit.*, II, p. 887.

Il faut remarquer à ce propos que le calife hafside Al Mustansir restaura l'aqueduc romain en 1267 et aménagea deux adductions vers Tunis et l'Ariana. Cf. A. Daoulatli, *op. cit.*, p. 156. Le chroniqueur tunisien Bin Abd Al Aziz mentionne une conduite (saquia) qui va du Djebel al Ahmar vers Tunis, cf. A. Daoulatli. *op. cit.*, pp. 85, 342. Il fut suivi par Manchicourt, qui note que les eaux des sources (Aïn Mettelaoui au Dj Al Ahmar, furent conduites vers Tunis par un aqueduc. *Op. cit.* p. 23 note 2.

(56) S. Taktak, *Révalorisation du tissu urbain de Zaghouan*. Tunis, I.T.A.U.T., 1983, p. 14 voir aussi schéma.

(57) A.N.T, dossier 386, carton 32, document 26, année 1870.

La Sabbala Bin Ammar sur la route de Bizerte (S-M. Zbiss, *Monuments musulmans d'époque hussaynite* Tunis, S.A.P.I., 1955, p. 20) ainsi que la sabbala de Aïn Bitar, à l'entrée de la même ville étaient alimentées par des sources. Les fortifications de Tunis étaient alimentées de puits à noria A. N. T, registre 518, p. 12, année 1860. Un document d'archivé mentionne que le magil (citerne) de la place (batha) de la Kasbah était muni de noria A.N.T, registre 1773, p. 119, année 1860.

(58) J. Poncet. La mise en valeur de la Basse Vallée de la Medjerda, *Annales de Géographie*, 347, 1956, p. 205, note 1.

(59) S. Zbiss, *Monuments musulmans d'époque hussaynite*, p. 20 ; A.N.T, dossier 700/4, carton 62 années 1800 et 1876. Registre 2307, p 1 année 1800. Masudi, *op.cit*, p 1. Bin Abdelaziz, *op. cit.*, p.313.

deux fontaines de ce quartier, mais aussi celles de Rahbat Al Ghanam, Al Morkad et Al Kaadine⁶⁰.

Malheureusement, nous ne disposons pas d'indications de ce genre sur les fontaines dans les villages morisco-andalous. En effet, un rapport établi en 1888 dénombre 50 puits munis de norias dans les jardins de Testeur⁶¹, pourtant ce village ne compte aucune fontaine, d'après les renseignements tirés du voyage de Francisco Ximenez effectué en 1724⁶².

Pour ce qui concerne les autres villages, la question reste sans réponse, d'autant plus que les puits creusés par les différents beys husseinites sur la route reliant Tunis à Béja⁶³ (zone d'implantation morisco-andalouse par excellence), ne peuvent nous renseigner sur les modes d'alimentation en eau et sur l'utilisation de norias dans cette région. Ces puits ne sont pas utilisés pour l'irrigation ou l'alimentation des villages, mais servent à approvisionner en eau potable, la Mahalla (armée chargée de lever les impôts)⁶⁴.

Les puits alimentant les fontaines publiques à Tunis ou dans ces villages ont le plus souvent une paroi circulaire. La paroi est revêtue d'un mur de briques pleines ou de moellons. Deux murettes (Jwanah) en briques pleines ou en pierre de taille supportent la noria et servent à remonter le liquide précieux de la nappe phréatique⁶⁵.

(60) A.N.T., registre 2303, p.1, année 1746.

Ces documents mentionnent un pont (Kantara) sur la fesquia d'Al Mallassine. S'agit-il d'un aqueduc ou d'une simple conduite ?

(61) A. Saadaoui, *Testour*, Paris, sorbonne, 1987, p. 14. Ceuta comptait 80. Cf Levi-Provençal ; E, *op. cit*, P. 161.

(62) Voir note 35.

(63) M_S. Zbiss, *Monuments musulmans d'époque hussaynite*, p. 20.

(64) La mahalla pouvait s'approvisionner en eau à partir des puits du Bardo (M-S. Zbiss, *ibid*, p. 20) ou à Ras at Tabia et Rades. (Abd Al Aziz *op. cit*, p. 305, 310).

(65) A. Saadaoui, *op. cit*, p. 326. Apparemment, le puits à degré n'a pas existé en Tunisie. Cf E.I., n ed, p. 1055. Article Bali. Il faut préciser à ce propos que le puits à noria est désigné en Espagne, soit par acena. Cf. M. E Salas Montaner, *Norias*, Murcia, Députacion provincial, 1982, p. 97 ; soit par cena Cf, E. Diz Artid, A. Garcia Marquez, Gea, M. Catalayud, *Norias*, Alicante, Instituto de estudios Jua Gil Albert 1984; E. Barajas, contribucion al conocimiento del arabismo (an) naura. *Revista de estudios extremenos*, XL IV, n°1, 1988, pp. 49-66.

En Egypte, il est désigné sous le nom de Saquia. L. Menassa, P. Laferriere, *La Sequia*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, p. 64, voir aussi notre article a naura en Tunisie aux XVIIIe et XIXe siècles, Tunis, Alecco, 1988, pp.200-218.

Sur le plan architectural, le puits à Testour ressemble à ceux d'Espagne. Cf. Bertrand Bazzana, Guichard Gressier. Montmessin, l'hydraulique agraire dans l'Espagne médiévale, in «*L'eau et les hommes en Méditerranée*», Paris, C.N.R.S, 1987, pp. 56, 59. Les puits en Egypte sont parfois protégés par une coupole, Cf G. Castel, A. Mahmoud, Mausolées des sheiks, *Annales Islamologiques de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, XV, 1979, p. 449. Il diffère évidemment du puits romain, cf : Despois, *op. cit*, p. 121.

Pour conclure, il faut signaler que nous ne disposons pas d'indications précises sur la prospection, le forage, la construction des puits⁶⁶ et le personnel spécialisé chargé du forage. Seul le puisatier «Bayar» nous est signalé⁶⁷.

c- Alimentation par citernes

Nous avons relevé dans le «Ithaf»⁶⁸ que les «sikaya» de Bab Sidi Abdesselem et de Bab Al Falla à Tunis étaient alimentées en eau à partir des réservoirs remplis par les eaux de pluie. L'auteur de ce livre ne fait mention ni de puits ni de noria. S'agit-il d'une application du principe des vases communicants ou d'une omission? la question reste posée⁶⁹.

Pour donner un élément de réponse, nous pouvons supposer que ces réservoirs étaient bâtis sur le même système que les citernes (Majil) des maisons alimentées par des gouttières. Ces citernes servent le plus souvent à des usages domestiques (lessive, vaisselle...), leur alimentation se fait grâce aux pluies . Parfois, quelques maisons ou palais étaient équipés de puits à noria pour les usages domestiques mais aussi pour la boisson⁷⁰.

En général, chaque maison disposait en son sous-sol d'une citerne (majil) pour recueillir les eaux de pluie. Chaque année la citerne est vidée, nettoyée et badigeonnée à la chaux vive.

Les terrasses des maisons dans ces villages, comme dans tout le pays, avaient un plan incliné, ce qui permettait aux eaux de se diriger vers les canalisations qui les conduisaient vers les citernes aménagées dans le sous-sol du patio⁷¹. En plus de la citerne, les maisons pouvaient avoir aussi des puits, dans le patio. Le patio est donc le lieu d'humidité par excellence⁷².

A Testour, Slouguia, Grich El Wad, Medjez El Bab et Tébourba, les maisons avaient des toitures à quatre versants, couverts de tuiles creuses, disposées de manière

(66) A. Hamdane, Les puits de surface dans la région de Korba. *Bulletin de l'association pour le développement et animation rurale*, 16, nov-déc 1977, p. 15. Il faut mentionner à ce propos que nous avons quelques noms de puisatiers. Cf. A.N.T., registre 9, p. 88, année 1746, Registre 111, p.455, année 1795.

(67) A. Hamdane, *op. cit.*, p. 20.

(68) II, 1977, p. 175.

(69) Zarkasi, *op. cit.*, p. 116. As Sarrag, al Hulal, ed 1970,1, vol 4, p. 1074, R. Brunschvig, Berberie, I, p. 353. le (magil) citerne de Musalla al idayn alimentait deux fontaines.

(70) P. Sebag, une relation inédite sur la prise de Tunis, *Cahiers de Tunisie*, XVII, 1969, p. 143. J. Revault, une résidence hafside : la Abdiliyya à laMarsa, *Cahiers de Tunisie*, XIX, 1971, p.61. G. Marçais, *op.cit.*, p.872. Ce puits à noria pourrait servir aussi à l'irrigation. Cf. A. Daoulati, *op.cit.*, p.153.

(71) F. Mahfoudh, *La ville de Sfax*, Paris, Sorbonne, 1988, p.195.

P. Picard, *Pour comprendre l'art musulman*, Paris, Hachette, 1924, p. 257.

(72) Bouchara-Zannad, *Lorsque le corps résiste*. Tunis, Sociétés, 28, 1990, p.23.

très étudiée, ce qui permettait de faire converger l'eau vers des conduites qui collectaient le maximum des eaux de pluie⁷³. Ce système, bien entendu, permettait un écoulement plus rapide des eaux en comparaison avec les terrasses à dos d'âne, les plus répandues dans le pays⁷⁴.

Il s'agit donc d'une architecture fonctionnelle, totalement adaptée au climat et à la mentalité des gens du pays.

La surface de ces citernes est évidemment proportionnelle à celle des toits. Leur tracé, carré ou rectangulaire épouse la forme du patio⁷⁵. La profondeur peut atteindre 5m. La couverture de ces citernes, en pierre de taille (Blat) ou en briques pleines, repose sur des voûtes d'arête, le plus souvent⁷⁶. On puise l'eau destinée aux besoins domestiques par un ou plusieurs margelles⁷⁷.

Comme nous l'avons déjà signalé à propos des puits publics, ces villages n'ont apparemment pas bénéficié de la politique hydraulique. En effet, la construction des réservoirs ou bassins (fesquia) n'a touché que les villes de Sousse, Kairouan, Sfax, Gafsa et Béja⁷⁸, lieux de passage obligés de la Mhalla.

4- Organisation

Les quelques indications fragmentaires sur cet aspect de la question, nous permettent de constater que les fontaines publiques dépendaient des faubourgs où elles étaient installées⁷⁹. Ainsi, nous avons les fontaines : de la médina, de Bab Souika (faubourg nord) et de Bab Al Jazira (faubourg sud)⁸⁰. Il s'agit donc d'une organisation reposant sur une délimitation à la fois territoriale et administrative.

(73) Cette architecture (toit à 4 versants couverts de tuiles creuses) se retrouve aussi dans les équipements collectifs : mosquées, zaouias, hammams, fondouks, forts.

(74) Dans la mosquée de Kairouan les eaux se déversent dans des gouttières ayant des bords verticaux taillés en sifflet. Cf. G. Marçais, *op. cit.*, I, p.66.

(75) La citerne du fort espagnol de l'île de Chikli, pouvait «donner à boire à huit mille hommes pendant quatre mois», cf. P. Scbag, *Une relation inédite*, p. 141.

La citerne de la caserne Saussier à Tunis (Bab al Gorgani) pouvait contenir 2500m3 Dolot, *op. cit.* p.297.

(76) Ce genre de construction est différent de celui de la citerne de Ramla en Palestine, divisée en 6 nefs par 5 arcades de 4 arcs chacun, cf, K.A.C. Kreswell, *Architecture*, E.I, ned, p. 637 b.

A Sfax, le majin a une forme de carafe évasée Cf. F. Mahfoudh, *op. cit.*, p. 195.

A Carthage, les citernes ont une forme d'une baignoire allongée arrondie aux deux extrémités Cf, M. Fantar, le problème de l'eau potable dans le monde phénicien et punique : *Cahiers de Tunisie*, XXIII. 1975.p.11.

(77) La zaouia de Sidi Nasr al Garouachi comprend une citerne ayant un margelle de 45 cm de diamètre. Cf Saadaoui, *op. cit.*, p. 207.

(78) Huga, *op. cit.* p. 103, 151.

Masudi, *op. cit.*, p.120 ; F. Mahfoudh, *op. cit.*, p.206 ; S.M. Zbiss, *Monuments musulmans d'époque husseinite*, p 20 ; Poinssot, quelques édifices, p. 16.

(79) Voir tableau n°2

(80) A.N.T. dossier 700/4, carton 62, année 1800 Dossier 684, carton 60, doc 33, année 1874. Registre 1773, p.254, année 1783.

Ceci est apparemment, le résultat de la politique suivie par les souverains en matière d'eau. En effet, l'érection des fontaines publiques ainsi que leur entretien émanaient de l'ordre des autorités politiques. Il ne s'agit donc pas d'acte de bienfaisance privée comme en Orient.

Apparemment, l'eau emmagasinée et distribuée, était la propriété des Habous publics (awkafs) comme c'est le cas à Istanbul⁸¹. C'est l'association des awkafs (jamia) qui s'occupait de la gestion, de l'entretien et de la restauration de ces fontaines⁸² par l'intermédiaire de ses représentants (Wakil, Nadir, Naib et Chahid)⁸³ au nom des autorités⁸⁴. Le «wakil» pouvait être le cheikh (chef) du faubourg. C'est le cas du wakil des fontaines du faubourg sud⁸⁵. Cet exemple confirme l'importance du «wakil» et, par conséquent, des fontaines aux yeux de l'Etat.

Les revenus de ces awkafs (biens de mainmorte) étaient importants. Ils sont constitués de terre (céréalière ou maraîchère) et de loyers (boutiques, dépôts, marchés)⁸⁶.

Apparemment, c'était l'Etat qui s'occupait des «salaires» des gardiens des citernes⁸⁷. En plus des salaires, les gardiens pouvaient recevoir des aides (ihsan)⁸⁸. Il faut mentionner aussi que des salaires pouvaient être accordés aux gardiens des conduites d'eau (à Ghar El Melh par exemple)⁸⁹.

Est-ce qu'il y avait un service d'entretien des canalisations et des fontaines comme à Fès⁹⁰ ? Y-avait-il une réglementation de l'approvisionnement en eau ? y-avait-il des

(81) E.I, p. 888 Art. Ma.

(82) A.N.T. dossier 684, carton 60, doc 43 année 1874 ; Dossier 700/4, carton 62, année 1800

(83) A.N.T., Dos 386, Carton 32, Doc 26. année 1870 ; Dos 388, carton 32, Doc 32, année 1872 ; Dos 684, Carton 60. doc 41, année 1874.

(84) Apparemment, chaque fontaine avait son Wakil. Registre 1773, p. 254 année 1783. Nous avons constaté aussi que le wakil peut s'occuper de plusieurs fontaines (rahbat al Morkad, Kallaline) et du bassin de Mallassine

(85) A.N.T. registre 1773, p. 249, année 1781.

(86) A.N.T. dossier 700/4, carton 62, année 1800. Les revenus des fontaines de la Médina et le bassin d'Al Mallassine s'élèvent à 404 en 1756, 1025 en 1757, 1505 en 1758, 1523 en 1759, 1528 en 1760, 1494 en 1761, 1547 en 1763, alors que les dépenses s'élèvent à 425 riais durant ces mêmes années. Cf registre 119 p. 29.

Les revenus des fontaines du faubourg Sud atteignent 3689 riais en 1776. Registre 1771, p 74. Ces revenus proviennent de 5 boutiques, dépôt de Dar Gild, de plusieurs puits, de terres irriguées et de 3 henchirs (terres cérésières) registre 1771.

(87) Registre 234, p. 5, année 1783. Le salaire mensuel d'un sannay ou préposé à l'irrigation peut s'élever à 13 riais. Registre 232, p.69, année 1783 ; Registre 233, p.13, année 1783. Le wakil recevait par contre 1/4 de rial par jour. Registre 1773, p. 254, année 1783. Le bey pouvait aussi accorder des aides (Ihsan) de 1 rial à l'occasion de la fête du sacrifice. Registre 111, p. 138, année 1779. A titre indicatif, le prix d'une poulie peut s'élever à 2 riais. Registre 233, p. 184.

(88) Registre 233, p.24. année 1783.

(89) Dossier 386, carton 32, année 1870.

(90) E.I, n ed, art Ma.

modalités de son partage comme dans les oasis établies par Ibn Ach Chabat⁹¹. Y-avait-il un corps de surveillants de la qualité des eaux ? Y-avait-il des fonds spéciaux pour le curage, la réfection des conduites, la restauration des fontaines ? En définitive, l'eau était-elle payante?

Face à ces questions, nous ne disposons que de deux éléments de réponse. Une corvée corporelle (sakhara) était imposée aux habitants de Bizerte pour construire une conduite d'eau (sakiya), alors que les fonds provenaient de l'Etat⁹². Un recrutement forcé fut imposé aux insurgés vaincus de Djebel Wislat pour servir dans les travaux d'adduction d'eau de Tunis⁹³.

Nous relevons par ailleurs dans les documents d'archives, que les wakils s'adressent aux différents chefs (aminé) des corporations : potiers⁹⁴, forgerons⁹⁵, serruriers⁹⁶, menuisiers⁹⁷, selliers⁹⁸ pour s'approvisionner en produits nécessaires au fonctionnement des fontaines. Une autre organisation parallèle a vu le jour. Il s'agit des porteurs d'eau.

Porteurs d'eau

L'eau des fontaines publiques était distribuée à la population urbaine dans des outres (guerba) par des porteurs d'eau (guerbaji)⁹⁹ qui transportaient le liquide précieux au domicile des particuliers¹⁰⁰. Parfois, ces porteurs d'eau fournissaient l'eau potable aux passants altérés dans des gobelets de cuivre ou de poterie (hallab). «ces porteurs parcourent les rues dans tous les sens avec des chevaux chargés d'outres pleines d'eau qu'ils cèdent moyennant une petite rétribution à ceux qui en ont besoin»¹⁰¹.

Il faut noter qu'actuellement des particuliers ainsi que des édifices publics religieux (medersa, zaouia, mosquée, kouttab) mettent à la disposition des passants et des voisins une jarre et un récipient (hallab) pour se désaltérer. S'agit-il d'une survivance de cette pratique ancestrale?

(91) Sakir. C, Ibn ach chabbat, Fikr, 4, 1982, pp 76-84.

(92) Dos 384, carton 32, doc 110, année 1866. Dos 385, carton 32, doc 45, année 1867.

(93) Bin Abd al Aziz, *op.cit*, pp. 85, 342.

(94) Registre 233. p. 188, année 1783.

(95) Registre 35, p 34, année 1742.

(96) Registre 35, p. 111. année 1743.

(97) Registre 35, p.111, année 1743.

(98) Registre 233. p. 131. année 1783.

(99) Registre 233, p. 172, année 1783.

(100) Sakka en arabe classique, Garbagi en dialecte tunisien. A Hama ce sont les sakkaun. Cf K. Chahade, *op.cit*, p.239. A Sfax en Tunisie ce sont les Tarrak. Cf Mallouli, *Tarih as sikaya*, Sfax, Louz, 1978, p. 106.

(101) A Istanbul, ils étaient organisés en corporation. E.I, n ed, p.888, art Ma. à Madrid. H. Goblot, *Les qanats*, Paris, Mouton , 1979 p. 137.

Quelques indications tirées des archives nous renseignent, par ailleurs, que la mhallla était accompagnée dans ses déplacements par un corps de porteurs d'eau («sak-kaya»)¹⁰². L'eau était probablement transportée dans des jarres montées sur des charrettes (karrita)¹⁰³. Les forts ainsi que les fortins disposaient aussi de «sakkaya»¹⁰⁴. Les gardes du palais du gouvernement au Bardo se désaltéraient dans des jarres mises à leur disposition¹⁰⁵. Si les porteurs d'eau en ville étaient des hommes, la corvée d'eau «était essentiellement féminine dans les campagnes»¹⁰⁶.

5- Evacuation des eaux

En général, l'écoulement aussi bien des eaux de pluie que des eaux usées s'opérait naturellement. En effet, à Al Alia, la rue principale présente une pente vers Bab Banzart. Les mes secondaires, perpendiculaires à la voie principale refoulent les eaux vers l'extérieur de la ville comme la rue principale¹⁰⁷. Ce même procédé se retrouve à Zaghouan.

A Testour, par contre, les rues sont pourvues, le plus souvent, de caniveaux pavés médians¹⁰⁸.

Dans les patios des maisons, l'écoulement des eaux est facilité par la disposition architecturale. En effet, ces patios portent une légère dénivellation destinée à assurer l'écoulement vers les regards (maskouka ou nokra)¹⁰⁹.

Donc, ces villages ne sont pas pourvus, comme à Tunis, d'égouts à ciel ouvert (Handak) pour évacuer les eaux usées ou autres vers le lac¹¹⁰. Des ouvriers spécialisés étaient affectés au service de curage de ces égouts¹¹¹. Parmi les indications relevées dans les archives, des aides étaient octroyées à ces ouvriers de la part des habitants du faubourg sud de Tunis pour le curage des égouts¹¹².

C'est à la lumière de cette présentation sur l'organisation de la distribution de l'eau, qu'il convient de donner une idée sur le rôle des moriscos-andalous dans ce domaine.

(102) C. Monchicourt, *Relations inédites de Nyssen, Filippi, et Calligaris*, p.84.

(103) Registre 233, pp. 131, 175 année 1783 et Registre 49, p.85, année 1746.

(104) Registre 35, p.111, année 1743.

(105) Registre 2, p. 120, année 1703.

(106) Registre 49, p. 20 année 1746.

(107) J. Despois, *La Tunisie orientale*, p.323.

(108) Y. Abdelhady, *Réparation urbaine à Al Alya*. Tunis, I.T.A.A.U.T, p. 107.

(109) A. Saadaoui. *op. cit*, p.339.

(110) J. Revault, *Palais et demeures de Tunis*, XVI, XVIIe siècles. Paris, C.N.R.S., 1980, p.60.

(111) R. Brunschvig, *Berberie...*, I, 353. Abdel Aziz, *op. cit*. 58. Ce Handak est utilisé au Bardo comme système défensif Cf. Abdel Aziz, *op. cit*, p. 327. Ce handak était relié à celui de Tunis Cf. Ibn Abi Diaf, *op. cit*, III, 1963, p.54.

(112) Registre 233, p.105, année 1783.

6- Rôle des moriscos-andalous

Quelques indications tirées des archives ou d'autres sources nous permettent de mesurer l'importance du rôle joué par cette communauté, dans l'alimentation et la distribution des eaux.

En évoquant les activités économique-agraires, le chercheur allemand H.J Kress affirme que : «les canalisations de l'aqueduc romain tombé en ruine... furent remises en état par les andalous»¹¹³. Revault de son côté, écrit à propos de l'irrigation des jardins ce qui suit : «l'irrigation du jardin (saniya) est assurée par un ou plusieurs norias (naura) dont l'installation sur les puits de la capitale et des propriétés environnantes est encore l'oeuvre des émigrés andalous»¹¹⁴. Faut-il chercher plus.

Quelques exemples pourraient nous éclairer davantage sur ce rôle. En effet, l'inscription de la fondation du sabil Youssef Dey à Bizerte précise que le maître d'oeuvre (mallam) fut Disim Al Andalusi¹¹⁵. Hmida En Nigro fut contre-maître (nadir) lors de la construction de la fontaine (sabbala) de Bab Saadoun¹¹⁶. Muhammad al Milyani al Andalusi¹¹⁷ était expert (habir) dans la restauration des fontaines de Bizerte¹¹⁸.

Ar Ramundo (l'origine espagnole de ce nom est très manifeste) fut responsable de la comptabilité au moment de la construction de la fontaine et de la Feskia de Mellassine¹¹⁹. Muhammad Bin Hsine al Andoloussi ne fut-il pas wakil du puits Atig¹²⁰. Sancho ne fut-il pas maître (mallam) dans la construction des charrettes destinées au transport de l'eau?¹²¹ Abdel Hmid al Ariana (originaire de l'Ariana, village de refuge des moriscos-andalous) fut maître puisatier¹²².

Par ailleurs, les documents nous indiquent que le curage des bassins de Gria at al Atach, sur la route de Béjà, était fait par des ouvriers spécialisés originaires de plusieurs villages andalous, à savoir Tébourba, Grich el Ouad, Slouguia, Testour et Medjez El Bab¹²³. C'est le cheikh de Testour qui s'occupait de toute l'opération¹²⁴. Faut-il se contenter de ces exemples pour prouver ce rôle ou attendre d'autres travaux ?¹²⁵.

(113) Registre 119, p. 128.

(114) zbiss, Gafsi, Boughanmi, Epalza, *op. cit.*, p. 143.

(115) J. Revault, *Palais...Op. cit.*, p.73.

(116) R. Dhaouadi, *Hatihi Binzart*, Bizerte., A.S.M. 1980, p.156.

(117) A. Gafsi, *Aperçu sur les architectes morisco-andalous en Tunisie*. Actes du IV symposium international d'études morisques ; Zaghouan, C.E. R.O.M.D.I., 1990, p. 136.

(118) A. Gafsi. Idem, al andalusiyyun fi binzart, in *Bizerte*, A.S.M. de Bizerte, 1989, p. 18.

(119) A.N.T.. Dossier 388, carton 32, document 2 année 1864.

(120) A.N.T., registre 1771, p. 179, année 1772.

(121) A.N.T., registre 1773, p. 254, année 1783.

(122) A.N.T., registre 35, p. 111, année 1743.

(123) A.N.T, registre 2303, p.55, année 1746.

(124) A.N.T.. registre 111, p.287, année 1780.

(125) A.N.T., registre 1773, p.278, année 1780.

Conclusion

Malgré l'importance jouée par les fontaines - abreuvoirs dans la vie de Tunis et les villages morisco-andalous, l'alimentation en eau dépendait, en grande partie, des précipitations. Sa suffisance ou son insuffisance ne pouvaient être liées, qu'en partie, à l'homme. Malgré les inconvénients de ce système, surtout sur le plan hygiénique, fallait-il le rejeter brutalement ou l'adopter, tout en l'améliorant? La Tunisie actuelle a-t-elle résolu ce problème, malgré l'utilisation d'une technologie plus performante que les fontaines-abreuvoirs?

Par leur architecture proportionnelle et élégante, les fontaines constituent de petites merveilles architecturales. Elles occupent une position privilégiée dans le tissu urbain et dans l'espace public.

Par leur architecture adaptée au climat et à la mentalité des habitants, les fontaines s'intègrent parfaitement dans le tissu urbain traditionnel. L'organisation publique rattachée aux fontaines (association des habous) est accompagnée d'une «organisation» privée (porteurs d'eau); toutes deux fonctionnèrent à merveille pour alimenter à la fois la ville et ses habitants. La communauté morisco-andalouse joua un rôle important aussi bien dans le domaine de cette organisation que dans celui de l'alimentation et de la distribution.

1- Fontaines-abreuvoirs dans les villages morisco-andalous

Ville ou village	Nom	Lieu	Date de fondation	Fondateur
Bizerte	Sbil Handliss	Quartier des andalous	Sans inscription	?
" "	Bab Khoukha	Rue sidi Ben Aïssa	1702	Ibrahim
" "	Bab al madina	Rue des armuriers	1632	Youssef. Dey
" "	an Naura	En face du vieux port	1632	" "
" "	du vieux port	Entrée de la médina	1632	" "
" "	an naggarme	Souk des menuisiers	1709	Mustafa
" "	Sidi Gaagaa	Rue sidi Gaagaa	1699	Mustafa
" "	Bab Gdid	Rue sidi Atig	Sans date	?
Soliman	as souk	Près de la grande mosquée	1639?	?
Grombalia	as souk	Souk	1622	Youssef Dey
Zaghouan	as souk	Souk	Sans inscription ⁽¹⁾	?
" "	ar rahba	Rahba	" "	" "
" "	Sidi Ali Azouz	Près de la zaouia	" "	" "
" "	?	Rue Hédi Chaker	" "	" "
" "	Sidi Ali Azouz	intérieur de la Zaouia	" "	" "
Grich el Wad	ar rahba	Place	n'existe plus ⁽²⁾	" "
Ghar el Melh	Sahib Tabaa	Place des martyrs	Sans inscription ⁽³⁾	" "
" "	al Bhaiem	En face du burg al Wistani	" "	" "
Manouba	Hamouda Bâcha	en dehors du village	1793	H. Pacha

¹ « Il y des fontaines et de des citernes » d'après Thevenot qui visita la village en 1659. Cf. P. Sebag l'escale... I.B..L.A., 145, 1980, P.63.

² Signalée par Cagnat et Saladin à la fin du XIX^e siècle.

³ Indication orale.

Sidi Daoud	Sabbala	?	7 ⁽⁴⁾	?
Bardo	Kouba al Hamra		9 ⁽⁵⁾	?
Sidi Bou Saïd	Sbil Chérif	Près de la Zaouia de Sidi Bou Saïd	1734-1756 ⁽⁶⁾	Ali Pacha
" "	Sahib Tabaa	?	1794	Sahib Tabaa
" "	Bir Khalladi	Près de la Zaouia	1734-1756	Ali Pacha
" "	Taïeb Bey	Sur la route de la Marsa	1895	Taïeb Bey
Bir Chouchane	Sabbala	?	? ⁽⁷⁾	?
Zahrouni		?	? ⁽⁸⁾	?
Rades	Chouchit Rades	?	? ⁽⁹⁾	?
Mnihla	Burg Mnihla	?	? ⁽¹⁰⁾	?
Burg ai Amri	Burg al Amri	?	? ⁽¹¹⁾	?
Béja	Sbil al Hammam	Souk	?	Youssef Dey
" "	Griat al Atach	?	? ⁽¹²⁾	Huga

⁴ Signalée par le document 684, carton 60, doct 43. Année 1874.

⁵ Signalée par Laurent d'Arvieux en 1666. Cf P. Sebag, la négociation, *I.B.L.A.*, 48. 1981, p.271 et par le document d'archive, Registre 233, p. 119, année 1783.

⁶ M.S. Zbiss, *Sidi Bou Saïd*, Tunis, S.T.D., 1963, p.21. Cet auteur mentionne d'autres fontaines : Belhouane et Bach Hamba.

⁷ Signalée par le registre 2308, P. 57, année 1800.

⁸ Signalée par le registre 233, année 1783.

⁹ Signalée par le registre 1733, p.295, année 1771. Il s'agit probablement du monument en face du siège du Gouvernerat de Ben Arous. Il fut détruit en partie en 1989.

¹⁰ Signalée par le registre 1733. pp. 24, 264 année 1776.

¹¹ Signalée par le registre 233, pp. 65, 144, année 1783.

¹² Signalée par le registre 1773, p.287. Année 1780.

2- Fontaines-abreuvoirs de Tunis (voir aussi plan)

Noms	Date	Fondateur
Portes		
1-Bab Saadun (sikaya) ¹	1434 restaurée en 1803	Al Mustansir
2-Bab al Khadra (sabbala) ²	Avant 1800	?
3-Bab Sidi Abdesslem (sabbala) ³	1804	Sahib at Tabaa
4-Ibn Tahir (Sbil, Sabbala) ⁴	?	?
5-Bab Ahwa (sabbala) ⁵	1804	Sahib at Tabaa
6-Bab al Falla (sikaya) ⁶	1758-1781	Ali Pacha II
7-Bab al Bahr (Sabbala) ⁷	Avant 1800	?
8-Bab al Menara (sbil) ⁸		?
9-Bab al Gadid (sikaya) ⁹	1395	Abu Paris
10-Bab al Gibliyya (sikaya) ¹⁰	1435-1488	Abu Amr Utman
Souks		
11-Bchamkiyya (sikaya) ¹¹	?	?
12-ArTruk (sabbala) ¹²	avant 1800	?
13-Wzar (sabbala) ¹³	XVIII	?
14-Sarragine (sbil, sabbala) ¹⁴	Avant 1800	?
15-Blat (sabbala) ¹⁵	Avant 1800	?

¹ A. Daoulatli, Tunis, p. 135. A. Gafsi, Aperçu sur les architectes... p. 136.

² Registre 2307 p. 1.

³ G. Marçais, Manuel, II, p. 888, Poinssot, quelques édifices, p. 13.

⁴ R. Brurtschvig *Berberie*, I, p. 353,

⁵ G. Marçais, manuel, II, p. 888, quelques édifices, p. 13.

⁶ Ibn Abi Diaf, op. cit. II, 1977, p. 175.

⁷ Registre 2307, p. 1.

⁸ Idem

⁹ A. Daoulatli, Tunis, p. 291. M. Epalza, Tuhfa, Roma. Academia Nazionale dei Lincei, 1971, p. 257.

¹⁰ As Sarrag, op. cit, II, 1977, p. 37.

¹¹ Ibn Abi Diaf, op. cit, II, 1977, P. 37.

¹² Idem Ibid. Registre 2308, p. 37.

¹³ S. Dargouth, *Les Oratoires*, Paris, Sorbonne, 1983, note 24.

¹⁴ Registre 2307, p. 1.

¹⁵ Idem.

16-Falka (sabbala) ¹⁶	" "	?
17-Etoffes (sbil) ¹⁷	XVII	?
18-Attarine (sbil) ¹⁸	" "	?
19-Fakka (sbil) ¹⁹	XV	?
20-Chaouachia (sebbala) ²⁰	Avant 1800	?
Medersas		
21-Uthmaniyya (sbil) ²¹	1440	Abu Amr Utman
22-Ibn Tafragine (Sabbala) ²²	?	?
23- Bachia (sbil) ²³	1740-1756	Ali Pacha 1er
Mosquées		
24-Abu Muhammad (sbil) ²⁴	XVII	?
25-Ksar (sabbala) ²⁵	Avant 1768	?
26-Gama Gdid (sbil) ²⁶	1767	?
27-Musalla al Idayn (sabbala) ²⁷	1391,1434	Abu Faris
28-Kasbah (sabbala) ²⁸	?	?
Places		
29-Rahbat al Gnam (sabbala, sikaya) ²⁹	Avant 1746	Husayn Bey 1er
30-Rahbat al murkad (sabbala, sikaya) ³⁰	1758-1781	Ali Pacha II
31-Kaadine (sabbala, sikaya) ³¹	1705-1740	Husayn Bey 1er

¹⁶ Idem.

¹⁷ Zbiss, Monuments de Tunis, Tunis, S.T.D., 1971, p. 37. A. Daoulatli, Tunis, p. 157.

¹⁸ Idem, Ibid; Idem. Ibid.

¹⁹ Idem, Ibid: Idem. Ibid.

²⁰ Registre 2307, p. 1.

²¹ Al Ansari, Fahrast, Tunis, Atika, 1967, p.71. A. Daoulatli, Tunis, p.157

²² Bibliothèque Nationale de Tunis (B.N.T.) M.S. n° 09921, p. 37.

²³ Ibn Abi Diaf, Ithaf, 1977, II p. 175, C.A. Julien, op. cit, II, p. 300.

²⁴ Zbiss, Monuments de Tunis, p. 37

²⁵ Registre 2307, p. 1; Registre 1773, p. 107. 27

²⁶ Zbiss, Monuments musulmans d'époque husseinite, p. 21.

²⁷ R. Brunschvig, Berberie, I, p. 353.

²⁸ As Sarrag, op. cit, p. 1085.

²⁹ Zbiss, Monuments de Tunis, p. 21 ; Registre 2303, p. 1.

³⁰ Zbiss, Monuments de Tunis, p.21 ; Registre 2303, p. 1 avant 1746 d'après ce document.

³¹ Zbiss, Monuments de Tunis, p. 21.

32-Kallaline (sabbala) ³²	Avant 1746	?
33-Halfaouine (sabbala) ³³	Avant 1800	?
34-Sidi Mardum (sabbala, sikaya) ³⁴	?	?
35-Tabbanine (sabbala) ³⁵	Avant 1800	?
36-Ras ed Darb (sabbala) ³⁶	Ayant 1876	?
37-Rahba (sabbala) ³⁷	Avant 1874	?
Kuttab		
38-Khiari (sabbala) ³⁸	Avant 1800	?
Zaoulas		
39-Sidi Asila (sabbala) ³⁹	Avant 1800	?
40-Sidi Bin Ziad (sabbala) ⁴⁰	Avant 1800	?
41-Sigoumi (sbil) ⁴¹	1435-1488	Abu Amr Utman
42-Sidi al Michrif (sbil, sabbala) ⁴²	1758-1781	Ali Pacha II
Hôpitaux		
43-Al maristan (sabbala) ⁴³	Avant 1800	?
Puits		
44-Al Naggar (sabbala) ⁴⁴	Avant 1876	?
45-Fadl (sabbala) ⁴⁵		?
Zone résidentielle		
46-Dar al Gild (sabbala) ⁴⁶	Avant 1800	?

³² Registre 2303, p. 1.

³³ Registre 2307, p. 1,

³⁴ Ibn As Samma, al adilla, Tunis, Dar Al Kitab, 1984, p. 111.

³⁵ Registre 2307, p. 1.

³⁶ Dossier 700/4, carton 62.

³⁷ Dossier 684, carton 60, document 33.

³⁸ Registre 2307, p. 1.

³⁹ Idem.

⁴⁰ Idem.

⁴¹ Ibn As Samma, op. cit, p. 128.

⁴² Zbiss, Monuments de Tunis, p. 20; Registre 2307, p.1.

⁴³ Registre 2307, p. 1.

⁴⁴ Dossier 700/4, Carton 62.

⁴⁵ Idem.

⁴⁶ Registre 2307, p.3. année 1800.

47-Zankat al Kradha (sabbala) ⁴⁷	" "	?
48-Diwan ⁴⁸	Avant 1666	?
En dehors de la ville		
49-Mellassine (sikaya) ⁴⁹	1758-1781	Ali Pacha II
50- " " " 50	" "	" " "

⁴⁷ Registre 2307, p. 47. année 1800.

⁴⁸ P. Sebag, la négociation, I.B.L.A., 147, (1981) p. 87

⁴⁹ Ibn Abi Diaf, op. cit, II. 1977, p.211.

⁵⁰ Idem. Ibid.

3- Puits publics

Lieux	Situation
Tunis *	
Bir al Gabal Al Ahdar ¹	Sur la colline de la Rabita ^{F.N}
Bir al Ilgiyya ²	Sur les hauteurs du Feddan (du côté de Ras At-Tabia)
Bir atig ³	" " "
Bir de Bab Sidi Abdesslem ⁴	?
Bir de Bab Kartaganna ⁵	?
7 puits de Gassa ⁶	Dgebel al Ahmar F.N
Bir de Sidi Touhami ⁷	? FS
Bir Al Morkad ⁸	? F.S
BirMsidalMichrif ⁹	? F.S
Bir Fadl ¹⁰	Gellaz F.S
Ailleurs	
Bir Chouchane ¹¹	Sur la route de Bizerte
Bir Chouchit Radis ¹²	Sur la route de Sousse
Bir At Tarraz ¹³	" " "
Bir Bouita ¹⁴	Entre Bir Bouregba et Bou ficha
Bir el Bey ¹⁵	Enfida
Bir Khanguet Al Hammamet ¹⁶	Sur la route de Sousse
Bir Griat al Atach ¹⁷	Sur la route de Béja

* Tunis avait sous les Hafside six puits : Bir al Akwad, ad Dubyan, Sidi Souf, Bab Souika et deux autres signalés par al Abdari. Cf, A. Daoulati op. cit, pp. 16. 153.

(F.N.) Faubourg Nord.

(F.N.) Faubourg Sud.

1 H. Huga, op. cit, pp. 103, 157, 313.

2 A.N.T. Dossier 700/4, carton 62, année 1800; Registre 2307, p. 1.

3 H. Ibid Abd Al Azizi. op. cit, p. 313.

4. Al Masudi, op. cit, p. 122.

5 A. Daoulati, op. cit, p. 153.

6 A.N.T, dossier 700/4, Carton 62, année 1800; Registre 2307, p. 1, année 1800.

7 Idem. Ibid

8 Idem. Ibid. H. Abdelaziz, op. cit, p. 133.

9 H. Abdelaziz, op. cit p. 313.

10 H. Huga, op. cit p. 188.

11 A.N.T, registre 2308, p. 57. année 1800.

12 A.N.T, registre 1733, p. 295, année 1771.

13 A et F. Kassab, A. técnicas de control del agua en Tunez y sus alrededores en época pré-colonial, in «Agua y poblamiento», op. cit pp. 93-102...

14 S.M. Zbiss Monuments Musulmans d'époque Husseynite, p. 20.

15 Idem. Ibid.

16 Idem, Ibid. p. 21.

17 Idem. Ibid. p. 20.

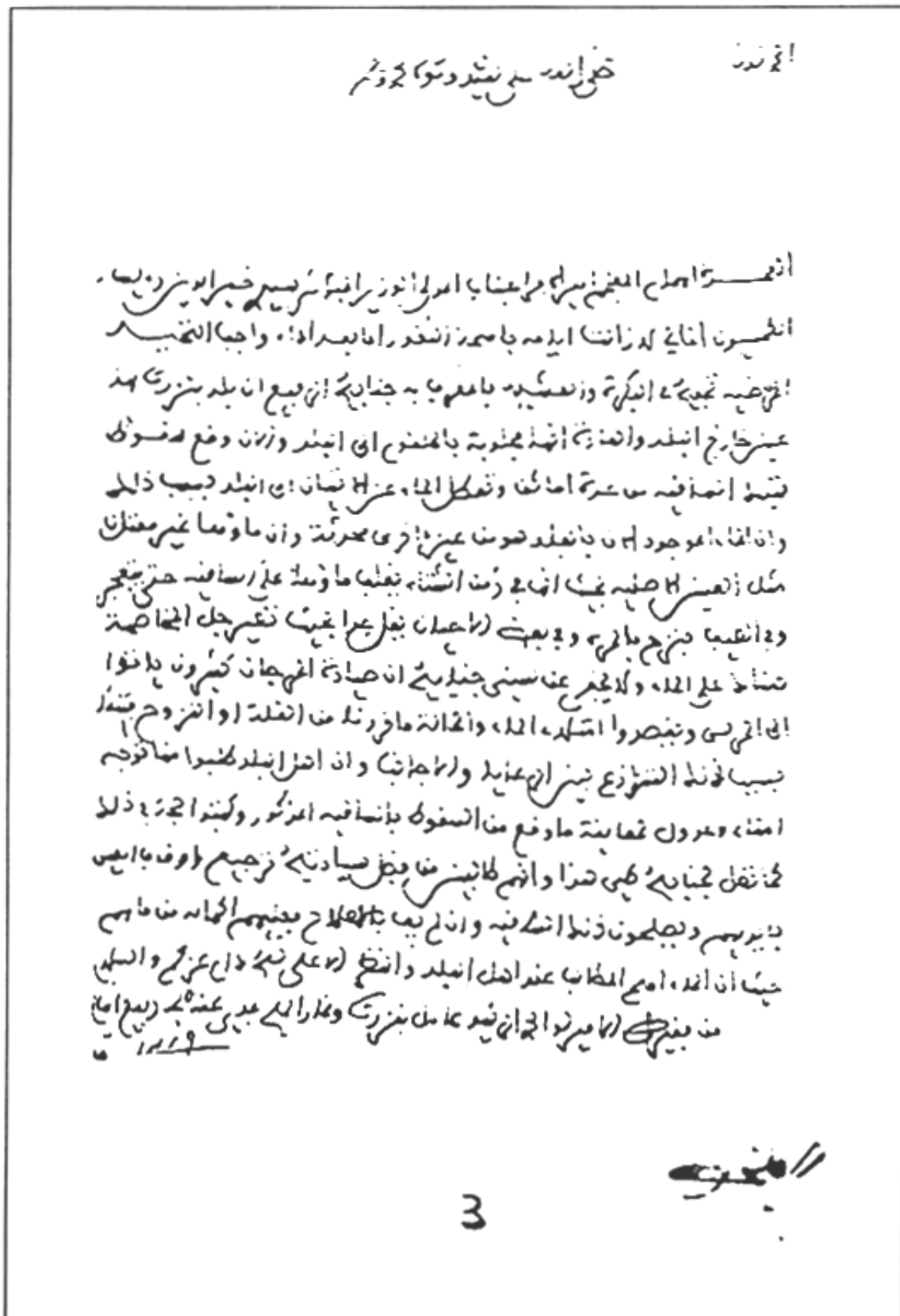


fig.3 : A.N.T., S.H., dossier 388, carton 32, document 19, année 1219/1804.
La conduite d'eau de Bizerte

عشران بنو اجماع سلطان و كسل جوامع انفسهم و مسجرا اخنسي بزميرانية

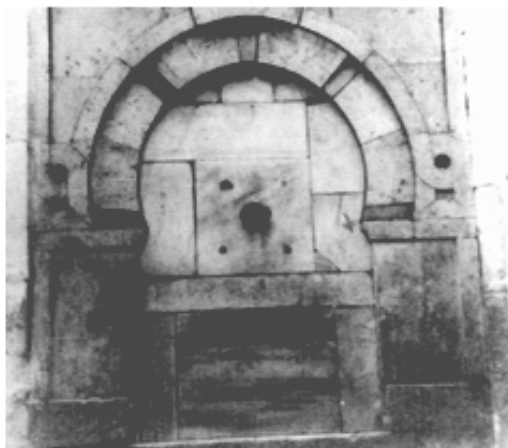
الحق في الله تعالى على سبيل في وعلى الله وجهه وفتح

الحق في الله تعالى انفسهم و مسجرا اخنسي بزميرانية
 سعادته انفسهم اذ اقام منوها قتيبة و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 ورد علينا الامور و مسجرا اخنسي و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 اعلمنا من ذلك ان مسجرا اخنسي و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 كانه استولى نبضها الى المنيح (م) الله و مسجرا اخنسي و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 اجماع و مسجرا اخنسي و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 على اصلاح مسجرا اخنسي و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 و استعملت في ذلك و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 انكره انك لا تبني بالاولى و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 و اعلمنا من ذلك ان مسجرا اخنسي و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 اصل بسبب تفصيل صور فيه و انفسهم و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 معروف لا يبيع و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 انفسهم و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 محل ما لا اكره الخ و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 من انفسهم و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 بل تلو و مع من انفسهم و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 انفسهم و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 انفسهم و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 في انفسهم و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 انفسهم و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع
 و طاجلان و يعرف بالثمانية فينا بنية الربيع

م في اسرى

5

fig.5 : A.N.T., S.H., dossier 390, carton 33, document 13, année 1291/1874.
 Les habous de la fontaine publique à Bizerte.



pho.1 : Tunis, Sbil Abi Muhammad à Halfaouine en 1961.



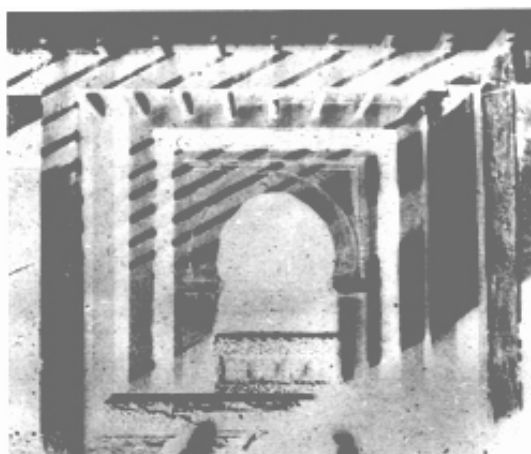
pho.2 : Tunis, Sbil de la Grande Mosquée Zitouna en 1956.



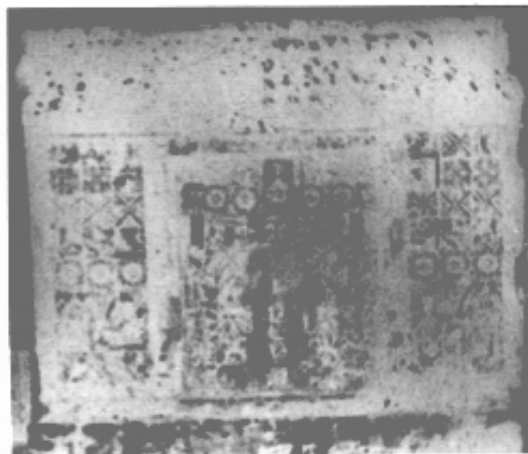
ph.3 : Tunis, Sbil de Jamaa al Jadid aux Sabbaghine en 1979.



ph.4 : Tunis, Sbil Bab Sidi Abdessalem en 1978.



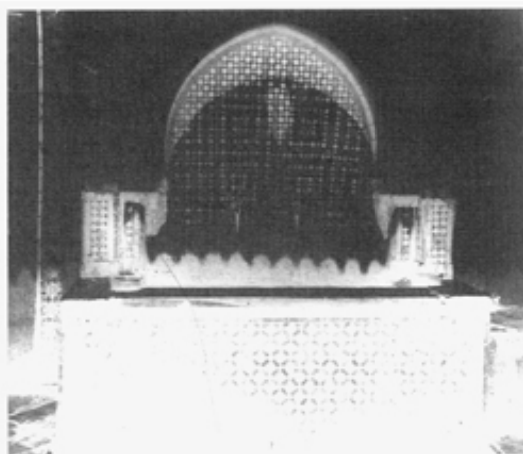
ph.5 : Zaghouan, Sbil à la rue Hédi Chaker en 1990.



ph.6 : Zaghouan, Sbil Sidi Ali Azzouz en 1990.



ph.7 : Zaghouan, Sbil ar Rohba en 1990.



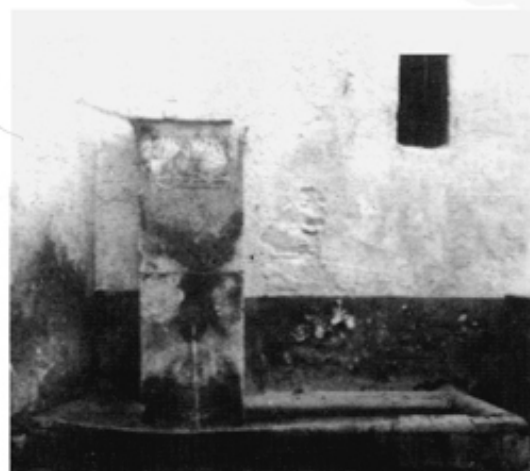
ph.8 : Zaghouan, Sbil à l'intérieur de la zaouia de Sidi Ali Azzouz en 1990.



ph.9 : Ghar El Melh (Porto-Farina) Sbil du Burj al wistani en 1975.



ph.10 : Bizerte, Sbil du vieux fort en 1974.



ph.11 : Bizerte, Sbil de la rue an-Najjarine en 1952.



ph.12 : Bizerte, Sbil Bab al Khoukha en 1949



ph.13 : Soliman, Sbil as Souk en 1978.



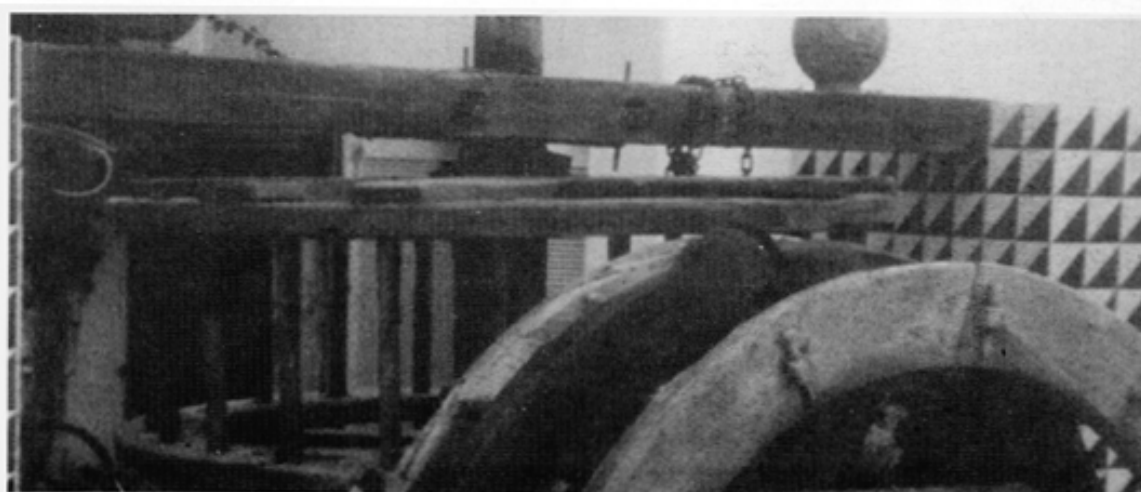
*ph.14 : La Manouba, Sbil Hamouda
Bâcha en 1962*



ph.15 : Puits à Ghar El Melh en 1987



*ph.16: Testour, Restes de la noria du
vieux Hammam en 1984*



ph.17 : Hammam, Noria en 1990



*ph.18 : Testour, Système d'évacuation des eaux pluviales
sur la terrasse de la Grande Mosquée en 1984.*



*ph.19 : Testour, Système d'évacuation des eaux sous le portique de la cour de la Grande
Mosquée en 1984.*

Muséographie

LA RÉUTILISATION DE L'ÉGLISE DE «NOTRE-DAME DE LA GARDE» DE ZARZIS EN MUSÉE

ALi Drine

I- Le bâtiment:

1- Histoire

Le local qui abritera le Musée de Zarzis est une ancienne église qui se trouve sur l'ancienne route de la marine, l'actuel rue du «Maghreb arabe» au sud de cette ville. Elle était construite par le Père Gabriel Deshay¹ prêtre missionnaire de la congrégation de «Notre-Dame De Sion»².

Né à Marseille en 1864, Gabriel Deshay fut nommé en 1897 préfet de discipline à Issy Les Moulineaux en France. En 1904 il partait pour Smyrne en Turquie en qualité d'aumônier du pensionnat de N.D.De Sion. En 1913 il débarqua à Tunis où il installa le «Ministère de l'aumônerie» à la rue de Hollande³. Il y resta jusqu'en 1915. Après avoir effectué plusieurs voyages apostoliques vers «ces postes militaires du sud qui manquaient de prêtres»⁴, le Père Deshay choisit de s'installer dans le sud tunisien à Fom

(1) Toutes les informations sur les «œuvres» du Père Deshay dans le sud tunisien sont recueillies de l'ouvrage «Un Marseillais dans le Bled, le Père Deshay» par l'Abbé Alex Ardoin, œuvre populaire d'éducation et de rénovation, Paris 1940. (cité par la suite: Un Marseillais..). Mes remerciements vont à Mercedes Gutierrez chargée des archives à la préfecture de Tunis qui nous a permis la consultation de cet ouvrage.

(2) La « Congrégation des prêtres de Notre-Dame de Sion » a été fondée dans le but de travailler à la conversion des juifs. Implantée au début en France (fin du XIXe s.), elle s'est étendue par la suite en Belgique, au Brésil, en Angleterre et en Turquie. En Tunisie sa fondation date de 1913, elle a fonctionné jusqu'en 1935, car en cette année le dernier Père de Sion quitta définitivement la Régence de Tunis, «Un Marseillais» p. 119.

(3) «Un Marseillais», p.29.

(4) Ibid. p.29.

Tataouine (1915-1919) puis à Zarzis (à partir de 1919). En cette année, il fonda «la Cure-aumânerie des territoires du sud tunisien»⁵ dont il sera l'apôtre.

Dans cette région, l'aumônier construisit trois églises : L' église de Notre-Dame des Victoires à Tataouine (en 1917), l'église de Notre-Dame De Lourdes à Medenine (en 1920), et l'église de Notre-Dame De La Garde à Zarzis (en 1920). Il mourut le 11 mai 1926, et fut enterré « dans l'église même de Zarzis dans une ghorfa latérale»⁶.

La construction de l'église de Notre-Dame De La Garde de Zarzis débuta au début de 1920. L'argent était collecté par le P. Deshay de partout avec le soutien de son aumônerie, des autorités militaires, du «Cercle de Medenine» et du Bureau des Affaires Indigènes de Zarzis. Les travaux avaient duré une dizaine d'années de 1920 à 1930 à cause, sans doute, des problèmes rencontrés par le Père Deshay lors de la collecte de fonds nécessaires aux travaux⁷, car n'oublions pas qu'il contrôlait trois chantiers à la fois : A Tataouine, à Medenine et à Zarzis .

Malgré ces problèmes, la construction de l'église de Zarzis fut très poussée. Ainsi dans une lettre qu'il envoya le 21 décembre 1921 au Père Bonneau à Tunis, le Père Deshay disait : « A Zarzis les bas-côtés sont couverts . Les grandes voûtes seules restent à faire pour que la nef soit achevée... Tous les grands arceaux sont faits, mais il reste encore l'aile droite, la coupole du sanctuaire et le clocher»⁸.

Peu de temps après le 28 août 1922, le Père ajouta : «L'église de Zarzis entièrement couverte, a désormais sa coupole quoique non crépie, et qu'on vient de faire la porche destinée à soutenir le clocher »⁹.

En 1923, le Père confirmait encore que l'aile droite n'était pas faite¹⁰ ; trois ans après, et plus précisément le 10 mai 1926, le P. Deshay fit la visite de l'église au résident général de Tunisie -en tournée dans le sud-est, on visita, disait-il, «successivement et dans les moindres détails bureaux, cuisine, sacristie, jardin, cave et puits»¹¹. Le 11 mai 1926, une journée après la visite du résident général à Zarzis, le P.Deshay meurt .11 fut enterré «dans l'église même de Zarzis dans une ghorfa latérale»¹².

Malgré sa disparition, la construction de l'église continua certes mais avec des interruptions¹³. La poursuite des travaux était assurée par son successeur le Père Deschanel qui réussit en 1927 à élever l'autel et en 1930 à achever le clocher qui le 25 août de l'année suivante recevra sa cloche.

(5) Ibid. p.60.

(6) Ibid. p. 110.

(7) Pour collecter l'argent, le Père fit même imprimer des feuilles de souscription qu'il envoya de tous parts à Tunis, à Marseille «*Un Marseillais.*» p.64.

(8) «*Un Marseillais.*»..

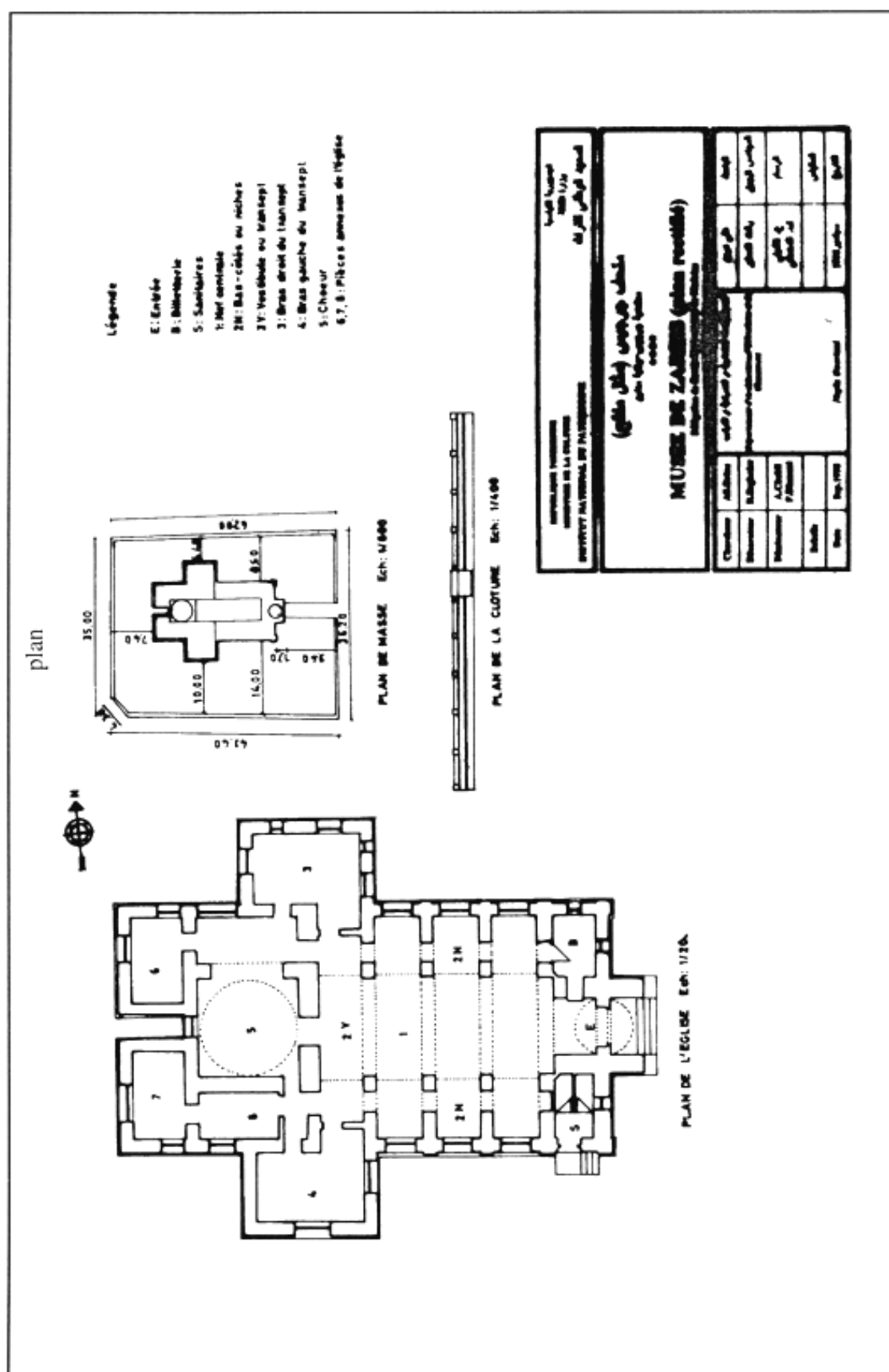
(9) Ibid., p.80.

(10) Ibid.,p.90.

(11) bid., p.110

(12) Ibid., p. 110.

(13) Ces interruptions sont dues à l'absence des ouvriers spécialisés, à la manque de matériaux de constructions surtout de la chaux car le crépissage des murs et de la coupole n'a pas encore été fait jusqu'en 1927, «*Un Marseillais.* »p.97.



Les travaux étant presque achevés, l'église a apparemment fonctionné jusqu'en 1954, car en cette année, les paroissiens de Zarzis (une trentaine environ) demandèrent (dans une pétition qu'ils envoyèrent le 27 mars 1954 à Mgr.Perrin archevêque de Carthage primat d'Afrique) de laisser le Père Imhoff dans sa fonction comme prêtre à Zarzis ; car vu le nombre limité des paroissiens dans cette ville, l'archevêque de Carthage aurait refusé de le remplacer¹⁴. Ainsi avec le départ du P.Imhoff, l'église aurait cessé de fonctionner.

Après la disparition du P.Deshay en 1926, nous assistons à la désagrégation puis à l'abandon de la Mission Sionienne en Tunisie. En 1928 le Père Deschanel (le successeur du P.Deshay) a été muté de Zarzis à Gabès .Par la suite, en 1933, les deux missions sioniennes (de Tunis et de Gabès) fusionnent. Le Père Deschanel ne pouvant plus exercer ses fonctions à Gabès par manque de prêtres nous dit-on¹⁵ regagna Tunis qu'il quitta définitivement en 1935. Il fut le dernier représentant de la Mission Sionienne en Tunisie¹⁶. Ses collègues ont été nommés soit en France, soit au Brésil.

Le nom :

L'église de Zarzis a reçu le nom de «l'Église de Notre-Dame De La Garde». Ce nom nous rappelle la fameuse basilique de Notre-Dame De La Garde située sur une colline surplombant le vieux port de Marseille¹⁷. En tant que Marseillais, le Père Deshay a voulu, sans doute, réhabiliter la grande église de sa ville d'origine. Aussi la majorité des souscriptions imprimées par le Père pour collecter les fonds nécessaires à la construction ont-elles été envoyées aux Marseillais qui répondirent positivement à ses demandes d'aide.

2- Description:

- Etat ancien:

Dans le livre de l'Abbé Alex Ardoin¹⁸, nous relevons des informations très utiles sur l'église : Le bâtiment comprend une nef voûtée, des bas-côtés avec une série d'arceaux (fig.1), une croisée du transept, deux ailes que nous appellerons bras

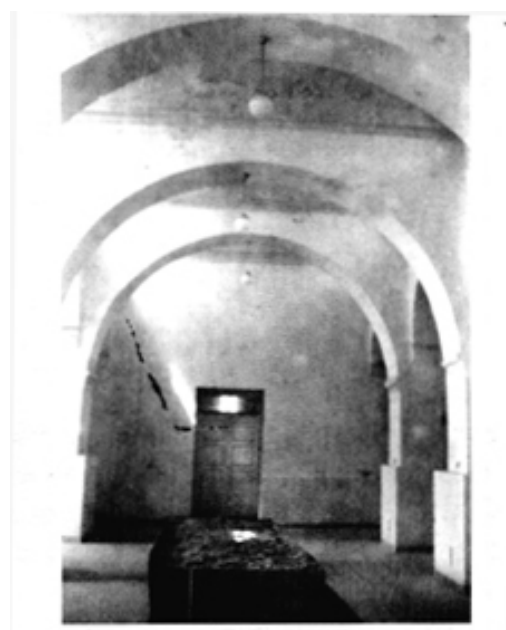


Fig.1 Nef centrale: série d'arcs sur lesquels reposent les voûtes. Au fond la porte qui mène vers le chœur(n°5)

(14) La lettre est conservée actuellement dans les archives de la prélatrice de Tunis.

(15) «Un Marseillais»...p. 118.

(16) Ibid.,p.119.

(17) «Notre-Dame De La Garde» par Mgr Paul Blanc, Ouest-France, 1986, voir plan p.32, voir également Myriame Morel-Deledalle,«Histoire des lieux», introduction dans l'ouvrage «Vues et vu de Notre-Dame De La Garde» publié par le Musée d'histoire de Marseille, Sept. 1988.

(18) «Un Marseillais...», passim.



fig. 2 : Photo de la chapelle et du clocher avant leur démolition

du transept, un chœur dont le plafond comprend une jolie coupole et un clocher (ajouté en 1930)=(fig.2). A ces éléments, il faudrait ajouter les bureaux, une cuisine, un sacristie, une cave et un puits.

Transformations :

Il est nécessaire de rappeler que l'église fut pour longtemps le siège du commissariat de la police puis le siège de la municipalité de la ville de Zarzis puis le siège du comité culturel local.



fig.3 : En haut, on voit trois des quatre fenêtres cintrées de la nef, en bas les nouvelles fenêtres de forme carrée qui ont remplacé les fenêtres d'origine visibles sur la fig.2.

Son plan a été par conséquent modifié à plusieurs reprises. Ces modifications se manifestent par des démolitions (clochers, murs intérieurs), des ajouts (murs, cloisons), ou par la création de nouveaux accès (portes, passages) ou de fenêtres (fig.3), en témoignent deux photos prises à deux dates différentes : La première prise par le commandant J. De Guillebon probablement dans les années 40 (fig.2), la deuxième prise par nous en Juillet 1991(fig.4).

Ces deux photos révèlent que la porche et le clocher (fig.2) ont été démolis et remplacés par une petite coupole (fig.4). Autres transformations, les fenêtres, cintrées des bas-côtés de la nef dont deux sont visibles sur la photo (fig.2), ont été remplacées par des fenêtres de forme rectangulaire (fig.3). Quant aux fenêtres de la grande coupole du chœur, elles ont été bouchées définitivement.



fig.4 : Photo actuelle de la façade : le clocher est remplacé par une coupole

- Etat actuel:

L'église comprend au total 7 pièces de dimensions inégales. Son plan a la forme d'une croix latine. L'entrée (E. sur le plan) comprend une porche voûtée, après l'avoir franchie, nous nous trouvons dans un vestibule-hall d'entrée dont le plafond est constitué d'une petite coupole de 3,20m de diamètre. Cette coupole (fig.4) a remplacé l'ancien clocher (fig.2). L'entrée est flanquée de deux pièces : à droite la pièce (B), fait 2,70m de L. sur 1,75m de l. est aménagée en billetterie. A gauche la pièce (S), fait 2,95m de L., sur 1,95m de L., occupe les sanitaires.

Après avoir franchi ce hall, nous nous trouvons dans une grande salle n°1, de forme rectangulaire L. 13,10m : c'est la nef centrale (fig.5) qui est flanquée de deux bas-côtés (n°2N sur le plan) chaque bas-côté est constitué de travées voûtées communiquantes entre elles. L. 2m, l. 1,70m (fig.6). La communication se fait par des petits passages centrés de 70cm de l. (fig.6). La toiture de la nef est constituée de 4 voûtes qui reposent sur de grands arcs (fig.1). La nef centrale est bien éclairée. La lumière naturelle est répandue en haut par 8 fenêtres cintrées, quatre de chaque côté et en bas par de larges fenêtres (fig.3) qui ont remplacé les fenêtres d'origine que l'on peut voir sur la photo prise par le Commandant J. De Guillebon (fig.2). Au fond de la nef, se trouve le transept (voir n°2 V) dont le prolongement, à gauche et à droite, coupe perpendiculairement l'église lui donnant la forme d'une croix latine. Ce transept donne accès à deux pièces symétriques (n°3 et 4) qui en constituent les deux bras L. 4,75m, l. 4,50m.

Le transept nous emmène tout droit vers le chœur (n°5) qui est couvert d'une jolie coupole haute, de 4m de diamètre. Cette pièce fait 7,60m de L. sur 4,50m de l. Elle est peu éclairée car ses fenêtres ont été bouchées à une



fig.5 : Nef centrale avec les niches des bas-côtés.
Au milieu la maquette du site de Gighi.



fig.6 : Vue des niches, des fenêtres et des passages entre les niches.

date récente. Elle est flanquée de deux pièces rectangulaires qui nous emmènent vers deux autres pièces symétriques (n°6 et 7). L. 4,15m., l. 2,15m. ; l'une d'elle serait la sacristie.

La documentation que nous avons rassemblée sur l'église, nous a permis d'identifier ses parties essentielles : La nef, le transept, les bas-côtés, le chœur. D'autres parties, signalées par le P.Deshay, ne sont pas encore identifiées telles que «les bureaux, la cuisine, la sacristie... »¹⁹. Mais nous croyons que les trois pièces annexes (n°6,7 et 8) occupaient l'emplacement des locaux signalés ci-dessus. Quant à la cave et le puits ils n'ont pas laissé de traces apparentes ; il en est de même pour l'abside qui - rappelons le - n'a pas été signalée dans l'ouvrage du P.Deshay qui constitue notre unique source d'information sur l'historique de ce bâtiment.

Dégradation du bâtiment :

Après qu'elle eut été utilisée par les services de la police et la municipalité voire même par le comité culturel local, l'église a été abandonnée. Pendant sa fermeture, elle a fait l'objet de dégradations importantes faute d'entretiens suffisants. La cause essentielle de ces dégradations est l'eau. Celle-ci provient de deux sources distinctes : les eaux de pluies et les eaux d'infiltration venant du sol (les remontées capillaires).

L'infiltration des eaux de pluies, au niveau de la toiture, est due aux fissurations consécutives à la stagnation des eaux sur les terrasses (fig.7), car les évacuations sont obturées par des déchets végétaux qui proviennent des eucalyptus et des palmiers à proximité (fig.8). Quant aux remontées capillaires, elles sont dues aux sels - La mer n'est qu'à 300m de l'église - et à la stagnation des eaux pluviales au pied du bâtiment. Dans ce lieu, le système d'évacuation ne fonctionnait pas.



fig.7 : Etat de la toiture après le décapage des murs.



fig.8 : Eucalyptus masquant l'entrée du musée

(19) *Ibid.*, p.106

3- Réutilisation de l'église en musée:

La décision de créer un musée dans cette église a été prise en commun accord en 1985 entre l' I.N.P. et le Conseil Municipal de Zarzis²⁰. A la suite de cette décision, la Municipalité et l' I.N.P. ont entrepris deux opérations de restauration pour sauver cet édifice.

-Intervention de la Municipalité et de l' I.N.P. :

En 1986, le service technique de la Municipalité de Zarzis entreprit la première opération de restauration de l'église. Les travaux consistent, en premier lieu, à installer un système de drainage, autour du bâtiment, en vue de limiter les infiltrations d'eau, et en deuxième lieu à construire un cloison en brique (entre 1m et 1.30m de hauteur) autour des murs, à l'intérieur de l'église (fig.9). Le but est de dégager l'humidité vers l'extérieur, mais nous constatons que ce cloison a, en réalité, caché les traces de l'humidité sans toutefois la stopper. La seconde opération de restauration est engagée par l' I.N.P. à partir de 1990 et ce après avoir résolu les problèmes concernant l'affectation de cet édifice²¹.

Le programme de cette deuxième intervention, établi par le bureau d'architecture de l' I.N.P. , concerne l'édifice dans son ensemble²². Les travaux sont confiés à un entrepreneur²³, le contrôle est assuré conjointement par l'I.N.P. et par la Direction Régionale de l'Equipe-ment de Medenine. Les grandes lignes de ce programme se résument comme suit:



fig.9 : Les croix (X) montrent les cloisons construits par les ingénieurs de la municipalité.

(20) Procès verbal du 30-7-1985, dans ce procès, nous lisons : «La commission Technique de la Municipalité a donné son accord pour réutiliser l'église en musée.»

(21) En se fondant sur l'accord conclu entre le Gouvernement de la République Tunisienne et le Saint-Siège (J.O.R.T. n°64-245 du 23 Juillet 1964), les domaines de l'état affectèrent le N.D. de la garde à l'I.N.P. (voir le procès d'affectation du 17- 10- 1986, inscrit sur le dossier des propriétés du Ministère de la Culture n°70).

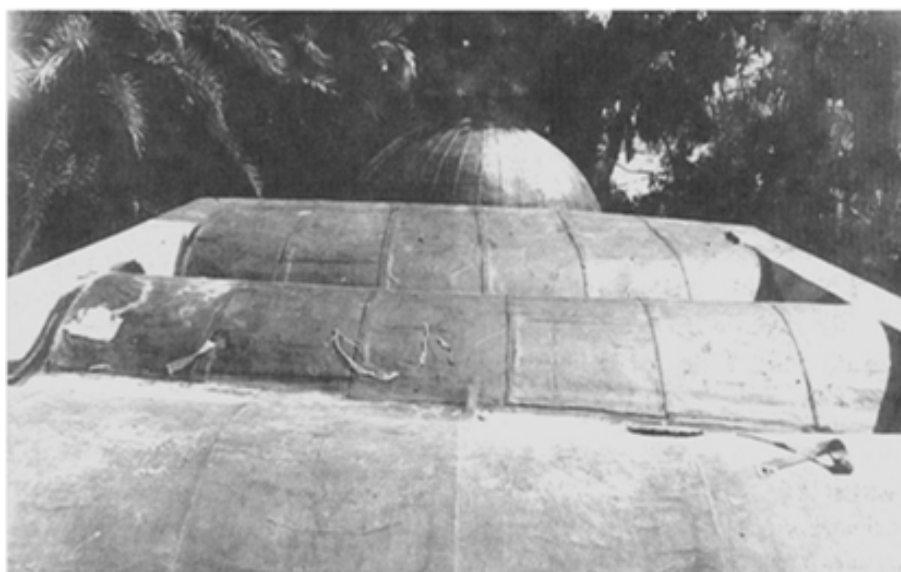
(22) Les auteurs sont Olivier Bressac architecte D.P.L.G. coopérant et Nouredine Sahli ingénieur I.N.P.

(23) Le marché entre l'entrepreneur et la Direction Régionale de l'Equipe-ment de Medenine est conclu de gré à gré, car il n'y a eu aucune offre suite à l'appel d'offre lancé par la direction de l'Equipe-ment de Medenine au sujet de la restauration de l'église. Nous tenons à signaler la nature de cet accord ; parce que l'entrepreneur n'a pas tenu compte des remarques que le Bureau d'Architecture de l'I.N.P. et la Direc. Région, de l'Equip. de Medenine ont formulé au sujet de la finition qui n'a pas été achevée.



ftg.10: Décapage des murs extérieurs de l'église côté sud.

-Agrandir le drainage installé par les ingénieurs de la municipalité puis installer des regards de visite à chaque angle.



ftg.11 : Réfection de l'étanchéité des voûtes et de la coupole à l'entrée.

-Le décapage et le renouvellement du revêtement de tous les murs extérieurs et intérieurs (fig.10).

-La réfection des étanchéités des terrasses (fig.11) ainsi, que les formes des pentes pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales par des descentes qui parviennent jusqu'au système collecteur au pied de l'église.

- La restauration de la clôture.
- La réfection totale du carrelage et de l'installation électrique.
- **Bilan :**

Malgré quelques imperfections concernant la finition qui n'a pas été réussie, nous constatons que l'état du bâtiment s'est nettement amélioré. Seulement ces restaurations restent incomplètes si elles ne seraient pas suivies d'un entretien rigoureux et quasi quotidien de l'édifice.

II-Les Collections:

Le musée renferme d'importantes collections variées et datées de différentes époques.

A- Documents archéologiques :

Les objets archéologiques qui figurent dans l'inventaire du musée sont :
 -Soit découverts fortuitement tels que le mobilier funéraire de Chammakh (au nord de Zarzis) qui comprend 64 objets, en céramique, datés du 1er s.av-1er s. ap.J.-C.²⁴ (fig.12,13) : ou des stèles et cippes de Hr. Zian (ouest de Zarzis) au nombre de 384 datés de l'époque néo-punique²⁵ (fig. 14, 15, 16).



fig. 12 : Amphore (Chammakh).
Musée de Zarzis n°ACH 8.

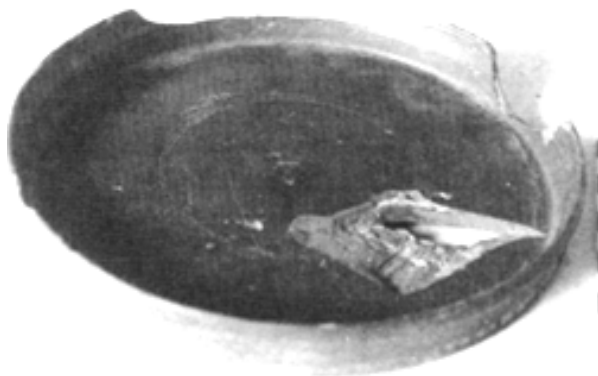


fig. 13 : Plat arétin avec timbre au milieu.
Musée de Zarzis n°16.1.81

(24) Sur cette découverte, voir A. Drine : Note sur la ciste et le calathus de Chammakh (région de Zarzis) dans AFRICA XI-XII, 1992-1993, p.147.

(25) A.Drine, Note sur le site de Zitha (Hr. Zian) à Zarzis, dans REPPAL VI, 1991,p. 17-30.

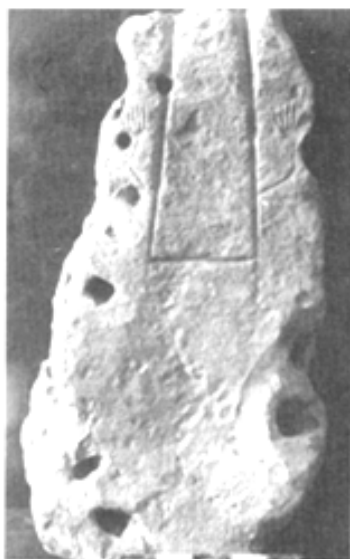


Fig. 14 : Stèle de Zian.
Musée de Zarzis n°C 185.



Fig. 15 : Stèle de Zian.
Musée de Zarzis n°C 201.



Fig. 16 : Stèle de Zian.
Musée de Zarzis n°C 167.

-Soit collectés lors des prospections que nous faisons dans la presqu'île de Zarzis, ces objets vont de l'époque punique jusqu'à l'époque byzantine (céramiques-monnaies- pierres..).

-Soit transférés du Musée National du Bardo au Musée de Zarzis. Parmi les objets transférés nous citons :

1- Des outils préhistoriques de provenances diverses : Sidi Zin, Redeyef . Metlaoui...²⁶.

2- Une partie du trésor de Gallien (80 pièces) découvert au sud de Zarzis en 1938²⁶.

3- La maquette du site de Gigthi

4- Quatres statues découvertes en 1884 sur le site de Zian, elles étaient conservées dans le jardin du Musée National du Bardo. elles ont été transférées au Musée de Zarzis en mai et juillet 1996²⁷.

B- objets de traditions populaires:

Ces objets sont collectés par le comité culturel local, ils se composent d'outils ayant un rapport avec l'huile : lampes à huile , grandes jarres à huile, ustensiles de cuisine en bois d'oliviers : écuelles, pots, moghrafts (grandes cuillères)...

(26) Ces collections ont été transférées en 1987 par notre collègue et ami M. Ali M'timet conservateur au Musée National du Bardo que nous tenons à remercier.

(27) Mes remerciements vont à mon collègue et ami M.Habib Ben Younès conservateur du Musée National du Bardo pour ses décisions de transférer la maquette du site de Gigthi et de quatres statues de Zian et de deux statues de Gigthi du Musée du Bardo au Musée de Zarzis.

III- Aménagements muséographiques :

Pour adapter le bâtiment à la fonction muséographique, l'A.N.E.P. a aménagé la pièce(B) en billetterie et la pièce (S) en sanitaires. Par ailleurs et en vue d'améliorer le circuit de visite, nous avons proposé d'élargir quatre accès à l'intérieur ; parcequ'ils sont trop exigus pour la circulation du public. Nous avons également rétabli toutes les fenêtres d'origine de l'église.

- Thèmes de l'exposition

L'étude de l'ensemble des documents, qui figurent dans l'inventaire du musée ou des vestiges archéologiques que nous rencontrons dans la presqu'île de Zarzis, nous révèle l'importance du commerce dans la vie quotidienne des habitants dans cette région qui - rappelons le - faisait partie des emporia du littoral entre les deux Syrtes²⁸.

La prospérité commerciale est due depuis longtemps à l'importance qu'accordaient les habitants de la presqu'île de Zarzis à la culture de l'olivier et à la pêche. En effet, l'huile et les produits de mer (sel, poissons, éponges...) étaient les seuls produits commercialisés dans cette région ; il faudrait ajouter en outre les produits fournis par le commerce saharien qui transitaient par les ports de la Petite Syrte : Tacapas, Gigthi, Hr. Sgala, Gergis²⁹.

Ainsi le commerce constituera le thème essentiel dans le projet muséographique, pour le réaliser, nous proposons le programme suivant :

-1- Présenter au public l'histoire de la presqu'île de Zarzis, avec des illustrations (cartes des routes , des ports antiques) lieu de l'exposition : La nef centrale (n°1) et les 6 niches (n° 2 N) .

-2- Présenter des objets ayant un rapport direct avec les deux principales activités des habitants de Zarzis depuis l'antiquité jusqu'à nos jours à savoir la culture de l'olivier et la pêche.

-3- Présenter au public les deux sites les plus importants qui ont profité de la prospérité commerciale des emporia : Gigthi et Zita.

Conclusion :

Dans ce travail, nous avons présenté un exemple de réutilisation d'un bâtiment ancien en musée. En général, la transformation en musée des vieux bâtiments (palais, demeures), des lieux de culte (églises, zaouia..), qui n'ont pas été conçus à cette fin, n'est pas facile à réaliser. Pour réussir ce type de projet, il faudrait faire une bonne conception muséographique qui permettra - pour le cas du musée de Zarzis - à adapter

(28) R.Rébuffat, « Où étaient les emporia ? » dans *SEMITICA XXXIX*, Hommages à M. Sznycer, II, p.111-125.

(29) Sur le port de Gigthi, voir L.A.Constans, « Rapport sur une mission archéologique à Bou Grara(Gigthis) », dans *Les Nouvelles Archives Des Missions*, 1914-1915, p.70 : sur le port de Hr. Sgala (à l'ouest de Zarzis), voir *B.A.C.,1909* p.48 ; sur le port de Gergis, voir Du Breil De Pontbriand « Le port antique de Gergis et la légende de la rivière d'huile » dans *B.A.C.. 1906*. p.251-252.

les collections archéologiques ou de traditions populaires au type du bâtiment où elles seront exposées . La tâche n'est pas facile.

Mais nous sommes convaincu que la décision de créer de nouveaux musées est bonne ; car le projet du Musée de Zarzis nous a permis d'ores et déjà de conserver plus de 1251 objets archéologiques, dont la majorité était auparavant menacée de disparition. Ce musée permettra en outre la diffusion des connaissances véridiques⁽³⁰⁾ sur l'histoire de la région au public scolaire ou autre, en particulier aux étrangers ; car la région du sud-est est devenue un pôle touristique important .

(30) Par opposition aux informations erronées, voire fantaisistes qui nuisent à l'image de notre pays et qui sont données par quelques guides touristiques.

افريقية

15

افريقية

15